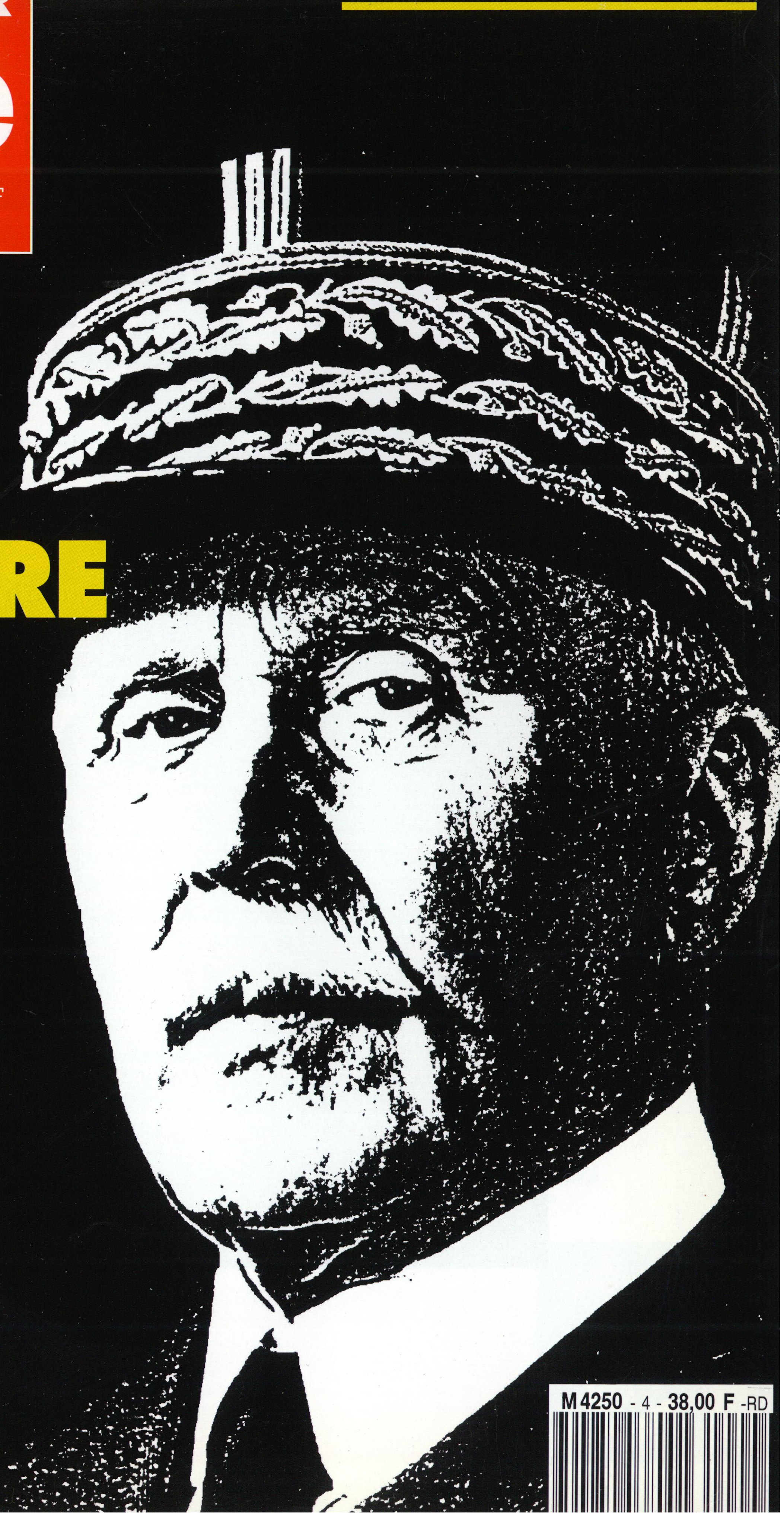
ENQUÊTE SUR
l'histoire
Trimestriel ▲ Automne 92 ▲ N° 4 ▲ 38 F

DOSSIER COMPLET



PÉTAIN DEVANT L'HISTOIRE

L'ÉPÉE ET LE BOUCLIER
COLONEL RÉMY

LE GÉNÉRAL DE VERDUN
GUY PEDRONCINI

JACQUES DUFILHO
PÉTAIN EST DE RETOUR

CHRONIQUE DU PROCÈS
FRANÇOIS MITTERRAND

M 4250 - 4 - 38,00 F -RD

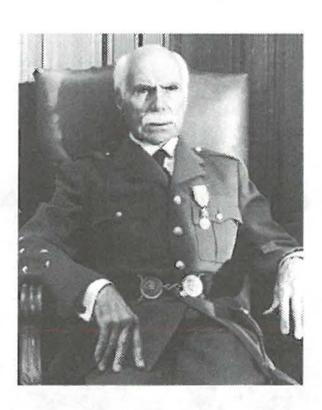
S O M M A I R E

Pétain devant l'histoire

6
Pétain devant l'histoire
PAR RÉMY

12
Contre le double jeu
PAR JACQUES BENOIST-MÉCHIN

16
Entretien avec Jacques Dufilho
PROPOS RECUEILLIS PAR JACQUES RICHARD



18
Le général Pétain et la Grande Guerre
PAR GUY PEDRONCINI

26
L'homme derrière le masque
PAR ALAIN SANDERS



29
Pétain et de Gaulle : de l'adulation à la rupture
PAR JEAN-JACQUES MOURREAU

34
L'armistice de 1940
PAR JEAN-FRANÇOIS GAUTIER

40
Le vote des pleins pouvoirs
PAR JEAN-CLAUDE VALLA

42
Vichy avant Vichy
PAR FRANÇOIS-GEORGES DREYFUS

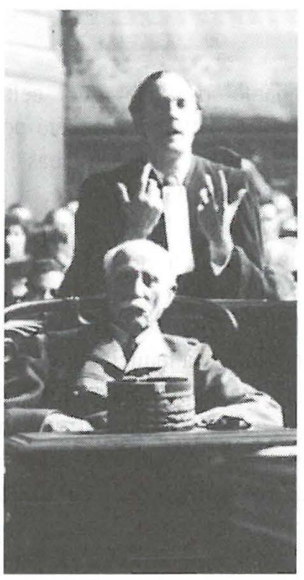
47
L'Église catholique et Vichy
PAR PAUL SÉRANT

49
La Résistance à l'ombre de Vichy
PAR JEAN-CLAUDE VALLA



57
Les Français dans l'étau
PAR GUY CHAMBARLAC

61
Un procès jugé d'avance
PAR PAUL SÉRANT



66
Chronique du procès
UN TEXTE DE FRANÇOIS MITTERRAND

67
Le plus vieux prisonnier du monde
PAR ANDRÉ BRISSAUD

73
L'interprétation des manuels scolaires : une mémoire orientée
PAR JEAN-PAUL ANGELELLI

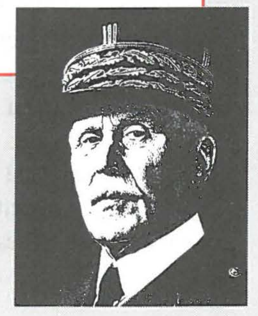
77
Actualité de l'histoire
PAR JEAN-JACQUES MOURREAU

79
Livres

82
Agenda de l'histoire
PAR ERIC COUTANCES

Directeur de la Rédaction : Dominique Venner
Directeur de la publication et gérant : Gérald Penciolelli
Directrice artistique : Céline Puybareau-Manaud
Ont collaboré à ce numéro :
Jean-Paul Angelelli, André Brissaud, Guy Chambarlac, Bruno Chossat, Eric Coutances, François-Georges Dreyfus, Jean-François Gautier, Jacques Mourreau, Guy Pedroncini, Jacques Richard, Alain Sanders, Paul Sérant, Jean-Claude Valla, Frédéric Valloire, Dominique Venner.

Enquête sur l'histoire
est édité par la société EC2M,
Sarl au capital de 50 000 F. RC Paris B 385 099 528.
Siège social : 60 Bd Malesherbes, 75008 Paris. Tél.: (1) 40.28.07.92.
Imprimerie Berger-Levrault, Toul.
N° de commission paritaire 80171. Dépôt légal à parution ISSN 1166-1232



DR

Un destin symbolique

Étonnante destinée que celle du maréchal Pétain. Avoir été porté si haut et avoir été jeté si bas ! Dans la longue histoire de la France, d'autres grands personnages furent admirés, mais aucun sans doute n'a été plus aimé avant d'être tant dénigré.

Son malheur fut d'hériter, non seulement d'une défaite à laquelle il n'avait pris aucune part, mais plus encore d'un peuple, jadis grand, qui était tombé effroyablement bas. Pourtant, de ce peuple, jamais il ne désespéra. Le général de Gaulle, dont le destin croisa si souvent le sien, ne nourrissait pas les mêmes espérances sinon les mêmes illusions. *« J'ai bluffé*, confiera-t-il vers 1950 à Georges Pompidou, *mais la 1re armée, c'était des nègres et des Africains* (il voulait dire des « pieds-noirs »). *La division Leclerc a eu 2 500 engagés à Paris. En réalité, j'ai sauvé la face, mais la France ne suivait pas. Qu'ils crèvent ! C'est le fond de mon âme que je vous livre : tout est perdu. La France est finie. J'aurai écrit la dernière page.* (1) »

Cela, même aux pires moments, Pétain eût été incapable de le penser.

Il était né en 1856 dans une famille de paysans picards, sous le règne de Napoléon III, avant l'automobile et avant l'électricité. Trois fois durant sa longue existence, il connut l'invasion de sa patrie, en 1870, en 1914 et en 1940. La première fois, il était adolescent et son rêve de revanche fit de lui un soldat.

En 1914, il avait 58 ans. Son indépendance d'esprit l'avait écarté des étoiles. Simple colonel, il se préparait à la retraite. L'assassinat à Sarajevo d'un archiduc autrichien et le subit embrasement de l'Europe en décidèrent autrement. L'épreuve, soudain, le révéla. Quatre ans plus tard, il commandait en chef les armées françaises victorieuses de 1918 et recevait le bâton de maréchal de France. De tous les grands chefs de cette guerre atroce, il fut le seul à être aimé des soldats. Contrairement à tant de ses pairs, il ne voyait pas dans les hommes un matériel consommable, mais une richesse irremplaçable. Les rescapés de la Grande Guerre ne devaient jamais l'oublier. Le vainqueur de Verdun était bien le seul qui se fût jamais soucié de leurs misères et qui eût pris soin de leur sort. Il était aussi l'un des rares à comprendre qu'il ne servait à rien d'être victorieux si le pays était saigné à mort.



Le général Pétain et l'un des drapeaux de Verdun.

Il y a bien des explications à la défaite de 1940, mais pour le Maréchal qui était alors entré dans son grand âge, l'une des causes premières se trouvait dans l'effroyable saignée de 14-18. L'holocauste d'un million et demi d'hommes jeunes avait tué l'énergie de tout un peuple et jusqu'à sa conscience d'être et de durer.

La première urgence était donc de maintenir ce peuple autant que possible à l'abri d'une nouvelle tuerie. Simultanément, Pétain attendait une future renaissance d'une « révolution nationale ». On l'en a blâmé. Certes, tout pouvait être hypothéqué par l'Occupation, malgré l'exemple de la Prusse après Iéna. En réalité, il n'avait pas le choix. La « révolution nationale » ne fut pas préalablement pensée. Elle surgit spontanément comme un remède nécessaire aux maux du régime précédent. Durant les pre-

es malheurs de la patrie

miers mois, elle reçut un soutien quasi unanime, toutes opinions confondues. Rien ne pouvait l'éviter. La recherche historique a d'ailleurs montré que tous ses fruits ne furent pas négatifs.

La critique peut se situer ailleurs. Assumer le gouvernement d'un pays écrasé par un vainqueur tout-puissant et mal disposé, impliquait de livrer une lutte incessante sous les apparences de la « collaboration ». Beaucoup de Français le comprirent à demi-mot. D'autres, fermés par nature à une telle dissimulation, crurent de bonne foi aux paroles prononcées. Ils engagèrent leur vie et leur honneur sans compter. Ainsi firent nombre de miliciens tardivement désavoués avant d'être fusillés. Enchaînement tragique qu'on ne peut juger de façon élémentaire, mais qui jette une ombre trouble sur le visage du maréchal Pétain.

Sans doute est-il facile aujourd'hui, dans la sécurité et le confort d'une société en paix, peu encline à l'héroïsme, ignorant le danger et relativement prospère, de porter sur les hommes de ce temps-là des jugements péremptoires et définitifs. Cette époque brutale et sans pitié ne pouvait se satisfaire de pétitions morales. Elle exigeait à chaque instant des décisions sans échappatoire. Des décisions aux conséquences parfois cruelles qui pouvaient se traduire, comme souvent en temps de guerre, par des vies sacrifiées pour en sauver d'autres.

On oublie un peu trop aisément que dans une période plus récente, à la fin de la guerre d'Algérie, sans l'excuse d'un pays dévasté, vaincu et soumis à une occupation étrangère, la France – oui, la France des droits de l'homme – commit le crime de livrer à une mort certaine 150 000 harkis (2) à qui l'on avait soudain retiré par décret la qualité de citoyen français gagnée au prix du sang et de la fidélité. Cent cinquante mille harkis et leurs familles, impitoyablement exclus pour les livrer à leurs massacreurs...

Toute période de détresse et de crise intense comporte des pages sombres. La France en connut bien d'autres dans le passé. Une nation n'a certainement rien à gagner à leur contemplation perpétuelle et sélective. Sans rien oublier, il est sans doute plus sain et profitable de regarder aussi ce qu'il y eut d'honorable en dépit de la noirceur des temps.

Le 13 juin 1940, ayant pris la mesure exacte du désastre, les armées pulvérisées, les prisonniers dans la nasse, la population hagarde sur les routes de l'exode, le maréchal Pétain, de sa voix cassée, traça la ligne de conduite qui allait être la sienne jusqu'au bout, en 1944 : *« Je déclare en ce qui me concerne que, hors du gouvernement, s'il le faut, je me refuserai à quitter le sol métropolitain. Je resterai parmi le peuple français pour partager ses peines et ses misères. »*

Il est surprenant que les historiens n'aient prêté qu'une attention médiocre à cette déclaration solennelle, faite en conseil des ministres, dans la petite ville de Cangé où le gouvernement Reynaud, affolé, s'était replié, fuyant Paris sur les routes du malheur. En vérité, elle révèle une vision de l'Etat qui gagnerait à être méditée : *« Il est impossible au gouvernement, sans émigrer, sans déserter, d'abandonner le territoire français... Priver la France de ses défenseurs naturels dans une période de désarroi général, c'est la livrer à l'ennemi, c'est tuer l'âme de la France : c'est par conséquent rendre impossible sa renaissance. »*

Pour qui n'assumait pas de responsabilité gouvernementale, il était loisible de prendre un autre parti et de relever symboliquement, en attendant mieux, le défi des armes. Et il est salubre que quelques audacieux aient fait très tôt ce choix pugnace. Mais en quoi cela retire-t-il de la noblesse à la sacrificielle résolution du maréchal Pétain ?

Les adversaires du général de Gaulle ont tenté de minimiser la portée et la hauteur de son propre geste, l'appel à une résistance ouverte. Ils ont fait valoir que l'ancien protégé du Maréchal ne s'était pas embarqué dans l'aventure sans parachute. Ils ajoutent qu'affronter les Allemands, depuis Londres, derrière un micro, était moins périlleux que de le faire en France même, dans un face à face dramatique, inégal et quotidien. Peut-être. Mais en 1940, l'Angleterre elle-même était menacée. Et, parachute ou pas, le choix rebelle du Général était d'un calibre étonnant. Fruit d'une ambition effrénée, ripostent ses détracteurs. Sans doute. Mais que fait-on sans ambition ?

Ce type d'ambition, cependant, faisait défaut au maréchal Pétain. A 84 ans, avec le passé qui était le sien, il n'avait plus rien à prouver et tout à perdre.

Et moi je pense que le vieux maréchal ne fut jamais plus grand qu'en novembre 1942, lorsqu'il refusa, malgré tous les avis pressants, d'abandonner le peuple français et de partir pour l'Afrique du Nord où l'attendait une gloire facile.

On peut regretter ce choix au nom du réalisme politique et de beaucoup d'arguments sensés. Mais si l'on se tient sur des valeurs plus hautes et plus durables, étrangères aux contingences, sa détermination, alors, rejoint dans son abnégation celle, combien téméraire, du 18 juin.

Si notre époque était moins intoxiquée de basse politique et de sordides rancunes, il y a longtemps que l'on aurait célébré la complémentarité de deux hommes qui ont racheté, chacun à leur façon, ce qu'il y eut de petit, de vil et d'abject en ce temps-là.

DOMINIQUE VENNER

---

(1) Georges Pompidou, *Pour rétablir une vérité*, Flammarion, p. 128.

(2) Note du Service historique de l'armée du 21 avril 1977. Cf. *Enquête sur l'Histoire* n°2 p. 64 et suivantes.

L'ÉPÉE ET LE BOUCLIER

Pétain devant l'histoire

PAR LE COLONEL RÉMY

Le 18 juin 1940, un Breton de 36 ans embarque à Lorient sur un chalutier. Destination : l'Angleterre. Quelques jours plus tard, il se présente au général de Gaulle. Il s'appelle Gilbert Renault. Il deviendra le plus célèbre agent de renseignements de la France libre sous le nom de « Rémy ». Il retourne en France dès le 10 août et fonde un réseau qui couvre bientôt tout le pays. La Gestapo lui fait la chasse, arrête sa mère et ses sœurs. Son jeune frère et trois autres membres de sa famille sont fusillés. Mais lui est insaisissable. Compagnon de la Libération dès 1942, il restera toujours fidèle au général de Gaulle. Pourtant les confidences que lui fait ce dernier en 1947 au sujet du maréchal Pétain vont bouleverser leurs relations à la suite d'un article retentissant dans l'hebdomadaire *Carrefour* en 1950. Il publiera en 1971 le récit émouvant de son évolution (*Dans l'ombre du Maréchal*, Presses de la Cité). C'est de ce livre que sont tirés les passages que l'on va lire et qui résument la thèse impossible à ignorer du colonel Rémy, celle d'un très grand résistant, d'un esprit droit et d'un homme de cœur.


KEYSTONE

AVEC DES POINTS DE VUE DE :

J. BENOIST-MÉCHIN, H. COUTAU-BEGARIE, F.-G. DREYFUS, MARC FERRO, JACQUES LAURENT ET ROBERT O. PAXTON.

Un soir d'hiver de l'année 1947, le général de Gaulle me fit l'honneur de me convier à dîner en sa compagnie et celle de son aide de camp Claude Guy dans le salon de son appartement 24-25 de l'Hôtel La Pérouse, situé tout près de l'Étoile. L'obscurité lui semblant propice pour fouler librement l'asphalte de la capitale, il nous proposa en se levant de table une promenade sur l'avenue Foch.

Pendant notre promenade, la conversation porta sur le mois de juin 1940 où les jours semblaient si noirs bien que le ciel fût d'un bleu éclatant, et le général de Gaulle m'entendit parler du maréchal Pétain avec une profonde amertume. S'arrêtant soudain dans sa marche, il posa sa main sur mon bras par un geste tout à fait inhabituel de sa part.

« *Voyez-vous, Rémy !* dit-il. *Il faut que la France ait toujours deux cordes à son arc. En juin 1940, il lui fallait la corde Pétain, aussi bien que la corde de Gaulle.* »

La foudre fût tombée sur ma tête qu'elle ne m'aurait pas laissé plus étonné. Sans me laisser le temps de recouvrer mes esprits, le Général ajoutait déjà :

« *Je ne comprendrai jamais pourquoi le Maréchal n'est pas parti pour Alger au mois de novembre 1942. Les Français d'Algérie l'eussent acclamé, les Américains l'eussent embrassé, les Anglais auraient suivi, et nous, mon pauvre Rémy, n'aurions pas pesé bien lourd dans la balance ! Le Maréchal serait rentré à Paris sur son cheval blanc.* »

Je compris que le général de Gaulle faisait allusion au magnifique défilé de la Victoire qui, le 14 juillet 1919, mit en pleine gloire le commandant en chef de l'armée française.

Le bouleversement que provoqua chez moi ce propos tenu par l'homme sous les ordres duquel j'avais la fierté de servir depuis le mois de juin 1940 allait modifier ma destinée. Avec le recul du temps, je crois ne pas me tromper en disant que, ce soir-là, en proie à son constant soliloque – on comprend aisément qu'il lui était difficile de trouver meilleur interlocuteur que lui-même – le Général avait bien plus parlé pour lui que pour moi. Mais ce qu'il venait de dire m'incita à réviser de près des notions qui me semblaient définitives. Révision déchirante, puisqu'elle me sépara d'un chef que j'admirais, en même temps que

POLEMIQUE A PROPOS D'UN ARTICLE DU COLONEL REMY

Le général De Gaulle et le maréchal Pétain

LE colonel Rémy vient de publier dans *Carrefour* un article intitulé « La justice et l'opprobre » qui a provoqué une véritable stupeur et de sérieux remous au R.P.F.

L'auteur qui s'est donné pour tâche de démontrer que le général De Gaulle n'a jamais cru à la « *trahison* » du maréchal Pétain écrit notamment : « *Un certain soir où je parlais du maréchal Pétain au général de Gaulle, ce dernier m'a répondu : "Souvenez-vous qu'il faut que la France ait*



KEYSTONE

Le colonel Gilbert Renault dit « Rémy ».

1941 le général De Gaulle qui, dans un « appel » demeuré célè-

la France, le Père la Défaite de Vichy. »

Sans doute le colo-

R.P.F. complétait cette déclaration par le communiqué suivant :

« *Le secrétariat général du Rassemblement du peuple français est chargé de rappeler que Rassemblement ne peut être engagé, en ce qui concerne sa doctrine et son orientation, que par les déclarations du général De Gaulle, par les communiqués et motions du conseil de direction, du conseil national et des assises nationales ou par les prises de position officielles, publiées, comme eux, par le Rassemblement et le Rassemblement ouvrier. Aucune*

PETAIN : UNE VIE

24 avril 1856. Naissance de Philippe Pétain à Cauchy-la-Tour, Pas-de-Calais. Famille de paysans. Etudes au collège de Saint-Omer.

1878. Sort de Saint-Cyr.

1914. Esprit trop indépendant, il n'est que colonel.

1915. Enfin promu général, commande avec succès le 33e CA, puis la 2e armée, économisant la vie de ses hommes.

Février-avril 1916. Dirige victorieusement la bataille de Verdun.

1917. Après l'échec de la sanglante offensive Nivelle, nommé commandant en chef. Réduit les mutineries et améliore la vie du soldat. Réorganise l'armée française et forge l'instrument des offensives victorieuses de 1918.

1918. Veut écraser l'ennemi avant de lui accorder un armistice. Le 8 décembre, il est fait maréchal de France. Héros populaire.

1920-1934. Fonctions importantes dans une armée que le pays veut purement défensive. Favorise la carrière du capitaine de Gaulle.

1939. Envoyé à Madrid comme ambassadeur.

18 mai 1940. Alors que le front français est percé à Sedan, Paul Reynaud l'appelle au gouvernement.

13 juin 1940. Devant la défaite inéluctable, souhaite un armistice pour limiter la catastrophe : *« En ce qui me concerne, hors du gouvernement s'il le faut, je me refuserai à quitter le sol métropolitain. Je resterai parmi le peuple français pour partager ses peines et ses misères. »*

17 juin 1940. La résistance de l'armée française est partout effondrée, Paris occupé. Reynaud démissionne. Pétain est chargé de constituer un nouveau gouvernement. Il a 84 ans.

22 juin 1940. Signature de l'armistice. La popularité du Maréchal est immense.

3 juillet 1940. Attaque anglaise sur Mers el-Kebir.

10 juillet 1940. L'Assemblée nationale (569 voix contre 80) lui accorde les pleins pouvoirs.

24 octobre 1940. Rencontre avec Hitler à Montoire. Le mot « collaboration » est prononcé sans contenu défini. Le même jour, un émissaire de Pétain (Louis Rougier) rencontre Churchill.

13 décembre 1940. Renvoi de Laval qui reviendra en avril 1942.

8 novembre 1942. Débarquement allié en Afrique du Nord. Le Maréchal décide de rester parmi le peuple français. Sa présence et son prestige personnel limitent les conséquences d'une occupation toujours plus dure.

20 août 1944. Pétain est enlevé à Vichy par les Allemands. Se considère comme prisonnier.

25 avril 1945. Se présente librement aux autorités françaises.

23 juillet - 15 août 1945. Procès en Haute Cour. Condamnation à mort aussitôt commuée en détention à perpétuité. Il a 89 ans.

23 juillet 1951. Le plus vieux prisonnier de France meurt à l'île d'Yeu après 2 168 jours d'une détention rigoureuse.

d'un bon nombre de camarades du combat clandestin qui m'étaient très chers. J'y gagnai en contrepartie des amitiés d'une qualité exceptionnelle.

La justice et l'opprobre

Le 11 avril 1950 je rapportais les confidences du général de Gaulle dans l'hebdomadaire *Carrefour* sous le titre « La justice et l'opprobre », reprenant ainsi le mot qu'avait employé le général de Gaulle lors d'une récente conférence de presse au palais d'Orsay, à propos de la détention à laquelle continuait d'être soumis le maréchal Pétain.

« C'est un opprobre que de laisser en prison un homme qui va avoir quatre-vingt-quinze ans, avait-il dit. *Cela n'est jamais arrivé. C'est une responsabilité qu'on devrait faire en sorte de n'avoir pas sur les épaules. »*

Opprobre est un mot fort : *« honte profonde, déshonneur extrême »*, le définit Littré. Il fut ressenti comme une gifle par le gouvernement de l'époque qui, par une aigre riposte dénommée *« mise au point »*, vanta le *« confort »* et le *« climat »* dont jouissait le prisonnier de l'île d'Yeu, accusant d'autre part sournoisement le général de Gaulle d'esquiver les responsabilités, ou *« d'essayer de s'en décharger sur d'autres »*.

Chacun sait que je faisais partie de l'entourage immédiat du général de Gaulle, ce qui fit que mon article dans *Carrefour* connut un retentissement considérable. Il provoqua de la part du Général, dès le lendemain de sa parution, la diffusion d'un communiqué dont je ne doutais guère qu'il me vaudrait l'honneur de voir figurer mon nom dans la récente édition des *Discours et Messages* :

« Je ne puis admettre sur ce sujet l'opinion qu'exprime, à présent, le colonel Rémy. On doit le savoir depuis dix ans. L'estime que j'ai pour l'auteur de l'article ne saurait y changer. Certes, la clémence, à l'égard de ceux qui se sont trompés de bonne foi est désormais d'utilité nationale. Mais rien ne saurait, dans aucune mesure, justifier ce qui fut la politique du régime et des hommes de Vichy, c'est-à-dire, en pleine guerre mondiale, la capitulation de l'Etat devant une Puissance ennemie et la collaboration de principe avec l'envahisseur. La nation a condamné cela. Il le fallait pour l'honneur et l'avenir de la France. »

Ce texte mérite qu'on s'y attarde. On peut d'abord être surpris que, pour se manifester *« à l'égard de ceux qui se sont trompés de bonne foi »* la clémence doive jamais attendre d'être *« d'utilité nationale »* ce qui me semblerait être une interprétation contestable de la justice. On remarquera d'autre part que le général de Gaulle ne s'en est pas pris, comme en 1940, aux armistices signés avec l'Allemagne nazie et l'Italie fasciste.

Le général de Gaulle connaissait trop bien sa langue pour ne pas savoir que le mot armistice, qui se traduit par *« suspension d'armes »*, signifie le contraire de capitulation, et ne pouvait ignorer que, loin de jamais céder à la panique, le général Weygand avait accepté de prendre le commandement de nos armées au moment où elles s'effondraient, refusant ensuite la capitulation en rase campagne dont M. Paul Reynaud, qui avait appelé le général de Gaulle au sous-secrétariat à la Défense nationale et à la Guerre, aurait bien voulu lui faire endosser la responsabilité après l'avoir

GRANDES ÉTAPES DE LA POLITIQUE DE VICHY

Les historiens de Vichy ont rarement eu l'objectivité de prendre en compte les situations géostratégiques du moment. Jusqu'au 22 juin 1941, la Grande-Bretagne est seule et elle a essuyé défaite sur défaite [...] Les Balkans ont été occupés en moins de deux mois : la Wehrmacht occupe sans grande difficulté la Crète et détruit le tiers des forces navales britanniques tandis qu'après la défaite des Italiens en Libye, Rommel et l'*Afrikakorps* en un mois (28 mars au 29 avril 1941) rétablissent la situation au profit de l'Axe. L'offensive allemande contre la Russie est marquée jusqu'en décembre 1941 par de grands succès. Et l'entrée en guerre du Japon contre les États-Unis ne favorise guère les Alliés puisqu'en quelques semaines l'empire du Soleil-Levant met la main sur l'Asie du Sud-Est, menace l'empire des Indes [...] C'est à l'automne 1942 seulement que le vent va tourner. C'est cette situation militaire globale qu'il faut avoir sous les yeux quand on veut juger la politique de Vichy : objectivement parier sur la victoire du Reich jusqu'à la fin de l'été 1942 n'est pas une absurdité et justifie que l'on cherche à jouer sur les deux tableaux. A partir de l'automne 1942, la situation est tout à fait différente [...] Aussi lorsque le 8 novembre 1942 les Américains se présentent au large des côtes du Maroc et de l'Algérie, on peut maintenant parier sur les Occidentaux. C'est le raisonnement que fera Darlan et avec lui une bonne partie des classes dirigeantes vichyssoises.

Le 8 novembre est donc incontestablement une coupure fondamentale de l'histoire de l'État français.

Mais de juillet 1940 à novembre 1942, le gouvernement de Vichy a connu des phases très différentes. De juillet 1940 à Montoire, Laval, qui a besoin d'Alibert et de ses amis proches de Maurras, leur laisse la haute main sur la politique intérieure et se réserve la politique étrangère qu'il fonde sur la collaboration. Après l'éviction de Laval (13 décembre 1940), s'ouvre une période nouvelle. Si l'expérience Flandin est de courte durée (de décembre 1940 à février 1941), son successeur, l'amiral Darlan, va, lui, durer quatorze mois (février 1941 à avril 1942) et marquera profondément le régime en mettant en place un gouvernement de techniciens. [...]

Le retour de Laval au pouvoir renforce la politique de collaboration. [...] [Tout est] bouleversé en novembre 1942 par le débarquement allié en Afrique du Nord. Que faire ? Rompre l'armistice ou accentuer la collaboration pour sauver ce qui peut être sauvé ? C'est dans la seconde voie que s'engage Laval [...].

Le Maréchal et son entourage en sont conscients, et ils vont tenter de sauver ce qui peut être sauvé en désolidarisant le Maréchal de Laval, en condamnant la politique de collaboration, en cherchant à rétablir la légalité républicaine, en tendant la main à la résistance des mouvements. Le Maréchal veut s'adresser au pays et lui faire part de ses intentions. Il en est empêché par Laval soutenu par le Reich.

Dès lors on peut dire qu'en fait l'État français a vécu. Il devient un véritable satellite du Reich, qui impose l'entrée au gouvernement des ultras de la collaboration [...]. Dès lors la France vit sous un régime totalitaire, qui ne durera heureusement que quelques mois. Le Débarquement a lieu quatre mois plus tard et moins de dix mois après l'entrée de Déat au gouvernement. La France est très largement libérée. Mais de juillet 1943 à août 1944 la France va connaître, outre les bombardements alliés, pillage, déportation, les pires exactions.

FRANÇOIS-GEORGES DREYFUS
***Histoire de Vichy*, Perrin 1990, pp. 204-206.**



Le maréchal Pétain et l'amiral Darlan, chef du gouvernement français du 24 février 1941 au 18 avril 1942, période d'intenses efforts pour sortir la France de l'isolement et de la dépendance où l'avait placée la défaite de juin 1940.

fait revenir du Moyen-Orient pour le prier de prendre l'impossible succession du général Gamelin.

Tenir tête aux diktats du III[e] Reich

Dans ce communiqué se rapportant à mon article de *Carrefour*, le général de Gaulle ne parlait plus de la capitulation qu'il voyait dix ans plus tôt dans les armistices, mais de la « *capitulation de l'État devant une Puissance ennemie* » stigmatisant d'autre part « *la collaboration de principe* » avec l'envahisseur. Capitulation de l'État ?

Dans l'esprit du communiqué, cette affirmation ne peut avoir qu'un sens, qui est l'avertissement devant les exigences du vainqueur, car Littré évoque le cas où il peut s'agir de « *capitulation honorable* ». Or, en ce 12 avril 1950 où le général de Gaulle publiait ce communiqué, le procès de Nuremberg était terminé depuis quatre ans, prouvant notamment que sur les 2 600 000 travailleurs réclamés à la France par le nazi Fritz Sauckel, dictateur à la main-d'œuvre, le gouvernement du maréchal Pétain avait réussi, à force de discussions, d'atermoiements, de manœuvres diverses, à empêcher près de deux millions de départs pour l'Allemagne : parmi ces manœuvres, il faut citer la douloureuse affaire de la constitution de la *Légion des volontaires français contre le bolchevisme*, à laquelle s'opposa d'abord le maréchal Pétain, mais qu'il autorisa quand on lui eut exposé qu'elle permettrait de faire patienter Sauckel en tirant parti de l'apparente preuve de bonne volonté ainsi manifestée, et du mécontentement

LA PERSPECTIVE DE 1940 ET CELLE DE 1944

On voit 1940 à travers le prisme de la Libération, des procès et mémoires d'après-guerre qui ont imposé leurs perspectives sur une image fondamentalement fausse. En 1944, l'univers avait pivoté sur son axe à un tel point que les grandes supputations stratégiques de 1940 – guerre courte, risque de révolution, paix imminente – paraissaient des non-sens. Les anciens Vichyssois avaient toute raison de produire un fleuve de documents bien choisis, justifiant leur conduite et visant à montrer qu'en 1940 ils avaient déjà vu le monde dans l'optique de 1944. Leur vie en dépendait.

Pour retrouver le climat de 1940, il faut oublier totalement l'éclairage de l'après-guerre. [...]

Une notion dont il faut se débarrasser, c'est celle du « double jeu ». Il était tentant de dire en 1944 que l'on avait toujours prévu la Libération et que l'on s'était rallié en apparence à Vichy uniquement pour gagner du temps. [...] De nombreux Français, qui avaient appuyé Vichy un certain temps, exposèrent ensuite leur vie dans la Résistance ; ils sont donc passés de la perspective de 1940 à celle de 1944. Mais il ne faut pas, en les télescopant, fondre ces deux attitudes successives en un double jeu. [...] Vichy a sincèrement cherché la neutralité, une paix rapide et un règlement final satisfaisant avec l'Allemagne.

Plus tenace encore est l'idée que l'on se fait de la passivité de Vichy. Après la Libération, les amis et ennemis du régime ont estimé qu'il s'était borné à réagir aux initiatives de l'Allemagne. Pour les sympathisants, Vichy fut un frein, un obstacle, un moyen de différer ou d'atténuer les exigences sans bornes de l'ennemi et d'éviter l'occupation totale. Pour les opposants, Vichy a capitulé – de gaieté de cœur ou la corruption aidant – devant les désirs insatiables du Reich. Pour les uns et les autres, l'énergie motrice venait de Berlin. La « collaboration » n'était qu'une réponse à cette impulsion. [...]

La France, en réalité, a joui d'une liberté d'action tout à fait exceptionnelle pour un pays vaincu et plus qu'à moitié occupé. La France fut le seul pays à pouvoir négocier un armistice d'État à État, et à être divisé en deux zones, l'une occupée, l'autre libre.

ROBERT O. PAXTON
***La France de Vichy*, Le Seuil, 1973.**



Pour Pétain, l'une des priorités était le sort des 1 800 000 prisonniers français capturés en 1940. Par de constantes négociations, il obtint que plus de 600 000 d'entre eux soient progressivement libérés.

qu'une telle mesure n'allait pas manquer de produire dans l'opinion française.

Le procès de Nuremberg a d'autre part fait ressortir que, par rapport au chiffre total de la population civile, le pourcentage des déportés du travail fut respectivement en Hollande et en Belgique de 6 et 3,5 % tandis qu'il s'abaissa chez nous à 1,4 % . La volonté de résistance était la même en France qu'en Hollande et en Belgique, aussi bien qu'au Grand-Duché de Luxembourg, plus durement touché encore, mais aucun de ces trois pays ne disposait sur place d'un maréchal Pétain pour tenir tête aux diktats du négrier du IIIe Reich. (1).

Pétain avertit Franco des menaces allemandes sur Gibraltar

Reste « *la collaboration de principe* ». L'affirmation de cette « *collaboration de principe* » sortit de la rencontre de Montoire entre le maréchal Pétain et Hitler, le 24 octobre

LA DÉPORTATION DES JUIFS ET LE GÉNOCIDE : PÉTAIN SAVAIT-IL ?

A la question de savoir si le maréchal Pétain et le gouvernement français étaient informés du sort exact réservé aux juifs déportés, Marc Ferro, répond dans sa biographie du maréchal Pétain :

« Observons au préalable, avec Walter Laqueur, que la plupart des dirigeants de 1940-1944, en Europe et pas seulement en France, ont pris la mesure en 1914-1918 de ce qu'on appelait les "bobards" et le "bourrage de crâne". Déjà, pendant la Première Guerre mondiale, on disait chez les Alliés que les Allemands transformaient le corps des morts en produits chimiques, pour en extraire des graisses destinées à leurs machines ou pour faire du savon. Ce qui s'était révélé faux en 1914 s'avéra en 1942, mais on était ainsi peu disposés à le croire. Aussi, quand les Allemands révèlent le 12 avril 1943 les massacres de Katyn – cette exécution massive par les Soviétiques, à l'hiver 1940, des cadres de l'armée polonaise – Pétain crut qu'il s'agissait d'une invention de la propagande allemande...

Observons aussi avec Abzug qu'en Europe et aux Etats-Unis, à la veille de la Seconde Guerre mondiale, les Juifs avaient fini par nourrir un certain sentiment de culpabilité. Attaqués comme « fauteurs de guerre » par la presse antisémite – en France, en Allemagne, etc. –, certains Juifs bien nationaux, intégrés dans les pays d'accueil, jugèrent que les Juifs immigrés – notamment d'Europe centrale – récemment déplacés et donc non encore assimilés, étaient responsables en partie de leurs malheurs. [...]

Ces deux phénomènes, croisés créaient une "zone d'indivisibilité" autour du sort des Juifs. On en voudra pour preuve : le peu d'importance attaché par Roosevelt, entre autres, aux informations qui lui parvinrent ; la portion congrue réservée à celles-ci dans la presse américaine, à la radio de Londres, etc. [...]

"Victimes invisibles" pour les Américains, les Juifs l'ont été aussi pour d'autres, et en France notamment, jusqu'en 1945. [...]

Pétain croit que les nazis déportent les Juifs comme travailleurs forcés, essentiellement en Pologne. Laval aussi, mais il est pris d'un doute quand, à la fin de l'été 1942, des responsables de la communauté israélite lui expliquent que, dans ce cas, on n'emmènerait pas les vieillards. Si, à cette date, il fait partir les enfants des parents juifs déportés, c'est qu'il n'imagine pas qu'ils seront tous exterminés. [...]

Lorsque Gillouin, le pasteur Boegner, les évêques de France, les rabins, parlent à Pétain du sort horrible des Juifs, ce n'est pas explicitement à un génocide qu'ils font référence mais au seul fait qu'on déporte des innocents, des civils, des femmes, des vieillards, des infirmes, des enfants, dans d'horribles conditions. C'est cela qui leur semble déjà inhumain. Le génocide, chacun n'en prendra l'exacte mesure qu'en 1945. [...]

En tout état de cause, dès le printemps 1944, Pétain commence à estimer qu'en dépit des mesures qu'il a prises lui-même contre les Juifs en 1940, l'existence de la zone libre a sauvé bien des Israélites français de la déportation. En 1945, il dira qu'ils furent sauvés de la mort.

De fait, il est sûr que, dès la fin de 1942, Pétain se déclare opposé à toute mesure prises contre les Juifs français. *"Sur ce point, toutes nos tentatives ont échoué"*, écrit Knochen. *"Pétain s'opposerait à l'exécution de la solution finale"*, écrit Rothke, S.S. Obersturmführer. [...]

Dans sa grande étude, *Vichy-Auschwitz*, Serge Klarsfeld conclut que la grande erreur de Laval fut de se prendre à l'engrenage nazi en faisant participer les autorités françaises à l'arrestation d'étrangers et de Juifs étrangers sur la demande des Allemands. Bientôt les catégories des victimes s'élargissent. En janvier 1944, à Bordeaux, sous l'égide de Darnand, des Juifs français furent arrêtés à leur tour. De sorte que, juge Klarsfeld, *"Vichy a contribué efficacement à la perte d'un quart des Juifs de France ; alors que les Français, par leur pression sur les autorités, ont puissamment aidé au salut des Juifs de France"*. Cette conclusion, on le constate, veut ignorer la distinction entre Français et étrangers, qui était un fondement de la politique du pouvoir... »

MARC FERRO

***Pétain*, Fayard, 1987.**



Rencontre Pétain-Franco à Montpellier le 13 février 1941. Elle marque la volonté française d'une politique méditerranéenne qui échappe au « diktat » de l'Allemagne et de l'Italie.

1941, et je n'ai pas oublié l'indignation que j'en ressentis. Mais à travers les mots, il s'agit de considérer les faits sous le seul angle de l'intérêt de la France.

Mon article de *Carrefour* me valut de rencontrer René Fonck, le plus prestigieux pilote de chasse de la Grande Guerre avec ses 127 victoires homologuées.

« Tandis que je faisais partie de l'entourage de Clemenceau, lors des conférences qui préparaient le traité de Versailles, me dit René Fonck, *je nouai connaissance avec un Japonais qui jouait le même rôle que moi auprès du représentant de son pays, et qui s'appelait Renzo Sawada. J'eus la bonne fortune de le retrouver à Vichy, où il était ambassadeur auprès du maréchal Pétain. Il m'informa que Hitler s'était laissé aller aux confidences devant les deux représentants du Japon venus récemment à Berlin pour y signer le fameux Pacte d'acier conclu par leur pays avec l'Allemagne et l'Italie. Hitler se proposait de demander au général Franco le libre passage de ses troupes par l'Espagne afin de s'emparer de Gibraltar, qu'il savait indéfendable du côté de la terre. Une fois interdite l'entrée de la Méditerranée par l'ouest, il s'emparerait du canal de Suez en offrant des avantages à la*

DIPLOMATIE SECRÈTE 1940-1941 : UN COMBAT POUR SURVIVRE

Les contacts franco-britanniques à la fin de 1940 ont fait couler beaucoup d'encre. Les partisans de Vichy y voient la preuve des sentiments véritables du Maréchal. A l'inverse, ils embarrassent les tenants de la thèse du Vichy collaborateur qui en minimisent l'importance. Pour Robert Paxton, la note de Lord Halifax à Pétain *« révèle simplement l'abîme séparant les deux hommes. [...] Ni Rougier ni Chavalier n'ont eu d'influence réelle sur les relations entre Vichy et Londres »*. D'après Jean-Baptiste Duroselle, ce rapprochement n'aboutit pas : les conversations Hoare-La Baume, puis Rougier-Churchill, Chevalier-Halifax n'ont débouché sur aucun accord digne de ce nom et ont été démesurément grossies après la guerre pour étayer la thèse du « double jeu » de Vichy.

On pourrait discuter à perte de vue de la portée exacte de ces « accords ». Il semble cependant incontestable que le gouvernement britannique y ait attaché une réelle importance. Trois télégrammes du diplomate britannique William Strang et un mémorandum « très secret » de Lord Halifax montrent sans aucune ambiguïté qu'il n'avait aucun doute sur le mandat de ses interlocuteurs. [...]

La preuve que les Britanniques ont attaché du crédit [à ces contacts secrets], c'est qu'ils y ont répondu par des gestes concrets : la BBC cesse ses attaques contre Pétain, ce qui ne manque pas d'ailleurs d'inquiéter les gaullistes. Et surtout le blocus est levé *de facto* par l'assimilation du trafic entre la zone libre et l'Afrique à du cabotage. [...]

Il y a donc une incontestable détente dans les rapports franco-britanniques à la fin de l'année, malgré Montoire, malgré l'annonce de la collaboration, et il semble difficile de soutenir que les négociations secrètes n'y sont pas pour quelque chose. Elles ont eu lieu et ont produit des résultats. Les controverses à leur sujet résultent surtout de la manière abrupte dont est généralement posé le problème : *« double jeu ou collaboration »* [...] Entre les deux extrêmes, il peut y avoir un moyen terme qui s'appelle la neutralité. C'est ce qu'a déclaré Darlan dès le mois de juin : *« La France demande à être traitée comme neutre et non hostile. »* [...] Cet objectif « minimal » n'implique pas un double jeu, mais plus simplement témoigne d'un combat dramatique pour survivre.

HERVÉ COUTAU-BÉGARIE,
CLAUDE HUAN
***Darlan*, Fayard, 1989.**

BENOIST-MÉCHIN
LA CONDAMNATION DU DOUBLE JEU

Jacques Benoist-Méchin (1901-1983) fut un partisan de la Collaboration. Auteur remarqué d'une Histoire de l'armée allemande *(1938), il fut appelé en février 1941 par l'amiral Darlan à un poste officiel et devint en juin secrétaire d'État chargé des rapports franco-allemands. Estimant une victoire allemande nécessaire à un renouveau français et européen, il s'efforça, dans une optique froide et calculatrice, de parvenir à une collaboration militaire franco-allemande, sans percevoir qu'il s'écartait ainsi de la ligne constante suivie par le maréchal Pétain. Déçu par l'obstruction allemande, il démissionna de toute fonction officielle le 27 septembre 1942. Arrêté en 1944, condamné à mort en 1947, il fut gracié puis libéré en 1953. Au lendemain du débarquement allié en Afrique du Nord (novembre 1942), la découverte de ce qu'il considéra comme le « double jeu » du gouvernement de Vichy lui inspira des lignes amères et cinglantes rédigées à chaud et publiées telles dans ses souvenirs* De la défaite au désastre, *tome 1 (Albin Michel 1984).*

Tels de grands pans de murailles qui s'abattent dans la poussière, j'allais voir s'effondrer tout l'échafaudage de mensonges sur lequel le gouvernement français avait vécu depuis l'armistice.

Les documents du Deuxième Bureau trouvés par les Allemands (1) les avaient mis sur la piste d'un important dépôt d'armes. Sa découverte entraîna celle d'un autre, de dix autres, de cent autres dépôts. Partout surgissaient des mitrailleuses, des fusils, des grenades, des tanks dissimulés dans les fossés, enfouis sous des meules de foin, cachés dans des hangars et dans des granges isolées. Chaque jour des paysans, apeurés par la tournure des événements, venaient révéler aux Allemands la présence d'entrepôts clandestins, dont le total aurait suffi à équiper plusieurs armées. [...]
De plus, on découvrit que le gouvernement lui-même avait favorisé, dès septembre 1940, cette accumulation d'armements clandestins, en constituant tout un réseau de « compagnies de camouflage » sous forme de sociétés civiles et commerciales. Les documents en faisant foi portaient un certain nombre de signatures compromettantes : Huntziger, Boutillier, Frère, Picquendar – même, oui, même Laval, à l'époque où il préparait l'entrevue de Montoire !

Ainsi donc, pendant dix-huit mois, je n'avais cessé de supplier les Allemands de nous accorder des armes, de nous fournir les moyens de défendre notre Empire, et ces moyens, nous les avions ! Mais au lieu de les envoyer en Algérie ou au Maroc, on les avait stockés en France, en prévision du jour où on s'en servirait contre les Allemands ! [...]

On a prétendu que ce stockage d'armes clandestin était un devoir patriotique, et que toute ruse était licite, si elle pouvait hâter la revanche. Les Allemands n'avaient-ils pas agi de même après 1918 ?

Je proteste énergiquement contre cette manière de voir. Si l'on préparait la revanche, il ne fallait pas aller à Montoire. Si l'on voulait reprendre les armes contre l'Allemagne, il ne fallait pas prêcher la réconciliation. Toutes les politiques ont leur justification. Ce qui ne peut


ROGER-VIOLLET

se justifier, c'est de vouloir les pratiquer en même temps.

Or il était évident que personne, à Vichy, ne voulait sincèrement une entente avec le Reich. On s'était servi de moi comme d'un alibi, d'un paravent pour masquer des intentions inavouables.

Lorsque je préconisais l'alliance avec l'Allemagne, croit-on que c'était par simple caprice ou pour servir les intérêts d'un autre pays que le mien ? Je voyais trop clairement ce qui nous guettait, si nous suivions une autre route : l'asservissement total, si l'Allemagne gagnait la guerre. Et le triomphe de l'anarchie si d'aventure elle la perdait. Mon action était fondée sur une conception mûrement réfléchie de la politique de la France, de son avenir et de son destin. Il y avait derrière mes actes un ensemble de pensées et d'expériences cohérentes, une volonté de grandeur et de résurrection pour mon pays. Je savais pourquoi je voulais que l'on luttât pour l'Empire, pourquoi j'avais encouragé nos soldats à défendre nos possessions d'Afrique et notre mandat du Levant.

Mais que penser de ceux qui donnaient à nos troupes l'ordre de résister aux Anglo-Américains, dans le moment même où ils s'apprêtaient à leur ouvrir les portes de la métropole ? Que penser de ceux qui enjoignaient à nos combattants de lutter contre l'agresseur britannique, dans le moment même où ils favorisaient la victoire de ceux qui leur tiraient dessus . Etait-il permis de jouer ainsi avec la vie de nos soldats, de spéculer sur ce qu'il y a de plus sacré chez l'homme : l'esprit de sacrifice, la discipline, et l'amour de la patrie ?

Morts de Mers el-Kébir et de Palmyre, de Casablanca et d'Oran, et vous – oui, même vous ! – morts dissidents du Pont-du-Fahs et de Bir Hakeim, auxquels je fais une place dans mon esprit, dans la mesure où vous aviez gardé dans le cœur la vision d'une France régénérée, ne nous aideriez-vous pas un jour à venger tant de bassesse et d'infamie ? Vous avez choisi la meilleure part, car vous seuls avez le droit de n'éprouver aucune honte. Mais j'admire le courage de ceux qui vous ont envoyés à la mort avec un armement insuffisant, alors qu'ils accumulaient en France tout ce qu'il fallait pour appuyer la victoire de ceux contre lesquels ils vous commandaient de vous battre. Ce sont ces hommes-là qui ont votre sang sur les mains et s'il retombe un jour sur eux, ce ne sera que justice. Car il ne leur aura pas suffi d'être des incapables et des traîtres. Il aura fallu en plus qu'ils soient des assassins.

L'Empire arraché de la métropole, la flotte détruite, l'armée dissoute, c'était toute la politique française et franco-allemande qui s'effondrait.[...]

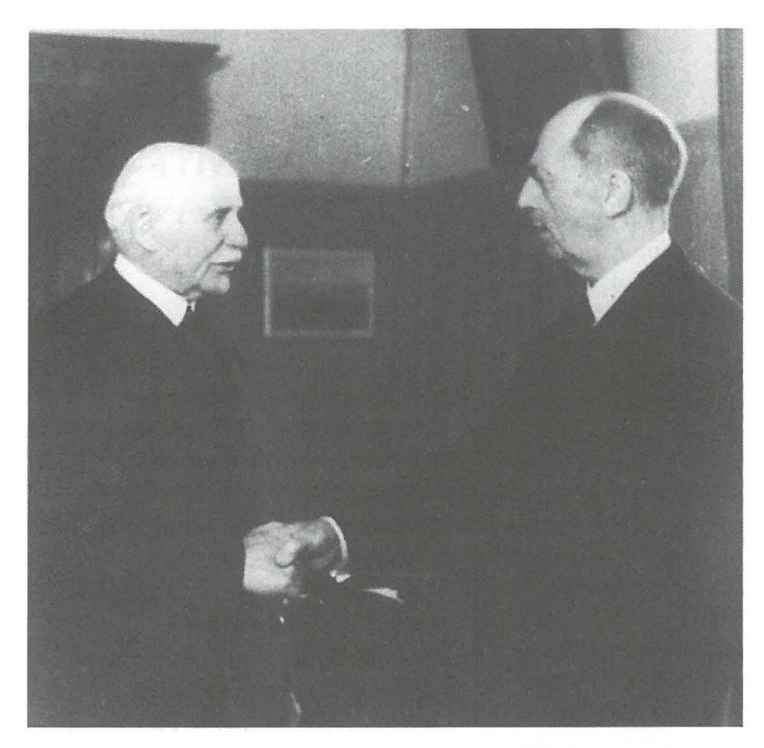
En attendant le jour où l'on pourrait relever la tête, et où une action politique redeviendrait possible, il n'y avait qu'à ronger son frein, se taire et s'endurcir.

Paris, le 15 décembre 1942.

BENOIST-MÉCHIN

---

(1) Après l'occupation de la Zone libre en novembre 1942.



L'amiral William Leahy (1875-1959) et le maréchal Pétain. Conseiller personnel du président Roosevelt, ambassadeur des Etats-Unis à Vichy du 8 janvier 1941 au 1er mai 1942. Sa mission consiste à renforcer la position du Maréchal face à l'Allemagne.

DERNIER MESSAGE

Français !

Au moment où ce message vous parviendra, je ne serai plus libre. Dans cette extrémité où je suis réduit, je n'ai rien à vous révéler qui ne soit la simple confirmation de tout ce qui, jusqu'ici, m'a dicté ma conduite. Pendant plus de quatre ans, décidé à rester au milieu de vous, j'ai chaque jour cherché ce qui était le plus propre à servir les intérêts permanents de la France, mais sans compromis. Je n'ai eu qu'un seul but : « vous protéger du pire ».

Et tout ce qui a été fait par moi, tout ce que j'ai accepté, consenti, subi, que ce fut de gré ou de force, ne l'a été que pour votre sauvegarde. Car si je ne pouvais plus être votre épée, j'ai voulu rester votre bouclier.

En certaines circonstances, mes paroles ou mes actes ont pu vous surprendre. Sachez qu'ils m'ont alors fait plus de mal que vous n'en avez vous-mêmes ressenti. J'ai souffert pour vous, avec vous. Mais je n'ai jamais cessé de m'élever de toutes mes forces contre ce qui vous menaçait. J'ai écarté de vous des périls certains ; il y en a eu, hélas ! auxquels je n'ai pu vous soustraire. Ma conscience m'est témoin que nul, à quelque camp qu'il appartienne, ne pourra là-dessus me contredire. [...]

PHILIPPE PÉTAIN

Proclamation du 18 août 1944

Turquie, et occuperait divers points stratégiques en Afrique du Nord qu'il regrettait d'avoir laissés sous l'autorité du Maréchal. La visite qu'il rendrait à Franco pour régler cette affaire n'était qu'une question de semaines.

« Je rendis immédiatement compte au maréchal Pétain de ce que je venais d'apprendre, et que confirmait la présence d'une vingtaine de divisions allemandes groupées dans le Sud-Ouest, de l'autre côté de la ligne de démarcation. Le Maréchal fit appeler sur-le-champ M. de Lequerica, ambassadeur d'Espagne, qu'il mit au courant, ajoutant qu'il se refuserait à toute concession de bases en Afrique du Nord, et n'accepterait en aucun cas de sortir des conditions de l'armistice. Le jour même, M. de Lequerica partait pour Madrid afin d'informer le général Franco (2).

« Quatre jours après son départ pour Madrid, M. de Lequerica était de retour à Vichy, chargé par le général Franco de dire au maréchal Pétain qu'il était en parfaite identité de vues avec lui et qu'il ne se laisserait pas impressionner par Hitler. Vous savez ce qui s'en suivit : le 23 octobre 1940, les cheminots de la gare d'Hendaye purent entendre Hitler rugir de fureur à travers les vitres du wagon-salon où il recevait Franco. Vous connaissez aussi, je pense, la relation qu'a faite le Doktor Paul Schmidt, interprète d'Hitler à l'entrevue de Montoire, de la façon dont le Maréchal sortit vainqueur de cet entretien ? »

Quand le colonel Fonck m'eut révélé comment, après avoir été informé par lui, le maréchal Pétain avait pu faire prévenir à temps le général Franco de la menace qui planait sur

RÉSISTER OU COLLABORER ?

Les collaborateurs sont encore persuadés [écrit en 1949] qu'ils ont bien fait. Ils en donnent pour preuve l'inquiétude actuelle ; ils prétendent que l'avenir les justifiera. Je pense qu'ils ont tort. Ils jugeaient immorale notre alliance avec un « futur ennemi de l'URSS ». Pour eux, il était bien plus « moral » de s'allier avec l'ennemi qui occupait la Maison. On pouvait résoudre le problème France de deux façons : ou bien elle était un grand pays fini, ou bien elle était un grand pays qui était tombé bien bas. Ni les uns ni les autres ne vivront assez longtemps pour en décider. Dans le doute, je préfère avoir été de ceux qui ont pensé que notre pays était seulement tombé bien bas. Ces deux conceptions, si proches et si dissemblables, faisaient que l'on était pro ou anti-allemand. La participation physique à la forme « pro » comme à la forme « anti » n'était que le résultat d'un même tempérament. En valeur absolue, les hommes d'action de tous les camps sont les mêmes hommes. J'ai bouffé du milicien, mais si je le hais, j'ai aussi plus d'estime pour lui que pour la lavette et le faux jeton, quels qu'ils soient.

J'ai été amené à résister par la force des choses : un coup de fièvre quand j'étais encore hospitalisé à Bayonne et les amitiés que j'ai retrouvées à mon retour à Paris. Par la force des choses, je me suis trouvé hors la loi. [...] Pierre (*) fonctionnait exclusivement avec le souci de l'intérêt national, ce qui le rendait très circonspect dans son action. En cas de victoire allemande, Pierre se serait probablement converti pour en tirer le meilleur parti national possible. Pour ma part, j'aurais probablement lutté jusqu'à nuire aux intérêts français. De nous deux, l'un était cynique jusqu'à tout subordonner à l'intérêt national, l'autre suivait la conduite folle et assez dangereuse de la mauvaise tête. L'un était dans la force de l'âge, l'autre était très jeune.

Pierre avait fixé notre philosophie de la résistance dans le cadre suivant : *« Un pays ne se fait pas avec l'honneur, mais avec le courage. Il n'y a qu'un seul honneur, l'honneur du courage. »* D'ailleurs, l'« honneur » ne signifie pas grand-chose : si les Allemands avaient gagné la guerre, nous serions maintenant déshonorés et probablement jugés, pour autant qu'on nous ait ramenés vivants.

DOMINIQUE PONCHARDIER

***Les Pavés de l'Enfer*, Gallimars, 1950.**

(*) Le futur contre-amiral Pierre Ponchardier.

CHURCHILL EN 1941 : JE COMPRENDS LE MARÉCHAL PÉTAIN

Le 14 juin 1941, le colonel Groussard*, envoyé secrètement à Londres par le général Huntzinger, ministre de la Défense de Vichy, avec l'assentiment du maréchal Pétain, est reçu par Winston Churchill qui lui déclare :

« Dites à ceux qui vous ont envoyé ici que je comprends la situation pénible qui est la vôtre, dans cette malheureuse France saignante, pressurée, coupée en deux... Je sais que la tâche de vos chefs est presque surhumaine ; je les approuve de vouloir protéger le plus possible la France et les Français : mais je leur demande de ne pas oublier que leurs Alliés continuent à se battre ; je leur demande d'avoir foi en l'avenir... Moi aussi, si je gouvernais votre pays, je ne dirais pas aux Allemands : "Je vous déteste !", parce qu'il faut toujours éviter le pire, avec acharnement... Moi aussi, je biaiserais, je chercherais à gagner du temps, à propos de tout : mais j'aiderais par tous les moyens possibles ceux qui restent mes compagnons d'armes... Dites à Vichy que je respecte profondément la personne du maréchal Pétain. Jamais je n'ai cru que cet homme puisse souhaiter la victoire allemande. »

COLONEL GEORGES GROUSSARD
***Service Secret 1940-1945*, La Table Ronde.**

*** Le colonel Groussard animera à partir de 1942 l'un des plus importants réseaux de résistance.**

Gibraltar, ajoutant qu'il était résolu à ne rien céder pour sa part, je ne pus m'empêcher de m'exclamer : « *Mais, mon Colonel, pourquoi n'avez-vous pas demandé à être entendu comme témoin au procès du maréchal Pétain ? Ce que vous venez de me dire y aurait pris une importance essentielle !* »

La réponse qui me fut faite pèse lourd, car elle reflète bien le sentiment qu'éprouvaient en 1945 les Français à l'égard de ce qui continuait à se dénommer « justice ». Posant sur moi son regard clair, le colonel Fonck répondit avec un accent qui m'est resté présent à l'oreille :

« *Parce que je n'ai pas osé demander à témoigner.* »

Pour un certain nombre d'entre nous, tout aveu loyal d'une erreur ou d'une faute commise à Londres, à Alger, ou dans le camp métropolitain de la Résistance, comme toute reconnaissance d'un bienfait à inscrire à l'actif du maréchal Pétain, constitue un crime impardonnable de lèse-majesté à l'égard de ce qui, après avoir été un élan de l'instinct national, est devenu une sorte de monstre sacré. Il s'agit, pour ses adorateurs (pas toujours désintéressés), de prouver qu'ils ont toujours eu raison, sur tous les points, par la simple affirmation que « Vichy » a toujours eu tort, en toutes circonstances.

J'en étais là de mes réflexions quand je dus abandonner ma plume pour aller expliquer les raisons de mon action aux camarades du réseau que j'ai eu l'honneur de fonder en France au mois de novembre 1940. J'ai pu me convaincre, avant de les quitter, que le chemin qu'il faut frayer pour amener les Français de mon camp à fraterniser avec ceux de l'autre sera bien long, bien ardu, et bien difficile. Puisque j'avais affaire à des combattants authentiques dont aucun n'était entré dans la « Résistance » comme tant d'autres qui y sont venus comme on choisit la passementerie, la quincaillerie ou la politique pour s'y faire une carrière, je suis bien obligé de penser que cette sorte de passion furieuse qui les animait provenait d'une intoxication intellectuelle dont ils continuaient, à leur insu, de subir les effets. Il faut en rechercher l'origine dans une propagande qui a eu ses mérites et sa raison d'être, mais qui ne saurait, aujourd'hui que la guerre est terminée, continuer à tenir lieu de parole d'évangile. Ne croit-on pas qu'il serait temps d'examiner les faits un peu froidement, en convenant qu'après avoir répudié les assassins, les traîtres, les dénonciateurs et les profiteurs de l'un et l'autre camps, il reste assez de bons Français en France qu'il importe d'unir ?

RÉMY *

***Rémy est l'auteur de très nombreux ouvrages consacrés à la Résistance (*Mémoires d'un agent secret de la France libre*. Ed. France Empire). Sa fille aînée, Catherine de Castilho, lui a consacré une passionnante biographie : *Les enfants du Moulin*. Éditions Confrérie Castille. Le Roudour, 22820 Plougrescant.**

---

(1) On peut sur cette question de la résistance du gouvernement français aux injonctions du III[e] Reich se reporter notamment à Fred Kupferman, *Laval* (Balland, 1987), François-Georges Dreyfus, *Histoire de Vichy* (Perrin, 1990), Hervé Coutau-Bégarie et Claude Huan, *Darlan* (Fayard, 1989). Henri Amouroux, *La Grande Histoire des Français sous l'Occupation*, 9 volumes parus (R. Laffont).

(2) Voir à ce sujet Matthieu Séguéla, *Pétain-Franco, les secrets d'une alliance*, Albin Michel, 1992.

CE TRUC DU « CRIME CONTRE L'HUMANITÉ » ÉTRANGER À NOS TRADITIONS

Maintenant, il y a une vision manichéenne de cette époque. Je suis d'ailleurs écœuré de l'obstination avec laquelle on s'acharne à persuader les Français qu'ils ont été dégueulasses sous l'Occupation : ils n'auraient pas fait leur devoir, ils auraient pratiqué le marché noir plutôt que de sauver les gens poursuivis par les Allemands.

Aucun peuple n'a éprouvé un plaisir aussi vil à se salir, ou tout au moins à se laisser salir par les intellectuels. Jamais les Anglais n'ont accordé une telle importance à l'attitude des populations anglaises des îles anglo-normandes sous l'occupation allemande. Prenez le cas du romancier britannique Wodehouse. Il n'avait pas fait les choses à demi : en pleine guerre, il parlait à la radio allemande. A la fin du conflit, alors qu'il était à Paris, on lui a simplement fait savoir que sa présence n'était pas immédiatement souhaitée à Londres. Quelque temps plus tard, comme il s'obstinait à rester aux États-Unis, les Britanniques l'ont décoré pour qu'il accepte de revenir dans sa mère-patrie. En France, Wodehouse aurait été fusillé et il y aurait encore aujourd'hui des essais ou des articles de presse pour traquer l'« ignominie cachée » dans ses œuvres de jeunesse...

Au fond, ce qui m'indigne, c'est cette sacralisation de la mémoire. Toute notre civilisation est fondée sur l'oubli. L'histoire de France est faite d'oublis. En 1814, lorsque Louis XVIII revint au pouvoir, il ne fut pas question de poursuivre ceux qui avaient fait condamner le duc d'Enghien. Passé dix ans, les communards ne furent quasiment pas inquiétés. Et Caillaux : moins de cinq années après une trahison qui ne fait aucun doute, il était à nouveau ministre.

Ce truc du « crime contre l'humanité » qu'on nous a imposé est profondément étranger à nos traditions. C'est une notion malsaine, la législation de la vengeance éternelle. A ce compte-là, on pourra bientôt se venger sur les enfants des coupables.

JACQUES LAURENT
***Valeurs actuelles*, 8 avril 1991.**

PORTRAIT D'UN MARÉCHAL DE FRANCE

Né dans une vieille famille du Béarn, Georges Loustaunau-Lacau (1894-1955) sort de Saint-Cyr en 1914. Il est de cette promotion qui monte au feu en casoar et gants blancs. Il gagne la Légion d'honneur à Verdun et reçoit les galons de capitaine à 23 ans. Après avoir été le camarade du capitaine de Gaulle à l'École de guerre, il est affecté au cabinet du maréchal Pétain de 1935 à 1938. Lié à la « Cagoule militaire », il est arrêté plusieurs mois et relâché à temps pour se couvrir de gloire en 1940. Il arrive à Vichy peu après l'armistice et reçoit le soutien du Maréchal pour orienter la Légion française des combattants vers des actions de résistance. Après Montoire, il constitue le réseau *Alliance* lié à l'Intelligence Service. N'étant pas vraiment un homme secret, il est arrêté en juillet 1941, puis il sera déporté à Mauthausen, dont il reviendra pour témoigner au procès Pétain. Il a écrit de truculents souvenirs, *Mémoires d'un Français rebelle*, publiés par Robert Laffont en 1948.

Le 7 mars 1935, lorsque je me présente, en grande tenue, au 8, boulevard des Invalides, où le maréchal Pétain tient son assise militaire, ce n'est pas sans une grande curiosité de l'homme, du lieu, des arcanes du Conseil supérieur de la Guerre dont je vais, désormais, partager les travaux. [...]

Le maréchal est assis derrière le célèbre bureau de Foch, un mariage de Louis XVI et d'Empire, de toute beauté. Foch avait l'air d'un fonctionnaire, Joffre d'un grand-père, Lyautey d'un cavalier, Franchet d'Esperey d'un sanglier, Fayolle d'un musicien, mais lui, qui tient toujours, a l'air d'un maréchal de France. Il est rare que le physique d'un homme s'adapte aussi pleinement à sa dignité.

Il se lève et m'accueille avec son *« Ah ! vous voilà »*, bon prince, le plus souvent sincère.

« Monsieur le maréchal, je vous présente mes respects. »

Il me fait asseoir et sa voix, cette voix un peu chevrotante qui semble venir du fond des siècles, s'élève lentement :

« [...] *Il me faut quelqu'un pour préparer et écrire les discours que j'ai à prononcer, les articles qu'on me demande, les communications éventuelles à l'Académie. Je me hâte de vous dire que, n'écrivant que rarement moi-même, je suis très difficile et même maniaque devant les textes que l'on me soumet.* [...] *Il faut être simple et avare, c'est le meilleur moyen. Voici ce que je veux : une idée centrale qui soutient le texte d'un bout à l'autre. Des paragraphes peu nombreux, proportionnés à leur importance. Pour les phrases, le sujet, le verbe, le complément, c'est encore la façon la plus sûre d'exprimer ce que l'on veut dire. Pas d'adjectifs, l'adjectif c'est ridicule, c'est comme ces ceintures de soie que portent les officiers dans les armées d'opérette. Encore moins de superlatifs. Rarement des adverbes et toujours exacts. Et surtout pas de chevilles au début des phrases. Elles cachent l'indigence de la pensée. Si la pensée est en ordre, les phrases s'emboîtent d'elles-mêmes. Le point-virgule est un bâtard.*

– On pourrait se contenter du titre, monsieur le maréchal ! »

Ça y est, c'est parti. Un coup du Béarn. Je voudrais rattraper ma phrase, mais il l'a bien entendue. Ses yeux clignotent, il me regarde comme on regarde le tapir de l'Amazone au Jardin des plantes.


ROGER-VIOLLET

Au moment où je vais franchir la porte, je reçois tout de même le paquet de mer :

« N'oubliez pas qu'ici, l'ironie ne fonctionne que de haut en bas ! »

J'aurai, dès l'après-midi, l'occasion de le constater. Il a des mots terribles qui éclatent sous les pieds. Comme je lui amène un général de division qui veut lui présenter une longue étude, il lui dit, devant moi :

« Laissez ça là, je le ferai mettre en français. »

GEORGES LOUSTAUNAU-LACAU

* En 1935, le maréchal Pétain avait 79 ans.

Entretien avec Jacques Dufilho

PROPOS RECUEILLIS PAR JACQUES RICHARD

A Vichy et, pour finir, à Sigmaringen, Jacques Dufilho vient d'interpréter le rôle du Maréchal dans *Pétain*. Ce film a pour metteur en scène un ancien sympathisant communiste, Jean Marbœuf, et pour producteur Jacques Kirsner. Rencontre paradoxale que celle de ce dirigeant trotskiste de l'après-Mai 68, alors connu sous le nom de Charles Berg, et de l'immense comédien qui, parmi des centaines de rôles sur le petit écran, donna vie et passion, dans *Milady*, au commandant Gardefort imaginé par Paul Morand, et ne craint pas aujourd'hui de se dire catholique traditionaliste et monarchiste légitimiste.



KIPA INTERPRESS

Pour Philippe Pétain on envisagea un moment de faire appel à Michel Piccoli, qui eût été sans doute un drôle de Maréchal. Venu d'autres horizons, Jacques Dufilho aborde son personnage avec le souci de lui garder une dignité constante, cela quel que puisse être l'éclairage général donné par le scénario de Marc Ferro. Interprète scrupuleux, Jacques Dufilho explique comment il est allé jusqu'au bout de ce délicat parcours.

Jacques Dufilho : De l'équipe du film, j'étais le seul à avoir vécu cette époque. La guerre pour commencer. Entré en 1938 au cours de Dullin, au moment de la mobilisation je tournais *Le Corsaire* aux studios de la Victorine ; un film qui resta inachevé. Sous-officier de réserve dans un escadron de motos du 2e hussards, je me suis battu dans l'Est. J'avais envie de faire des prisonniers, et j'en ai fait quatre, des aviateurs. Le 25 mai 1940, on m'a décerné la Croix de guerre : une citation à l'ordre du régiment et une citation à l'ordre de l'armée, avec palme. Le lendemain nous étions à notre tour faits prisonniers par les Allemands, du côté de Nancy. Nous n'avions aucune nouvelle. Pas plus du général de Gaulle que du maréchal Pétain. Pas de radio. On ne savait pas du tout que l'armistice allait être signé. J'ai été détenu dans trois camps. Et puis, fin juillet, libéré comme... cheminot car j'avais mon permis de conduire les locomotives.

Enquête sur l'Histoire : *Quel était alors votre état d'esprit ?*

J.D. : Après ces combats, ces luttes inégales – malgré les morts, les blessés –, on a le regard des civils qui vous jugent. J'étais resté trois fois quarante-cinq jours en première ligne, à la fin sans ravitaillement pendant des semaines. On avait honte d'avoir été prisonnier.

E.H. : *A quel moment précis le film commence-t-il ? Le 10 juillet, quand l'Assemblée nationale issue du Front populaire vote, par 569 voix contre 80 et 17 abstentions, les pleins pouvoirs au maréchal Pétain ?*

J.D. : Juste après ce vote. Pétain n'y assistait pas ; Laval lui dit (dans le film) : *« Ça y est, nous avons gagné, vous avez les pleins pouvoirs. »* Cette situation nouvelle qui commence, c'est le résultat de l'impréparation de la guerre. Nous étions gouvernés par des scouts ! Je me souviens qu'au front on devait utiliser des motos de treize marques différentes... L'armistice était devenu inéluctable. Les responsables, ce n'était pas Pétain, évidemment, je le dis toujours ; ce n'étaient pas les militaires, mais les civils qui avaient déclaré la guerre et qui demandèrent à Pétain d'avoir la responsabilité du gouvernement de ce moment-là. Ils se sont défaits de toutes leurs responsabilités, ils ont tout rejeté sur lui : « Débrouillez-vous, maintenant. »

E.H. : *Vous avez donc rendez-vous avec le Maréchal porté au pouvoir par l'Assemblée nationale. Un personnage de l'histoire est-il plus difficile à incarner qu'un personnage de fiction, compte tenu de l'obligation de ressemblance physique ?*

J.D. : Je ne crois pas, cela fait partie du métier de comédien. Il s'agit d'aller vers le personnage, chacun ayant ses caractéristiques, sa façon de parler. Ayant vu et entendu Pétain dans des actualités cinématographiques, j'ai essayé de me rapprocher le plus possible de lui, en évitant la caricature. Ce n'est pas une contrainte mais un plaisir d'aller vers le personnage. Pour la voix, j'ai fait ça instinctivement. Il suffit d'avoir le physique : je me vois dans une glace, et à partir du maquillage, je ne suis plus le même, étant donné qu'on m'a rasé chaque matin, qu'on m'a mis des yeux bleus, qu'on m'a collé cette moustache. C'est presque spontanément alors que s'opère la transformation de la voix. Je devient un autre. J'ai fait ça toute ma vie.

C'est le gouvernement coupable de la défaite qu'il fallait juger

E.H. : *Chacun a-t-il eu le même souci de vraisemblance ?*

J.D. : Pour certains détails matériels, j'ai pu obtenir des retouches qu'il s'agisse du port des décorations ou du « harnachement » comme on dit pour les chevaux : j'ai été gêné par exemple de voir les figurants interprétant les gardes mobiles ou gendarmes escortant le Maréchal tenir leur mousqueton à l'envers, canon vers le bas, quand ils étaient à moto. Moi qui ai connu la « défense passive », j'ai été surpris de voir des vitres qui n'étaient ni peintes en bleu ni renforcées par des papiers collants. Et de voir du pain non pas gris mais blanc !

E.H. : *Quant au fond, le film évoque-t-il, par exemple, les Chantiers de jeunesse ?*

J.D. : On n'en parle pas.

E.H. : *Les efforts des responsables français pour préserver et même moderniser l'industrie, dans la perspective de l'après-Occupation ?*

J.D. : [Silence...]

E.H. : *Le film donne-t-il l'impression que Pétain compatit aux souffrances du peuple français ?*

J.D. : Le scénario le montre plutôt égoïste.

E.H. : *Pétain est-il présenté comme souhaitant la victoire de l'Allemagne ou au contraire jouant un jeu double ?*

J.D. : Il laisse un doute. C'est plutôt le rôle double. Le Maréchal n'aime pas les « Boches ».

E.H. : *Quand le dénouement approche, voit-on Pétain deviner que la France se trouvera cruellement déchirée ?*

J.D. : Il croit que de Gaulle apaisera les passions.

E.H. : *Au moment du départ pour Sigmaringen, le film montre-t-il que le Maréchal ne s'est pas exilé de son plein gré ?*

J.D. : Oui. On voit les Allemands défoncer les portes de l'Hôtel du Parc pour enlever Pétain qui leur dit : *« Je sais que vous êtes là, mais attendez une seconde, je finis de m'habiller. »* Puis on le voit descendre, il les salue, digne, et une voiture l'emmène, escortée par des motos allemandes, dans la nuit.

E.H. : *Quelle conclusion la scène que vous avez tournée à Sigmaringen apporte-t-elle au film ?*

J.D. : L'idée que Laval a fait beaucoup de choses, mais qu'il a eu le courage de les faire. Il dit au Maréchal, en substance : *« Ce qui vous manque peut-être, c'est un peu de courage. »* Comme si Pétain n'avait pas eu de courage ! Je pensais, en tournant cette scène : *« Du courage, j'en ai eu plus que vous tous en aurez, car j'ai été responsable de la France entière. Vous me l'aviez demandé, je l'ai fait... »*

E.H. : *Pierre Laval prononça-t-il vraiment cette phrase, comme le laisse croire Marc Ferro ?*

J.D. : La conversation se déroula sans aucun témoin. Alors...

E.H. : *A ce moment-là, dans le film, le Maréchal est-il conscient du sort qui l'attend en France ?*

J.D. : Non, il dit qu'il va se retirer dans ses terres : « De Gaulle a eu ce qu'il cherchait, je ne vois donc pas pourquoi il continuerait à m'en vouloir. »

E.H. : *Pensez-vous que ce film donnera du Maréchal une image juste ? Sera-t-il* sur *Pétain ou* contre *Pétain ? Relatera-t-il l'histoire ?*

J.D. : C'est leur histoire à eux. Quant au personnage, c'est à moi de prendre le parti de ne pas le charger. D'être son avocat. Un jour, peut-être enseignera-t-on l'impréparation de la guerre. Un gouvernement qui ne fait rien pour gagner une guerre est coupable, et c'est lui que l'on doit, que l'on devrait juger. Au nom de 130 000 soldats tués en 1939-1940. ■

UN STRATÈGE HUMAIN

Le général Pétain et la Grande Guerre

PAR GUY PEDRONCINI

En juillet 1914, le colonel Pétain a 58 ans. Ses théories d'avant-garde, son caractère entier et son franc-parler l'ont écarté des étoiles. Il se prépare à la retraite. Un an plus tard, il commande une armée. En 1916, il triomphe à Verdun. En 1917, il est commandant en chef de l'armée française et en décembre 1918, il reçoit à Metz le bâton de maréchal de France. Dans la troupe, Pétain est le plus populaire des grands chefs de la guerre. Les soldats savent qu'il a tout fait pour soulager leur peine et limiter les pertes. Guy Pedroncini, célèbre pour son ouvrage fondamental sur les *Mutineries de 1917*, révèle les raisons d'une fortune aussi exceptionnelle. Il renverse aussi la légende d'un Pétain exclusivement « défensif ».

Une carrière aussi tardive et aussi fulgurante est incompréhensible si l'on s'en tient à la seule lecture des Mémoires des grands chefs et des hommes politiques souvent critiques pour le maréchal Pétain, lequel se refusera toujours à répondre. Le dénigrement repris et amplifié après 1945 achèvera de donner de lui l'image d'un pessimiste, d'un défensif, sans que jamais apparaisse cette flamme offensive qui caractérise les grands chefs. On en vient à se demander ce qui a pu conduire Joffre à le pousser aux plus hauts commandements et Clemenceau à maintenir à la tête de l'armée un général aussi contestable.

Comment comprendre que l'on demande à ce « pessimiste » de redonner confiance à une armée qui renonce ? Comment comprendre que ce général « défensif » ait réussi toutes ses offensives et surtout gagné tous ses commandements à une époque où l'offensive avait les faveurs de Joffre ? Comment expliquer qu'en octobre-novembre 1918, il voulait lancer une puissante offensive en Lorraine et que l'offensif Foch et l'énergique Clemenceau ne l'aient



ROGER-VIOLLET

Le général Pétain saluant des prisonniers allemands, hommage chevaleresque au courage malheureux.

LE COLONEL PÉTAIN À LA VEILLE DE LA GRANDE GUERRE

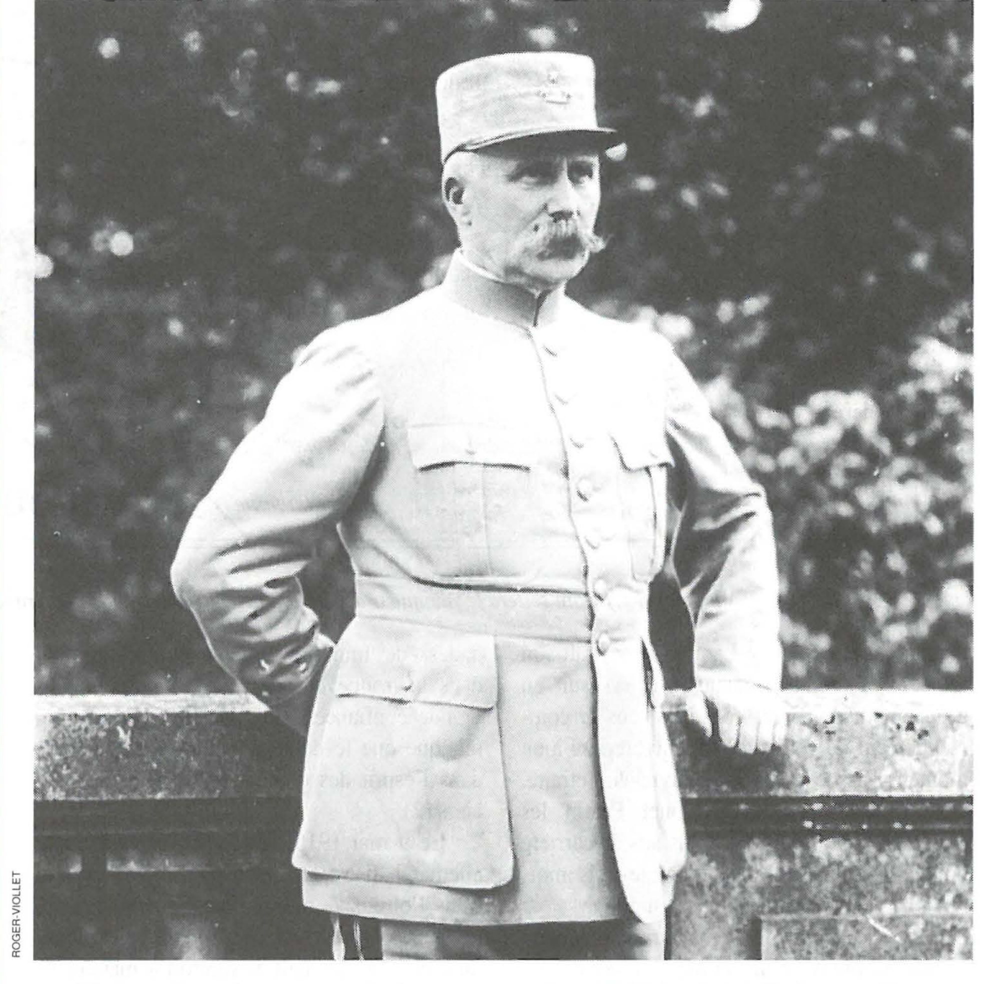
Quatrième enfant d'une famille de paysans, Philippe Pétain est né le 24 avril 1856 à Cauchy-la-Tour, dans le Pas-de-Calais. Il a 14 ans en 1870 et rêve de revanche. Reçu à Saint-Cyr en 1876, il est sous-lieutenant au 24e bataillon de chasseurs alpins en 1883. En 1900, il commande le 8e bataillon de chasseurs. En pleine affaire des « fiches », le ministère lui enjoint de livrer le nom de ses officiers qui assistent à la messe. Lui, qui n'y va jamais, répond que prenant place au premier rang, il ne peut voir ceux qui se trouvent derrière lui...

Professeur à l'École de guerre de 1901 à 1907, il développe une théorie révolutionnaire qui rompt avec la doctrine officielle de l'offensive à la baïonnette : *« Le progrès du feu impose à l'infanterie des procédés de combats nouveaux [...] Le feu tue. »*

Les notes de Foch, alors directeur de l'École de guerre, bien qu'hostile à ses idées, résument les appréciations portées sur Pétain tout au long de sa carrière : *« D'une élévation de sentiments, d'une droiture de caractère peu ordinaires, d'une intelligence très nette et très précise, d'une méthode rigoureuse, d'une conscience à toute épreuve, d'un sens tactique très juste et d'une connaissance profonde de son arme, M. le lieutenant-colonel Pétain développe à l'Ecole un enseignement de premier ordre à tous les points de vue. »*

Toutes les conditions de capacité étant réunies, rien ne semble s'opposer à ce que Pétain soit enfin nommé général. Sauf son franc-parler, dont il a donné aux manœuvres de l'automne 1913 un exemple éclatant. Le général Gallet attaque un village au son des clairons dans une charge héroïque, et le colonel Pétain appelé à commenter la manœuvre explique calmement que le général Gallet s'est proposé de présenter toutes les fautes qu'il ne fallait plus commettre. De tels éclats ne peuvent que lui faire des ennemis.

En dépit des interventions de Lanrezac et de Franchet d'Esperey, il n'est pas « inscrit ». Une nouvelle intervention auprès du ministre de la Guerre, Messimy, le 24 juillet 1914, ne réussit pas davantage. Le ministre assure que Pétain ne sera jamais général. C'est la fin de sa carrière : colonel à cinquante-huit ans, il doit prendre sa retraite, et s'y prépare quand la guerre éclate.


ROGER-VIOLLET

Pétain : « On ne lutte pas avec des hommes contre du matériel. Pas de bataille à coups d'hommes. Un minimum d'infanterie, un maximum d'artillerie. »

pas entendu ? Comment expliquer enfin sa grande et durable popularité auprès des combattants ?

L'homme des chars, de l'aviation, du matériel

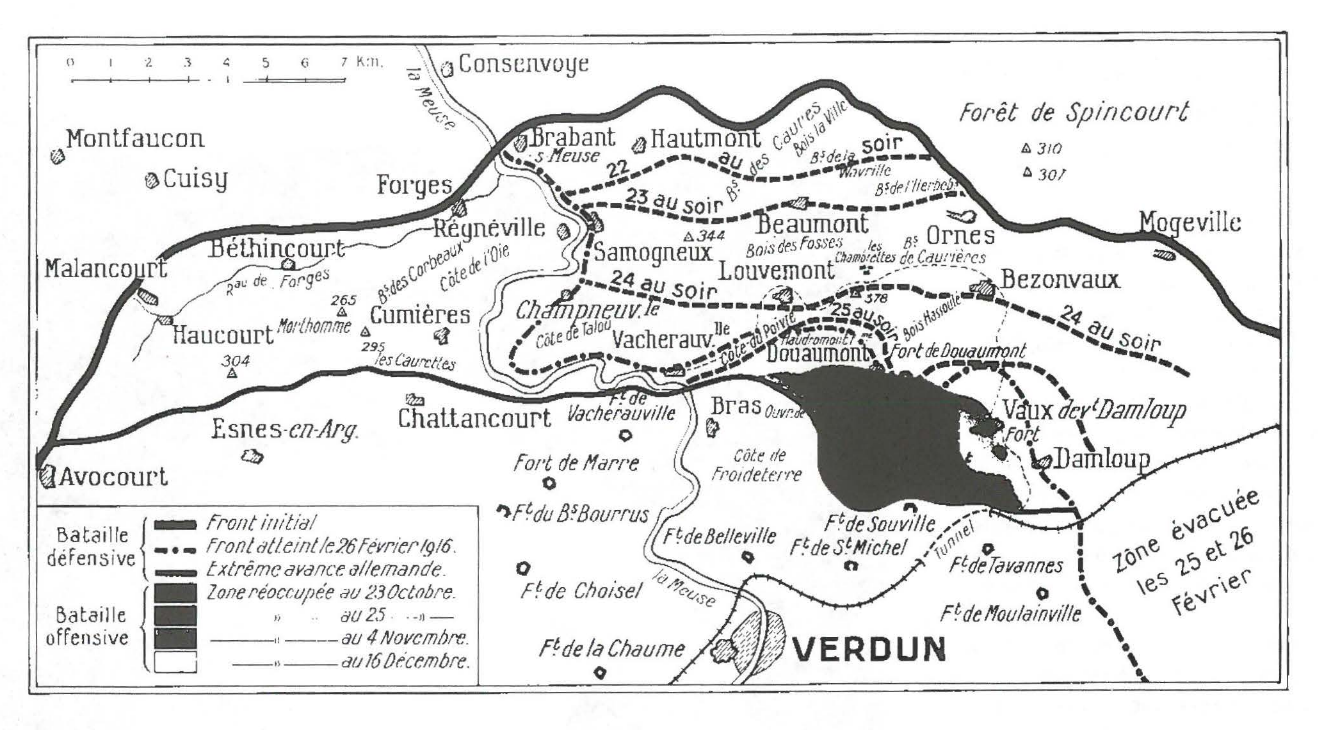
Les archives ont apporté la réponse. Elles montrent le général Pétain tel qu'il a été. Un tacticien qui a obtenu la victoire et sauvé le pays par une défensive efficace tout en ménageant les hommes ; un stratège complet, sans doute le plus complet de la Grande Guerre ; un offensif raisonné qui a compris les nouvelles conditions de la guerre – il est l'homme des chars, des avions, du matériel – et la nécessité de ménager absolument les forces humaines de la France ; un homme qui connaissait bien ses soldats et qui a réussi en quelques semaines à maîtriser une crise du moral et de la confiance qui menaçait de conduire à la défaite.

Au total un général dont le rôle dans la victoire finale a été décisif. Un général qui aurait pu jouer un rôle encore plus important dans la victoire et la conclusion de la paix si l'offensive de Lorraine n'avait pas été devancée par l'armistice. Le général de Gaulle a rejoint à la fin de sa vie son vieux chef sur ce point en regrettant qu'un armistice hâtif n'ait pas été à la hauteur des efforts et des sacrifices consentis par le pays pendant quatre ans.

Cette nouvelle image du général Pétain a été dessinée par son action tout au long de la Grande Guerre.

Un chef offensif mais économe de la vie des hommes

Dès l'entrée en août 1914 de la 5e armée de Lanrezac en Belgique, le colonel Pétain se révèle un chef habile faisant face avec succès à toutes les situations. Aussi, lors de la délicate



A tout jamais, Pétain restera le vainqueur de Verdun, la bataille décisive de la Grande Guerre avec la Marne.

manœuvre par laquelle Lanrezac soustrait son armée à l'étreinte allemande, c'est sur un groupement de forces constitué sous le commandement du colonel Pétain que repose à un moment l'issue de la manœuvre en retraite. Cette réussite vaut au colonel Pétain les étoiles. Il aura fallu trente-trois ans de carrière pour y parvenir : il faudra trente-trois mois pour arriver au commandement suprême.

Lors de la bataille de la Marne, le général Pétain fait preuve d'un courage physique éclatant en montant à l'assaut à la tête de ses troupes hésitantes sous la violence du feu ennemi. Mais il y montre aussi la compréhension de la guerre nouvelle : avec le futur général Estienne, il combine l'action de l'artillerie et de l'aviation. Il réalise ainsi la destruction précise des batteries allemandes dont le feu – qui tue – s'opposait à son avance.

Tout cela explique que Joffre qui avait le coup d'œil n'hésite pas à confier au colonel de juillet 1914 le commandement du 33e CA (1) qui doit assurer la sécurité d'une partie du front devant Arras.

Elle est réalisée par les mesures que prend le général Pétain. Il se montre à l'égard des soldats aussi ferme sur l'essentiel que compréhensif à l'égard de leurs dures conditions de vie. Ce qui lui vaudra quelques remarques de Joffre sur les permissions qu'il accorde avec libéralité pour des échappées en ville.

Lorsque Joffre décide de lancer l'offensive d'Artois, l'attaque dans le secteur d'Ablain-Carency est confiée au 33e CA et Pétain la prépare avec une grande minutie. A ses yeux il n'y a jamais assez de canons, d'obus, de grenades, de munitions. Sa popularité grandit dans la troupe qui éprouve pour lui la plus grande confiance. Fait d'autant plus symptomatique que le doute commence à s'insinuer dans l'esprit des combattants, voire des officiers (2).

Le 9 mai 1915, le 33e CA perce le front allemand. Il est le seul à réaliser cet exploit. Mais l'offensive d'ensemble est stoppée dans les autres secteurs et cela interdit d'exploiter un succès que freinait de surcroît le manque de munitions. Contrairement à la légende qui présente un Pétain frileusement défensif, il apparaît au contraire d'emblée comme un des meilleurs généraux offensifs. Comme on l'écrira en décembre 1916 lorsqu'il sera en ligne pour remplacer Joffre *« lui, il va où il dit »*. Mais n'a-t-on pas souvent confondu succès et pertes ? Or, le général Pétain entend limiter strictement les risques qu'il fait courir à ses soldats.

Verdun, la bataille la plus dramatique de la Grande Guerre

Dans *Les Chênes qu'on abat*, de Gaulle avait dit à Malraux que dans tout destin, il y avait un moment où tout commençait. Pour Pétain, avant Verdun, c'est à Ablain-Carency que tout a vraiment commencé. Le 21 juin 1915, Joffre l'appelle au commandement de la 2e Armée qui doit participer à l'offensive de Champagne. Cette promotion tombée du ciel joffrien est la consécration des qualités démontrées du général Pétain dans l'offensive.

Or, Joffre espère de l'offensive de Champagne de septembre 1915 des résultats décisifs. Aussi le général Pétain prépare-t-il son armée avec le même soin que son 33e CA. Et il obtient des résultats analogues. Mais le manque de moyens oblige Joffre à arrêter une fois de plus l'offensive. La formule de la percée qui domine l'année 1915 n'est pas la bonne.

Ainsi pour 1916 Joffre prépare une offensive montée en puissance et en durée, livrée avec les Britanniques : la bataille de la Somme doit être une bataille d'usure qui oblige l'adversaire à plier.

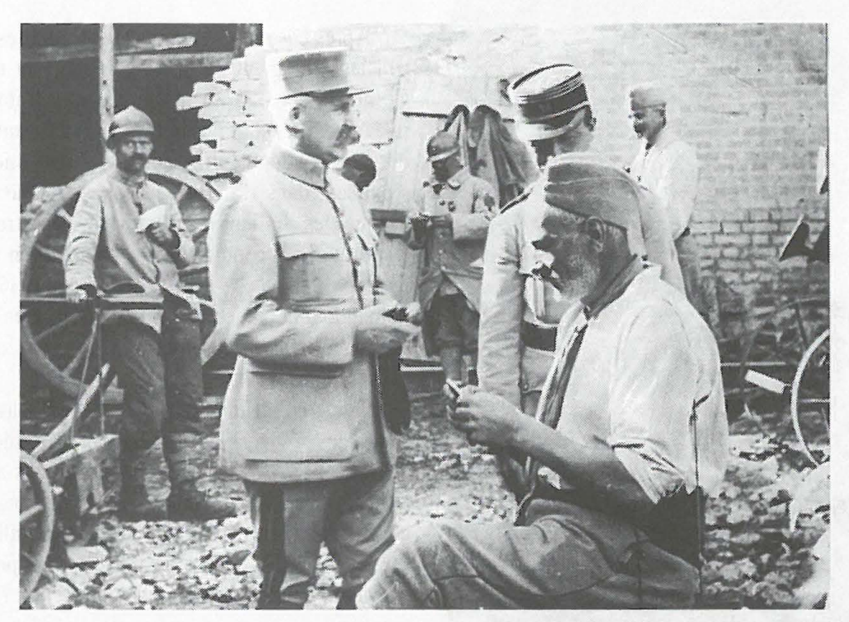
Le destin en décide autrement : devant Verdun, le 21 février 1916, l'attaque allemande de retourne contre Joffre l'idée de la bataille d'usure.

Devant les premiers revers, Joffre fait appel à Pétain pour diriger la bataille et arrêter les Allemands dont la puissance de l'attaque semble irrésistible.

Un Pétain défensif se révèle alors, et gagne la plus dramatique bataille de la Grande Guerre. Il remet d'abord de l'ordre dans les forces françaises bousculées, éparpillées, et commence à organiser à sa manière la longue lutte qu'il prévoit. Il impose une triple bataille : psychologique, logistique et de matériel.

Il impose à un Joffre peu enthousiaste la noria des divisions : elle évite un épuisement excessif, elle permet à la plus grande partie de l'armée française de participer à la bataille de Verdun. Par la Voie Sacrée, Pétain assure la logistique de la bataille, en hommes et en

D'HOMME À HOMME



Mardi 19 juin 1917. Le général Pétain m'a emmené jusqu'à un des régiments mutinés. Mais il m'a réclamé le secret. Comment taire ici pourtant l'extraordinaire effort accompli pour changer ces hommes ? Il s'avance vers eux, seul (moi, à quelques pas), avec sa majesté, son grand air. Et il se met à leur parler, sans familiarité, sans boniments, mais simplement d'homme à homme. Oui, ils ont des raisons de se plaindre. La guerre est trop longue et trop dure. Mais elle nous a été imposée et il faut la gagner. Qu'ils prennent patience. Il s'occupe d'eux, pour le ravitaillement, pour le vin, pour les permissions, pour les relèves. Il leur garantit qu'il ne les lancera à la bataille que bien accompagnés par l'artillerie, qu'il tient à leur vie plus qu'à la sienne. Puis le ton s'élève : derrière eux il y a leur femme, leurs enfants, les vieux, le pays, la terre. Sans eux, tout serait perdu et ce serait l'esclavage allemand. Qu'ils soient des hommes patients et résolus. Qu'ils croient en la France, comme ceux qui croient en Dieu en retirent de la force... Et j'ai vu des larmes couler sur ces visages qui s'apaisaient...

HENRY BORDEAUX,
***L'Année ténébreuse*, Plon.**

matériel. Il accumule les moyens en artillerie, et fait livrer la première bataille aérienne de l'histoire.

Lorsque l'attaque allemande s'étend à l'autre rive de la Meuse, le général Pétain fait face encore une fois et arrête la progression allemande. Le 9 avril, après deux mois d'atroces combats, il peut lancer l'ordre du jour célèbre : *« Courage ! On les aura ! »*

La résistance de Verdun a un retentissement exceptionnel, et avec le « Poilu » elle rend célèbre le général qui la dirige victorieusement. Mais les exigences des relèves énervent l'impassible Joffre qui voit fondre à Verdun les divisions et les moyens qu'il voulait consacrer à l'assaut de la Somme. Il croit, en dépit des expériences, qu'une attitude plus offensive serait plus favorable à ses projets. Le 1er mai 1916, il confie au général Pétain le commandement du groupe d'armées du Centre, la moitié de l'armée française, et il le remplace à la tête de la 2e armée par le général Nivelle.

Le général Pétain est, à jamais, le vainqueur de Verdun : les Allemands n'ont pas pris la ville. Pétain a gagné la bataille, tactiquement et psychologiquement. Il s'est créé entre lui et les combattants de Verdun des liens que rien n'affaiblira sérieusement. Les archives ne laissent aucun doute à ce sujet.

Hannibal c'est Cannes, Philippe Auguste Bouvines, Napoléon Austerlitz, Joffre la Marne. Pétain c'est Verdun.

Là est la victoire : si les Allemands étaient entrés à Verdun en 1916, jamais les offensives ultérieures, celles de Nivelle, de Mangin et de Pétain, n'auraient pu avoir lieu.

Les résultats limités et chèrement payés de la Somme entraînent la disgrâce de Foch, que Joffre – il a critiqué sa manière de conduire la bataille – n'a pas défendu. Mais Joffre lui-même est obligé d'abandonner son commandement. Mise à l'écart enveloppée et adoucie par le maréchalat.

Qui succédera au vainqueur de la Marne ? Pétain est écarté au profit de Nivelle, que Joffre estime plus proche de lui. D'autant que le président Poincaré n'apprécie que modérément la rude franchise de Pétain.

Or, Nivelle s'émancipe immédiatement de la tutelle de Joffre : il abandonne la reprise préparée de la bataille de la Somme, et entend livrer une bataille à visées décisives sur le Chemin des Dames.

Pétain, commandant en chef, et les mutineries de 1917

L'échec de la sanglante offensive du 16 avril 1917 ouvre une quadruple crise : morale, tactique, stratégique et du Haut Commandement. Désormais, l'appel à Pétain est inévitable : il avait déconseillé cette offensive enlisée. Le nouveau ministre de la Guerre, Painlevé, estime comme Pétain qu'il ne faut pas continuer la guerre telle qu'elle a été menée depuis 1914, mais en faire une autre.

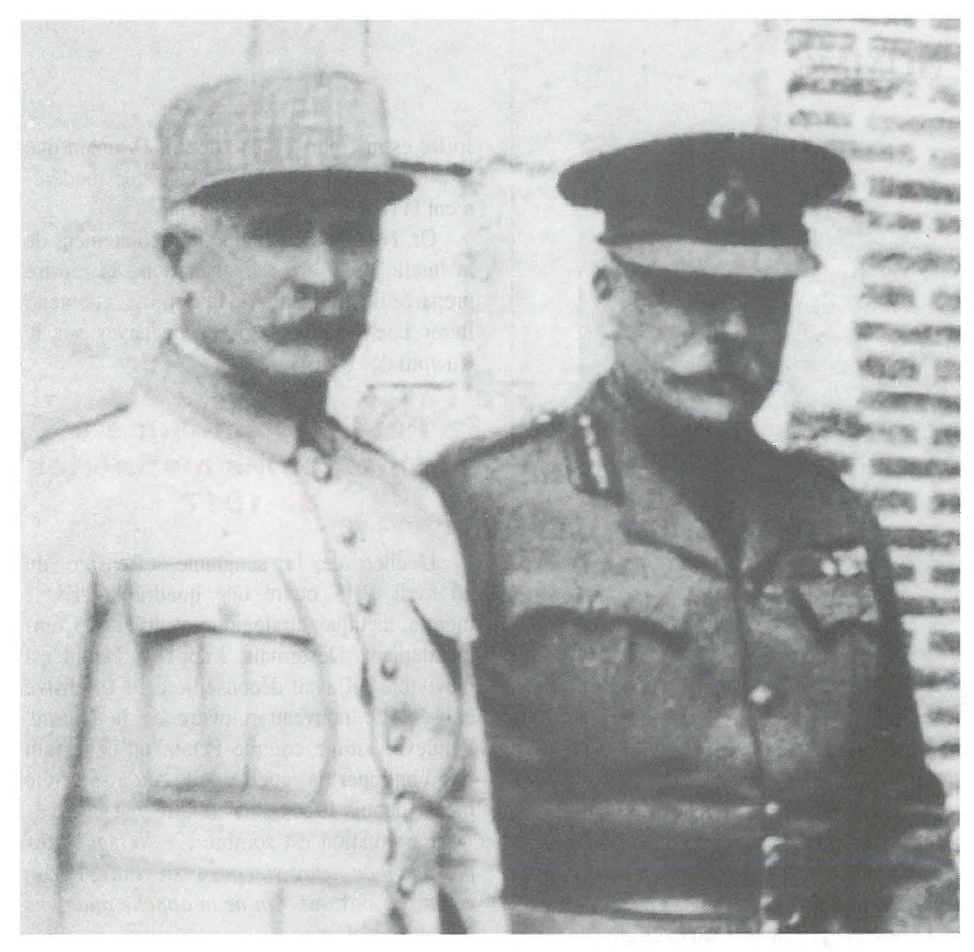
La situation est sombre : *« Ne souhaitez pas que mon heure vienne,* avait confié Pétain à Henry Bordeaux. *On ne m'appelle que dans les catastrophes. »*

Au moment où le destin hésite comme en ce sombre printemps de 1917, l'action des hommes est souvent décisive. Celle de Pétain a permis la victoire. Après la chute de Verdun la guerre aurait continué, mais un échec au printemps de 1917 eût compromis la poursuite de la guerre.

Il s'agit de surmonter une crise complexe et multiforme d'une gravité exceptionnelle, et de surcroît qui survient dans une conjoncture générale dramatique. La guerre sous-marine à outrance atteint un sommet en avril et en mai 1917 – les pertes sont telles que les amiraux anglais se demandent si la poursuite du conflit est possible. La décomposition de l'armée russe n'est pas compensée par l'entrée en guerre des États-Unis, qui ne saurait avoir une influence sur la situation militaire avant de longs mois. Comment continuer à se battre ? Comment tenir ? En quelques semaines, le général Pétain, nommé commandant en chef, surmonte la crise qu'il a reçue en don de triste avènement.

Le premier élément de la crise, c'est le moral. L'armée qui avait supporté la retraite de 1914, l'Yser, les pertes effroyables du « grignotage », Verdun et la Somme, cette armée brusquement ne croit plus à la victoire et refuse de continuer à attaquer.

Les mutineries touchent soixante-huit divisions, certes n'ouvrent pas le front, mais tra-



Le général Pétain, commandant en chef de l'armée française, conclut le 11 octobre 1917 un accord secret avec son homologue américain, le général Pershing, pour que l'armée américaine entre en Lorraine au centre de l'armée française. Ce dispositif audacieux, qui eût permis une victoire éclatante sur l'Allemagne, fut ruiné par la prudence de Foch, nommé généralissime de toutes les armées alliées.

duisent un état d'esprit aux conséquences incalculables.

En moins de deux mois, le général Pétain rétablit l'ordre et la confiance dans le Haut Commandement. A la mi-juin, l'armée est rentrée dans le devoir. Comment un tel résultat a-t-il été obtenu ?

Là encore, les archives parlent plus nettement que les fausses légendes. Le général Pétain renonce aux offensives inutiles et publie sa Directive N°1. Dès qu'elle se répercute au niveau des armées, les mutineries s'éteignent. Le général accorde massivement des permissions pour résorber les retards accumulés : jusqu'à 40 %, alors que l'on accorde normalement 13 %. Et cela contre l'avis de ses grands subordonnés qui voulaient « fermer » l'armée pour l'isoler des influences supposées délétères de l'arrière, n'ayant pas compris que les soldats protestaient contre la manière dont ils étaient lancés à l'assaut. En même temps Pétain limite à l'extrême les exécutions – 49 sur 554 condamnations à mort (3).

Les archives montrent que le général Pétain a pratiquement tout décidé seul, surveillant dans le détail l'amélioration du sort des soldats. Ayant gagné cette « Marne psychologique », il devient aussi indispensable à la tête des armées que Joffre le 13 septembre 1914, après la Marne.

La méthode Pétain donne la victoire à moindre frais

Le second élément de la crise, c'est le manque de confiance de l'armée dans ses capacités offensives. Pétain préconise une nouvelle tactique : celle des offensives à objectifs limités. Montées avec des moyens matériels enfin adaptés aux obstacles – à la Malmaison il y aura en moyenne un canon tous les cinq mètres –, appuyées par les chars et l'aviation, elles réussissent avec des pertes très faibles. A Verdun, en août, le succès est net. Mais lorsque Pétain ose, le 23 octobre 1917, relancer à l'assaut l'armée française dans la zone de l'échec d'avril et des principales mutineries, c'est un triomphe. En trois jours au prix seulement de 15 000 tués, blessés, disparus, le Chemin des Dames est emporté. C'est cette fois *« l'ivresse de la victoire »*. Pétain est bien allé là où il avait dit qu'il irait.

Après ces redressements spectaculaires, un troisième élément de la crise – celle du Haut Commandement – se trouve résolu : Pétain a restauré le prestige affaibli du Haut Commandement d'autant plus que les Britanniques s'enlisent dans l'offensive de Passcheandaële, et que les Italiens subissent le désastre de Caporetto. Le général Pétain souhaite en tirer les conséquences : le 5 octobre 1917, il demande que le commandement unique des armées alliées sur l'ensemble du front occidental lui soit confié.

Que voulait-il en faire ? Qu'en aurait-il fait si les réserves du gouvernement français, les réticences des Britanniques et le refus américain d'accepter comme généralissime le commandant en chef d'une des armées alliées (et Pétain est irremplaçable à ce poste) n'avaient conduit sa demande à un échec ?

Un stratège aux vues profondes

C'est sur ce point que les archives ont apporté – avec les mutineries et la conférence d'Abbeville du 2 mai 1918 – les plus grandes révélations : le général Pétain a résolu en profondeur le quatrième élément de la crise, la stratégie, en élaborant plusieurs stratégies originales pour la conduite supérieure de la guerre et, en 1918, en proposant des solutions stratégiques auxquelles se sont ralliés ensuite les décideurs suprêmes politiques et militaires.

Sa perspicacité à la fin de la guerre achève de dessiner de Pétain l'inconnu l'image d'un stratège aux vues profondes.

Dès sa prise de commandement, il doit envisager la menace d'un retour à l'Ouest des forces allemandes libérées par l'effondrement de la Russie. Forces que le remarquable Deuxième Bureau estime à quarante divisions pour 1918. Peut-on compter sur l'arrivée de divisions américaines assez nombreuses et bien entraînées pour compenser le déséquilibre ? Les prévisions les plus optimistes demeurent très en dessous des exigences de la situation. Comment avec les forces dont il dispose Pétain peut-il faire face ?

Mais il doit aussi examiner une autre hypothèse. Les Allemands peuvent décider de maîtriser les espaces de l'Est : une Allemagne qui contrôlerait la Russie n'aurait-elle pas gagné la guerre (4) ? En ce cas comment arracher la victoire à l'Ouest ?

Face à ces deux questions le général Pétain élabore une stratégie globale et souple qui cherche à garder le premier rôle à l'armée



Pétain et l'aviation d'assaut. Instruction du 15 février 1918 : « L'action du canon sera prolongée par toute l'aviation disponible : à coups de bombes et de mitrailleuses nos avions s'acharneront de jour et de nuit sur les colonnes en marche, les convois, les bivouacs et les parcs... Les commandants de groupes d'armées assureront les concentrations de moyens aéronautiques nécessaires pour une puissante action de démoralisation sur les troupes destinées à mener et nourrir l'attaque. »

PÉTAIN, COMMANDANT EN CHEF, VU PAR DE GAULLE

« Du jour où l'on dut choisir entre la ruine et la raison, Pétain s'est trouvé promu. Excellent à saisir en tout l'essentiel, le pratique, il domine sa tâche par l'esprit. En outre, par le caractère, il la marque de son empreinte. Entre ce personnage lucide et l'action sans surenchère que requièrent, désormais, le combat et les combattants, l'harmonie est si complète qu'elle semble un décret de nature. D'ailleurs, la confiance prend parti pour un maître dont on sait qu'il a dédaigné la fortune des serviteurs. Puissance de l'esprit critique sauvegardé des faveurs banales. Grandeur de l'indépendance, qui reçoit l'ordre, capte le conseil, mais se ferme aux influences. Prestige du secret, ménagé par la froideur voulue, l'ironie vigilante, et jusque par l'orgueil dont s'enveloppe cette solitude. »

CHARLES DE GAULLE,
***La France et son armée*, Plon, 1938.**

française dans la défaite finale de l'Allemagne et à préserver dans les négociations de paix les atouts de la France.

D'emblée, il juge qu'une offensive allemande lancée avec des visées décisives en 1918 ne pourrait être arrêtée qu'avec une masse réservée d'une quarantaine de divisions (5).

Or, en mai 1917, Pétain ne dispose que de douze divisions de réserve. Comment a-t-il pu en dégager quarante en mars 1918 ?

Cette stratégie de prévision a été réalisée par un profond changement dans la défensive, avec l'adoption de la célèbre tactique dite de la seconde position. Jusqu'alors le commandement avait « bourré » la première ligne : ne pas perdre un mètre, contre-attaquer aussitôt pour prendre le terrain perdu. Pétain, lui, décide d'alléger la densité des troupes en première ligne et de reporter en arrière, hors de portée des canons ennemis, la ligne de résistance. Dès le 13 juin 1917, il annonce ses intentions. Cette idée n'est pas neuve : toutes les attaques françaises s'étaient brisées depuis 1914 sur la seconde position allemande.

L'armée française avait jusque-là été tournée vers l'offensive à tout prix, alors que désormais elle doit se préparer à résister à l'assaut allemand renforcé, en évitant un désastre majeur avant l'arrivée des Américains et des tanks. Convaincu de l'importance de ces nouvelles armes, le général Pétain, dès le 20 juin 1917, en avait demandé 3 500 pour avril 1918.

Cette tactique suppose d'admettre des pertes de terrain, mais elles paraissent préférables au général Pétain à des pertes humaines irréparables et à un désastre irrémédiable. Ce choix se heurte cependant aux inquiétudes des partisans inconditionnels d'une défense pied à pied du terrain, et aux critiques des théoriciens de l'offensive à tout prix, qui n'ont pas assimilé la crise des mutineries qu'ils avaient provoquée.

Au total, la tactique nouvelle de la seconde position épargne bien des pertes et permet de constituer des réserves. Elle est au service de la stratégie du général en chef.

Mais, et ce sera l'origine de bien des déboires du printemps 1918, Pétain ne peut faire adopter par les Britanniques la tactique de la « seconde position » définie par sa Directive N°4 (6).

Le second problème stratégique qui se pose à Pétain est celui de l'ampleur de la victoire. Pour que l'armée française soutienne les intérêts du pays, il faut *« qu'elle reste forte et glorieuse »*. Pour être glorieuse, il faut qu'elle puisse conquérir des gages décisifs et qu'elle porte le coup final à l'armée allemande. Pour ce faire, le général élabore une stratégie qui est restée dans l'ombre des archives où je l'ai découverte.

L'idée de base est que les intérêts de la France sont dans l'Est, que la prise de gages politiques est essentielle pour faire valoir ses droits lors de la paix. Le général Pétain déplace l'axe stratégique de la guerre. C'est désormais l'Alsace et la Lorraine qui deviennent les axes de la stratégie. Si les Allemands, occupés en Russie, n'attaquent pas en 1918, il envisage de lancer quatre offensives préparatoires et d'en prononcer une cinquième à visée décisive en Haute-Alsace avec quarante divisions. Il juge *« plus important d'être au Rhin qu'à la côte belge »*.

Pétain se prépare à livrer trois batailles différentes suivant les circonstances : une bataille franco-britannique si les Allemands attaquent en 1918 à la jonction des forces françaises et anglaises, une bataille franco-américaine en Lorraine, et une bataille française en Alsace. Voire une quatrième bataille franco-italienne si la Suisse était attaquée.

Peu à peu se dessine une stratégie à la Turenne différente de celle pratiquée jusqu'alors vers les plaines belges. On peut même se demander si dans une perspective

plus large encore, il n'a pas eu l'idée d'une stratégie danubienne, et si le général Pétain n'a pas envisagé d'équilibrer la victoire anglo-saxonne de la mer par une victoire continentale.

Appuyé sur le développement de la motorisation des moyens de transport, sur les chars qu'il attend, sur les avions dont il estime qu'ils pourraient être l'arme de la décision – il l'écrit à Pershing – (7), sur une artillerie stratégique mobile, le général Pétain est prêt au début de 1918 aussi bien à une offensive suprême qu'il veut décisive en Alsace qu'à une défensive difficile face à de puissantes attaques allemandes.

La conférence d'Abbeville et le plan Pétain

Sa stratégie non passive, mais d'attente, est critiquée par les « offensifs ». Foch en particulier voudrait que soit livrée une bataille quasi désespérée en 1918 en attaquant avec tout ce qui reste de force jusqu'à l'épuisement. Mais le 12 décembre 1917, Poincaré tranche : on ne peut risquer le destin du pays sur un coup de dés.

Ayant conçu une stratégie souple et adaptée aux différentes hypothèses, il restait au général Pétain à faire face à la conduite stratégique et tactique des grandes batailles du printemps et de l'été 1918.

Lorsque, le 21 mars, les Allemands enfoncent le front anglais, il envoie au secours de l'allié quarante divisions et il propose, pour conjurer le péril d'une séparation des deux armées, le repli de l'armée anglaise sur la Somme. Le général Haig, commandant en chef britannique, se dérobe. Ce serait symboliser l'aveu de la défaite, affaiblir la position anglaise et, par l'abandon des ports de la Manche, compromettre la maîtrise de la mer. Seul un accord entre les gouvernements peut permettre une telle décision qui dépasse ses pouvoirs. De plus, cette manœuvre devenant interalliée serait plus acceptable pour les Britanniques. C'est le sens du compromis de Doullens (26 mars 1918) et de l'accord de Beauvais confiant à Foch la coordination, puis la direction stratégique unique du front Ouest.

Mais lors de l'attaque allemande d'avril 1918 dans les Flandres, Haig se plaint de la lenteur (et de la parcimonie) de l'envoi des renforts français par Foch. Une nouvelle conférence interalliée s'avère nécessaire. Elle se réunit à Abbeville les 1er et 2 mai 1918. La séance secrète du 2 mai au matin était restée inconnue avant mes recherches. Or, elle est essentielle : Lloyd George (Premier ministre britannique) oblige Foch à se prononcer sur ses choix. En cas de nouvelle menace grave de séparation des deux armées que ferait-il ? Paris ou les ports ? Foch se rallie à la stratégie de Pétain : en cas de malheur, l'armée anglaise reculera sur la Somme.

Mais le 27 mai, ce n'est pas l'armée anglaise qu'attaque Ludendorff. Ses troupes s'emparent du Chemin des Dames. Le drame est immédiat. Face à l'avance rapide des Allemands, les réserves font défaut. De surcroît, celles dont on dispose encore sont dans le Nord. La crise est telle que Foch par trois fois en quelques jours avertit le gouvernement du risque éventuel d'une défaite rapide.

Une fois encore, la maîtrise dans la défensive de Pétain parvient, avec pratiquement ses seules forces, à arrêter la ruée allemande. Les qualités défensives, dont on lui a tant fait grief, apparaissent au contraire comme essentielles dans une crise de ce genre.

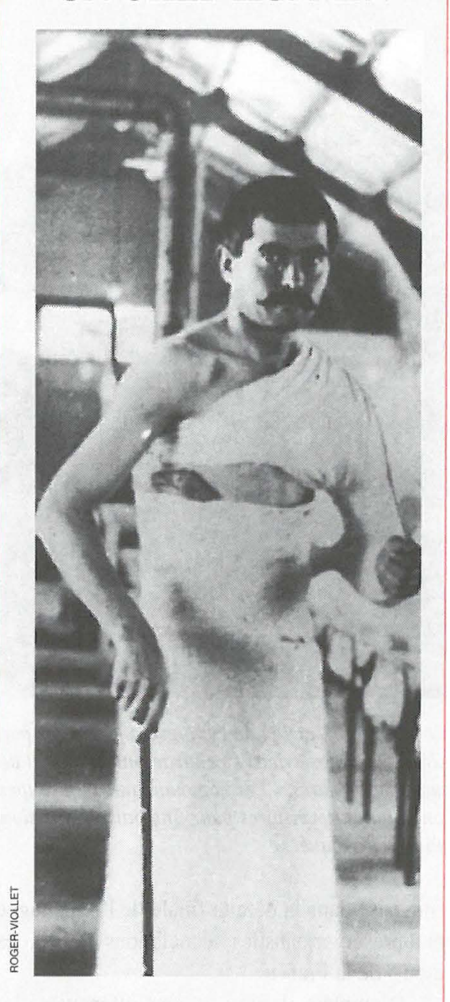
Mais la situation générale reste très grave. Comment arrêter une nouvelle offensive allemande ?

D'abord, en appliquant rapidement la Directive N°4 de Pétain sur la « tactique de la seconde position » à laquelle cette fois Foch ne s'oppose plus. Ensuite, en prévoyant un plan stratégique de la dernière chance. Tout en concédant que ce « serait désastreux », Pétain propose de reprendre une guerre de mouvement généralisée en regroupant les armées alliées en deux grandes masses de part et d'autre de la vallée de l'Oise pour arrêter une offensive allemande suprême menaçant Paris. C'est le seul plan connu pour faire face à la menace d'une défaite irrémédiable.

L'offensive de Lorraine, voulue par Pétain, aurait permis une victoire décisive

Mais en profondeur la situation commence à se retourner. L'attaque du Matz est rapidement enrayée par l'application de la Directive N°4. Les prévisions de Pétain, qui prévoit dès le 16 juin (8) une prochaine offensive allemande dirigée contre le front français, se révèlent exactes, alors que Foch attend cette offensive contre les Anglais. De plus, la balance des forces se rétablit lentement : les avions modernes et les chars réclamés par Pétain arrivent, l'artillerie se renforce. Les Américains

UN CHEF HUMAIN


ROGER-VIOLLET

« Inspectant un jour un hôpital de première ligne, Pétain avise un soldat tout jeune, aux yeux fiévreux, dont un énorme pansement enveloppe la poitrine, et qui agite faiblement la main au-dessus de son drap, comme pour appeler le visiteur. Sur un coup d'œil interrogateur du général, le médecin-chef lui glisse :

« – Dix-huit ans, les deux poumons troués, aucun espoir.

« Le commandant en chef s'approche du blessé dont les traits s'éclairent d'un pauvre sourire :

« – Que désires-tu, mon ami, puis-je faire quelque chose pour toi ?

***« – Je voudrais... Je voudrais voir ma maman,* dit l'enfant d'une voix haletante.**

« – Tu la verras, je te le promets.

« Et, se tournant vers son officier d'ordonnance :

« – Prenez note de l'adresse. Télégraphiez à la mère. Ordre à toutes les autorités de la laisser passer. Me rendre compte. »

COLONEL H. CARRÉ



KEYSTONE

Foch, généralissime allié en 1918. Sa précipitation à accorder l'armistice (11 novembre) a compromis la victoire voulue par Pétain.

commencent à affluer (9). S'ils demeurent encore inaptes à l'offensive, ils peuvent garder des secteurs calmes, libérant ainsi des divisions françaises.

Le 15 juillet 1918, l'offensive de Ludendorff est stoppée par l'application intégrale de la Directive N°4 sur la tactique de la seconde position et la défense en profondeur. Le 18, la contre-offensive contre la poche allemande s'enfonce dans son flanc. Pour l'Allemagne, c'est le commencement de la fin.

Dans la continuité de la stratégie de l'automne 1917, dès le début d'août, Pétain fait préparer un nouveau plan : ne plus refouler en puissance les Allemands, mais donner la priorité à la manœuvre. Il faut lancer une puissante offensive contre les lignes de communication de l'adversaire pour l'acculer à une retraite précipitée en Belgique, voire à un gigantesque Sedan. Foch, d'abord, ne retient pas l'idée lorsque Pétain lui soumet ce plan le 10 octobre, puis il s'y rallie le 20, mais il en retarde la mise en place en imposant dans les jours suivants des modifications. La grande offensive de Lorraine retardée ainsi jusqu'au 14 novembre n'aura pas lieu. Pétain en a été désespéré car il voulait comme Joffre et Poincaré, que l'armée française portât à l'armée allemande l'estocade finale. Lui, l'homme impassible et froid, pleurera devant Foch dans son désespoir de ne pouvoir le convaincre.

On ne refait pas l'histoire, mais on peut se demander si la précipitation de Foch à accorder l'armistice souhaitée par l'Allemagne n'a pas compromis la victoire. Certes on a argué des pertes. Mais elles étaient très faibles dans les derniers jours des combats et la supériorité écrasante de l'attaque était une garantie de faibles sacrifices. Joffre n'avait-il pas écrit que pour atteindre certains objectifs *« 200 000 hommes ne comptent pas »*. Une lettre privée de Foch montre qu'il a finalement regretté sa décision (10).

« Tous vos ordres sont là qui attendent l'histoire », avait dit Valéry lors de la réception du maréchal Pétain à l'Académie. Le mot était juste. Les archives montrent un Pétain bien différent de celui de la légende pessimiste et purement défensive. Stratège et tacticien complet, il a compris avant tout le monde l'importance des nouvelles formes de la guerre moderne – le rôle du moteur avec les chars et l'aviation, la prépondérance du matériel – *« l'industrialisation de la guerre »* (11) la nécessité d'une guerre totale, politique et psychologique.

Son rôle dans la victoire finale est essentiel.

Avec le recul du temps deux victoires ont été décisives pour la poursuite de la guerre et pour obtenir la victoire finale : la Marne et 1917. La première est due au maréchal Joffre et la seconde au maréchal Pétain. L'un et l'autre ont sauvé la victoire aux moments décisifs.

Jusqu'au bout, alors que l'armée française ne présente plus en 1918 que 37 % des forces alliées combattant sur le front Ouest, le général Pétain a cherché, face au commandement unique interallié, à faire prévaloir les intérêts et la gloire de son armée.

Si le rêve et le regret sont interdits à l'historien, il ne peut s'empêcher de penser que la fin de la guerre aurait été autre si les décideurs suprêmes avaient été Poincaré et Pétain, ainsi que Joffre, qui voulait occuper l'Allemagne jusqu'à Elbe.

GUY PEDRONCINI*

*** Professeur à la Sorbonne, directeur de l'Institut d'histoire des Conflits contemporains, directeur de la *Revue des Guerres mondiales et des Conflits contemporains*.**

---

(1) Le 21 octobre 1914.

(2) Benjamin Simonet, *Franchise postale*, Gallimard 1986. Lire particulièrement les lettres du 22 et du 23 mars 1915.

(3) Il y a eu 1 381 peines graves et 1 492 peines légères prononcées par les Conseils de guerre qui ont accordé les circonstances atténuantes dans 50 % des cas.



KEYSTONE

Ludendorff, stratège allemand. Il surclasse ses adversaires, hormis Pétain qui met en échec sa grande offensive de juillet 1918.

(4) C'est ce que prévoyait le plan du général Hoffmann, cf. *La Guerre des occasions manquées*, Payot, 1927.

(5) La bataille de mars 1918 confirmera la justesse de cette prévision.

(6) D'ailleurs, il faudra attendre le désastre du 27 mai pour vaincre les résistances que Pétain rencontre dans sa propre armée, résistances que soutient Foch.

(7) On oublie trop que Pétain a été avec Joffre le général qui a le plus cru en l'aviation. Rappelons qu'en 1932, il proposera, sans être entendu, la création d'une force de frappe aérienne à la disposition du seul gouvernement, pour exercer en cas de crise des représailles sur l'Allemagne, en prenant les crédits nécessaires sur ceux des fortifications.

(8) La décision d'attaquer le front français a été prise le 14 juin par le haut commandement allemand.

(9) 226 000 débarquent en juin, 261 000 en juillet. Fin juillet, il y a un million d'Américains en France.

(10) Voir G. Pedroncini, « Trois maréchaux, trois stratégies ? » in *Revue des Guerres mondiales et des Conflits contemporains*, n°145.

(11) La formule est de Pétain.

Pour en savoir plus :

Pierre Renouvin, *La Crise européenne et la Première Guerre mondiale*, PUF, 1969.

Guy Pedroncini, *Les Mutineries de 1917*, PUF, 1967 et 1983.

Guy Pedroncini, *Pétain, général en chef*, PUF, 1974.

Guy Pedroncini, *Pétain, le soldat et la gloire*, Perrin, 1989.

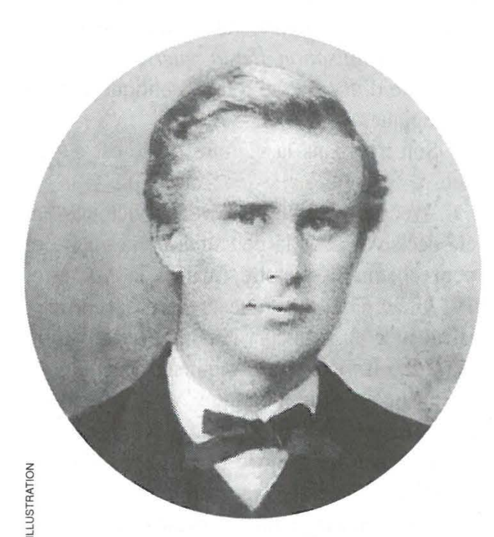
Guy Pedroncini, « Remarques sur la bataille de Verdun », Revue *Historiens et géographes* n° 311.

UN PÉTAIN INSOLITE

L'homme derrière le masque

PAR ALAIN SANDERS

Saint de vitrail pour ses admirateurs, baderne égrotante pour ses détracteurs, Philippe Pétain était à tout le moins une robuste nature qui ne négligeait ni les plaisirs de la table ni ceux de la galanterie et s'amusait parfois comme un gamin.


L'ILLUSTRATION

Philippe Pétain à 18 ans.

Sous-lieutenant au 24e chasseurs en 1883, Pétain plaisait beaucoup aux dames. Dans son *Pétain* (Presses de la Cité, 1966), Georges Blond note : *« Pétain avait hérité de son père un fort tempérament et, beau garçon, puis bel homme, il rencontra peu de cruelles au cours de son interminable vie de célibataire. La Belle Époque considérait ces fredaines avec une indulgence amusée, mais plus tard, des historiens et des journalistes de notre temps vertueux ont évoqué avec réprobation les bottes d'officier et les petits souliers à talons Louis XV côte à côte à la porte d'une chambre d'hôtel. »*

Il devait cependant connaître une vive déconvenue en 1888. Il avait 32 ans. Tombé amoureux de Marie-Louise Regad, il est éconduit par les parents de la belle qui ne veulent pas pour gendre un officier sans fortune.

Devenu plus âgé, Pétain confiera un soir à l'intendant général Ley : *« Je n'ai eu dans ma vie que deux passions, l'amour et l'infanterie. »* Confidences étayées par cette remarque de Jacques Isorni (in *Philippe Pétain*, la Table Ronde, 1972, tome 2) : *« Tout en étant démunies de la moindre influence sur l'homme public, les femmes ont été la préoccupation intime de Philippe Pétain. »*

On pourrait d'ailleurs écrire, un jour, le fabuleux roman d'amour que vécurent Philippe Pétain et celle qui deviendra son épouse, Eugénie Hardon. Passion. Rupture. Retrouvailles. Rupture encore. Nouvelles retrouvailles. Mariage tardif... Rien ne manque au roman-photo. Pas même les lettres nombreuses où les mots brûlent à fleur de peau.

Mais avant Eugénie, qui eut souvent les larmes aux yeux, et entre Eugénie qui joua les coquettes au point d'épouser d'abord le très honorable Pierre de Hérain, Philippe Pétain, robuste Gaulois, a vécu. Pour plus de détails sur son exceptionnelle longévité, on se reportera aux confidences gaillardes qu'il fit au directeur de sa prison (cf. le livre de Richard Griffiths, *Marshal Pétain*, Ed. Constable and Co, 1970).

Longtemps, on évoqua avec un frisson de secrète gourmandise le mystère de Mme de... Maigre mystère. Celui d'une veuve d'officier (tombé à La Malmaison, en 1917) qui, à partir de 1919, consacrera sa vie, son amour et son amitié à cet officier qu'elle n'avait pu ou voulu, arguant du souvenir de son mari et de la jeunesse de ses enfants, épouser. Jusque dans la geôle de Montrouge, elle fit passer des lettres au prisonnier.

Dans le dédale des chroniques galantes du beau militaire qui sait tout le prix du repos du guerrier, on relève aussi le nom d'une femme de lettres, légèrement bas-bleu : Henriette G...

Le 27 septembre 1917, Pétain donne rendez-vous à la jeune femme rencontrée au mois d'août. Elle en est toute chavirée : *« Vraiment vous croyez pouvoir ?* lui écrit-elle. *Quelle heure et quelle adresse ? J'y serai et j'attendrai, si vous ne pouvez pas être exact, ce qui est à présumer. Si vous vous doutiez de l'espoir que je fonde sur ce revoir, vous seriez passablement ahuri ! A bientôt alors, je le croirai quand j'y serai. »*

Il y sera. Mais sans goût excessif puisque, dans une autre lettre, Henriette se plaint du bel indifférent qui, faut-il le rappeler, est à ce moment-là un grand chef de guerre peu disponible pour les jérémiades des femmes. *« Pourquoi,* écrit-elle, *avoir pris toute ma vie puisque*



Eugénie Hardon avait su conquérir son Philippe et le tenait bien.

LA « LOI DU JARDINIER »

Dans sa propriété de l'Ermitage, Pétain avait un jardinier nommé Marius. Ce Marius, père de famille, avait eu une maîtresse et de cette maîtresse un enfant. Ayant divorcé, Marius épousa sa maîtresse. Sans pouvoir, parce que la loi l'interdisait, légitimer l'enfant adultérin. Pour la loi de l'époque, la légitimation d'un enfant adultérin, alors qu'il existait un enfant d'un premier mariage, aurait en quelque sorte consacré une bigamie par ailleurs prohibée par la loi.

De retour à Vichy, Pétain convoqua son garde des Sceaux, Joseph Barthélémy. Pour lui demander de modifier la loi. Afin que Marius pût légitimer son enfant. Barthélémy objecta. Pétain ordonna. Par la loi du 14 septembre 1941, qui modifiait l'article 331 du Code civil, Marius – et d'autres qui étaient dans son cas – put donner son nom à son fils.

Cette loi, surnommée « loi du jardinier », fut abrogée à la Libération par le très puritain ministre de la Justice, François de Menthon.

Plus tard, eu égard à la guerre, aux captivités, aux exodes qui avaient détruit les familles légitimes pour en créer d'autres de rencontre, il fallut rétablir d'urgence la « loi du jardinier ». Il échut à Me Isorni, alors député de Paris, de faire voter la reprise du texte du maréchal Pétain. Le texte fut voté. Et la « loi du jardinier » fut alors rebaptisée « loi Isorni ».

A.S.

vous ne me donnez rien de la vôtre ? » Terrible question. Qui a peut-être sa réponse dans un autre feu : celui du corps des batailles.

L'amour de toute une vie

Le 14 septembre 1920, Philippe Pétain épouse, à la mairie du VIIe arrondissement, Eugénie Hardon, divorcée de Pierre de Hérain (1). Il la connaît depuis trente-neuf ans. A l'époque, il avait 25 ans. Elle en avait quatre et demi. En 1910 – la petite Eugénie était alors plus grandette –, le sous-lieutenant avait demandé la main de la fille de famille. En vain. La demande en mariage n'avait même pas été transmise par la belle-mère d'Eugénie, Marie Hardon, née Porlier.

Pendant toute la guerre, Philippe et Eugénie (qui préfère qu'on l'appelle « Annie » et qu'il nommera « Ninie ») se sont écrits, se sont rencontrés, se sont fait mille promesses. « *Eugénie,* dira Marc Ferro (*Pétain*, Fayard, 1987), *avait su conquérir son Philippe et elle le tenait bien... Au cours d'une scène tumultueuse, elle alla chercher son revolver et le braqua : "Ce sera moi ou une balle dans ta peau." Le Maréchal aurait alors capitulé sous la menace... »* Les invités du repas de noces se souviennent que l'on but du barsac, un Pommard 1911, beaucoup de champagne. Pour faire rougir Fayolle, manifestement un peu coincé, Pétain avait raconté quelques histoires gaillardes. Ninie souriait.

Elle souriait toujours quand un des convives crut bon de raconter la visite de Pétain à Londres, lors des conférences interalliées.

« *Mon général, que voudrez-vous voir à Londres ?* avait-on demandé au commandant en chef de l'armée française.

– Les trois plus jolies femmes de Londres. »

On les fit rencontrer à Pétain. Parmi elles, la très éblouissante duchesse de Sutherland, première dame de la Cour.

Eugénie Pétain se souvenait-elle qu'au

« L'INTERNATIONALE » À VICHY

Vichy, février 1942. Jacques Benoist-Méchin, jeune secrétaire d'État, dîne à la table du Maréchal. Après le dîner, celui-ci, d'humeur guillerette, l'entraîne dans son bureau. Il lui fait admirer un magnifique poste radio, cadeau du président Roosevelt. Grande nouveauté pour l'époque, l'appareil est pré-réglé sur les émetteurs du monde entier au moyen de touches (1).

« *Que voulez-vous entendre ?* demande le Maréchal.

— *Je ne sais pas... Radio-Vichy ?*

— *Ah non ! On l'entend suffisamment toute la journée. Choisissez autre chose.*

— *Cela m'est égal. N'importe quoi ...*

Le Maréchal enfonce une touche au hasard. On entend un gargouillement. Et soudain déferle à travers la pièce une *Internationale* chantée à pleins poumons par le chœur des ouvriers stakhanovistes de l'usine Dynamo, à Moscou.

Trois cents hommes, qui chantent à l'unisson, cela fait beaucoup de bruit. Je m'attends à ce que le Maréchal réduise le volume du son. Mais il est un peu dur d'oreille et ce vacarme ne semble pas le gêner. Il suit le déroulement de l'hymne avec cet air appliqué que je lui ai déjà vu en d'autres circonstances. Tout à coup, il se met à battre la mesure et commence à fredonner. Puis se tournant vers moi :

— *C'est très beau, l'air de* l'Internationale, *vous ne trouvez pas ? Allons, faites comme moi : chantez,* me dit-il en me poussant du coude. *L'Inter-nationaaale se-ra le genre humain.*

J'obéis. Nous voici tous les deux côte à côte devant le poste, comme les duettistes à Bobino. Le Maréchal est ravi. Je me demande comment il peut supporter la suite :

« *Et s'ils s'obstinent, ces cannibales,*
A faire de nous des héros,
Nous leur apprendrons que nos balles
sont pour nos propres généraux »

lui qui a dû réprimer les mutineries de 1917. Il chante de plus en plus faux, tout en battant la mesure.

— *C'est dommage que les paroles soient si exécrables,* ne puis-je m'empêcher de remarquer...

— *Comme ils chantent en russe, cela n'a pas d'importance,* réplique le Maréchal, *on ne les comprend pas.*

Soudain la porte s'ouvre en coup de vent.

— *Philippe, Philippe, mais vous êtes fou !*

C'est la Maréchale. Elle porte un peignoir de crêpe de Chine bois-de-rose et des bigoudis.

— *On n'a pas idée de faire un pareil raffut en pleine nuit ! Vous avez réveillé tout le monde. La garde est en état d'alerte. Elle fouille tous les étages pour découvrir le responsable. L'Internationale à l'Hôtel du Parc ! Vous rendez-vous compte ? Quel scandale ! Arrêtez ça tout de suite !*

— *C'est que je ne sais pas comment faire,* répond le Maréchal avec un air faussement contrit.

— *On a cherché partout pour savoir d'où cela venait,* poursuit la Maréchale en enflant la voix pour tenter de dominer celle des stakhanovistes.

Tandis qu'elle parle, la silhouette d'une demi-douzaine de gardes républicains est venue se profiler dans l'encadrement de la porte. Le Maréchal les aperçoit et fronce les sourcils. La plaisanterie, partie de rien, commence à prendre des proportions excessives. Il est temps d'y mettre fin.

— *Y a-t-il parmi vous un opérateur-radio ?* demande le Maréchal d'une voix ferme.

— *Moi, sergent-chef Pellegrin,* dit l'un d'eux.

— *Bien,* répond le Maréchal. *Alors, sergent Pellegrin, veuillez débrancher cet appareil. Il s'est détraqué brusquement.*

J'admire sa présence d'esprit.

Le sergent-chef Pellegrin traverse le salon à pas rapides et déconnecte l'appareil. Plouf ! D'un seul coup *L'Internationale* disparaît.

— *Je vous remercie. Vous pouvez vous retirer,* dit le Maréchal aux gardes avec un calme imperturbable.

— *Philippe, vous m'avez fait une peur horrible,* dit la Maréchale lorsque les gardes ont disparu. *Il est près de minuit. Il est temps de vous coucher...*

— *Dire qu'on ne peut jamais être tranquille,* grommelle le Maréchal d'un air excédé. *Il y a des moments où je me demande si je n'aurais pas mieux fait de rester à Cauchy-la-Tour !* »

(1) L'anecdote est rapportée par Benoist-Méchin, *A l'épreuve du temps, t. 2, 1940-1947,* Julliard, 1991.

même moment le futur maréchal lui avait envoyé de Londres une lettre disant que les Anglaises ne la lui faisaient pas oublier ? Peut-être. Ce qu'elle ne savait pas, c'est qu'il écrivait exactement la même chose – une lettre délicieuse – à Madame de...

Va-t-il s'assagir alors ? Jacques Isorni ne le croit pas qui écrit : *« Entouré et désiré par les femmes, sollicité par le monde, Pétain a aimé les femmes, beaucoup moins le monde, mais n'a pas plus échappé aux unes qu'à l'autre. »* C'est possible. Mais il semble que l'on ne comprendrait rien au personnage de ce grand soldat de France si on oubliait un seul instant, en l'allant chercher dans sa vie mondaine du temps, qu'il fut d'abord un véritable « animal d'action ».

Octogénaire, ce n'est pas un vieillard. Ni *« sclérosé »* ni *« encroûté dans ses souvenirs ».* Pétain est à l'origine – François-Georges Dreyfus le montre excellemment dans son *Histoire de Vichy* (Perrin, 1990) – de la seule œuvre de redressement et de modernisation militaires et civils que la France ait entreprise entre les deux guerres.

Aussi les dames ne sont-elles là, souvent, que comme un aréopage qui le repose de certains de ses proches qu'il juge trop sentencieux. Pourtant, nommé ambassadeur de France en Espagne, en 1939, ne met-il pas comme condition à son acceptation : *« Je ne veux pas de femmes à l'ambassade »* ? Ce qui ne l'empêchera pas de glisser à l'oreille de son chauffeur, Roger Musset, un soir qu'à Séville dansent des filles brunes aux yeux sombres, le peigne d'écaille planté dans de noires chevelures :

« Avouez que dans ce pays il y a de belles Carmencitas ! »

Le lendemain, alors qu'à Grenade des gitanes tournoient dans une *jota* endiablée, il lance à l'une d'elles :

« Olé, olé ! ton amoureux te regarde ! »

A un moment, Musset – on voyage depuis plusieurs jours, on a bu, la nuit blanchit – s'inquiète : *« N'êtes-vous pas fatigué, monsieur le Maréchal ? »* Sourire de Pétain : *« Fatigué ? Non, non, je voudrais seulement que les gitanes dansent encore. »*

Qui a jamais douté de la résistance du maréchal Pétain ? C'était bien un homme de chez nous.

ALAIN SANDERS

(1) Les époux Pétain régularisèrent leur union vis-à-vis de l'Église le 7 mars 1941.

DE L'ADULATION À LA RUPTURE

Pétain et de Gaulle

PAR JEAN-JACQUES MOURREAU

L'audacieux rebelle du 18 Juin face au vieux Maréchal fait oublier que Pétain avait été le premier colonel d'un jeune sous-lieutenant nommé de Gaulle, et qu'il fut pendant vingt ans son mentor admiré et le protecteur paternel de sa carrière. On peut se demander si la rupture de 1940 n'est pas l'effet d'une querelle personnelle plus ancienne, aux conséquences historiques incalculables. Exploration dans le temps.



DR

Le maréchal Pétain et son aide de camp, le capitaine de Gaulle, le 11 septembre 1927, en Belgique, lors d'une cérémonie commémorative de la Grande Guerre.

« *Après Saint-Cyr, je fis, au 33e régiment d'infanterie à Arras, mon premier apprentissage d'officier. Mon premier colonel : Pétain, me démontra ce que valent le don et l'art de commander.* » Ainsi s'exprime de Gaulle lorsqu'il se penche sur son passé (1). Les historiens qui se sont préoccupés de dénouer les fils de la relation entre les deux hommes disent que leur première rencontre se fit en octobre 1912, lorsque frais émoulu de Saint-Cyr, le jeune sous-lieutenant se présenta au rapport et entendit son chef de corps dire à ses nouveaux officiers : « *Nous ferons en sorte de déposer en vous les germes essentiels, nécessaires au développement de votre carrière.* (2) »

Pétain – nommé colonel en décembre 1910 – commande ce régiment depuis 1911. Il a 56 ans, de Gaulle moins de 22. Toujours célibataire, le premier a un port altier. Le képi dissimule la calvitie naissante. Les cheveux déjà blancs encadrent un visage impassible qu'éclairent les fameux yeux bleu pervenche. Jean Lacouture lui trouve *« l'allure d'un roi de tragédie classique »* et le reconnaît comme l'incarnation même du type gaulois (3). Quant à de Gaulle, il est un jeune homme étonnamment longiligne et pâle, encore gêné par son grand corps.

Deux hommes du Nord, deux indociles

Pétain l'apprécie d'emblée. Dès le premier trimestre 1913, il le note en ces termes : *« S'affirme dès le début comme un officier de réelle valeur qui donne les plus belles espérances. »* (4) Tout aussi louangeuse est l'appréciation pour le semestre. Un an après son affectation au 33ᵉ régiment d'infanterie, de Gaulle est promu lieutenant.

Malgré la différence d'âge et de grade, les deux hommes ont alors plus d'un point commun. Hommes du Nord, ils portent l'un et l'autre des patronymes attestant d'anciennes origines flamandes. Certes, l'un est issu d'une famille paysanne, l'autre appartient à la bourgeoisie. Mais leur éducation a été forgée au même moule, celui des établissements religieux : les dominicains pour Pétain, les jésuites pour de Gaulle. Surtout, tous deux sont passionnément attachés au métier des armes et ne conçoivent leur vie qu'au service exclusif de la patrie. Enfin, ils partagent un trait de caractère relativement rare dans l'armée : l'indocilité. C'est à raison de son indépendance d'esprit que Pétain, remarquable professeur à l'École de guerre, est en passe de partir à la retraite sans avoir reçu ses étoiles de général.

La guerre va bousculer le destin des deux hommes, les jetant l'un et l'autre dans la mêlée. Pétain, qui a été promu général dès 1914, voit les circonstances rendre justice à ses capacités. En février 1916, il dirige la bataille défensive de Verdun. Le poids de sa charge ne lui a pas fait oublier le jeune officier longiligne. Car lorsqu'il apprend que le capitaine de Gaulle, porté disparu, est proposé pour la Légion d'honneur et fait l'objet d'un projet de citation à l'ordre de la division, il tient à sublimer le rôle de son ancien subordonné et rédige de sa main la citation à l'ordre



Le capitaine de Gaulle pendant sa captivité en Allemagne.

de l'armée publiée au *Journal officiel* du 7 mai 1916, laquelle salue un *« officier hors pair »* tombé à la tête de ses hommes, *« dans un assaut furieux et un corps à corps farouche »*. Blessé à la cuisse par un coup de baïonnette, de Gaulle a survécu.

Tandis que Pétain entre vivant dans la légende héroïque, le capitaine malheureux termine sa guerre dans différents camps allemands dont il tente, à plusieurs reprises, de s'évader. A Ingolstadt, il côtoie le futur maréchal Toukhatchevski, celui-là même qui lancera l'assaut contre la Pologne reconstituée, alors que de Gaulle, venu en qualité d'instructeur militaire auprès de l'armée Pilsudski, se fera remarquer et couvrir d'éloges.

Pétain revoit de Gaulle, le 20 mai 1920, lors de l'inauguration du monument aux morts de Saint-Cyr. *« Trois minutes »*, note de Gaulle dans son agenda, déçu de ne s'entendre proposer qu'une vague affectation au *« bureau des décorations »* au cabinet du ministre. Il va se consoler en prenant épouse dans la meilleure bourgeoisie de Calais et en enseignant l'histoire aux élèves officiers de Saint-Cyr. Brillant pédagogue, ce virtuose des grandes synthèses et des fresques épiques soulève l'enthousiasme de ses auditeurs. Bientôt, il prépare l'École de guerre, laquelle doit lui ouvrir les plus hautes fonctions militaires.

Officier de plume du grand chef

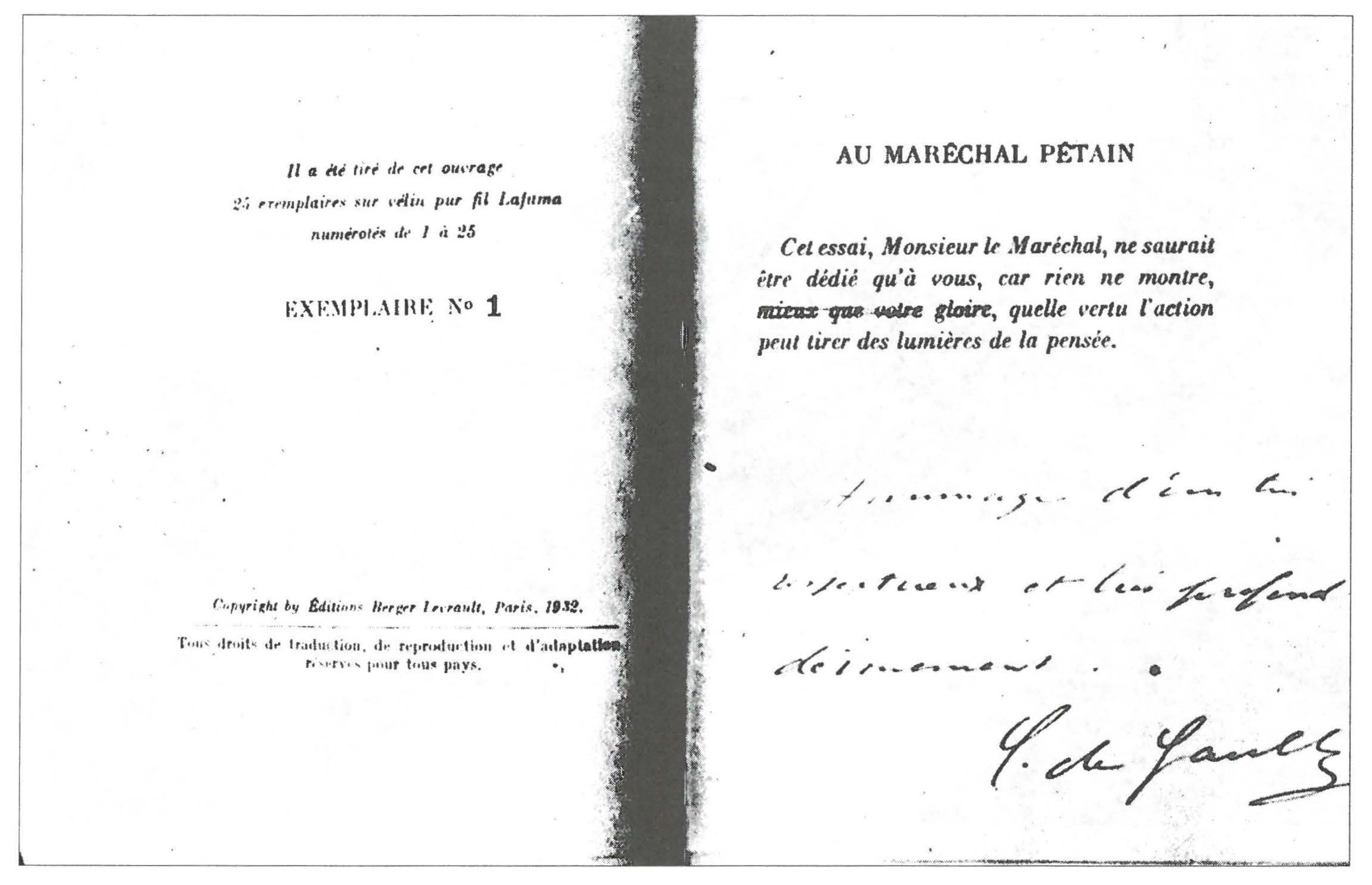
Admis le 2 mai 1922, au 35ᵉ rang, il en sort, deux ans plus tard, 52ᵉ sur 129, avec la mention « passable ». Décevant pour celui qui vient de faire paraître *La Discorde chez l'ennemi* (mars 1924) et, lecteur de Clausewitz et de Bernhardi, pose au penseur militaire. Il est vrai que le Connétable – ainsi l'appellent ses camarades – n'a pas craint de prendre le contre-pied des doctrines enseignées par ses instructeurs. Lors de l'épreuve finale et décisive, il a croisé le fer avec le colonel Moyrand. Face à ce professeur de tactique qui prétend que l'action de la guerre se déroule dans un cadre et avec des moyens connus *a priori*, de Gaulle a soutenu le contraire.

Fidèle au point de vue développé dans *La Discorde chez l'ennemi*, il a tenu à démontrer que l'art militaire relève plus des circonstances que des principes.

Le Maréchal a vent de la mention « passable » attribuée à son ancien lieutenant. Subodorant les causes, car il a rencontré jadis le dogmatisme des théories officielles, il parle de *« scandale »* et de *« monstrueuse erreur judiciaire »*. Usant de sa toute-puissance sur le système militaire, il convoque le général Lanrien, directeur de l'enseignement supérieur de l'armée, et le met en demeure – transgressant ainsi tous les usages – d'obtenir la rectification des notes attribuées à de Gaulle. Jean Lacouture note : *« Le Maréchal insiste si impérieusement sur la nécessité de ne pas faire obstacle à la carrière d'un officier voué aux plus hautes responsabilités, que Lannurien s'incline...(5) »*

Le 24 septembre 1924, de Gaulle est nommé à l'état-major de l'armée du Rhin. A Mayence, il reçoit bientôt une lettre du Maréchal lui proposant d'apporter sa collaboration à l'essai historique sur l'armée française dont il vient de concevoir le projet. Pétain, qui se prépare à succéder à Foch – son ennemi intime – à l'Académie française, entend se manifester dans le domaine des lettres.

De Gaulle, qui s'ennuie, accepte et se met à l'ouvrage. L'histoire militaire le passionne. Il a toujours aimé écrire. Le 20 mars 1925, Pétain lui écrit pour approuver un chapitre : *« C'est à peine si je trouve quant à la forme quelques mots à modifier... Continuez à faire du bon*



Il a été tiré de cet ouvrage
25 exemplaires sur vélin pur fil Lafuma
numérotés de 1 à 25

EXEMPLAIRE N° 1

Copyright by Éditions Berger Levrault, Paris, 1932.
Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

AU MARÉCHAL PÉTAIN

Cet essai, Monsieur le Maréchal, ne saurait être dédié qu'à vous, car rien ne montre, ~~mieux que votre gloire~~, quelle vertu l'action peut tirer des lumières de la pensée.

hommage d'un très respectueux et très profond dévouement.
C. de Gaulle

Exemplaire N°1 du **Fil de l'épée** *offert au maréchal Pétain. Celui-ci a biffé les mots « mieux que votre gloire » dont l'emphase heurtait son goût de la mesure.*

travail. » Avec ce post-scriptum : « *Il est bien entendu, n'est-ce pas, que vous ne communiquerez à personne ce travail qui doit rester entre nous.* (6) »

Pétain écrit peu lui-même. Comme la plupart des personnages d'importance, il dispose de plusieurs plumes à son service, tant pour rédiger ses discours que ses articles. Le capitaine de Gaulle, lui, paraît disposer de qualités intellectuelles et de facilités pour l'écriture supérieures à celles des collaborateurs qu'il s'est attachés. Aussi, deux semaines plus tard, le prévient-il de son imminente convocation à Paris et de sa prochaine mutation.

Adieu Mayence ! Le 1er juillet 1925, de Gaulle est « *détaché auprès de M. le Maréchal de France, vice-président du Conseil supérieur de la Guerre* ». Sa mission principale est la rédaction du *Soldat* – le titre en a été arrêté par Pétain –, un ouvrage qui brossera le portrait du soldat « *à travers les âges* », avec une partie importante consacrée à Verdun. De Gaulle sait, souligne Lacouture, qu'il a fait appel à lui « *en tant que "nègre", que porte-plume du grand chef* » (7). Il ignore toutefois que treize ans plus tard, le manuscrit du *Soldat* provoquera sa rupture avec Pétain.

Installé au 4 bis du boulevard des Invalides, l'état-major particulier du Maréchal est une ruche bourdonnante. Dès son arrivée, de Gaulle y dispose d'un bureau personnel. Libre de travailler à sa guise, il ne doit de comptes qu'au vieux chef, lequel lui porte une attention particulière. Le 16 octobre 1925, Pétain écrit à son épouse : « *Je me propose d'inviter de Gaulle à passer quelques jours avec nous* (à l'Ermitage) *afin que je puisse causer du travail auquel il collabore avec moi.* (8) »

Le disciple préféré

Parfois, Pétain distrait son « *officier de plume* » de sa tâche principale : traiter du sujet sensible des « *places fortes* », par exemple. De Gaulle s'en acquitte en quelques semaines. Signé de son nom, l'article paraît dans *La Revue militaire française* sous le titre « Rôle historique des places françaises » (1er décembre 1925). Il sait « faire du Pétain ». Mais son projet de réponse au discours de réception à l'Académie française ne sera pas retenu. Le Maréchal écrit peu, mais il lit tout...

« *Pétain était un grand homme : il est mort en 1925.* » Porté plus tard par de Gaulle, ce jugement fait allusion à l'intervention du Maréchal contre Abd el-Krim, laquelle avait froissé Lyautey. A l'époque, ses rapports avec son chef et protecteur n'en ont pas été affectés. En tout cas, rien ne permet de le dire, si ce n'est, estime Lacouture, que de Gaulle commence alors à écrire ses « innombrables lettres » à des hommes politiques.

Le Maréchal, quant à lui, ne cesse de lui témoigner sa faveur. En 1926, il l'invite à parcourir le front de Vaux à Douaumont, en ces lieux chargés de sang où s'affrontèrent deux peuples. De Gaulle a-t-il pris rang de disciple, voire d'héritier ? D'aucuns le pensent et pestent contre l'arrogance de l'élu. Autre geste lourd de sens : la décision du Maréchal d'imposer de Gaulle comme conférencier à l'École de guerre. Il ne s'agit pas seulement d'assurer la revanche de son protégé, mais aussi la sienne propre. Pétain pousse la malice jusqu'à présider la première conférence (7 avril 1927) et déclare à cette occasion : « *Du haut de cette chaire, le professeur a droit d'enseigner ce qu'il veut. Ainsi en ai-je usé moi-même !* (9) »

Promu chef de bataillon le 25 septembre 1927, de Gaulle doit accomplir son « temps de commandement ». Envoyé à Trèves sur les bords de la Moselle, il bénéficie de l'insigne privilège de recevoir le commandement d'une troupe d'élite : le 19e bataillon de chasseurs à pieds. Là, lui qui n'a pas commandé depuis


KEYSTONE

En Alsace, le 23 octobre 1939, le colonel de Gaulle présente son unité de chars au président Lebrun.

longtemps, se montre un chef exemplaire, exigeant et juste à la fois. Mais il sait rappeler à la hiérarchie et à l'état-major son appartenance à la « *Maison Pétain* », voire obtenir l'intervention du Maréchal pour le tirer de quelque mauvais pas.

Les impatiences d'un homme de lettres

La collaboration entre les deux hommes se poursuit, en principe du moins. Le 5 décembre 1927, le Maréchal écrit à de Gaulle pour s'en inquiéter : « *Le temps marche et je ne reçois aucune nouvelle de votre travail.* » Quelques semaines plus tard, de Gaulle écrit pourtant à un ami : « Le Soldat *du maréchal Pétain et de votre serviteur est fini, vous en êtes le témoin, mais la décision ne vient pas.* » Et d'ajouter ce commentaire jugé à la fois édifiant et prémonitoire par Herbert L. Lottman : « *Il sortira pourtant un jour, dussé-je m'en charger tout seul ! Ah ! Si je connaissais un éditeur aux reins et au cœur solides*...(10) »

Coup de théâtre. De Gaulle apprend que le Maréchal a confié *Le Soldat* aux soins d'un autre, car il juge nécessaire que la partie ayant trait à la Grande Guerre soit remaniée. Piqué au vif, de Gaulle adresse une lettre de protestation au Maréchal, en date du 23 janvier 1928. Il demande notamment que son travail ne soit soumis « *à aucune autre plume* », et souligne le caractère « *personnel* » de sa collaboration. Pour se faire bien entendre, il n'hésite pas à défendre sa semi-paternité en termes explicites : « *Si, par dévouement à votre égard et par désir de donner à certaines idées, dans l'intérêt général, toute l'autorité de votre nom, je consens de grand cœur à vous voir signer seul l'ouvrage, je ne puis renoncer à ce que j'y ai mis de moi-même. D'ailleurs, y renoncerais-je que l'avenir se chargerait fatalement de remettre les choses en place. Ce tour de la pensée et du style qui se trouve dans* Le Soldat*, certains le connaissent déjà*...(11) »

Le Maréchal répond promptement (1er février) : « *En ce qui concerne votre participation à l'ensemble du travail, elle apparaîtra comme je vous l'ai déjà dit, dans la préface que nous rédigerons en commun quand le moment sera venu.* (12) » Ce moment se fera attendre car Pétain prend la décision de placer le manuscrit du *Soldat* dans son coffre et de ne plus l'en faire sortir.

Blessé dans son amour-propre d'écrivain et frustré des fruits de son labeur, de Gaulle ne modifie apparemment en rien son attitude à l'égard du Maréchal qu'il sollicite, en juillet 1929, pour son rappel à Paris. Paternellement, Pétain lui conseille d'aller servir au Levant. De Gaulle s'exécute. A son retour, en novembre 1931, Pétain le fait nommer au secrétariat général du Conseil supérieur de la Défense nationale.

L'écrivain prend forme

De Gaulle aurait préféré professer à l'École de guerre, mais il ne perd pas au change, car cette affectation lui permet de se familiariser avec les rouages de l'État et le monde politique. Il peut y vérifier la dépendance de la chose militaire à l'égard du politique. Il y trouve aussi le loisir de publier un petit livre étincelant, aux accents nietzschéens : *Le Fil de l'Epée* (22 juillet 1932), dont l'envoi s'adresse « *Au maréchal Pétain* ».

Approuvé par le Maréchal qui le trouve « *tout à fait remarquable dans le fond et dans la forme* », l'ouvrage est bien accueilli par la critique, mais se vend peu (700 exemplaires). Toutefois, il contribue à la notoriété de son auteur. Nommé lieutenant-colonel en décembre 1932, celui-ci prend la direction de la 3e section, la plus importante du SGDN. Il a 42 ans, Pétain 76.

Au lendemain du 6 février 1934, le Maréchal accepte d'entrer dans le gouvernement formé par Gaston Doumergue. Ministre de la

Guerre, il songe à faire de De Gaulle son chef de cabinet. Son entourage l'en dissuade. L'intéressé qui aspirait à cette fonction et spéculait sur le soutien du vieux chef dans sa campagne en faveur d'une force mécanisée et professionnelle, publie un livre-manifeste appelé à faire date : *Vers l'armée de métier* (5 mai 1934). Cette parution, que Lacouture tient pour *« l'événement majeur »* de la vie de De Gaulle, marque un incontestable tournant. L'officier-écrivain noue des relations de plus en plus étroites avec le monde politique. Il rencontre notamment Paul Reynaud, Marcel Déat et Léon Blum, lequel se laissera finalement convaincre de l'intérêt d'une force mécanisée.

Le nègre s'émancipe

Alors que le Maréchal avance en âge, de Gaulle tend à voler de ses propres ailes. Le 13 juillet 1937, il est nommé par intérim à la tête du 507e régiment de chars de combat. Promu colonel le 24 décembre, le voici confirmé dans un commandement qui lui permet de confronter ses théories à la réalité.

Avant son départ pour Metz où il va faire gronder le moteur de ses chars sous la moustache du général Giraud, de Gaulle a été sollicité par Daniel-Rops en vue de publier chez Plon *L'Homme sous les armes*, une sorte de version moderne de *Servitude et grandeur militaires.* Mais le temps passe et il n'a pas trouvé le temps d'écrire une ligne. Aussi propose-t-il à son éditeur de lui remettre un manuscrit ancien qui, « retouché », pourrait convenir. Il s'agit du *Soldat* dont il a gardé un double.

Obtenir l'accord de Pétain ? De Gaulle estime peut-être y parvenir sans peine. Les ponts ne sont pas coupés et le Maréchal vient de répondre à ses vœux par une lettre où il déclare suivre sa carrière *« avec beaucoup d'intérêt »* et en lui exprimant ses *« sentiments affectueux »*. Mais de Gaulle va tarder. Pour informer le Maréchal, *« de la publication prochaine »* d'un ouvrage intitulé *La France et son armée*, en même temps que pour solliciter son accord sur un avant-propos dont il prend soin de joindre un projet, de Gaulle attend le 2 août 1938. Procédé cavalier, car *« les épreuves du livre sont,* précise Lacouture, *en cours de correction ».*

Réaction vive de Pétain. En date du 4 août, il adresse ce mot à son ancien subordonné : *« Si je comprends bien, vous auriez l'intention d'utiliser pour cette publication l'étude dont je vous ai antérieurement chargé. Vous m'en voyez profondément étonné. Ma surprise ne peut pas vous surprendre. »* Et, tout en rappelant que ce *« travail d'état-major »*, commandé et exécuté sous sa direction, n'a pas cessé de lui appartenir, le Maréchal avertit : *« Au cas où vous passeriez outre à ce désir légitime de disposer du travail suivant mes vues, je fais toutes réserves sur la conduite que j'adopterai...*(13) »


KEYSTONE

« Le 17 juin 1940, disparaissait à Bordeaux le dernier gouvernement régulier de la France. L'équipe mixte du défaitisme et de la trahison s'emparait du pouvoir dans un *pronunciamiento* de panique. Une clique de politiciens tarés, d'affairistes sans honneur, de fonctionnaires arrivistes et de mauvais généraux se ruait à l'usurpation en même temps qu'à la servitude. Un vieillard de quatre-vingt-quatre ans, triste enveloppe d'une gloire passée, était hissé sur le pavois de la défaite pour endosser la capitulation et tromper le peuple stupéfait... »

GÉNÉRAL DE GAULLE
Discours du 18 juin 1941
Radio Londres. Un an après l'Appel.

L'implacable rancune d'une vanité froissée

Réplique cassante de De Gaulle pour souligner que l'ouvrage à paraître n'a plus guère à voir avec le manuscrit du *Soldat* et, surtout, pour signifier à son ancien protecteur l'idée qu'il se fait désormais de lui-même. L'ambition de l'écrivain efface la réserve de l'officier : *« Sans épiloguer sur les raisons qui vous firent, voici onze ans, mettre fin à ma collaboration, il ne vous échappera certainement pas qu'au cours de ces onze années, les éléments de cette affaire ont changé pour ce qui me concerne. J'avais trente-sept ans ; j'en ai quarante-huit. Moralement, j'ai reçu des blessures – même de vous, Monsieur le Maréchal –, perdu des illusions, quitté des ambitions. Du point de vue des idées et du style, j'étais ignoré, j'ai commencé à ne plus l'être. Bref, il me manque, désormais, à la fois la plasticité et "l'incognito" qui seraient nécessaires pour que je laisse inscrire au crédit d'autrui ce que, en matière de lettres et d'histoire, je puis avoir de talent.* (14) »

Pétain se montre conciliant et accepte même de rédiger une préface, exigeant seulement de pouvoir prendre connaissance des épreuves. Le dimanche 28 août, il tient à recevoir chez lui son ancien protégé, pour une ultime conciliation. De Gaulle en donnera des versions contradictoires. *La France et son armée* paraît le 27 septembre. Pétain constate que l'auteur a écarté sa préface pour lui substituer un épigraphe de son cru. La rupture est consommée.

Entre le vieil homme et le cadet rebelle, le plus terrible reste à venir. Leur querelle se transformera en un duel tragique autour de la légitimité. Des cruelles relations que lui imposera l'ancien protégé devenu son implacable rival, le Maréchal aura peine à comprendre la férocité. Et Lacouture, peu suspect d'indulgence, s'exclame : *« Jusqu'à Vichy, jusqu'au fort de Montrouge, jusqu'à l'île d'Yeu, on entendra les échos murmurés de cette mystérieuse mais irrépressible "sympathie" blessée.* (15) »

JEAN-JACQUES MOURREAU

(1) *Mémoires de Guerre. L'Appel* (1940-1942) (Plon, 1954).
(2) Cité par Herbert R. Lottam : *Pétain* (Seuil, 1984).
(3) *De Gaulle - Le Rebelle* (Seuil, 1984).
(4) Cité par Herbert R. Lottman : *op. cit.*
(5) *Op. cit.*
(6) Cité par Herbert R. Lottman : *op. cit.*
(7) *Op. cit.*
(8) Cité par Herbert R. Lottman : *op. cit.*
(9) Cité par Jean Lacouture : *op. cit.*
(10) *Op. cit.*
(11) Cité par Jean Lacouture : *op. cit.*
(12) Cité par Jean Lacouture : *op. cit.*
(13) Cité par Jean Lacouture : *op. cit.*
(14) Cité par Jean Lacouture : *op. cit.*
(15) *Op. cit.*

DU DÉSASTRE À LA SURVIE

L'Armistice de 1940

PAR JEAN-FRANÇOIS GAUTIER

Dans l'après-midi du 21 juin 1940, le général Huntziger atteint le carrefour de Rethondes, dans la forêt de Compiègne, à la tête d'une délégation de six membres. L'ancien commandant de la 2e armée française se trouve devant le wagon historique où fut signé l'armistice du 11 novembre 1918. Dix-sept heures de voyage depuis Bordeaux sur les routes encombrées du désastre. La IIIe République, exsangue, se consume en parlotes politiques dans les couloirs enfumés des grands hôtels d'Aquitaine. L'exode et la panique, des millions de réfugiés submergeant les gares, débordant les routes, laissant leurs morts à même le fossé, paralysent le sud de la Loire.

Envoyé par Pétain pour négocier une convention d'armistice entre la France et l'Allemagne, Le général Huntziger est reçu à Rethondes le 21 juin à 15 h 30 par le général von Tippelkirch : « *Ce n'est pas à moi, c'est à vous que les honneurs doivent être rendus.* » Un ordre claque dans la clairière. On entend le bruit sec des paumes de mains frappant les crosses des Mausers. Une compagnie de la Leibstandart, la garde personnelle du Führer, présente les armes aux vaincus.


KEYSTONE

Le 21 juin 1940, le général Huntziger arrive à Rethondes pour négocier l'armistice dans le wagon qui avait consacré la défaite allemande de 1918. Malgré ce symbole de revanche, les conditions d'Hitler seront moins sévères que prévues.

« Je rends hommage au courage du soldat français »

Huntziger et les siens montent dans le wagon. Derrière les membres de la délégation allemande se tiennent Adolf Hitler, Rudolf Hess, le maréchal Göring, l'amiral Räder et le ministre des Affaires étrangères, von Ribbentrop. Le généralissime Keitel lit une longue déclaration du chancelier qui, lui, ne dit pas un mot. Le thème : la défaite de 1918. L'ombre de Foch et l'humiliation allemande du 11 Novembre planent dans le wagon de Rethondes. La déclaration liminaire assure néanmoins que l'Allemagne ne souhaite pas donner aux conditions d'armistice « *un carac-*



L'exode et l'affreuse débâcle de 1940. Tandis que s'enfuient les responsables, le vieux maréchal s'engage à partager le sort des Français.

tère humiliant à l'égard d'un adversaire aussi brave ». Hitler se retire en compagnie des dignitaires du Reich. Les négociations commencent.

Le lendemain, 22 juin, peu après 19 h 30, Keitel serre la main de Huntziger et lui assure : *« Je comprends la douleur d'un soldat en pareille circonstance. »* Les deux hommes viennent de signer les conventions d'armistice qui mettent fin, pour la France, à la première partie de la Deuxième Guerre mondiale. Avant la signature, Keitel avait demandé une minute de silence pour les morts des deux camps : *« Il est honorable pour un vainqueur d'honorer un vaincu. Je tiens à rendre hommage au courage du soldat français. »*

L'aviation, la flotte et l'Empire échappent à l'ennemi

La logique des soldats est plus claire que celle des politiques. A l'évidence, l'armistice soulagea les Français, ces millions de soldats abandonnés, ces réfugiés désemparés, ces envahis que l'historien Henri Amouroux devait appeler les *« quarante millions de pétainistes »* (1). Mais le paraphe de Huntziger au bas d'une convention en vingt-quatre articles allait, ailleurs, faire couler beaucoup d'encre, passionner les politiques et déchirer les historiens.

Traîtrise ou nécessité ? La polémique sur l'Armistice de 1940 commence le jour même de la signature. A Londres, Churchill déclare aussitôt sa *« stupéfaction »*. Seule l'intéresse la flotte, qu'il dit laissée aux mains de la Kriegsmarine. Le 28 juin à la BBC, de Gaulle emboîte le pas, qualifie l'accord de *« déshonorant »* et imagine *« notre flotte, nos avions, livrés intacts pour que l'adversaire puisse s'en servir contre nos propres alliés »*...

Ni l'aviation ni la flotte, pourtant, n'étaient aux mains de l'ennemi. Huntziger avait reçu l'ordre de quitter les négociations si l'Empire et les navires français devaient passer sous tutelle allemande, ce que savait l'ambassadeur de Churchill à Bordeaux, Campbell, rentré à Londres le 23 juin. Et Göring, consulté, avait admis avec le général français Bergeret qu'il était aussi déshonorant pour un aviateur de céder son appareil que pour un marin d'abandonner son navire. Les accords prévoyaient donc un désarmement, non une livraison. Quant au « Pacha » de la flotte, l'amiral Darlan, ministre de la Marine, il avait donné à tous les bâtiments, *via* les amiraux et les préfets maritimes, des consignes précises de sabordage en cas de mise sous tutelle allemande ou italienne, ce que savait Alexander, le premier lord de l'amirauté britannique. Darlan avait même précisé, anticipant tout désordre politique possible, que ses consignes resteraient valables *« quels que soient les ordres reçus »* ultérieurement, obligeant par

LA DÉBÂCLE

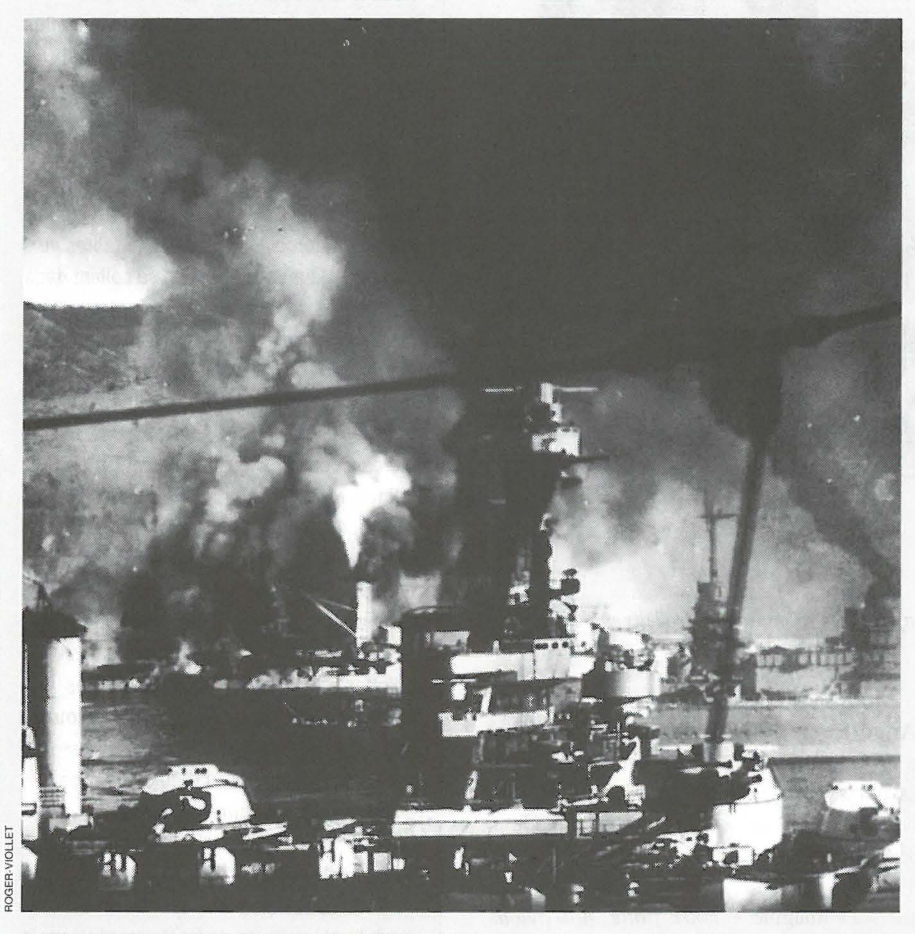
Nous roulions en direction de Montlhéry. Quelques kilomètres après Versailles, un embouteillage inouï nous arrêta tout à coup. Nous n'étions plus en retraite, mais au milieu d'une débâcle sans précédent. Le flux des fuyards vomi de Paris par cinq ou six portes était venu se confondre inextricablement à ce carrefour. Tous les aspects de la plus infâme panique se révélaient dans ces voitures, remplies jusqu'à rompre les essieux des chargements les plus hétéroclites, femelles hurlantes aux tignasses jaunes échevelées se collant dans les traînées de fard fondu et de poussière, mâles en bras de chemise ; en nage, exorbités, les nuques violettes, retombés en une heure à l'état de la brute néolithique, pucelles dépoitraillées à pleins seins, belles-mères à demi-mortes d'épouvante et de fatigue, répandues parmi les chienschiens, les empilements de fourrures, d'édredons, de coffrets à bijoux, de cages à oiseaux, de boîtes de camemberts, de poupées-fétiches, exhibant comme des bêtes devant la foule leurs jambons écartés et le fond de leurs culottes. Des bicyclettes étaient fichées entre les garde-boue. des enfants de douze ans étaient partis agrippés aux portières de petites neuf chevaux au fond desquelles s'emmêlaient dix paires de jambes et de bras. Certains avaient arrimé des lits-cages à leur malle-arrière. [...]

Cette cohue était enchevêtrée roue à roue, trente voitures de front pressées sur la chaussée, débordant sur les trottoirs, d'autres convois venant de droite et de gauche s'emboutir stupidement les uns dans les autres, stoppés à perte de vue dans un grouillement de visages hagards, de poings brandis, d'uniformes débraillés, de têtes platinées, de blouses multicolores, dans un vacarme de vociférations, de trompes, de moteurs vrombissants, un nuage d'huile chaude, d'essence et de poussière. Il y avait pour tout service d'ordre trois ou quatre gendarmes épouvantés, battant des bras au milieu des flots d'injures que vomissaient sous leur quatre ou cinq galons d'innombrables officiers émergeant jusqu'au ceinturon des portières. Au beau milieu de cette folie, un char de combat, serré de toutes parts, toupillait sur ses chenilles, un lieutenant jailli de la tourelle gesticulait comme un sémaphore, jurant qu'il allait charger et tout défoncer....

LUCIEN REBATET

***Les Décombres*, Denoël, 1942.**

MERS EL-KÉBIR (3 JUILLET 1940)



ROGER-VIOLLET

Aux termes des conventions d'armistice, les forces allemandes ont été arrêtées sur la ligne de démarcation, loin de l'Afrique du Nord et des ports méditerranéens où la flotte française est immobilisée.

L'existence de cette flotte hante Churchill. La voie impériale de Suez et l'hégémonie de la Royal Navy seraient menacées si les bâtiments français tombaient aux mains de la Kriegsmarine. Malgré la volonté affirmée du Maréchal, et les engagements répétés de Darlan, qui écartent cette menace, Churchill donne l'ordre de détruire la flotte française.

Le 25 juin 1940, la force X sous les ordres de l'amiral Godfroy est bloquée à Alexandrie sous contrôle de la Navy. Dans la nuit du 2 au 3 juillet, les Britanniques saisissent les bâtiments français présents dans les ports du Royaume-Uni et internent leurs équipages. Le 3 juillet, dans le cadre de l'opération *Catapult*, une puissante escadre ouvre le feu sur les bâtiments au mouillage dans la rade de Mers el-Kébir, à côté d'Oran. Bilan : près de 1 300 marins disparus dont certains enfermés dans les fonds, agonisent pendant plusieurs jours ; le cuirassé *Bretagne* a sauté et sombré ; les cuirassés *Dunkerque* et *Provence* sont avariés, ainsi que le contre-torpilleur *Mogador* ; le cuirassé *Strasbourg* et cinq contre-torpilleurs suivis du porte-hydravions *Commandant Teste* ont cependant pu sortir de la nasse, et rallier Toulon. Lourd bilan, sur le plan humain et matériel, mais surtout par ses conséquences politiques.

L'agression britannique contre l'allié de la veille est un acte de guerre sans précédent. Il faut toute la lucidité et la fermeté du maréchal Pétain pour ne pas céder à la tentation d'un retournement des alliances qui aurait pu modifier l'issue de la guerre. Ni la marine ni l'armée n'oublieront. Dans les mois à venir, elles s'opposeront par les armes à toute tentative anglo-gaulliste de mainmise sur ce qui reste de l'Empire, notamment à Dakar et en Syrie.

* Voir Coutau-Bégarie & Huan, *Darlan*, Fayard, 1989.

avance chacun à « *désobéir à tout autre gouvernement* ».

Rien de ceci n'empêchera Churchill, dont la marine avait abandonné quelques semaines plus tôt 90 000 soldats français sur les plages de Dunkerque, de s'emparer, le 3 juillet au matin, des navires français réfugiés dans des ports britanniques, ni de donner, le même jour, l'ordre de couler l'escadre française désarmée dans la rade de Mers el-Kébir, l'opération *Catapult*. La *Mediterranean Fleet* de Lord Sommerville ouvre le feu sur les anciens camarades de combat. Bilan, plus de 1 200 marins tués, dont certains agonisent plusieurs jours, enfermés dans les fonds, le cuirassé *Bretagne* coulé, les cuirassés *Dunkerque* et *Provence* échoués, ainsi que le contre-torpilleur *Mogador*. Trois jours plus tard, des avions de la RAF mitrailleront les obsèques de quelques-uns des morts du *Dunkerque*. Deux cents tués de plus.

Accuser l'Armistice pour justifier Mers el-Kébir

Churchill a voulu Mers el-Kébir pour des nécessités de politique intérieure, imposant chez lui le silence au « camp de l'armistice » de Lord Halifax, secrétaire du Foreign Office, membre du cabinet de guerre, et Sir Neville Chamberlain, l'ancien négociateur de Munich, lesquels donnaient de la voix aux Communes. Churchill avait besoin de faire taire des rumeurs de négociations britanniques avec l'Allemagne, et d'empêcher toute velléité pacifiste de s'exprimer contre lui. Il ne lui déplaisait pas non plus d'humilier la marine française, deuxième du monde après la sienne. Seul l'amiral Cunningham qualifia l'opération de « *répugnante* ». Mais le pli était pris. Dès lors que l'armistice français servait de justification à Mers el-Kébir, il ne pouvait être qu'une convention signée contre l'honneur, et contre les intérêts des alliés de la France. Ce que soutinrent longtemps l'historiographie anglo-américaine et l'historiographie gaulliste.

Comment Pétain en est-il venu à l'armistice ? Et pourquoi lui et non Reynaud ? Il faut reprendre la succession des faits tels qu'ils furent vécus à l'époque.

La France, à la suite de l'Angleterre, a déclaré la guerre à l'Allemagne le 3 septembre 1939. Le gouvernement est alors présidé par Edouard Daladier, remplacé par Paul Reynaud le 21 mars 1940. La « drôle de guerre » cesse brutalement à l'aube du 10 mai 1940 : 135 divisions de la Wehrmacht, avec 2 800 blin-

dés, s'élancent vers la France à travers la Hollande et la Belgique. Sur le papier, les forces alliées sont équivalentes. La vraie guerre commence.

Les deux meilleures armées françaises et le corps expéditionnaire britannique (BEF) s'enfoncent à travers la Belgique vers le piège qui leur est tendu. Le lundi 13, c'est à Sedan, au sortir des Ardennes réputées « infranchissables », que se livre la bataille essentielle et non à Charleroi où le généralissime Gamelin l'attendait. Le plan Manstein, adopté le 18 février 1940 par Hitler, prend les armées françaises à revers. Surprise stratégique absolue, doublée de la surprise tactique d'un emploi massif des chars appuyés par l'aviation d'assaut.

Ayant franchi les Ardennes, puis traversé la Meuse, le corps blindé de Guderian fonce au nord-ouest vers la mer, en un gigantesque « coup de faux », à travers les formations françaises pulvérisées. Il atteint la Somme le 20 mai. En dix jours, les deux armées françaises aventurées en Belgique avec le corps britannique sont tournées, isolées, disloquées.

Le 19 mai, Reynaud destitue le généralissime Gamelin et nomme Weygand (73 ans). Le maréchal Pétain (84 ans), ambassadeur à Madrid, est appelé au gouvernement comme vice-président du Conseil. S'abriter derrière les vieilles gloires de 1918 n'efface pas pour autant les réalités.

Les divisions anglaises du verrou ouest se dérobent devant les Panzers. Abandonnant l'allié français à son sort, elles rembarquent à Dunkerque à partir du 26 mai. La Belgique capitule le 24.

Le temps de se regrouper face au sud, et le 5 juin, la Wehrmacht déclenche la seconde phase du plan Manstein. Dix jours plus tard, l'armée française n'existe plus.

Churchill évacue, mais demande aux Français de se sacrifier

Le gouvernement a quitté Paris le 10 juin. Le lendemain, une conférence interalliée réunit à Briare (Loiret) Paul Reynaud, accompagné de Weygand et de Pétain, et Churchill flanqué d'Anthony Eden. Question centrale : l'aide britannique. Churchill est net : il refuse de capituler, mais pour l'aide, il n'y aura rien. Il suggère, comme d'autres, le repli des troupes françaises en Afrique du Nord, complété en métropole par la guérilla et la défense active des villes vouées ainsi à la destruction.

« Les paroles du maréchal Pétain, le soir du 25 juin, rendaient un son presque intemporel : ce n'était pas un homme qui nous parlait, mais du plus profond de notre histoire nous entendions monter l'appel de la grande nation humiliée. Ce vieillard était délégué vers nous par les morts de Verdun et par la foule innombrable de ceux qui, depuis des siècles, se transmettent ce même flambeau que viennent de laisser tomber nos mains débiles. Une voix brisée par la douleur et par les années nous apportait le reproche des héros dont le sacrifice, à cause de notre défaite, a été rendu inutile... »

François Mauriac, *Le Figaro*, 3 juillet 1940.

Mais ce qui lui tient le plus à cœur, c'est la flotte française : elle ne doit pas tomber aux mains des Allemands. Darlan, hors réunion, s'engage sur ce point. Weygand, quant à lui, ne parle pas encore d'armistice. Il constate néanmoins que l'impossibilité physique de coordonner la défense va bientôt poser la question de la continuation de la guerre.

La Seine est franchie par les troupes allemandes le 12 juin. Le gouvernement, lui, est sur les routes. Il va se réunir de nouveau le 13 à Cangé, près de Tours. Weygand dit à Reynaud : *« Vous vouliez aller jusqu'au bout, vous y êtes, maintenant, au bout... »*



Pour le général Weygand, appelé en pleine catastrophe, seul un armistice peut limiter le désastre.

« Il est impossible au gouvernement, sans déserter, d'abandonner le territoire français »

Reynaud revoit Churchill à Tours au matin du 13 juin. Les troupes allemandes sont aux portes de Paris. Dans l'urgence, l'Anglais relève la France de son engagement du 28 mars 1940 de ne pas signer d'accord séparé avec l'Allemagne. De Gaulle, sous-secrétaire d'État à la Guerre depuis le 5 juin, est furieux et, avant le Conseil, fait pression sur Reynaud qui ne souffle mot à ses ministres de l'accord donné par Churchill. On reparle, à Cangé, du transfert du gouvernement en Afrique du Nord. Pétain réagit en soldat : entre Somme et Seine, le « front des troupes » n'existe plus. Le vainqueur de Verdun sait ce que cela signifie : la situation militaire est telle, dit-il, que *« si le gouvernement français ne demande pas l'armistice, il est à craindre que les troupes, n'écoutant plus la voix de leurs chefs, ne se laissent entraîner à une panique qui mettrait l'armée hors d'état d'entreprendre une manœuvre »*. Reste à en tirer les conséquences.

S'opposant catégoriquement au projet d'exil gouvernemental, Pétain lit alors un texte de sa main qui apparaît comme la charte de toute son action future :

« Il est impossible au gouvernement, sans émigrer, sans déserter, d'abandonner le territoire français. Le devoir du gouvernement est, quoi qu'il arrive, de rester dans son pays, sous peine de n'être plus reconnu comme tel. Priver la France de ses défenseurs naturels dans une période de désarroi général, c'est la livrer à l'ennemi, c'est tuer l'âme de la France – c'est par conséquent rendre impossible sa renaissance.

« ...Je déclare, en ce qui me concerne, que, hors du gouvernement, s'il le faut je me refuserai à quitter le sol métropolitain. Je resterai parmi le peuple français pour partager ses peines et ses misères. L'armistice est à mes yeux la condition nécessaire de la pérennité de la France éternelle. »

A la nuit, aucune décision n'est prise. Reynaud ordonne l'évacuation du gouvernement vers Bordeaux, comme en 1914.

Le lendemain, les Allemands entrent dans



ROGER-VIOLLET

Juin 1940. Fantassin français blessé, secouru par deux combattants de l'armée victorieuse, un tankiste et un aviateur.

CONSÉQUENCES MILITAIRES DE L'ARMISTICE

Le territoire n'a pas été *« livré »* (comme l'assure le général de Gaulle, à Londres, dans son discours du 26 juin 1940). Il a été pris par l'ennemi et, seul, l'armistice a évité son occupation totale. L'élan de 140 divisions allemandes a été ainsi arrêté sur des positions déjà conquises, interdisant à l'ennemi l'accès au littoral méditerranéen. Tous les territoires de l'Empire, notamment l'Afrique du Nord, sont libres. Quant à l'armée, elle n'est pas *« tout entière démobilisée »*. Fin 1941, lorsque le général Weygand sera relevé de son commandement en Afrique, l'armée d'armistice disposera, en Afrique du Nord, de 110 000 hommes dont 4 200 officiers et, en Afrique occidentale française, de 56 000 hommes dont 1 100 officiers.

Enfin, l'armistice a évité que plus de deux millions d'hommes mobilisés ne viennent grossir le flot des prisonniers qui, au nombre de 1 800 000, sont en route vers les oflags et stalags.

GÉNÉRAL (CR) JACQUES LE GROIGNEC
***Pétain*, Nouvelles Editions Latines, 1991.**

Paris. Au Conseil du 15 juin, Reynaud propose le dépôt des armes, une capitulation qui ferait endosser la défaite aux militaires, tandis que le gouvernement se replierait en Afrique du Nord. Pétain, en accord avec Weygand, réplique fermement qu'une capitulation serait déshonorante pour l'armée, et que les autorités doivent rester sur le sol national. Il propose sa démission, puis la retire à la demande de Reynaud. Toujours pas de décision gouvernementale.

Au Conseil du 16 juin, à 10 h 30, le repli sur l'Algérie est de nouveau évoqué. Darlan en souligne l'impossibilité pratique (2). Le général Noguès, chef des troupes françaises en Afrique du Nord, pourtant partisan de la continuation de la lutte, confirme dans un télégramme à Paul Reynaud son incapacité technique à l'accueil des troupes et du matériel. De Gaulle, parti pour Londres, téléphone à 11 heures, une stupéfiante solution concoctée avec Churchill : la fusion immédiate et totale des nations française et anglaise, empire compris, en une seule nation franco-anglaise. Jamais dans l'histoire une telle hypothèse n'a été formulée. Pour la plupart des présents, cela signifierait une France réduite à l'état de *dominion* britannique. Refus des deux tiers. Weygand reçoit un message du général Georges, qui annonce la chute de Dijon et l'impossibilité de ravitailler les civils en fuite. Il termine sur ces mots : *« Nécessité absolue prendre décision. »*

La République se décharge sur Pétain du poids de la défaite

Reynaud, incapable d'imposer une politique cohérente, emporté par les événements, refusant d'endosser la responsabilité *gouvernementale* d'une demande d'armistice, remet à 22 heures sa démission au président de la République, l'évanescent Albert Lebrun ; il lui suggère Pétain pour un nouveau président du Conseil, sachant bien que ce sera l'armistice…

Pétain accepte à 23 h 30. Pour avoir dû contenir les mutineries de 1917 provoquées par les inconséquences du général Nivelle, il sait qu'on n'envoie pas au combat des troupes informes, sans moral ni discipline. Il sait la logique de la guerre, qui est celle des faits et non des intentions. Elle impose des décisions nettes, et la faculté d'en assumer les conséquences. La bataille de France est perdue. Sur ce point, au moins, Pétain et de Gaulle sont en accord.

Le premier ministère Pétain est composé dans la nuit. La IIIe République se survit en toute légalité. Elle s'en remet à Pétain du soin de tirer les conséquences d'une guerre perdue. Le vieux maréchal va continuer cette guerre par d'autres moyens : ceux de la politique, la seule ligne de défense possible à ses yeux.

Le 17 juin à 12 h 30, Pétain s'adresse aux Français à la radio. Il a, auparavant, confié à Lecquerica, l'ambassadeur d'Espagne en France, la mission de s'enquérir auprès des Allemands des conditions d'un armistice. Soldats et civils, vivants ou morts, jonchent les routes de France. Voitures et camions surchargés rou-

LE MIRACLE PÉTAIN

Pour les Français de la déroute, un miracle avait eu lieu. A lui seul, le maréchal Pétain avait arrêté les Allemands. Ce que n'avaient pu accomplir ni la ligne Maginot, ni l'armée, ni l'aviation, Pétain y était parvenu.

Dès la signature de cet armistice, non seulement les Allemands avaient arrêté leur marche en avant, mais, seul, par sa voix chevrotante, le Maréchal les avait fait reculer.

Les nazis rendaient Lyon, où ils avaient pénétré et, en échange de Bordeaux, ils restituaient Saint-Etienne, Clermont-Ferrand et Montluçon. Encore un peu et Pétain les ferait reculer jusqu'au nord de la Loire.

Mais surtout Pétain restituait la France à ses Français ; une patrie tronquée, sans doute, mais grâce à qui chacun pouvait désormais rentrer chez soi, retrouver sa maison, son boulanger, sa rue...

MARC FERRO
***Pétain*, Fayard, 1987, pp. 107-108.**

lent au pas des carrioles, des brouettes et des poussettes. Le ravitaillement ne circule plus. Les troupes ennemies ont franchi la Loire à l'ouest. A l'est, les divisions de Panzers sont à Roanne, à Mâcon, à Bourg-en-Bresse, à Pontarlier. Certains soldats défendent l'honneur ici et là, sur la ligne Maginot, à Saumur. Mais, pour l'essentiel, les armes se sont tues, les prisonniers sont légions, et les désemparés, les égarés, les déserteurs aussi. Pétain parle : *« C'est le cœur serré que je vous dis qu'il faut cesser le combat. »* Effet de délivrance pour tous les Français qui souffrent en vain. Effet terrible sur le moral de ceux qui sauvent encore l'honneur des armes. Le texte est remanié *in extremis* dans le communiqué remis à la presse : *« ...il faut* tenter *de cesser le combat... »* Inutile. L'heure n'est plus aux nuances.

De Gaulle vient de s'envoler pour Londres dans l'avion du général Spears. Le lendemain, 18 juin, il dira son désaccord au micro de la BBC. Quant à la réponse du haut commandement allemand, elle arrive le 19 juin. Pétain l'attendait dans le calme. Depuis quatre jours, les parlementaires et ministres s'agitent dans la volière bordelaise. Cinq demi-douzaines s'apprêtent à embarquer dans l'avant-port du Verdon sur le *Massilia*, que des marins écœurés vont refuser un temps de convoyer. Parmi eux, Georges Mandel, Jean Zay, Mendès France ou Weltzer qui partent pour Casablanca. Aucun de ces partisans de la continuation de la guerre ne tentera de rejoindre de Gaulle.

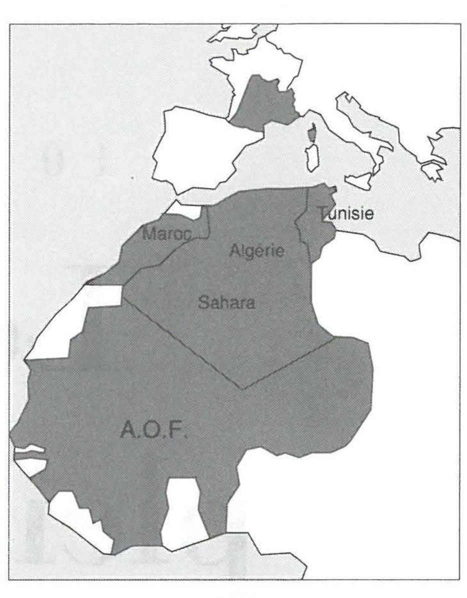
Pendant ce temps, Huntziger lutte pied à pied à Rethondes. Conformément aux instructions du Maréchal, il obtient que la marine et l'aviation ne soient pas livrées. Toutes les autres demandes sont refusées. Mais plus des deux cinquièmes du territoire resteront libres ainsi que l'Empire. Le 24 juin, une seconde négociation avec l'Italie aboutit au cessez-le-feu. Il est effectif le 25 juin à 0 h 35. Journée de deuil national. Les pavillons de la « Royale » sont hissés en berne. Pétain s'adresse de nouveau aux Français par la radio. Il expose les raisons qui l'ont conduit à demander l'armistice. François Mauriac approuve dans *Le Figaro* du 3 juillet : *« Les paroles du maréchal Pétain, le soir du 25 juin, rendaient un son presque* intemporel *: ce n'était pas un homme qui nous parlait, mais du plus profond de notre histoire, nous entendions monter l'appel de la grande nation humiliée... »*

Moralement, l'Armistice ouvrait l'encrier des donneurs de leçons, qui furent unanimes à lire dans la défaite une conséquence de l'effondrement des valeurs intellectuelles et morales intervenu dans les années trente. Même André Gide y alla de ses invectives rétrospectives.

Churchill : « l'Armistice nous a rendu service »

Politiquement, l'Armistice consacrait la prééminence institutionnelle de l'exécutif sur le législatif, imposé par les circonstances exceptionnelles de la bataille perdue et par l'effondrement de la IIIe République. C'est sur cette base que vivra le régime de Vichy. Sur cette base aussi que de Gaulle revendiquera, quatre ans plus tard, une autre légitimité, la sienne, dans une querelle au fond très maurrassienne, opposant le pays légal et le pays réel. Il consacrera cette leçon de l'histoire dans la rédaction de l'article 16 de la Constitution de sa Ve République, article inspiré à René Capitan par le politologue allemand Carl Schmitt, et accordant sous conditions d'urgence les pleins pouvoirs au seul chef de l'État. Priorité de l'exécutif.

Du point de vue des généraux allemands, l'Armistice fut la plus grande erreur d'Hitler durant la guerre. Sans lui, dira Göring au tribunal de Nuremberg, l'Allemagne aurait occupé l'Afrique du Nord et verrouillé l'ouest de la Méditerranée. *« Ah !* s'exclamera Keitel, *l'histoire aurait été différente si le Führer n'avait pas laissé à la France sa marine, ses troupes coloniales et ses colonies. »* Churchill reconnaîtra devant le général Georges : *« L'Armistice nous a, en somme, rendu service. Hitler a commis une faute en l'accordant.* (3) » Quant à de Gaulle, il aurait laissé tomber en 1941 devant le général Odic, ex-commandant de l'armée des Alpes ayant rallié Londres : *« N'avouez jamais que l'Armistice ne pouvait pas être évité.* (4) »



En grisé : la zone libre accordée par l'armistice et soumise à la seule autorité du gouvernement français, du 22 juin 1940 au 18 novembre 1942. Un ensemble d'une valeur stratégique considérable, comme l'avenir devait le prouver. Ne sont pas représentés les territoires de la Syrie, de Madagascar ni d'Indochine.

L'armistice répondait aux réalités premières : une défaite militaire évidente, le risque d'un plus grand nombre de prisonniers, une décomposition politique avancée, les Français sur les routes et affamés. Pétain cherchait un minimum d'ordre, celui nécessaire à la survie. Les préfets coopérèrent. Aucun ne démissionna, pas même celui de Seine-et-Marne, Jean Moulin. Après l'esquive des responsables de la défaite, dont il n'était pas, Pétain endossait l'épreuve des conséquences. Non sur le *Massilia*, mais sur le sol national. Le bouclier était en place. Au dehors, une autre aventure devenait possible, pour d'autres hommes, d'autres âmes et d'autres épées. Il y eut peu de Français pour la tenter.

JEAN-FRANÇOIS GAUTIER

---

(1) Henri Amouroux, *La Grande Histoire des Français sous l'Occupation*, t. 2, « Quarante million de pétainistes », Robert Laffont, 1977.

(2) La minutieuse enquête de Coutau-Bégarie et Huan, *Darlan*, Fayard, 1989, pp. 250 à 263, confirme cette impossibilité pratique.

(3) Général Georges, Procès du Maréchal, 9e audience, *Journal officiel*, p.167.

(4) Conversation rapportée par Kenneth Pendar, *Une aventure diplomatique*, Ed. Beauchemin, Montréal, 1946, pp. 336-343.

10 JUILLET 1940

Le vote des pleins pouvoirs

PAR JEAN-CLAUDE VALLA

Le 10 juillet 1940, de la façon la plus légale, par 569 voix contre 80, l'Assemblée nationale réunie à Vichy accorde les pleins pouvoirs au maréchal Pétain. A y regarder de plus près, les 80 opposants étaient beaucoup moins hostiles au pouvoir de Pétain qu'on ne le croit. Reconstitution.

Le 10 juillet 1940, la Chambre des députés et le Sénat, réunis en Assemblée nationale au Grand Casino de Vichy, ont voté à une très large majorité le projet de loi concocté par Pierre Laval, vice-président du Conseil, qui conférait au maréchal Pétain les pouvoirs constituant, exécutif et législatif. Sur les 666 députés et sénateurs qui ont réussi à rejoindre cette station thermale de l'Allier malgré les énormes difficultés de circulation dues à la guerre et à l'occupation des deux tiers du territoire (1), 569 ont donné leur consentement, 80 ont voté contre et 17 se sont abstenus.

Cette quasi-unanimité au sein d'une assemblée dominée par les partis du Front populaire a contribué à accréditer la thèse de Léon Blum selon laquelle les parlementaires auraient agi sous le coup de la peur *« des bandes de Doriot dans la rue, des cavaliers de Weygand à Clermont-Ferrand, des blindés allemands qui étaient à Moulins, des gendarmes français qui étaient partout »*. Mais les *« bandes à Doriot »* sont une pure invention que plus personne aujourd'hui n'ose reprendre à son compte. Les Allemands se sont bien gardés d'exercer la moindre pression. Le Maréchal n'avait aucune raison d'intimider la représentation nationale qui lui était acquise et il semble même qu'il n'aurait pas été fâché que le projet de Pierre Laval soit repoussé, ce qui lui aurait permis de se débarrasser de ce politicien qu'il n'aimait pas, quitte à soumettre un autre projet à l'Assemblée. Quant au général Weygand, ministre de la Défense, c'était incontestablement un partisan de la manière forte, qui estimait que l'heure n'était plus aux discours ni aux tractations parlementaires. Mais sa fidélité et son obéissance au Maréchal étaient totales. En réalité, c'est Pierre Laval qui a agité le spectre d'*« une dictature du général Weygand »* pour tenter d'exercer un chantage sur deux sénateurs anciens combattants, Jean Taurines et Jean Jacquy, venus le 7 juillet lui exprimer leur opposition à son projet de loi constitutionnelle.

Les socialistes sont acquis à Pétain

Si les parlementaires réunis à Vichy ont eu peur, c'est surtout des réactions de leurs électeurs. Ceux qui avaient poussé à la guerre savaient pertinemment que l'opinion publique les jugeait responsables du désastre et qu'elle ne leur pardonnerait pas de contrecarrer les desseins de celui qui venait de faire don de sa personne à la France. Même Léon Blum, qui s'est forgé ultérieurement une image de farouche opposant, semblait abattu par les événements. Lorsque les 180 députés et sénateurs socialistes présents à Vichy se sont réunis le 8 juillet pour tenter d'arrêter une position commune, l'ancien président du Conseil s'est contenté d'y assister comme un simple parlementaire. Tout au long de ces journées qui ont précédé le scrutin historique du 10 juillet, il n'a prononcé aucune parole publique qui eût pu marquer sa réprobation. Il constatait que ses amis, dans leur immense majorité, étaient acquis au projet de Laval (2). Dès le 6 juillet, Charles Spinasse, député socialiste de la Corrèze et ancien ministre de l'Économie nationale du Front populaire, avait donné le ton en déclarant :

« Notre devoir est de permettre au gouvernement de faire une révolution sans que coule le sang. Si l'autorité du maréchal Pétain rend possible cette tâche, alors le don qu'il nous a fait de sa personne n'aura pas été vain. »

Comme Léon Blum, Edouard Herriot, figure emblématique du Parti radical, a adopté un profil bas. Prétextant de ses fonctions de président de la Chambre des députés, il n'a pas pris part au vote du 10 juillet. Quelques années plus tôt, il n'avait pas hésité à descendre de son fauteuil présidentiel pour refuser sa confiance à un cabinet Caillaux. Aucun règlement ne s'opposait à ce qu'il agisse de la même façon, mais, la veille du



Selon Emmanuel Berl, si tout autre que Pierre Laval avait présenté le projet des pleins pouvoirs, les votes favorables eussent été vraisemblablement plus nombreux.

scrutin, il avait fait connaître le fond de sa pensée :

« Autour de M. le maréchal Pétain, dans la vénération que son nom inspire à tous, notre nation s'est groupée en sa détresse. Prenons garde à ne pas troubler l'accord qui s'est établi sous son autorité. »

Herriot, Blum et tous leurs collègues sont en réalité accablés par l'ampleur du désastre militaire et déboussolés par l'agression britannique contre la flotte française de Mers el-Kébir, qui, le 3 juillet, a provoqué la mort de 1297 de nos marins. Dans des circonstances aussi tragiques, personne ne songeait à contester l'autorité du Maréchal. C'est ainsi que Joseph Paul-Boncour, sénateur de la Gauche démocratique, qui sera un des 80 à voter contre le projet de Laval, était venu voir Pétain, le 6 juillet en fin d'après-midi et lui avait dit :

« Nous n'hésiterons pas à suspendre la Constitution pour vous donner à vous, et à vous seul, une dictature comme la loi romaine l'a plusieurs fois établie. (3) *»*

Dès le lendemain, Paul-Boncour avait rédigé, au nom du groupe des vingt-cinq sénateurs anciens combattants, le texte d'un contre-projet qui prévoyait de conférer au Maréchal *« tous les pouvoirs pour prendre, par décrets ayant force de loi, les mesures nécessaires au maintien de l'ordre, à la vie et au relèvement du pays... »*. Or, sur 22 sénateurs qui ont approuvé ce texte d'une tonalité pétainiste évidente, 9 voteront comme Paul-Boncour, contre le projet de loi constitutionnelle.

Tandis que le vice-président du Conseil souhaitait abolir la Constitution de 1875 – que les socialistes avaient toujours dénoncée comme un produit du *« conservatisme bourgeois »* et de la *« réaction orléaniste »* –, un certain nombre de parlementaires auraient préféré qu'elle fût simplement suspendue. C'était le cas notamment des 27 députés et sénateurs qui ont signé la motion rédigée par Vincent Badie, député radical de l'Hérault : hostiles à un projet *« qui aboutirait inéluctablement à la disparition du régime républicain »*, ils estimaient toutefois *« indispensable d'accorder au maréchal Pétain, qui en ces heures graves incarne si parfaitement les vertus traditionnelles françaises, tous les pouvoirs »* afin d'*« opérer d'urgence le redressement moral et économique de notre malheureux pays »* et de *« poursuivre les négociations en vue d'une paix durable dans l'honneur »*.

Or, sur les 80 parlementaires qui voteront contre le projet de Pierre Laval, 25 avaient signé cette motion « pétainiste ». Parmi eux : Vincent Badie lui-même et André Philip, député socialiste du Rhône, qui allait devenir quelques mois plus tard commissaire à l'Intérieur du Comité de Londres.

Pierre-Etienne Flandin, député de l'Yonne (Alliance démocratique) et ancien président du Conseil, avait tenté lui aussi de s'opposer au projet de Pierre Laval en suggérant que Pétain fût élu président de la République en remplacement d'Albert Lebrun et qu'il exerçât en même temps les fonctions de chef du Gouvernement, celles de président du Conseil n'ayant jamais été définies par aucun texte. Mais, consulté quelques heures plus tard, Lebrun avait refusé de donner sa démission, expliquant en substance : *« J'ai reçu de l'Assemblée nationale un mandat. Si elle m'en décharge, je me retirerai sans aucune récrimination, mais il ne m'appartient pas de m'en décharger moi-même. »*

Du coup, Flandin avait été obligé de se rallier au projet de Laval. Un Laval qui était loin de faire l'unanimité au sein des deux chambres. Dans le livre qu'il a consacré à *La Fin de la IIIe République* (4), Emmanuel Berl se déclare persuadé que le vote du 10 juillet aurait été encore plus massif si le projet avait été soutenu par quelqu'un d'autre que Laval, *« car les difficultés qu'il surmonte avec tant de maîtrise, c'est sa personne qui les suscite »* et elles s'aplaniront lorsque Pétain consentira enfin, le 7 juillet, à lui donner un mandat officiel. Et Berl d'ajouter : *« Si* [le Maréchal] *était venu à l'Assemblée et lui avait demandé sa confiance, je doute qu'il eût trouvé un seul opposant. »*

JEAN-CLAUDE VALLA

---

(1) L'effectif théorique de l'Assemblée nationale était de 932, mais les députés communistes avaient été déchus de leurs mandats par un vote de la Chambre en date du 16 janvier 1940. D'autre part, les dix-huit députés et sénateurs qui sont partis, le 21 juin, à bord du *Massilia*, sont toujours retenus à Casablanca. Georges Mandel et Edouard Daladier ont même été placés en garde à vue pour avoir tenté de constituer un gouvernement dissident.

(2) Près de 80 % des députés et sénateurs socialistes présents à Vichy voteront en faveur du projet de loi constitutionnelle. Bien qu'il ait voté contre le projet, Isidore Thivrier, député socialiste de l'Allier, sera nommé membre du Conseil national de l'État français, ce qui ne l'empêchera pas d'être arrêté par les Allemands en 1943 et déporté au camp de Natzweiller-Struthof.

(3) Cité par Jacques Benoist-Méchin, *Soixante jours qui ébranlèrent l'Occident*, Robert Laffont, collection « Bouquins ».

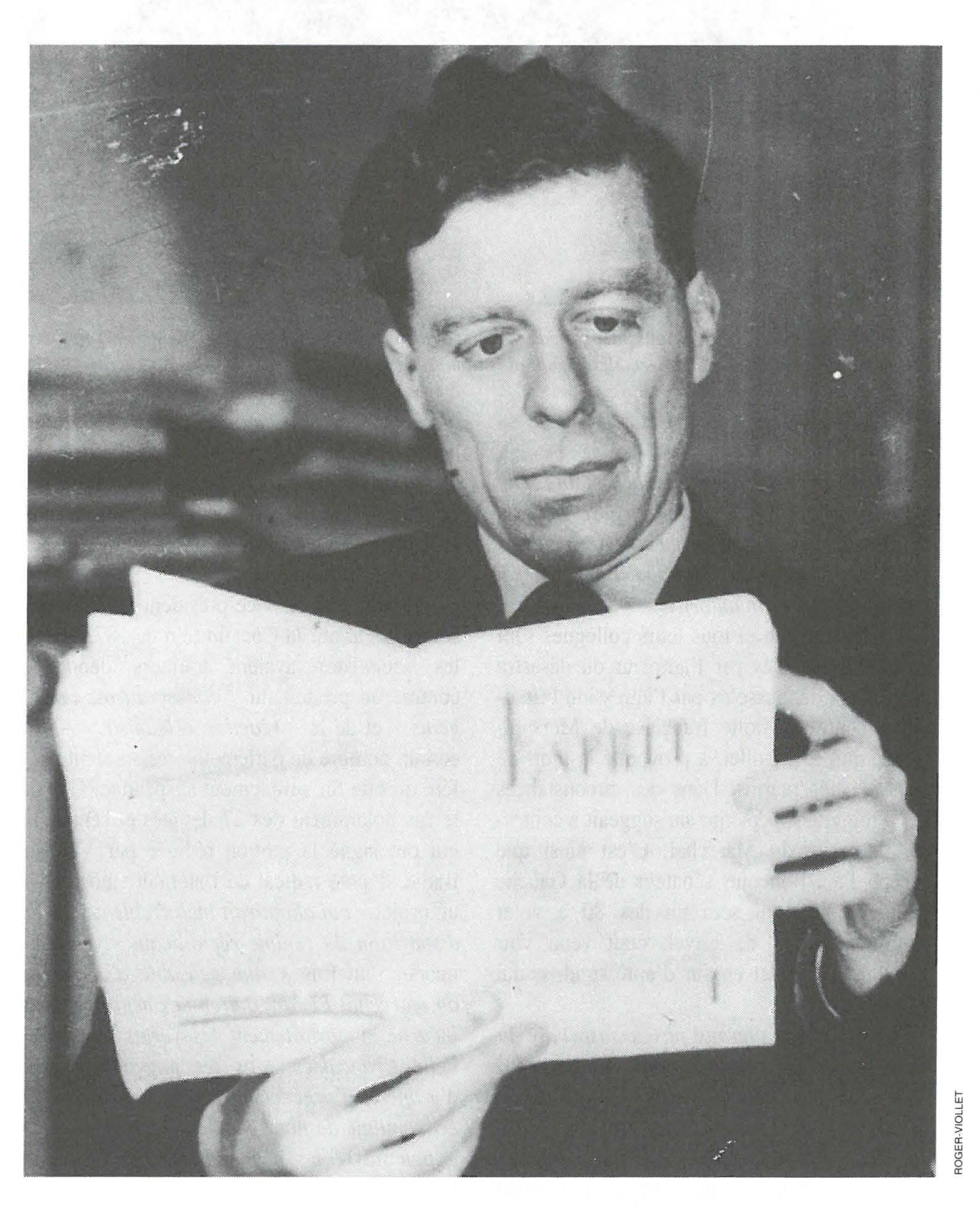
(4) Gallimard, 1968.

SOURCES INATTENDUES D'IDÉES CONTESTÉES

Vichy avant Vichy

PAR FRANÇOIS-GEORGES DREYFUS

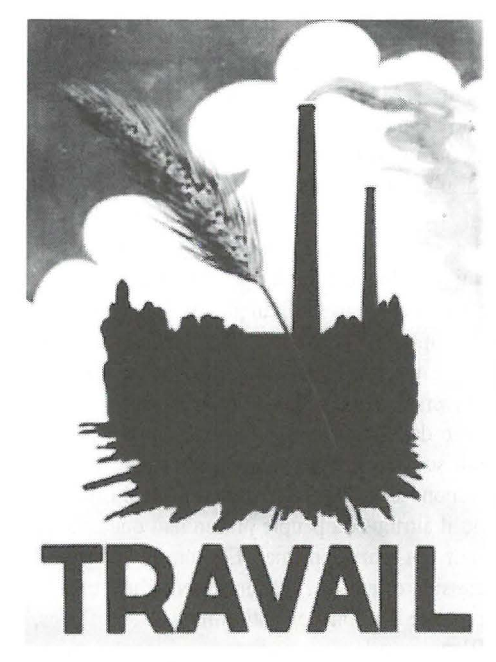
Les idées de Vichy ne sont pas ce que l'on croit. C'est l'une des découvertes de François-Georges Dreyfus dans son *Histoire de Vichy* (Perrin), étude sereine et complète, qui tient compte du dépouillement des archives, et de tous les travaux effectués depuis l'œuvre pionnière de Robert Aron.


ROGER-VIOLLET

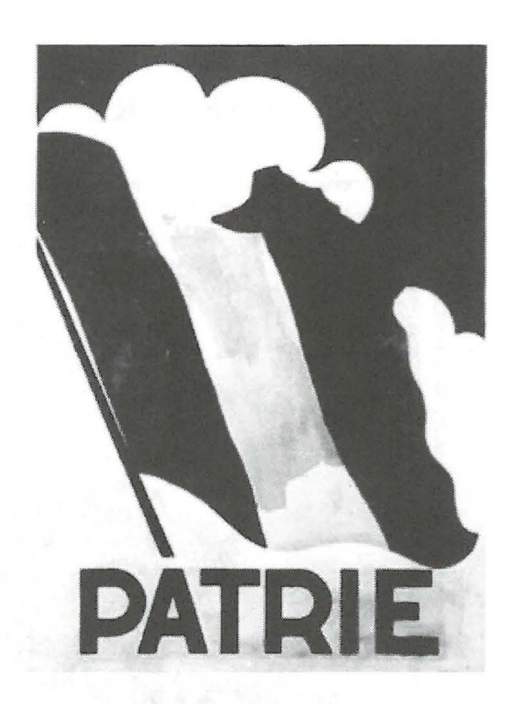
Emmanuel Mounier (1905-1950), fondateur de la revue Esprit *(1932). Avant de devenir résistant à la fin de 1941 puis d'évoluer aux frontières du communisme, il avait salué dans la Révolution nationale la réalisation d'aspirations de sa jeunesse.*

Jean-Louis Loubet Del Bayle a, dans *Les Non-Conformistes des années trente* (Le Seuil, 1969), fort bien montré ce que fut le développement de la pensée anti-libérale dans des milieux *a priori* proches du régime capitaliste et du système parlementaire. En janvier 1931 avait paru le premier numéro d'une revue mensuelle et luxueuse *Plans*. Son directeur était Philippe Lamour, un sorélien dont un livre (*Entretiens sous la tour Eiffel*) avait attiré l'attention d'Henri de Jouvenel qui dirigeait une des bonnes revues d'alors, *La Revue des vivants*. Autour de Philippe Lamour se réunirent Hubert Lagardelle, Le Corbusier, Arthur Honegger, Jean Picart Le Doux, Fernand Léger, Claude Autant-Lara et parfois René Clair ou Aldo Dami.

Très vite se développèrent des contacts avec un autre mouvement, Ordre nouveau, fondé en 1930 par Robert Aron, Alexandre Marc et Arnaud Dandieu.







Une devise à laquelle adhère l'opinion de 1940.

De son côté, Ordre nouveau se rapprocha d'*Esprit* dont le premier numéro fut mis en vente en octobre 1932. Dirigée par Emmanuel Mounier, la revue était animée par des universitaires tels Deléage, Duveau, Vignaux, un avocat, Georges Izard, auxquels se joignirent rapidement d'autres universitaires, Etienne Borne, Jean Lacroix. *Esprit* devenait une revue de réflexion d'inspiration chrétienne très large, même si la dominante catholique l'emportait nettement. La crise économique qui sévit alors apparaît à *Esprit* comme à *Plans* et Ordre nouveau la sanction du système libéral.

Refus du capitalisme et du libéralisme

En fait, tous ces mouvements accusent le capitalisme, ce que Maritain appelle dans *Esprit* (mars 1933) *« le principe contre nature de la fécondité de l'argent ». « Le système capitaliste actuel*, dit *Esprit* (novembre 1933), [...] *c'est l'usure érigée en loi générale.* » Et *Esprit* comme les maurrassiens de la Jeune Droite rappellent avec insistance les condamnations du prêt à intérêt par l'Église. Tout ceci entraîne, à leurs yeux, *« la décomposition de cet enracinement de l'homme qu'est la propriété »*.

Ce refus du capitalisme libéral, on le retrouve sous une forme différente dans les groupes « technocratiques » qui apparaissent au même moment, que ce soit « X Crise », le mouvement planiste, le groupe qui contribue à publier une nouvelle revue, *Nouveaux Cahiers*, mais aussi à l'Atelier pour le plan suscité par la CGT.

Autour de X Crise, Georges Soulès plus connu sous son pseudonyme littéraire, Raymond Abellio, fonde avec Louis Vallon et Jules Moch le Centre polytechnicien d'études collectivistes ; Jules Moch constitue un peu plus tard une Union des techniciens socialistes qui fournira ses cadres au gouvernement de Léon Blum. Auprès d'eux on trouve René Belin, secrétaire de la CGT, Charles Spinasse et Barthélémy Montagnon, député de Paris, proche de Déat. Les syndicalistes anticommunistes s'engagent à fond dans le planisme derrière René Belin groupant autour de lui les planistes de la SFIO battus dans leur parti.

L'hostilité au capitalisme libéral comme au marxisme, ce sont également les thèmes que développent *L'Homme nouveau* et les dissidents des Croix de feu (Pierre Pucheu et Bertrand de Maud'huy), ceux-là mêmes qui en juillet 1935 constituent le Mouvement travailliste français et réclament une *« révolution nationale »*. Le groupe Pucheu, avec Drieu La Rochelle, Georges Suarez et Paul Marion, va rejoindre alors *La République* du radical Emile Roche qui lui ouvre ses colonnes.

Depuis le milieu des années vingt, la réforme de l'État est un véritable leitmotiv. A la suite de la tentative d'Alexandre Millerrand d'appliquer à la lettre les textes constitutionnels de 1875 et après l'échec du Cartel des gauches, se développe une réflexion sur les institutions qui déborde la classe politique puisque la presse y fait largement écho. Dès 1927, le Syndicat des partis rénovateurs, appelle à la réforme des institutions. De *La Jeune République* au *Rappel*, en passant par *La Dépêche de Toulouse*, *Le Progrès*, *Le Journal*, une bonne partie de la France politique discourt de la réforme de l'État : les Jeunes Turcs d'alors, Paul-Boncour, Georges Bonnet, Georges Hoog, Franklin Bouillon, Ernest Mercier, Maurice Sarraut, André Tardieu bien sûr, Georges Valois, naturellement, participent à un ouvrage intitulé *L'Avenir de la République*. On y réclame la réforme, la *« rénovation »* et le regroupement des partis, la *« réforme républicaine »*. On y demande surtout un exécutif fort, une diminution du pouvoir des assemblées.

L'inadaptation des institutions ne cesse d'être ressentie avec le développement de la crise économique et la multiplication des scandales (Oustric, Stavisky, etc.). L'instabilité ministérielle est chronique. Elle est due à la multiplication des partis, à l'existence d'un système électoral mal réglementé, à la transformation de la monarchie républicaine mise en place par les textes constitutionnels de 1875 en un régime d'assemblée.

Tous les mouvements non conformistes des années trente sont convaincus que la démocratie politique est impropre à résoudre les crises économiques. Si divers soient-ils

UNE FORCE TRANQUILLE ?



ROGER-VIOLLET

« Je hais les mensonges qui nous ont fait tant de mal. La terre, elle, ne ment pas. Elle demeure votre recours. Elle est la patrie elle-même. Un champ qui tombe en friche, c'est une portion de France qui meurt. Une jachère de nouveau emblavée, c'est une portion qui renaît. »

MARÉCHAL PÉTAIN, Message du 25 juin 1940.

La mise en forme de ce discours est due à la plume d'Emmanuel Berl, écrivain de gauche, d'origine juive.

d'origine ou d'orientation, ils ont le souci de fonder un nouvel humanisme, un *« ordre nouveau »* récusant tout à la fois la civilisation américaine, tel Arnaud Dandieu avec *Le Cancer américain* (1931), et la civilisation soviétique. Ils vont s'attacher à définir *« la nécessité révolutionnaire d'un humanisme chrétien, c'est-à-dire d'un humanisme qui échappe dans ses sources à l'ancien idéalisme bourgeois tout aussi bien qu'au matérialisme contemporain »*. Les rédacteurs du Manifeste pour un ordre nouveau se déclarent *"traditionalistes mais non conservateurs, réalistes mais non opportunistes, révolutionnaires mais non révoltés, constructeurs mais non destructeurs, ni bellicistes ni pacifistes, patriotes mais non nationalistes, socialistes mais non matérialistes, personnalistes mais non anarchistes, humains mais non humanitaires »*.

Ce mouvement d'idées sera essentiellement connu par ses revues, généralement modestes par leur taille et le nombre de leurs abonnés, mais influentes. Elles sont en réaction contre le radicalisme bien pensant, malthusien et immobile de la IIIe République finissante, comme du socialisme intellectuel de Blum et de son entourage.

Un antisémitisme de gauche

Avec la parution de *La France juive*, l'antisémitisme entre en force dans la pensée française. Mais ce n'est pas une naissance *ex nihilo*.

Le père de l'antisémitisme en France s'appelle Toussenel. Il publie en 1845 un ouvrage intitulé *Les Juifs, rois de l'époque*, qui s'attaque au « monopole » juif de la banque, des transports, du commerce. Or, Toussenel est incontestablement un homme de gauche. Il sera membre de la commission du Travail créée lors de la révolution de 1848 par Louis Blanc et il sera, avec Victor Considérant, le co-fondateur de la Démocratie pacifique. Il faut ajouter que Toussenel n'est pas le seul socialiste de l'époque à être antisémite. Cet antisémitisme se retrouve chez les disciples de Fourier. Mais c'est sans doute chez Proudhon que la haine du juif s'exaspère brutalement jusqu'à devenir presque sauvage. Proudhon va infiniment plus loin que Toussenel.

Un peu plus tard, après Toussenel et Proudhon, ce sont Blanqui et les milieux blanquistes qui développent la forme d'antisémitisme la plus dangereuse. Blanqui et ses disciples accouplent la lutte contre le capital et la féodalité financière à la dénonciation du suffrage universel. Si Blanqui n'attaque pas les juifs avec des allusions blessantes comme Marx le fait souvent, très particulièrement dans sa correspondance, il s'en prend au rôle historique qu'il attribue au peuple juif en tant que précurseur du christianisme. Et comme Marx, il considère que les juifs incarnent l'usure et la rapacité. De tous les antisémites de son temps, Blanqui est le plus moderne. Son antisémitisme synthétise et symbolise la révolte contre les valeurs fondamentales de la démocratie libérale, de la société bourgeoise et du christianisme.

Ainsi, avant même que la IIIe République ne s'installe, il existe en France une idéologie antisémite développée, mais elle touche essentiellement les milieux d'extrême gauche, les milieux socialistes encore fort peu nombreux.

L'antisémitisme de droite, lui, n'apparaît que dans les années 1880-1890.

Les mutations des années 1880-1890

C'est en 1879, en effet, que la France devient réellement républicaine et que les « nouvelles couches » de la petite bourgeoisie que flattait Léon Gambetta dans son discours d'Auxerre de 1874, prennent le pouvoir pour le garder jusqu'à la défaite de 1940, sans doute même jusqu'à l'arrivée du général de Gaulle au pouvoir en 1958. Alors seulement se retrouve la situation que Toussenel et Proudhon ont stigmatisée.

Après 1870, une partie importante de la communauté juive alsacienne refuse de devenir allemande. L'élite de la communauté juive quitte l'Alsace après 1871 pour venir s'installer à Paris et renforce alors très nettement le pouvoir républicain, laïque et anticlérical. Les cas connus sont innombrables, pensons aux ancêtres de Michel Debré, Léon Blum ou Pierre Mendès France.

A partir du milieu des années 1880 se développe en France un antisémitisme à plusieurs facettes. D'abord un antisémitisme

LE POIDS DES HOMMES DE GAUCHE À VICHY

Se dégage-t-il de cette masse documentaire (Journal d'Angelo Tasca), sinon une nouvelle lecture de Vichy, du moins un nouvel éclairage de nature à modifier le jugement porté par les historiens sur la nature du régime ? Assurément le principal enseignement à tirer me paraît concerner le poids des hommes de gauche et des idées de gauche à Vichy. A côté du visage réactionnaire d'un régime orienté vers le retour au passé sous l'influence conjuguée du traditionalisme et du maurrassisme, il convient de faire une large place à un autre Vichy, populiste et modernisateur, où les relents d'un socialisme organisateur se mêlent aux aspirations communautaires, où les réformes sociales sont érigées en conditions et en gages de la cohésion nationale, où l'autorité doit aller de pair avec la justice et le bien-être du peuple avec la rationalité de l'État. D'où l'attachement de Tasca, à travers bien des hésitations et des interrogations, aux choix opérés en 1940, en faveur de la reconstruction entreprise à Vichy du tissu social et du tissu national de la France.

Comme beaucoup d'ex-communistes et de socialistes ralliés au régime, Tasca a la conviction sincère d'être resté non seulement cohérent dans ses principes, mais fidèle aux valeurs qu'il a toujours défendues. Ce n'est pas par hasard s'il se réfère à la formule de Bonald : « *Le plus difficile pour un honnête homme, ce n'est pas de faire son devoir, mais de le connaître.* » Pour lui, il faut résister à ce que Moysset nomme « *l'appel du vide* » en établissant des passerelles entre l'ancien monde et le nouveau. Il faut surtout échapper à la logique des deux camps : d'où un effort désespéré pour faire advenir, envers et contre tout, une « *troisième force* ». N'est-ce point du reste ce qui explique l'espoir qu'il entretient avec opiniâtreté (et que curieusement il continuera à nourrir jusqu'au débarquement en 1944) d'une paix blanche à l'Est grâce à un compromis entre l'Allemagne hitlérienne et la Russie soviétique sur des bases de Realpolitik ?

FRANÇOIS BÉDARIDA
Introduction à Angelo Tasca, *Vichy 1940-1944*, Editions du CNRS, 1986.

d'origine politique. Le gouvernement républicain se veut anticlérical et fait vite preuve d'une grande intolérance à l'égard de ceux qui n'acceptent pas ses positions. Tout cela entraîne une sourde irritation qui se transforme rapidement en hostilité. Les élites traditionnelles sont écartées des chemins du pouvoir qu'occupent en leurs lieux et places républicains laïcistes, juifs et protestants, entraînant une montée conjointe d'antilaïcisme, d'antiprotestantisme et d'antijudaïsme.

A cela s'ajoute le développement de l'antisémitisme à caractère économique lié au krach de la banque de l'Union générale fondée par des financiers catholiques pour faire pièce au poids des banques juives et protestantes. La France catholique accusera aussitôt la « *juiverie internationale* » d'avoir travaillé à sa perte, nourrissant ainsi l'antisémitisme économique.

Or, au même moment, prend corps en France un antisémitisme scientifique dont le leader est l'anthropologue français Vacher de Lapouge.

Une émigration massive

On assiste à un foisonnement d'idées antisémites qui, au départ, ne touchent guère que des milieux fort limités. Mais *La France juive* de Drumont est un colossal succès de librairie, et son livre comme son journal *La Libre Parole* popularisent le sentiment antijuif dans d'innombrables milieux où, si l'on sait vaguement qui est Rothschild, on n'a jamais vu de juifs. Dans la bonne société, Barrès les met à la mode, et quand l'affaire Dreyfus éclate, la Ligue des patriotes et un peu plus tard l'Action française leur donnent un éclat considérable. De surcroît, en ce temps-là, une bonne partie du clergé suit *La Croix* qui est alors un journal ultra-conservateur et vigoureusement antisémite.

La guerre de 1914 et l'union nationale modifieront le climat. Mais très vite, après 1923-1924, l'antisémitisme renaît, favorisé par toute une série d'éléments : d'abord l'existence, sinon en France, du moins à l'extérieur de la France, d'un noyau important de juifs à la tête du mouvement communiste international. Ensuite, c'est l'arrivée d'une masse de juifs polonais puis allemands. Une profonde division se crée à l'intérieur même du judaïsme français. Si vers les années 1914-1918, il y a sans doute à peine 130 000 juifs en France, ils s'élèveront environ à 300 000, vingt ans plus tard, essentiellement groupés dans la région parisienne. La majorité d'entre eux sont des étrangers, venus de Pologne ou d'Allemagne.

PÉTAIN ANTISÉMITE ?

« Au temps où, en 1938, j'étais candidat à l'Académie française, j'avais été combattu avec une étonnante hargne par L. B., alors gagné à l'hitlérisme. Il avait dit, dans un groupe, ses bajoues tremblant de fureur : *"Nous avons déjà un Juif à l'Académie : Bergson ; il serait scandaleux d'en élire un second."* A ce moment le maréchal Pétain avait répondu : *"Monsieur, la question n'est pas là, la seule question est de savoir si M. Maurois est un bon écrivain français, et cela vous-même ne songez pas à le nier".* »

ANDRÉ MAUROIS
***Mémoires*, Flammarion, 1970, p. 309.**

Ces derniers sont doublement mal vus et comme juifs et comme Allemands, non seulement de la population française chrétienne, mais aussi de la vieille population juive française. En fait, pendant cette période, deux communautés juives coexistent côte à côte, essentiellement d'ailleurs à Paris et dans les grandes villes : les israélites français, émancipés depuis la Révolution, assimilés, quasiment déjudaïsés d'ailleurs, et les juifs immigrés.

L'antisémitisme politique est favorisé par le sentiment que la France est gouvernée par des juifs. Ceux-ci en effet deviennent particulièrement nombreux avec le Front populaire.

L'amalgame entre judaïsme et communisme dont *L'Action française* et une partie de la presse de droite se font une spécialité, va déborder des cadres étroits où il était jusqu'alors confiné pour gagner, avec des expressions plus ou moins violentes, une partie de l'opinion française.

L'accusation de pousser à la guerre

Sur quoi repose cette assimilation, très généralement répandue, entre judaïsme et communisme ? Fondamentalement, sur la crainte viscérale de la guerre dans l'opinion française. Communistes et juifs apparaissent solidairement comme des fauteurs de guerre, les premiers pour servir les intérêts de l'Union soviétique et réaliser les conditions nécessaires au déclenchement de la révolution, les seconds pour pousser les démocraties occidentales à abattre le nazisme afin de sauver leurs coreligionnaires en danger dans l'Allemagne hitlérienne.

A l'intérieur du parti socialiste SFIO, des militants n'hésitent pas à proclamer : « *Il faut*



« Je reprendrai contre un capitalisme égoïste et aveugle, la lutte que les souverains de France ont engagée et gagnée contre la féodalité. J'entends que notre pays soit débarrassé de la tutelle la plus méprisable : celle de l'argent. » Maréchal Pétain, 12 août 1941.

le dire hautement sans crainte d'être accusé par tous les Blum, les Lévy, les Grumbach. » En 1938, le député Chouffet, lors du Congrès du parti hurle : *« J'en ai assez de la dictature juive sur le parti. Le socialisme n'est pas un ghetto. »* Un autre estime qu'autour de Blum, il n'y a plus que des juifs. Et Zoretti affirme à Blum : *« Le peuple de France ne vous suit pas. Il ne veut pas détruire la civilisation pour rendre la vie plus facile aux 100 000 juifs des Sudètes. »*

Ainsi se développe un antisémitisme qui va favoriser les entreprises allemandes au temps de l'Occupation. Il suffit pour comprendre de lire la conclusion d'un très long texte d'un écrivain célèbre : *« Le pays ne sera sauvé que provisoirement par les seules frontières armées : il ne peut l'être définitivement que par la race française, et nous sommes pleinement d'accord avec Hitler pour proclamer qu'une politique n'atteint sa forme supérieure que si elle est raciale, car c'était aussi la pensée de Colbert et de Richelieu. »*

Ce texte n'est extrait ni de *Gringoire*, ni de *Je suis partout*, ni même de *L'Action française* ! Il émane d'un homme qui, quelques jours après la publication de ces pages, sera ministre de l'Information de la III[e] République. Le livre s'intitule *Pleins Pouvoirs*, il est édité par Gallimard, l'achevé d'imprimé est du 17 juillet 1939 ; le 25, l'auteur, Jean Giraudoux, sera nommé par Edouard Daladier, commissaire général de l'Information. Au fond tout cela permet de mieux comprendre pourquoi l'opinion française réagit faiblement devant les premières lois antisémites du gouvernement de Vichy ; le statut d'octobre 1940 ne fera que reprendre ce que, dans le fond d'elle-même, pense la majeure partie de la population, qui distingue très nettement les juifs intégrés : officiers, fonctionnaires, universitaires, membres des grands corps de l'État et même grands négociants et industriels, et les autres, d'origine étrangère, polonaise ou allemande, qui, eux, sont beaucoup moins acceptés pour ne pas dire rejetés.

Ainsi se trouve-t-on en 1940, devant toute une série d'éléments que va développer, élargir, transformer le régime de Vichy ; on veut modifier le système économique, réformer l'État, extirper le communisme, éliminer de la vie publique les juifs étrangers et les israélites français révolutionnaires, qu'ils soient communistes ou socialistes. Mais soyons clairs : peu de gens envisagent la disparition de la République républicaine : on veut surtout donner à l'exécutif le moyen de gouverner et diminuer le poids du Parlement.

FRANÇOIS-GEORGES DREYFUS *

*** François-Georges Dreyfus, agrégé d'histoire, titulaire de la chaire d'histoire du XX[e] siècle et de sciences politiques de l'université de Strasbourg, est professeur à l'université de Paris-Sorbonne.**

UN SOUTIEN SANS ÉQUIVALENT

L'Église catholique et Vichy

PAR PAUL SÉRANT

Que la hiérarchie catholique et la masse des fidèles aient apporté leur soutien au maréchal Pétain n'a rien de surprenant. Le Maréchal prône la réconciliation des classes par le corporatisme, il invoque la civilisation chrétienne, il remet à l'honneur l'enseignement religieux, il autorise les congrégations frappées d'ostracisme par les « lois laïques » de 1905 à rentrer en France : autant de raisons pour que les catholiques soient derrière lui, même si son gouvernement n'est pas officiellement catholique.



DR

Le Maréchal Pétain à Lyon, le 18 novembre 1940, en compagnie du cardinal Gerlier et du préfet régional Alexandre Angeli. C'est au cours de ce voyage que l'archevêque de Lyon avait déclaré : « Pétain, c'est la France et la France, aujourd'hui, c'est Pétain. »

« Pétain, c'est la France, et la France, aujourd'hui, c'est Pétain » : ces paroles prononcées en novembre 1940 par le cardinal Gerlier, alors archevêque de Lyon et Primat des Gaules, ont été souvent citées. Beaucoup d'autres déclarations des cardinaux et archevêques de l'époque ne sont pas moins élogieuses en faveur du nouveau chef de l'État français. Un ancien ministre de Vichy, l'amiral Auphan, a remarqué à ce propos que *« les* Semaines religieuses (publiées à l'époque) *formeraient une anthologie de déclarations de fidélité qu'aucun gouvernement en France depuis l'Ancien Régime n'a sans doute provoquées à ce degré, sans la moindre pression »* (1).

Sans doute la hiérarchie catholique n'est-elle pas inféodée au nouveau régime. On en aura la preuve en diverses occasions. Et particulièrement quand elle protestera très vigoureusement contre la persécution des juifs menée à travers la France.

Ces protestations, cependant, ne visent ni le Maréchal lui-même ni les principes dont il se réclame. C'est à certains de ses subordonnés que l'on reproche d'oublier lesdits principes, en violant les droits de la personne humaine.

Deux prélats, Mgr Saliège, archevêque de Toulouse, et Mgr Théas, évêque de Montauban, seront arrêtés et déportés par les Allemands. Mais lorsque le journaliste catholique Philippe Henriot, ministre de l'Information, est assassiné par un commando de résistants quelques semaines avant la Libération, Mgr Suhard, archevêque de Paris, ne refuse pas de célébrer une messe à sa mémoire, bien que Philippe Henriot ait été franchement « collaborationniste »...

Certains catholiques, il est vrai, ont choisi la Résistance dès 1940. On compte parmi eux, Edmond Michelet, le colonel Gilbert Renault dit Rémy, François de Menthon, Emilien Amaury, Stanislas Fumet en métropole ; hors de France, le RP Thierry d'Argenlieu, le journaliste démocrate-chrétien Maurice Schumann et l'écrivain royaliste Georges Bernanos. Par la suite, d'autres personnalités catholiques (les RRPP Chaillet, Fessard, de Lubac, de Montcheuil, les laïcs Robert d'Harcourt et André Mandouze) fondent *Le Courrier* et *Les Cahiers de Témoignage chrétien*, qui comptent parmi les organes les plus importants de la presse clandestine.

Il faut noter cependant que si certains des catholiques engagés dans le combat clandestin (en particulier ceux qui viennent de la démocratie chrétienne) sont « antipétainistes », d'autres ne le sont pas. Si étrange que cela paraisse aujourd'hui, il y eut un pétainisme anti-allemand militant, comme le rapporte Edmond Michelet dans ses souvenirs du camp de Dachau :

« Parmi tous les Français qui nous arrivèrent au cours de l'été 44, écrit-il, *il y avait, certes et en grand nombre, des représentants de la classe ouvrière, mais aussi des bourgeois. Ils n'étaient pas les moins nombreux. Il y avait aussi des résistants, bien sûr, de la première heure et de celles qui suivirent, jusqu'à la dernière. Mais on aurait pu aussi dénombrer parmi les otages beaucoup de non-résistants, et même pas mal de pétainistes convaincus. Ce que je veux dire, c'est que tous ont souffert les mêmes souffrances, tous ceux qui sont morts ont indistinctement connu la même fin : ignominieuse. Et c'est pourquoi j'ai tant de mal à ne pas les confondre.* (2) »

Que certains catholiques résistants aient approuvé, à la Libération, le principe de l'Épuration, c'est dans la logique des choses.

MUSIQUE MILITAIRE ET EAU BÉNITE

Les musiques militaires qui retentissaient, faisaient songer à celles qui encadraient les communiqués de la radio pendant la débâcle. Elles faisaient également songer à celles qui, dit-on, accompagnent la vie quotidienne des invalides de guerre dans leurs maisons de retraite : tout s'y fait au son du tambour et ces martyrs de la patrie continuent de bercer leurs derniers rêves avec des *Sambre-et-Meuse* et des *Madelon*. La France mutilée, invalide de Vichy, semblait, elle aussi, ne pouvoir exister qu'au rythme des refrains propres à lui rappeler moins sa bravoure que son infirmité.

Le nombre des prêtres aurait fait croire que tous les séminaires de France avaient dégorgé sur Vichy, avec les écoles militaires. Ils semblaient radieux, applaudissaient les musiques, saluaient les drapeaux, guettaient devant l'Hôtel du Parc la sortie du Maréchal. Des aumôniers, sanglés dans leur ceinturon, l'œil vif sous le béret basque, la poitrine bardée de rubans, marchaient au pas de charge. Ils avaient gardé le style des messes de la ligne Maginot, renforcé par les images historiques des bénédictions sur les champs de bataille et des prêches pour les croisades. D'ailleurs, ils prêchaient encore pour une croisade : celle de *« l'ordre nouveau »*, du *« retour à la terre »*, de *« l'esprit de sacrifice »*, opposé par le Maréchal à *« l'esprit de jouissance »*.

ROGER PEYREFITTE

***La Fin des ambassades*, Flammarion, 1953.**

Ce qui semble plus étrange, c'est le silence de la hiérarchie ecclésiastique devant le sort infligé au maréchal Pétain et à ses fidèles. Certes, la situation de l'Église n'était pas facile. Le président du Conseil du gouvernement provisoire, le MRP Georges Bidault, demandait au pape le remplacement d'une vingtaine d'évêques (il n'obtiendra satisfaction que dans trois cas). Cela justifiait-il que l'Église de France paraisse s'incliner devant la persécution de celui qu'elle avait honoré ?

Certains catholiques s'élevèrent cependant contre les iniquités de l'Épuration. Parmi les écrivains et journalistes, François Mauriac (*Le Figaro*), Georges Bernanos (*La Bataille* et *Carrefour*), André Frossard (*L'Aurore*), Joseph Folliet (*Témoignage chrétien*), Louis Salleron (*Carrefour*), Jean de Fabrègues (*La France catholique*). Le philosophe Gabriel Marcel fait paraître au Québec des textes « anti-épurateurs » que son éditeur parisien préfère ne publier qu'ultérieurement. Et la loi d'amnistie qui sera votée en 1952 doit beaucoup au MRP et à certains catholiques gaullistes.

On ne peut oublier non plus ces religieux qui, comme ils l'ont déjà fait pendant la guerre pour les résistants et les juifs, accueillent les nouveaux proscrits.

En 1947, la communauté bénédictine de la rue de La Source à Paris est perquisitionnée. L'un des religieux qui a caché des collaborateurs, le père Salomon Nathan, est un juif converti au catholicisme : il a eu six personnes de sa famille tuées par les nazis, mais il pense que le pardon doit s'appliquer à tous. Il est condamné à un an de prison. Mais d'autres communautés n'en continuent pas moins à pratiquer le droit d'asile.

Elles ne peuvent se douter qu'en 1991, le Primat des Gaules, Mgr Decourtray, va le leur reprocher à propos de l'affaire Paul Touvier, l'ancien milicien amnistié par le président Pompidou, qui a trouvé refuge dans un monastère après une nouvelle inculpation. Le cardinal demande alors à des universitaires d'étudier l'action clandestine des couvents en ce domaine, et il fait publier leur enquête, livrant ainsi les religieux à la réprobation publique.

Cela signifie-t-il que, désormais, les religieux renonceront à pratiquer le droit d'asile ? Il est permis d'espérer le contraire. Les évêques passent et les principes demeurent.

PAUL SÉRANT

---

(1) Amiral Auphan : *Histoire élémentaire de Vichy* (France-Empire, 1971), p. 122.

(2) Edmond Michelet : *Rue de la Liberté, Dachau 1943-1945* (Le Seuil, 1983).

UNE CONSÉQUENCE DE L'ARMISTICE

La Résistance à l'ombre de Vichy

PAR JEAN-CLAUDE VALLA

Bizarre époque que celle de la première année d'Occupation. En ce temps-là le parti communiste, nullement gêné par le racisme hitlérien, pactise avec l'occupant. Les dirigeants des anciennes formations politiques se font oublier, écrasés par le discrédit de la IIIe République. Paradoxalement, les premières initiatives de résistance sur le sol français vont venir des pétainistes. Elles vont fleurir au sein même du cabinet du Maréchal, chez ses proches, à l'état-major et dans les services de l'armée de Vichy, au sein des services de police et de renseignements. Tout cela grâce à l'Armistice. Une étonnante histoire à découvrir.

Lorsque Maurice Duclos est envoyé en France par le général de Gaulle, le 4 août 1940, la Résistance n'existe pas encore. Le capitaine Henri Frenay, qui sera pourtant l'un des tout premiers à s'engager dans l'action clandestine, vient tout juste d'arriver dans le Midi, après avoir réussi à échapper aux Allemands qui avaient encerclé son unité au col du Donon, dans les Vosges. Très vite, il va imaginer le type d'organisation clandestine qu'il conviendrait de mettre en place. Mais le recrutement est difficile, car les Français, traumatisés par la terrible défaite qui vient d'être infligée à leur armée qu'ils croyaient invincible, ne songent pas à reprendre la lutte et ceux de la zone libre, plus encore que leurs compatriotes de la zone nord, savent pertinemment que l'Armistice, qui leur a épargné l'occupation allemande, est d'une grande fragilité.

L'article 23 de la convention d'armistice est en effet parfaitement clair : « *La présente convention [...] peut être dénoncée à tout moment pour prendre fin immédiatement par le*



KEYSTONE

Maurice Duclos, dit « Saint-Jacques », l'un des tout premiers agents de la France libre. Il bénéficiera à Vichy du soutien de ses anciens amis de la Cagoule tout aussi germanophobes que lui.

gouvernement allemand si le gouvernement français ne remplit pas les obligations par lui assumées dans la présente convention. » Or, l'une de ces obligations, précisée à l'article 10, est de « *n'entreprendre à l'avenir aucune action hostile contre le Reich allemand avec aucune partie des forces armées qui lui restent, ni d'une autre manière* ».

Ancien membre de la Cagoule (1), au sein de laquelle il avait été plus spécialement chargé de l'approvisionnement en armes, le lieutenant Maurice Duclos s'est retrouvé par hasard en Angleterre après avoir combattu en Norvège. Le capitaine André Devawrin, qui vient de prendre la direction du service de renseignements de la France libre (futur BCRA) sous le pseudonyme de « Passy » et qui passe pour avoir été lui-même mêlé aux activités de la Cagoule, lui a confié cette mission en France dont l'objectif est de mettre en place un premier réseau de renseignements. Débarqué sur la côte normande par une vedette britannique, il arrive à Paris deux semaines plus tard et se rend aussitôt au domicile de Gabriel Jeantet, qui avait été l'un des principaux adjoints d'Eugène Deloncle, chef de la Cagoule.

Bien qu'il ait combattu dans la IV[e] division cuirassée du général de Gaulle, Jeantet s'est rallié au Maréchal qui lui confiera bientôt un poste de chargé de mission. Mais, comme Duclos, il n'a qu'une idée en tête : la revanche. Il décide alors d'emmener son camarade à Vichy. Les deux hommes y arrivent le 20 août. Deux ministres, Raphaël Alibert et Paul Baudoin, Pétain lui-même et plusieurs membres de son entourage sont informés de la présence de cet envoyé du général de Gaulle.


ROGER-VIOLLET

Le général de La Porte du Theil (1884-1976). Fondateur des Chantiers de jeunesse en juillet 1940. Arrêté par la Gestapo en 1944. Il conciliait résistance et obéissance au maréchal Pétain.

Des réseaux « cagoulards »

Quelques semaines plus tard, alors qu'il se trouve de passage à Marseille, Duclos tombe par hasard sur Pierre Fourcaud, un autre agent de la France libre, lui aussi ancien cagoulard, qui est arrivé en France le 15 septembre. Il revient avec lui à Vichy où il n'a pas besoin de

DES RÉSISTANTS TITULAIRES DE LA FRANCISQUE

– JEAN BOROTRA, tennisman de réputation mondiale, commissaire général à l'Éducation physique et aux Sports (août 1940-avril 1942), arrêté par les Allemands en 1943 et déporté.

– RENÉ CARMILLE, contrôleur général de l'armée, directeur général du Service national des statistiques, arrêté par les Allemands le 3 février 1944, mort à Dachau.

– BERNARD DE CHALVRON, membre du cabinet du maréchal Pétain, adjoint de Claude Bourdet au NAP (Noyautage des administrations publiques), arrêté par les Allemands à Paris le 13 mai 1944 et déporté à Buchenwald.

– PIERRE DARBIEUX, secrétaire général de la revue des Chantiers de la Jeunesse, arrêté en juillet 1944, mort à Buchenwald.

– PAUL DUNGLER, fondateur de la « 7[e] colonne d'Alsace » qui a chapeauté la plupart des activités de résistance dans cette région, arrêté par les Allemands en février 1944 et déporté.

– PHILIPPE D'ELBÉE, membre de l'Amicale de France, fondateur du *Bulletin des jeunes*, arrêté par les Allemands en juillet 1944, mort à Buchenwald.

– GABRIEL JEANTET, chargé de mission au cabinet du Maréchal, fondateur de l'Amicale de France, animateur des centres de propagande de la Révolution nationale, directeur de *France*, revue de l'État nouveau (1942), arrêté par la police française le 27 juillet 1944, livré aux Allemands deux jours plus tard.

– GÉNÉRAL PAUL DE LA PORTE DU THEIL, commissaire général aux Chantiers de Jeunesse, déporté le 4 janvier 1944.

– GEORGES LOUSTAUNAU-LACAU, ancien officier d'ordonnance du maréchal Pétain, directeur général de la Légion (1940), fondateur du réseau Alliance (Intelligence Service), arrêté le 18 juillet 1941 et déporté à Mauthausen en mars 1943.

– FRANÇOIS MITTERRAND, employé au Service national des étudiants, puis au Commissariat général chargé du reclassement des prisonniers de guerre, fondateur sous le pseudonyme de « Morland » d'un mouvement de résistance regroupant des évadés et des prisonniers rapatriés.

– FRANÇOIS MORIN, dit « Morin-Forestier », membre du mouvement Combat de zone nord, réfugié en zone libre en février 1942, nommé chef d'état-major de l'Armée secrète unifiée en février 1943. Arrêté par la police française le 13 mars de la même année, il parvient à s'évader quelques semaines plus tard.

– LIEUTENANT-COLONEL GEORGES RONIN, ancien responsable du SR Air en 1939, animateur, au lendemain de l'Armistice, d'un réseau de renseignement autonome. Passé en Afrique du Nord dès le 10 novembre 1942, il est nommé par le général Giraud adjoint du colonel Rivet, chef du SR.

– RAOUL SALAN, officier de la Coloniale. Chef du SR impérial à Vichy puis à Dakar. Rejoint Alger en 1943. Commande sous de Lattre la 14[e] DI (FFI) en 1945.

– FRANÇOIS VALENTIN, député de Meurthe-et-Moselle en 1936. Directeur de la Légion française des combattants de février 1941 à mai 1942. En contact avec la Résistance depuis novembre 1941. Officier de l'Armée secrète depuis 1943. Rejoint la 1[ère] armée, campagne d'Alsace et d'Allemagne.

– CHARLES VALLIN, ancien député de Paris, ancien vice-président du Parti social français (PSF) du colonel de La Rocque, membre du Conseil de justice politique. Arrive à Londres en septembre 1942 en compagnie de Pierre Brossolette. Rejoint la 1[re] armée, participe au débarquement de Provence puis aux campagnes d'Alsace et d'Allemagne.



Le général Frère (1881-1944). Préside en 1940 le conseil de guerre qui condamne à mort le général de Gaulle par contumace. Fondateur de l'Organisation de Résistance de l'armée (ORA) après novembre 1942. Arrêté en 1943. Mort en déportation.

lui présenter Gabriel Jeantet qu'il a déjà rencontré avant-guerre. Fourcaud, pour qui les milieux cagoulards ne semblent avoir aucun secret, retrouve deux autres connaissances : le colonel Georges Groussard, qui vient de créer le Centre d'informations et d'études (CIE), dont la branche « militaire » constituée par les Groupes de protection (GP) participera à l'arrestation de Pierre Laval, le 13 décembre 1940 (2), et le commandant Georges Loustaunau-Lacau, qui est délégué général de la Légion française des combattants. Le premier avait noué avant la guerre des contacts avec Eugène Deloncle à la demande du maréchal Franchet d'Esperey. Sa mutation au Maroc en décembre 1936 lui avait évité d'être impliqué dans le « complot », mais, bien qu'il ait nié par la suite toute adhésion au Comité secret d'action révolutionnaire (CSAR), appellation officielle de la Cagoule, il figurait sur la liste des « abonnés » de cette organisation sous le matricule 537. Le second, ancien officier d'ordonnance du maréchal Pétain (1934-1938), avait créé en 1936 le réseau « Corvignolles », dont l'objectif était de détecter les activités communistes clandestines au sein de l'armée et dont certains membres, officiers d'active, avaient noué des relations avec le CSAR d'Eugène Deloncle.

C'est grâce aux moyens financiers que lui a fournis le colonel Groussard que le colonel Heurteaux, vice-président de la Légion française des combattants, va pouvoir constituer à Paris, dès l'automne 1940, l'embryon de ce qui deviendra le plus important des mouvements de résistance de la zone nord, l'Organisation civile et militaire (OCM), ce qui lui vaudra d'être arrêté par les Allemands en novembre 1941 et déporté à Buchenwald. Quant à Loustaunau-Lacau, il a loué le dernier hôtel disponible de Vichy, l'Hôtel des Sports, pour y organiser, avec l'aide de Marie-Madeleine Méric, qui avait été son adjointe à l'époque de « Corvignolles », un réseau de renseignements qui prendra plus tard le nom d'Alliance et qui sera, de l'aveu même d'Henri Noguères, *« un des plus solides et des plus efficaces réseaux de résistance »* (3).

Camouflage des armes

Groussard et Loustaunau-Lacau, qui se connaissent bien pour avoir appartenu à la même promotion de Saint-Cyr, travaillent la main dans la main, mais ils ont aussi en commun un caractère trop entier pour accepter le double jeu vichyssois, ce qui leur vaudra d'être arrêtés par la police, à l'instigation de l'amiral Darlan qui les juge compromettants. Mais, tandis que Groussard parviendra à gagner la Suisse d'où il dirigera le réseau Gilbert (4), Loustaunau-Lacau sera cueilli par les Allemands, le 31 mars 1943, alors qu'il se trouvait interné à Vals-les-Bains, et déporté à Mauthausen (5). L'un et l'autre avaient fait des offres de service à la France libre, mais la fin de non-recevoir que leur avait opposée le

DES PÉTAINISTES À BUCHENWALD

Il y avait le bon Vichy, le Maréchal, Weygand et quelques autres, anti-Allemands par définition, et le mauvais Vichy, Laval, certains rescapés de la IIIe République, suppôts de l'Allemagne et de la collaboration. Le bon Vichy défendait la France contre les Allemands et préparait sournoisement notre rentrée en guerre. C'était, pour reprendre une référence constamment citée dans l'armée de l'Armistice, la Prusse après Iéna. D'autres disaient le royaume de Bourges : on attendait seulement Jeanne d'Arc. Peu de gens pensaient alors que celle-ci viendrait de Londres.

[...] En ce qui me concerne, je suis passé assez rapidement de l'idée d'un Vichy « patriote », c'est-à-dire anti-allemand, à celle d'un Vichy neutraliste (position qui me semblait idiote), puis à celle d'un Vichy contribuant en fait, par sa seule présence, au renforcement de la cause allemande.

Cette évolution de mon jugement a été relativement rapide. Chez beaucoup d'autres, elle l'a été infiniment moins. En août 1944, dans une baraque du camp de Compiègne, en attente du départ pour Buchenwald, mon ancien chef d'équipe des Camelots du Roi, l'excellent Hémon, que j'y avais retrouvé, et moi-même, avons été les témoins, hilares, de cette scène apparemment surréaliste : une discussion d'une violence extrême et allant presque jusqu'aux coups, entre fidèles du Maréchal et anti-pétainistes convaincus. Il s'agissait en l'occurrence de résistants authentiques, la masse – la plus importante – des « innocents » arrêtés ou des droits communs demeurant dans une honnête neutralité. Quelques-uns de ces pro-pétainistes obstinés sont très vraisemblablement morts dans les camps allemands.

RAOUL GIRARDET
***Singulièrement libre*, Perrin, 1991.**

LES CHANTIERS DE JEUNESSE


ROGER-VIOLLET

Destinés initialement à regrouper et à encadrer les dizaines de milliers de jeunes soldats, appartenant aux classes 39/2 et 40/1, les Chantiers de la Jeunesse eurent pour but essentiel de former et éduquer les jeunes qui n'avaient pas – ou peu – connu l'expérience du combat.

Parallèlement à l'armée de l'Armistice avec laquelle ils avaient des contacts suivis, les Chantiers constituèrent, en même temps qu'une idée originale de Service national, un vaste réservoir de combattants potentiels qui devaient d'ailleurs fournir en Algérie près de 60 % des effectifs de l'armée d'Afrique (40 000 hommes sur 70 000). Dans la bataille de Tunisie, ils étaient presque vingt fois plus nombreux (40 000) que toutes les Forces françaises libres engagées par Leclerc (2 336 hommes).

L'esprit était celui d'une sorte de scoutisme militaire. Une majorité des 380 000 jeunes de métropole qui passèrent par les Chantiers devait rejoindre, sans autre motivation que la religion de la France, les unités de la 1ère armée ou les Forces françaises de l'Intérieur (FFI) comme le célèbre corps franc du colonel Pomiès.

Amour de la patrie, culte de l'effort et du travail, sens de l'honneur et de l'autorité, respect de la parole jurée, goût du service et du sacrifice : telles sont, brièvement résumées, les vertus que s'appliquèrent à insuffler un noyau de cadres soudés autour du général de La Porte du Theil.

Polytechnicien, ancien commissaire des Scouts de France, commandant de l'École d'application de l'artillerie en 1935, Joseph de La Porte du Theil fit la campagne de 1940 à la tête du VIIe corps d'armée. Il occupa les fonctions de commissaire général des Chantiers de la Jeunesse depuis le 4 juillet 1940 jusqu'à son arrestation en janvier 1944 suivie de sa déportation en Allemagne. Avant son arrestation, il avait laissé ce message : *« Gardez toujours une foi indéfectible dans les destinées de notre patrie, et, quoi qu'il arrive, une inébranlable fidélité au Maréchal... parce qu'il est le seul chef légitime. »* Cette fidélité lui valut d'être arrêté à son retour de déportation et poursuivi par la justice de la Libération. Une ordonnance de non-lieu reconnaissant ses activités de résistance le libérera à la fin de 1947.

JÉROME BODIN

* Jérôme Bodin est l'auteur de *Les officiers français, 1936-1991*, Perrin 1992.

général de Gaulle les avait amenés à rattacher leurs réseaux à l'Intelligence Service britannique (6).

A l'ombre de Vichy, d'autres officiers ont tenté de préparer la revanche, dans un état d'esprit que résume fort bien cette formule du général Frère, l'une des figures de l'armée d'armistice : *« Soyons prudents, soyons patients. La patience est une grande vertu. Serrons les poings, serrons les dents, mais, pour l'amour de Dieu, cessons enfin de serrer les fesses. »* Car, comme l'a écrit Jacques Laurent, *« on croit à Vichy que la première mission consiste à préserver* [le] *peuple, à le consoler et le consolider,* [mais] *qu'elle n'est pas incompatible avec une autre : le remettre, plus tard, dans la guerre. Vichy refuse le simulacre, accepte les données de la défaite, consent aux compromissions qu'elle a rendu inévitables, avec l'espoir d'une rentrée en guerre non pas fictive mais réelle, qui suppose une préparation matérielle et une réforme morale accomplies derrière le bouclier de l'armistice. C'est le double jeu.* (7) »

Mobilisation clandestine

Dès la signature de l'Armistice, le général Weygand, ministre de la Défense nationale, avait encouragé les commandants des régions militaires à camoufler le matériel et les munitions qui auraient dû être remis aux Allemands. La gestion de ces stocks clandestins est confiée à un service spécialisé, le CDM (Conservation du matériel), dont le responsable est le commandant Emile Mollard, chef de la section Matériel du 1er bureau de l'état-major. Dans la région lyonnaise, par exemple, les pères trappistes de l'abbaye de Notre-Dame-des-Dombes, près de Marlieux, dans l'Ain, ont reçu la garde de sept cents tonnes de munitions, dont soixante-dix tonnes d'obus de 75. A Millery, dans le Rhône, la propriété de M. Viel abrite l'armement complet d'un régiment d'infanterie. Après l'occupation de la zone libre, les Allemands, plus rapides que les résistants, réussiront à s'emparer d'une bonne partie du matériel camouflé. Arrêté en septembre 1943 et déporté à Buchenwald, le colonel Mollard aura la chance de revenir. Par contre, dom Bernard, de l'abbaye des Dombes, arrêté en décembre 1943, mourra à Belsen-Bergen, le 11 avril 1944, victime d'un mitraillage effectué par des avions américains. Au total, quatre-vingt-dix personnes ont payé de leur vie cette activité clandestine.

L'objectif initial du CDM était de préser-



De 1940 à 1942, la zone libre vit sous le signe du pétainisme, de la ferveur patriotique et de la revanche.

ver du matériel destiné à équiper des unités qui avaient été dissoutes, mais que l'on espérait pouvoir reconstituer si l'occasion se présentait. La convention d'armistice, en effet, avait réduit les effectifs de l'armée française à 100 000 hommes. Pour être en mesure, le jour venu, de mobiliser douze divisions de deuxième échelon, il fallait donc tenir à jour, à l'insu des Allemands, des fichiers de réservistes. Dès juillet 1940, le contrôleur général de l'armée René Carmille avait proposé au général Picquendar, chef d'état-major général, de créer une Direction de la démographie, rattachée officiellement au ministère des Finances. Il s'agissait, sous couvert d'inventaire des ressources démographiques et économiques du pays, de tourner la convention d'armistice.

En décembre de la même année, cette Direction fusionna avec la Statistique générale de la France pour donner naissance au Service national des statistiques (SNS), qui s'installa 10, rue des Archers à Lyon. René Carmille, qui en assurait la direction générale, fit installer, cours de Verdun, un atelier de mécanographie doté des machines les plus performantes. Les jeunes de 20 à 25 ans ayant droit à une ration de tabac légèrement supérieure à celle de leurs aînés, il fut possible de les mettre en fiches sous prétexte de leur distribuer les tickets nécessaires. C'est ainsi qu'une cartothèque de 800 000 démobilisés, tous domiciliés en zone libre, put être constituée dans le plus grand secret.

Les activités du Service national des statistiques n'ont pas échappé à la vigilance des autorités d'occupation, puisque le lieutenant-colonel von Passow, chargé du contrôle du SNS, dit un jour à Carmille : *« Avec votre service vous pourriez préparer une mobilisation. »* Mais les commissions allemandes, malgré des investigations très poussées, ne purent jamais rien prouver. Lors de l'occupation de la zone libre, les archives seront cachées au séminaire de Montgré, près de Villefranche-sur-Saône, ce qui n'empêchera pas le service de continuer ses activités par la création d'une cartothèque des démobilisés de l'armée d'Armistice, ainsi que celle des hommes ayant servi dans les Chantiers de Jeunesse, dont la valeur militaire était mentionnée de façon camouflée par l'indication d'un faux coefficient d'acuité visuelle. Des contacts seront établis avec la Résistance gaulliste et c'est ainsi que le lieutenant-colonel Jacquet remettra au général Delestraint, chef de l'Armée secrète, des listes de spécialistes dont il avait besoin.

CONTRE LES AGENTS DE L'ALLEMAGNE ET CEUX DE L'ANGLETERRE

C'est là (à Lyon), dans un modeste appartement de six pièces, que le Deuxième Bureau développe ses activités illégales, donc clandestines. Elles sont dirigées par le commandant Serre, un petit homme légèrement bedonnant, à la parole rare, au calme imperturbable. Auprès de lui, deux amis : le capitaine Garon, un artilleur. Guédon, lui et moi sommes de la même promotion de l'École de guerre. Nous étions du même groupe de travail, c'est-à-dire que nous nous connaissons fort bien. Le second est le capitaine de Cossé-Brissac, un cavalier. Ensemble, à Strasbourg, nous avons suivi les cours du Centre d'études germaniques. [...]

Pour ces hommes, et comment en serait-il autrement, l'existence même de leur service, entièrement tourné contre l'Allemagne mais émargeant au budget de l'État, est la preuve des véritables intentions du gouvernement de Vichy. Hitler reste l'ennemi et la politique de collaboration n'est qu'un leurre destiné à le tromper. Ils savent, et je sais avec eux, car je l'ai appris pendant mon séjour à Vichy, que d'autres organismes militaires font un travail clandestin dirigé aussi contre le IIIe Reich. Ce sont les bureaux MA (Menées Antinationales) qui ne sont pas autre chose que nos services de contre-espionnage camouflés sous cette étiquette. Pour Serre et ses officiers, ils ont été créés dans le but de pourchasser les agents allemands, et c'est vrai. Mais ils recherchent aussi les agents anglais et ceux que Vichy appelle les *« gaullistes »* ou, pour les besoins de sa propagande, les « communo-gaullistes » dont l'activité est forcément *« antinationale »* puisque hostile à Pétain et à son gouvernement. Cela ne déplaît pas du tout à mes deux camarades que Mers el-Kébir a traumatisés.

HENRI FRENAY
***La Nuit finira,* Robert Laffont, 1973.**



Le commandant Guillaume de Tournemire, chef du mouvement « Compagnons de France » en 1941. Engagé dans la résistance active en 1943, il ne cessera de manifester sa fidélité au maréchal Pétain.

Ces contacts avec la Résistance provoqueront, le 3 février 1944, l'arrestation par les Allemands de René Carmille, qui trouvera la mort au camp de Dachau.

Des services vraiment secrets

Dès 1940, le 3[e] Bureau, alors dirigé par le colonel Jean du Vigier, a constitué des Groupes d'autodéfense (GAD) qui sont dirigés de Marseille par le capitaine Jacques Lambert et dont le but est de recueillir en zone occupée le maximum de renseignements sur les mouvements de la Wehrmacht. Les GAD sont subdivisés en quatre « fuseaux » dont le plus actif est celui chargé de couvrir la Lorraine et la Franche-Comté, qui a été confié à l'adjudant-chef Henri Derringer. Ce Strasbourgeois, qui a reçu une balle en pleine figure en 1940, se rendait lui-même clandestinement en zone occupée. Il lui est arrivé de franchir la ligne de démarcation jusqu'à trois fois par mois. En février 1942, le capitaine Lambert recevra l'ordre de mettre son organisation en veilleuse, car l'état-major redoute que l'action des GAD finisse par attirer l'attention des Allemands sur les activités clandestines de l'armée. Mais un travail considérable a été accompli. Des réseaux ont été constitués, qui, quelques mois plus tard, constitueront l'infrastructure de l'Organisation de résistance de l'armée (ORA) en zone nord.

La convention d'armistice avait exigé également la dissolution de tous les services de renseignement et de contre-espionnage (5[e] Bureau). Mais le général Weygand avait fait en sorte qu'ils puissent continuer leurs activités sous la houlette du colonel Rivet, dont le PC est installé à l'hôtel Saint-Marc à Chamalières. Pour tromper la vigilance des Allemands, le capitaine Paillole crée une entreprise privée dénommée Entreprise générale des travaux ruraux (TR), dont le siège est fixé à Marseille, villa Éole. Le dispositif était complété par un Bureau des menées antinationales (BMA) qui, sous la direction du colonel d'Alès, était chargé officiellement de lutter contre le communisme et les adversaires du régime. En réalité, jusqu'à l'occupation de la zone libre, le BMA, en liaison avec les TR, a surtout pourchassé les espions au service de l'Allemagne : 1 300 d'entre eux ont pu être arrêtés. Sur les 270 qui ont été condamnés à mort par des tribunaux militaires, 42 ont été exécutés, tandis que 483, condamnés aux travaux forcés, étaient transférés en Algérie.

Le 2[e] Bureau, lui, avait été maintenu, mais ses sections Allemagne et Italie avaient été officiellement supprimées. En réalité, elles avaient été camouflées à Lyon, à partir du mois d'octobre 1940, sous le couvert d'une firme fictive, *Technica*, installée dans un appartement de six pièces du 36, quai Saint-Vincent. Le commandant Serre, qui en était le patron, accepta, à partir de mars 1941, de communiquer des renseignements obtenus par son service à Henri Frenay qui publiait alors le journal clandestin *Les Petites Ailes*. Son adjoint, le capitaine Charles de Cossé-Brissac, connaissait bien le futur chef de Combat, avec lequel il avait suivi, avant-guerre, les cours du Centre des hautes études germaniques de Strasbourg. Un autre officier du service, le capitaine Garon, avait été son camarade de promotion de l'École de guerre. Cette collaboration allait durer six mois, jusqu'au jour où Garon lui-même fit savoir à Frenay qu'il n'était plus possible de lui fournir des informations : *« Vous êtes gaulliste, mais nous, non ! Nous suivons le Maréchal* [...]. *Vous comprendrez qu'il est désormais inutile de revenir nous voir. »* Tout maréchaliste qu'il était, le capitaine de Cossé-Brissac, qui avait succédé au commandant Serre en juin 1942, sera arrêté par les Allemands le 17 février 1943 et déporté (8).

Naissance de l'ORA

D'autres officiers ont apporté une aide appréciable à la Résistance gaulliste. Ce fut le cas du capitaine de vaisseau Henri Rollin, qui, avant la guerre, avait écrit un livre, *L'Apocalypse de notre temps* (9), véritable réquisitoire contre le nazisme, et qui, bien que marié à une juive d'origine russe, avait été nommé chef de la DST. Rollin travaillait en liaison étroite avec le Bureau des menées antinationales. C'est sur ses indications que le BMA a pu arrêter, en janvier 1942, Henri Devillers, un agent de l'Abwehr infiltré dans le mouvement Combat. C'est lui qui a organisé deux entrevues, le 28 janvier et le 6 février 1942, entre Pierre Pucheu, le ministre de l'Intérieur, et Henri Frenay, que toutes les polices étaient censées rechercher et dont la plus proche collaboratrice, Berty Albrecht, avait été libérée, sur son ordre, peu auparavant. Un an et demi plus tard, Rollin, dont on a de bonnes raisons de penser qu'il fut un agent de l'Intelligence Service, sera « récupéré » par un avion de la RAF, à la demande personnelle de Winston Churchill.

Lorsqu'on l'examine à la lumière des événements ultérieurs, on pourrait être tenté de croire que la résistance de l'armée a été illu-

soire et inutile. Il est exact que le camouflage du matériel et les projets de mobilisation n'ont guère servi. Mais, lorsque les services spéciaux s'installeront à Alger, après le débarquement américain en Afrique du Nord, ils disposeront de solides réseaux d'information en France occupée. Ce sont des officiers engagés dans l'action clandestine qui organiseront l'évasion du général Giraud, le 17 avril 1942. Fait prisonnier en Hollande, le 19 mai 1940, l'ancien commandant de la 9[e] armée avait été interné dans la forteresse de Königstein, en plein cœur de l'Allemagne (10).

De cette action clandestine, voulue et encouragée par les plus hauts responsables militaires, qui avaient la confiance du Maréchal Pétain, naîtra une organisation que l'on connaît aujourd'hui sous le nom d'Organisation de résistance de l'armée (ORA) qu'elle adoptera au printemps 1944, et dont le général Giraud, peu avant son départ pour l'Afrique du Nord, confiera le commandement au général Frère qui, après avoir commandé la 14[e] division militaire de Lyon, se trouvait alors à la tête du 2[e] groupe de divisions militaires (Royat).

Cet officier supérieur n'avait pas bonne réputation dans les mouvements de la Résistance gaulliste, car sa fidélité au Maréchal était connue de tous. De surcroît, il avait présidé le tribunal militaire qui, le 2 août 1940, avait condamné à mort par contumace le général de Gaulle. Mais combien y avaient-ils de gaullistes à cette époque ? Le général de Lattre de Tassigny, futur héros de la 1[re] armée française, avait lui-même siégé dans ce tribunal. Persuadé, comme l'a écrit Jacques Laurent, *« que le principe de l'obéissance militaire devait être sévèrement défendu pour peu qu'on tînt à l'avenir de l'armée française »*, le général Frère considérait *« que le succès du relèvement militaire dépendait de l'ignorance des Allemands et qu'il était de bonne politique de leur donner le change en condamnant les incartades de De Gaulle »* (11). Ce grand mutilé de guerre, qui avait choisi de rester en France occupée, sera arrêté par la police allemande, le 13 juin 1943. Transféré au Struthof en mai 1944, atteint d'œdème aux deux jambes, puis de diphtérie et de dysenterie, il succombera, un an jour pour jour après son arrestation (12).

L'ORA a joué un rôle important dans la Résistance, surtout dans la région lyonnaise où elle a organisé et encadré de nombreux maquis, dont la particularité était que l'on y chantait encore en 1943 *Maréchal nous voilà !* (13). Selon une estimation du colonel de Dainville (14), l'ORA aurait disposé, au 30 mai 1944, d'un effectif de 31 800 hommes pour la zone nord et de 36 500 pour la zone sud. 104 de ses officiers ont été tués au combat, 33 ont été fusillés et 90 sont morts en déportation.



AGIP

Gabriel Jeantet, ancien cagoulard, chargé de mission à Vichy. Déporté en 1944. Le type même du résistant pétainiste. Il a parrainé François Mitterrand pour l'obtention de la Francisque.

Attentat contre le Führer

Mais la Résistance vichyssoise a revêtu d'autres formes, à la fois plus discrètes et plus complexes. L'une des chevilles ouvrières en fut Gabriel Jeantet. Non content d'accueillir des agents gaullistes à Vichy et de faire en sorte qu'ils puissent quitter le territoire français munis de vrais-faux passeports, cet ancien cagoulard a créé, en novembre 1940, l'Amicale de France, dont le véritable but était de recruter une élite de gens décidés à s'opposer à toute politique de concession vis-à-vis des Allemands et déterminés à reprendre la lutte armée dès que les conditions en seraient réalisées. A la direction de cette association, on trouve le colonel Thierry, l'un de ces hommes « d'extrême droite » qui furent les premières recrues du mouvement Combat dans les Alpes-Maritimes (15), ou Paul Dungler, qui, dès septembre 1940, a organisé la résistance en Alsace et que le Maréchal recevra à plusieurs reprises et subventionnera sur ses fonds personnels, avant qu'il ne soit arrêté par les Allemands en février 1944.

Dans la nuit du 14 au 15 février 1941, Maurice Duclos est de retour en France, chargé d'une nouvelle mission. Cette fois-ci il a été parachuté en Dordogne par un bombardier de la RAF, mais il s'est fracturé la jambe droite à l'atterrissage. Conduit par les gendarmes à l'hôpital de Périgueux, il est interrogé par deux officiers du Bureau des menées antinationales, puis relâché, avant même que Gabriel Jeantet, alerté par Pierre Fourcaud qui se trouvait également en mission en France, ait eu le temps d'intervenir. Au mois de juin de la même année, un autre agent de la France libre, Gilbert Renault, alias « colonel Rémy », fait la connaissance d'un officier de réserve du nom de Made-



Le colonel Groussard, commandant l'École de Saint-Cyr en 1939. Farouchement anti-allemand, il utilise ses fonctions officielles à Vichy pour aider les premiers réseaux de résistance. Réfugié en Suisse à partir de 1942, il fonde le réseau Gilbert attaché à l'Intelligence Service.

lin qui lui présentera, sous le nom de « Vautrin », une autre personne détentrice de précieuses informations sur les mouvements des sous-marins allemands. Or, Madelin et « Vautrin » sont deux agents du contre-espionnage de Vichy qui ont agi sur ordre de leurs supérieurs.

Plus surprenant encore : le 7 décembre 1943, Gabriel Jeantet, qui est toujours chargé de mission au cabinet du Maréchal, reçoit la visite du colonel Petétin, un des anciens adjoints du colonel Rivet, qui lui apprend que l'amiral Canaris, chef de l'Abwehr, est à la tête d'une conjuration antinazie à laquelle sont associés plusieurs généraux de l'OKW. Cette information, il la tient d'un officier allemand affecté à Nice, le capitaine Max von Buccholz, qui a été mandaté par Canaris pour entrer en contact avec quelqu'un de l'entourage du maréchal Pétain. S'ils parviennent à éliminer Hitler du pouvoir, les conjurés souhaitent en effet négocier une trêve avec les Anglo-Américains et sont persuadés que le vainqueur de Verdun pourrait leur servir d'intermédiaire.

Après avoir obtenu le feu vert du chef de l'État, Gabriel Jeantet se rend à Nice quelques jours plus tard où il rencontre Buccholz et un autre officier de l'Abwehr, le commandant Guebhardt, qui lui confirment les propos tenus par Petétin. D'autres entretiens vont se dérouler, toujours à Nice, jusqu'au jour de février 1944 où le SD, informé de ces tractations, vient enquêter au château Sainte-Anne, siège de l'antenne niçoise de l'Abwehr. L'attentat contre le Führer, qui a été repoussé à plusieurs reprises, est enfin organisé le 20 juillet 1940, mais Hitler en sort indemne. Une semaine plus tard, Gabriel Jeantet est arrêté, à Vichy, par la police française et livré aux Allemands (16).

JEAN-CLAUDE VALLA

---

(1) Sur la « Cagoule », voir le dossier que lui a consacré *Le Choc du mois*, n°42-43 (juillet-août 1991).

(2) Groussard avait confié le « service de renseignements » du CIE au Dr Félix Martin, ancien chef du 2e bureau du CSAR et grand comploteur devant l'Éternel. Interné par Vichy en 1942, il s'évadera d'Evaux-les-Bains, le 8 juin 1944. Ayant rejoint le maquis, il prendra part aux combats de la Libération dans la région lyonnaise avant de s'engager dans la 7e armée américaine.

(3) *Histoire de la Résistance en France* (tome 1), Robert Laffont, 1967.

(4) Georges A. Groussard, *Service secret 1940-1945*, La Table Ronde, 1964.

(5) Georges Loustaunau-Lacau, *Mémoires d'un Français rebelle 1914-48*, Robert Laffont, 1948.

(6) Ancien chef des Croix de feu et du Parti social français (PSF), le colonel de La Rocque, que Pétain avait nommé membre du Conseil national de l'État français, a également travaillé pour le compte de l'Intelligence Service (réseau Alibi). Arrêté par les Allemands, le 9 mars 1943, il sera déporté.

(7) Jacques Laurent (avec la collaboration de Gabriel Jeantet), *Année 40*, La Table Ronde, 1965.

(8) Capitaine Cluseau, « L'arrestation par les Allemands du personnel du 2e Bureau français », in *Revue d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, n° 29 (janvier 1958).

(9) Ce livre a été réédité en 1992 par les éditions Allia (Paris).

(10) Général Chambe, « Comment fut préparée l'évasion de Giraud », in *La Revue des Deux Mondes*, 15 avril 1962.

(11) Jacques Laurent, *op. cit.*

(12) Général Weygand, *Le Général Frère*, Flammarion, 1949.

(13) Jacques Perret, *Bande à part*, Prix Interallié 1951.

(14) *L'ORA – La Résistance de l'armée – Guerre 39-45*, Lavauzelle, 1974.

(15) Claude Bourdet, *L'Aventure incertaine*, Stock, 1975.

(16) Gabriel Jeantet a raconté cette aventure dans son livre, *Pétain contre Hitler*, La Table Ronde, 1966.

LES BOMBARDEMENTS SUR LA FRANCE OCCUPÉE

Les Français dans l'étau

PAR GUY CHAMBARLAC

Dès la fin de 1940, mais surtout à partir de 1942, la France est ravagée par les bombardements alliés. Le but est de détruire des objectifs militaires allemands, mais ce sont les villes et la population française qui sont frappées : plus de 67 000 tués et 75 000 blessés graves. Un épisode méconnu du martyrologe français.



Le cardinal Gerlier, archevêque de Lyon, bénit les corps de quelques-unes des 717 victimes des bombardements américains du 26 mai 1944. Le même jour, le bombardement de Saint-Etienne a tué 870 personnes.

Un titre en haut à gauche de la première page de ce *Paris-Soir* du 5 mars 1942 : *« Cette nuit Churchill a fait bombarder Paris, lourdes pertes parmi la population civile ».*

En bas à droite, sur la même page, encadré d'un filet de gras, on peut lire un avis publié cette fois par les autorités militaires allemandes : *« Le 1er mars 1942, à 9 h 30, une sentinelle allemande a été lâchement assassinée par des éléments criminels. Comme sanction pour ce meurtre perfide, vingt individus appartenant au même milieu que les auteurs de l'attentat seront fusillés. Vingt autres seront passés par les armes si les meurtriers ne sont pas découverts avant le 16 mars 1942. »* Signé : Schaumburg, Generalleutenant Commandant du Grand Paris (1).

Cette page symbolise la situation tragique de la France à partir de l'année 1942. Ici, 500 morts et 1 500 blessés dans la population civile, déchiquetés par les bombardements anglais sur Boulogne-Billancourt et la proche banlieue. Là, 20 Français innocents fauchés par les pelotons d'exécution du Reich. La population française, miraculeusement épargnée depuis l'été 1940 par les dispositions de l'Armistice, n'échappe plus à la guerre. Plus le temps passera, plus le poids des malheurs augmentera.


ROGER-VIOLLET

Selon Eberhardt Jäckel, 725 otages français ont été fusillés de septembre 1941 à août 1944 en représailles d'attentats contre les troupes d'occupation. Ce chiffre ne tient pas compte des actes de représailles commis « à chaud » par des unités combattantes en 1944, ni des exécutions de résistants.

Partager les peines et les misères du peuple français

Alléger et partager les souffrances des Français en attendant la fin de l'occupation et le retour de la paix, tel avait été, dès le premier jour, la préoccupation prioritaire du maréchal Pétain. Dans sa déclaration solennelle, en conseil des ministres, le 13 juin 1940, il l'avait explicitement formulée : *« Je déclare, en ce qui me concerne, que hors du gouvernement s'il le faut, je me refuserai de quitter le sol métropolitain, je resterai parmi le peuple français pour partager ses peines et ses misères. »*

Au moment du débarquement anglo-saxon en Afrique du Nord, alors que plusieurs de ses proches le pressent de partir pour Alger et que le colonel de Gorostarzu tient un avion prêt, il répond simplement : *« J'ai promis aux Français de rester parmi eux* (2). *»*

Au général Georges qui insiste, il dit : *« A l'heure la plus terrible de son histoire, j'ai fait à la France le don de ma personne. A l'heure où elle va connaître un destin plus terrible, je ne puis lui retirer ce don.* (3) *»*

Qui d'autre, alors, se souciait du sort réel de la France souffrante et des Français ?

Depuis 1939 et plus encore depuis le déclenchement de la guerre sans merci entre l'Allemagne et l'URSS en juin 1941, quel que soit le camp, le prix de l'existence humaine comptait pour rien. Populations civiles massacrées, villes anéanties, minorités nationales déportées et exterminées. Cette réalité terrible échappe complètement à l'entendement des hommes d'aujourd'hui qui vivent dans un pays relativement prospère et en paix depuis longtemps.

Tapis de bombes sur les villes françaises

Rien ne décrit mieux cette réalité que l'histoire occultée des bombardements alliés sur la France de 1940 à 1944. Des centaines de villes et localités furent effroyablement touchées, sans aucune considération pour le sort des populations. Le bombardement anglais sur Boulogne-Billancourt dans la nuit du 3 au 4 mars 1942 fit peu de dégâts à l'usine Renault, dont une partie réparait des chars, mais fit 600 morts et 1 500 blessés sur plusieurs kilomètres et dans les localités voisines, outre Boulogne, Clamart, Issy-les-Moulineaux, Villejuif, Montrouge, Sèvres, Le Pecq, Saint-Germain et Bougival.

Les premiers bombardements anglais eurent lieu sur Brest, dès septembre 1940. Ils visaient les installations allemandes, mais ils touchèrent aussi la ville. Pourtant, cela n'était rien par rapport à ce que la France allait connaître à partir de 1942. De mars 1940 à mai 1944, 1 280 bombardements alliés sur la France endommageront 703 agglomérations (4).

Les bombardements s'intensifient en 1944 à la veille du débarquement. En avril et mai 1944, on enregistre 500 tués à Lille, 200 à Toulon, 850 à Rouen, 70 à Mézières, 100 à Troyes, 133 à Tours, 275 à Orléans, 480 à Cambrai, 600 à Lyon, 870 à Saint-Étienne, 260 à Nîmes, 220 à Angers, 300 à Chambéry, 380 en Avignon, 345 à Nantes, etc. L'agglomération parisienne, qui dénombre 200 tués et des centaines de blessés graves le 18 avril 1944, subit trois nuits plus tard un nouveau pilonnage : 651 morts français...

Bouleversé à la nouvelle du millier de victimes parisiennes du 21 avril 1944, le maréchal Pétain tint à se rendre en personne au service de Requiem célébré à Notre-Dame de Paris le 26 avril. L'amiral Auphan qui relate le fait précise qu'il posa ses conditions aux occupants : aucune troupe allemande pour rendre les honneurs, aucune personnalité allemande à côté de lui, la cérémonie devait se dérouler entre Français. Les Allemands posèrent les leurs : la venue du Maréchal à Paris ne serait pas annoncée. Mais Vichy s'arrangea pour

laisser filtrer la nouvelle. L'accueil de Paris, au lendemain de cette épouvantable saignée fut impressionnant, tout particulièrement devant l'hôtel de Ville, le 27 avril 1944, où une foule très dense s'était rassemblée.

Plus de morts en France qu'en Angleterre

Au total, de 1940 à 1944, la population française a reçu 590 000 tonnes de bombes anglo-américaines, huit fois plus que la Grande-Bretagne n'a reçu de bombes allemandes.

On estime que les bombardements anglo-américains ont fait 67 078 tués parmi la population française et 75 660 blessés graves, alors que les bombardements allemands sur l'Angleterre, y compris ceux des V1 et V2, dont on parle beaucoup plus, ont fait moins de victimes (60 227 morts) (5). Sans insister sur ces macabres comparaisons, il faut cependant souligner que les Anglais et les Américains étaient en principe des amis de la France, tandis que l'Allemagne était l'ennemi de l'Angleterre qui lui avait déclaré la guerre. Il faut ajouter que malgré Mers el-Kébir et malgré l'horreur des bombardements sur les villes françaises, actes de guerre s'il en fut, le maréchal Pétain s'opposa toujours, pour préserver l'avenir, à toute déclaration d'hostilité aux Anglo-Saxons.

Nantes fut l'une des villes les plus martyrisées. Elle subit 28 bombardements. Les plus meurtriers furent ceux de septembre 1943 effectués successivement par les Américains et les Britanniques, avec un bilan de 1 463 morts, dont 629 femmes. Il y eut au total plus de 2 000 morts et 3 000 blessés, 8 000 maisons détruites ou gravement endommagées, notamment l'Hôtel-Dieu où se trouvaient 800 malades, et les plus belles demeures du XVIII[e] siècle.

Dans l'un des ouvrages qu'il a consacrés aux bombardements de Nantes, Paul Caillaud cite une lettre ahurissante adressée aux autorités de la ville par un aviateur américain dont rien ne semble pouvoir altérer la bonne conscience : « *Les Américains du Nord ne sont pas des sauvages, comme les Nantais pourraient le croire. Ils sont au contraire très humains... Ils ont le culte de la femme et raffolent des enfants...*(6) » Sans doute. Ils étaient aussi « *humains* » que la plupart des auteurs d'atrocités commises sur ordre au cours de cette guerre, toutes nationalités confondues. Ce qui constitue une maigre satisfaction pour les victimes.

L'HORREUR NE CONNAÎT PAS DE CAMP

C'était l'été 1944. J'avais vingt-trois ans. Tout ça m'a marqué et plus particulièrement une histoire tragique à laquelle j'ai été mêlé. Le chef de notre groupe FTP avait comme maîtresse l'institutrice d'un village proche de notre camp, à côté de Lurs. Cette institutrice, une jolie fille de 23-24 ans, a rompu et notre responsable a voulu se venger en l'accusant d'être passée du côté de la Gestapo. Il a fait croire à la plupart des camarades du groupe que la jeune fille était allée à la Gestapo de Digne pour le dénoncer. On est allé arrêter cette jeune femme à six heures du soir et, aussitôt, on a institué « un tribunal du peuple » pour la juger avec un procureur et trois juges. Alors j'ai demandé : « *Où est l'avocat ? Nous n'allons pas continuer à la manière d'Hitler. Il faut un avocat.* » Et j'ai décidé de jouer le rôle de l'avocat. Dans ma plaidoirie, j'ai posé une question : « *Puisqu'on affirme qu'elle était à la Gestapo de Digne, comment le savoir si on n'est pas en relation avec la Gestapo de Digne ?* » Ce fut terrible. Elle était innocente et le tribunal la condamna à mort. Il y eut cette nuit d'épouvante où les partisans la violèrent dans une grange à foin. Et, à l'aube, elle fut exécutée sur une petite montagne appelée Stalingrad. Près du campement, il y avait un ru qui coulait. Le matin, pendant que je me lavais le visage j'ai entendu la fusillade. On avait demandé des volontaires. J'étais le seul à ne pas y être allé. Après une telle expérience vous ne pouvez plus porter le même regard sur l'humanité. A partir de là j'ai commencé à réfléchir sur cette morale dont on nous parlait, alors que l'on était capable de choses aussi affreuses.

JULIEN FREUND

***L'Aventure du politique*, Critérion, 1991.**

Dominique Ponchardier, résistant et combattant hors pair, a raconté le spectacle affreux qui s'offrit à lui, en arrivant à Nantes en septembre 1943 : « *Tout le long du trajet dans la grisaille matinale, je pus contempler la désolation. En quinconce, à trois ou quatre cents mètres l'une de l'autre, les bombes étaient tombées. Par endroits, c'était plus serré. Les ruines fumaient encore. Une cohorte de pauvres gens, lamentables, erraient dans ces ruines pour sauver ce qui restait de leur maison. J'assistai à quelques scènes atroces de déchirement, pendant qu'on ressortait de dessous les décombres un ou plusieurs cadavres. Je ne reconnaissais plus les rues : il y en a qui avaient disparu. Je marchais comme si j'avais reçu un coup sur la tête.*[...]

« *Ce ne sont pas les cadavres d'hommes qui sont le plus affreux, ni ceux des femmes : ceux qui vous glacent ce sont les corps d'enfants.*

« *La ville n'était pas rasée, elle était atteinte partout. Il planait là-dessus une odeur urticante de chiffons brûlés avec, par endroits, des relents de chair humaine grillée et déjà pourrissante.* »

Et Ponchardier ajoute : « *Je n'eus pas le courage d'aller voir mes camarades. J'allais prendre mon train. Je dus attendre six heures. Six heures de vide, d'anéantissement complet.* (7) »

Rouen, Lyon et tant d'autres villes

A Rouen, encadré par les bombes les 12 et 18 mars 1943, touché en plein les 4, 6 et 18 septembre, les vagues de bombardiers vont s'acharner autour des ponts sur la Seine, lâchant des bombes « en tapis » qui vont massacrer l'admirable capitale normande. Rouen comptera plus de 2 500 victimes, morts et blessés graves, près de 30 000 sans abri, 9 500 maisons et deux églises entièrement détruites, 140 hectares ravagés.

Les témoins, toutes opinions confondues, ont dit leur colère devant l'indifférence évidente des dirigeants anglais et américains pour les conséquences des bombardements sur la population. Après tout, ce n'était pas leur pays et ces Français n'étaient que des vaincus.

Le bombardement de Lyon du 26 mai 1944 est à cet égard tout à fait révélateur. Quatre cents appareils américains en provenance d'Italie, dont la mission était de détruire les gares de Perrache et de Vaise, ont lâché 1 500 bombes incendiaires et explosives en vingt-deux minutes. Si la gare de Vaise fut bel et bien détruite, celle de Perrache ne fut pas atteinte. Opérant à plus de 4 000 mètres d'altitude, les aviateurs américains se sont trompés de cible et ont écrasé sous leurs bombes des quartiers populaires, des églises, des écoles et l'Institut Pasteur. Il y eut au total 717 morts, parmi lesquels quelques sauveteurs tués par des bombes à retardement, une marque d'amitié évidente des expéditeurs. Le même jour, il y eut 870 morts à Saint-Etienne (8).

Le 29 mai, après avoir béni les 432 pre-



DR

Le 5 juin 1944, en compagnie du professeur Bertrand, maire de Lyon, le maréchal Pétain rend visite à l'hôpital de Grange-Blanche où sont soignés des enfants blessés lors des bombardements du 26 mai.

miers cercueils qui avaient été disposés sur la place Saint-Jean, devant la Primatiale, le cardinal Gerlier, archevêque de Lyon et Primat des Gaules, s'élevait avec force contre *« la barbarie des bombardements qui atteignent surtout les populations civiles ».* Et il ajoutait : *« Il y a moins d'un mois qu'au lendemain des bombardements qui avaient désolé et ravagé l'autre zone, les cardinaux et archevêques de France, se plaçant exclusivement sur le terrain qui est le leur, adressaient à leurs vénérés collègues des nations « alliées » un message les suppliant d'obtenir que soient épargnées les populations étrangères à la guerre et tout ce que le respect de la faiblesse, de la spiritualité, de la beauté doit rendre sacré à tous. Il m'est douloureux de constater que cet appel n'a pas été entendu de ceux qui pouvaient lui donner une efficacité bienfaisante. La guerre a ses nécessités, mais elles ne sauraient aller jusque-là...(9) »*

Face à l'ampleur du désastre, les autorités françaises furent d'abord désarmées. Puis une organisation des secours se mit en place au niveau préfectoral, grâce au Secours national (institution nouvelle créée par Vichy), à la Croix-Rouge, à la Défense passive et à des initiatives bénévoles, comme celle des Équipes nationales, de la Légion des combattants ou d'organisations caritatives.

À quoi bon libérer une ville rayée de la carte ?

Avec le débarquement, plusieurs villes de Normandie, Lisieux, Caen, Falais, Saint-Lô, Le Havre, seront anéanties.

« Arrivé le premier à Saint-Lô, raconte le lieutenant Tupet-Thomé, futur Compagnon de la Libération, qui commande un détachement de SAS français, *je cherche en vain la mairie : il n'y a plus de mairie. De Saint-Lô, il ne reste pas pierre sur pierre... Aucun d'entre nous n'a encore jamais vu une ville totalement retournée au néant. Combien de morts sous ces ruines ? C'est là un aspect de la guerre qu'aucun d'entre nous n'a jamais imaginé. Une ville entière, passée de la vie à la mort, en quelques heures, comme Pompéi. Pourquoi ?*

« Je me sens soudain très vieux [...] Je croyais me battre pour libérer mon pays, mais à quoi bon libérer une ville sur la carte si nous l'avons auparavant rayée de cette même carte en l'écrasant sous les bombes ? »

Et l'un de ces hommes ajoute, amer et songeur : *« Si on libère la France entière comme "ils" ont libéré la Normandie, je me demande ce qu'il en restera quand nous arriverons chez nous, vous en Ardennes, moi en Lorraine... »*

Tout au long de la guerre, les Alliés en prirent constamment à leur aise avec les Français. Les Résistants eux-mêmes ne furent pas épargnés. Dans le texte de présentation du spectacle *Dans la nuit de la liberté* de Robert Hossein, Henri Noguères a pu écrire que la Résistance fut *« une enclume que l'Allemand et l'Anglais martelaient tour à tour ».* Évoquant les hommes et les femmes *« délibérément sacrifiés »*, il ajoutait : *« Nous savons aujourd'hui que les services alliés n'ont rien fait, bien au contraire, pour éviter que certains groupes entiers comprenant des agents venus de Londres et des résistants de l'intérieur ne tombent entre les mains de la Gestapo ou de l'Abwehr, ce qui signifiait pour tous la torture, la déportation, la mort. »* En réalité, certains réseaux ont été sciemment livrés pour satisfaire aux plans tortueux d'états-majors britanniques d'autant moins économes qu'il ne s'agissait en l'occurrence que de Français (10).

Il serait ingénu de leur en tenir rigueur. Dans cette guerre, comme dans toute situation extrême, un État a le devoir de protéger en priorité ses intérêts et ses nationaux, quitte à sacrifier s'il le faut pour cela des étrangers fussent-ils des « alliés ». Pour avoir éprouvé cette dure loi aux plus hautes responsabilités pendant la Première Guerre mondiale, le maréchal Pétain ne nourrissait aucune illusion sur ce que l'on pouvait attendre des autres puissances. Il savait que la France, dans son malheur, était tragiquement seule et ne pouvait rien espérer des autres qui ne fût intéressé. Point de vue partagé par le général de Gaulle. A cette différence près que celui-ci s'intéressait à une certaine idée de la France, tandis que le vieux maréchal se souciait du sort des Français de chair et d'os.

GUY CHAMBARLAC

---

(1) Cf. Benoist-Méchin, *De la défaite au désastre*, tome 1, Albin Michel, 1984.

(2) On a parfois attribué ce refus de quitter le sol français à une répugnance pour les vols aériens. interprétation pour le moins simplette, sinon malveillante. Le Maréchal avait utilisé bien des fois l'avion au cours de sa carrière. Le matin qui suivra sa condamnation, en juillet 1945, il manifestera un instant de gaîté et de satisfaction quand on lui annoncera que c'est en avion que s'effectuera le transfert vers son lieu de détention.

(3) Général Georges, *Les Écrits de Paris*, janvier 1965.

(4) André Brissaud, *La Dernière Année de Vichy*, Perrin, 1965, p. 321-323, amiral Auphan, *Histoire élémentaire de Vichy*, France-Empire, 1971, ainsi que *Le Journal de la France*, n° 148, 20 mars 1972, Ed. Tallandier.

(5) Roger Céré et Charles Rousseau, *Chronologie du conflit mondial*, et Dieter Wolf, *Doriot*, Fayard, 1969, p. 391.

(6) Paul Caillaud, *Nantes sous les bombardements*, Ed. du Fleuve, Nantes, 1946.

(7) Dominique Ponchardier, *Les Pavés de l'enfer*, Gallimard, 1950.

(8) Jean-Claude Valla, *Le Choc* n° 38, mars 1991.

(9) Cité par Bernard Aulas, *Vie et Mort des Lyonnais en guerre 1939-1945*, Horvath, Roanne, 1974.

(10) Cf. Anthony Cave Brown, *La Guerre secrète*, Pygmalion, 1981.

DERNIER ACTE

Un procès jugé d'avance

PAR PAUL SÉRANT

Le général de Gaulle ne souhaitait pas ce procès, sinon par contumace. Il eût préféré le Maréchal réfugié en Suisse, laquelle s'offrait à l'accueillir. Pétain en décida autrement. Il choisit de rentrer en France et d'affronter l'épreuve d'un procès avec toutes ses conséquences. Le vieux soldat ne songeait pas à se dérober. Récit.

Quatre heures du matin. On vient de m'apporter les premières éditions des journaux britanniques. Je les parcours fiévreusement, et soudain l'angoisse m'étreint : comment vais-je me tirer de cette revue de presse-là ?

Nous sommes début août 45. Il y a déjà plus de six mois que je travaille à la Section française de la BBC, à Londres. J'ai été engagé comme « traducteur-speaker » : au bout de quelque temps, on s'est rendu compte que je pouvais assumer un travail journalistique. Et l'on m'a confié périodiquement, entre autres, la revue de la presse britannique.

Un travail qui me plaît beaucoup. Mais aujourd'hui, ce n'est pas un jour comme les autres. C'est le jour où la presse commente la condamnation du maréchal Pétain, prononcée la veille à Paris. Si c'était le seul grand sujet du jour, tout irait bien pour moi. Mais non : il y a deux ou trois autres sujets d'actualité également importants, en Espagne et en Extrême-Orient.

Impossible, dans ces conditions, de donner un panorama des diverses opinions britanniques sur l'issue du procès du Maréchal. J'ai trop peu de temps et trop peu de place. Je choisis rapidement de présenter l'éditorial du *Times*. Le *Times*, à Londres, c'est un peu comme un journal qui, à Paris, serait à la fois


KEYSTONE

« Le procès Pétain ne cessera jamais d'être plaidé. » François Mauriac.

Le Figaro et *Le Monde*. Grand journal indépendant, mais qui reflète les sentiments de la classe dirigeante britannique.

Cet éditorial ne m'emballe pas. Si je me souviens bien, on y trouve une demi-indulgence pour le Pétain d'avant novembre 42, une sévérité peu nuancée pour celui d'après. Très contestable. Mais je suis ici pour faire connaître aux Français ce que pensent les journaux anglais, non ce que je pense moi-même.

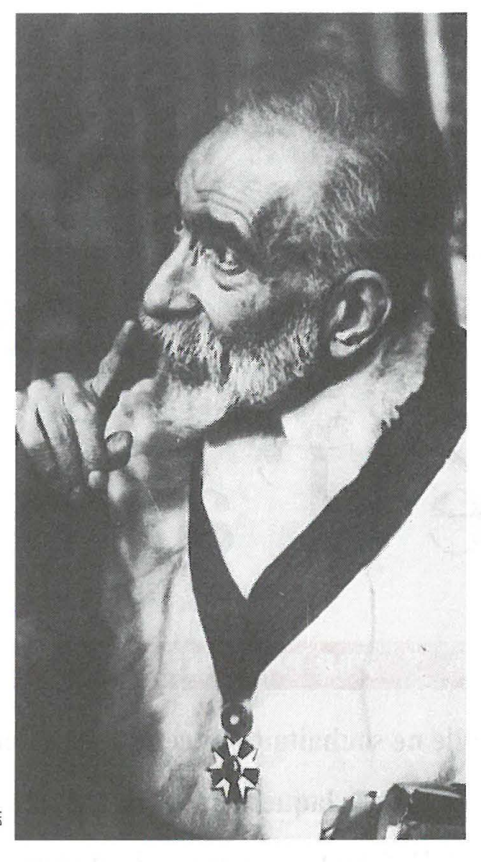
Après avoir rédigé la présentation et la traduction de deux extraits du *Times*, je me plonge dans les autres sujets. Dieu merci, mon papier est fini à temps.

Le dernier acte a commencé avec le retour de Suisse en France. Indépendamment de tout jugement politique, j'ai admiré ce vieux monsieur qui, invité à finir ses jours dans un des plus beaux pays du monde (le général de Gaulle et le gouvernement suisse étaient d'accord pour qu'il y reste), a choisi de venir affronter l'incompréhension et la haine, parce qu'il ne veut pas laisser seuls ceux qu'on fusille ou qu'on emprisonne parce qu'ils l'ont suivi.

On a essayé de faire croire qu'il était parti volontairement en Allemagne, alors qu'il y avait été emmené de force. On voudrait bien, quand il rentre en France, faire croire qu'il y est obligé, alors que son retour est volontaire.

« J'ai préparé les voies à la Libération... »

Après la foule hurlante de la frontière, l'odieux fort de Montrouge, l'instruction bâclée. Et bientôt, l'ouverture du procès dans le Palais de Justice de Paris surchauffé.


DR

Le procureur général Mornet.

Il y a trois semaines, nous nous passions dans la salle de rédaction de notre section de la BBC le texte de la déclaration préliminaire du Maréchal devant ses juges. J'admire l'allure de ce texte, quand soudain, une phrase me trouble un peu :

« Pendant que le général de Gaulle, hors de nos frontières, poursuivait la lutte à l'extérieur, j'ai préparé les voies à la Libération, en conservant une France douloureuse, mais vivante... »

« Pendant que le général de Gaulle poursuivait la lutte... » Mais contre qui ? Contre l'ennemi, sans doute, mais aussi contre les Français fidèles au Maréchal et qu'il accusait de servir l'ennemi ! Les a-t-il oubliés, le Maréchal, ces Français des Antilles, d'Afrique occidentale, d'Afrique équatoriale, de Syrie, de Djibouti, de Madagascar, du Maghreb, ces Français qui, conformément aux ordres qu'ils avaient reçus, luttèrent jusqu'au bout contre les forces « anglo-gaullistes » ?

Non : de toute évidence, il s'agit là d'une simplification d'ordre tactique qui a dû lui être soufflée par ses défenseurs. Ce passage mis à part, la déclaration contient déjà les éléments clés de sa défense : le Maréchal estime avoir lutté pour les intérêts essentiels de la France autant qu'il était possible de le faire. Ce que vont développer ses trois avocats : un vétéran du barreau, Me René Payen, et deux jeunes : Jacques Isorni (qui a déjà révélé l'étendue de ses dons au procès de Robert Brasillach) et Jean Lemaire.

Le tribunal que préside le juge Mongibeaux est principalement composé de jurés ayant appartenu à la Résistance. L'accusateur public est le procureur général Mornet, vieux routier redoutable, qui a déjà requis contre la trahison en 14-18.

La revanche de Daladier, Blum et Reynaud

Peut-on soutenir qu'à l'heure où le maréchal Pétain a demandé l'armistice, il était encore possible de poursuivre la lutte en France même ? Les témoins qui le prétendront ne convaincront pas : les Français se souviennent encore de la situation d'il y a cinq ans. Le procureur Mornet n'insistera pas sur ce point : il préférera soutenir que l'accusé est arrivé au pouvoir grâce à un complot qui avait pour objet de détruire la République. Il compte surtout, pour l'établir, sur les plus hauts responsables de la Troisième République finissante : Edouard Daladier, Léon Blum, Paul Reynaud, Albert Lebrun, Edouard Herriot...

Edouard Daladier a été le président du Conseil français qui, avec son homologue britannique Sir Neville Chamberlain, est allé en septembre 1938 signer avec Hitler et Mussolini les fameux accords de Munich. A l'époque, ces accords qui sauvaient temporairement la paix ont été massivement approuvés par les peuples britannique et français : dans le climat de la Libération, ils font presque figure de trahison ! Daladier, pour se défendre, est donc

CES MAGISTRATS IMPERTURBABLES

A une exception près, M. Didier, qui fut révoqué et interné, tous les magistrats ont prêté serment de fidélité au Maréchal. Ce sont eux qui seront chargés de juger et de condamner les collaborateurs après avoir jugé et condamné les résistants.

En janvier 1945, lors du procès de Robert Brasillach, Me Isorni dira au commissaire du gouvernement Reboul, qui vient de réclamer la peine de mort :

« Votre institution – le ministère public – sonne aujourd'hui les fanfares de la Résistance. C'est bien. Mais vous avez été, pendant quatre ans, le parquet de la collaboration. Que vous le vouliez ou non, vous êtes solidaire de ce ministère public un et indivisible qui, pendant quatre ans, a poursuivi et fait condamner les juifs, qui a poursuivi et fait condamner les réfractaires, qui a poursuivi et fait condamner les communistes.

« Et, quand je songe que, bien souvent, les Allemands choisissaient leurs otages parmi ceux que votre ministère public avait fait condamner, je ne vous reconnais plus le droit d'invoquer les victimes ou de prendre leur défense. C'est moi, au contraire, qui ai le droit de me tourner vers elles... et de [leur] demander : **"De quoi avez-vous le plus souffert : des écrits d'un journaliste ou des actes d'accusateurs, aujourd'hui impitoyables, et qui sont marqués, de manière indélébile, dans votre douleur et dans votre sang ?" »**

obligé d'en « remettre ». Il ira jusqu'à affirmer que l'armée française de 1940 possédait davantage de chars et d'avions que les Allemands, mais qu'on n'a pas su les utiliser ! Cette affirmation sera démentie ultérieurement par un autre témoin, le général Lacaille.

La déposition de Léon Blum est plus habile. Il admet que l'armistice contenait des garanties pour le peuple français. Mais il estime que, loin de défendre ces garanties, le Maréchal les a peu à peu abandonnées sous la pression allemande. Il conteste la valeur du vote de l'Assemblée en juillet 40 : elle a délibéré sous la menace, et permis ainsi l'établissement d'un régime autoritaire, dans lequel le Chef de l'État s'était attribué *« un pouvoir de roi nègre »*.

Léon Blum s'était fait remarquer en 1942 au procès de Riom par la solidité de sa défense. Son réquisitoire d'aujourd'hui impressionne aussi. Mais les concessions du Maréchal aux Allemands étaient-elles évitables s'il voulait garder le pouvoir pour éviter le pire ? Et le changement de régime n'était-il pas souhaité par les Français ? La question reste posée.

Paul Reynaud frappe par son agressivité. Il a relevé dans les mémoires de Joffre, de Foch et de Clemenceau les critiques portées contre Pétain. Mais c'est quand même lui qui, ne voulant pas prendre la responsabilité de l'armistice, lui a cédé la place !

Il accable aussi le général Weygand, commandant en chef. Mais ce dernier, que l'on a sorti de prison pour l'emmener au Palais (bien que déporté par les Allemands en 1942, il a été réinterné à la Libération) se défend vigoureusement et lance à Reynaud : *« Pourquoi ne m'avez-vous donc pas limogé ? »* Il déclare aussi à la Cour qu'un politicien comme Reynaud n'est pas digne de juger l'honneur d'hommes comme le Maréchal et lui. L'atmosphère du Palais est électrisée.

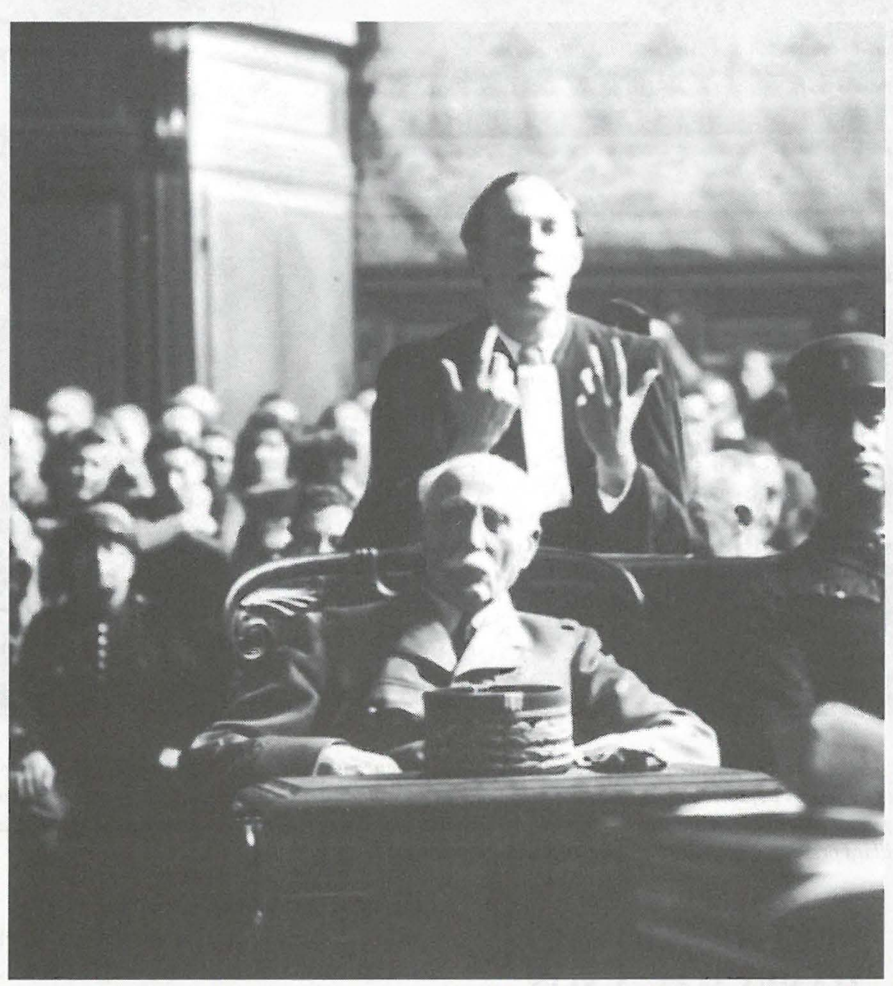
Les dépositions assez pâles d'Albert Lebrun et d'Edouard Herriot ne suffiront pas à donner davantage de poids à la thèse du « complot contre la République ».

Le procureur Mornet espère reprendre l'avantage avec l'audition des témoins qui ont été clairement « collaborateurs ». Et d'abord avec celle de Pierre Laval.

Grands témoins de la Collaboration

Ce dernier vient de rentrer d'Espagne. Le général Franco, aux prises avec une violente

JACQUES ISORNI, UN TRÈS GRAND AVOCAT



AFP

Un jour que je donnais une conférence devant des étudiants en sciences politiques, l'un d'eux me posa la question suivante : *« Selon vous, Mᵉ Isorni, avocat du maréchal Pétain, est-il un grand avocat, alors qu'il a obtenu pour son client la peine maximum ? »* J'ai répondu par l'affirmative, en remerciant cet étudiant d'avoir pris un tel exemple. Isorni a été en effet un très grand avocat. Il savait que la condamnation de Pétain était inévitable. Mais il avait aussi compris qu'il y avait deux manières opposées de conduire sa défense. La première consistait à plaider le gâtisme : Pétain était gâteux, il n'avait qu'une heure de lucidité par jour et ses mauvais conseillers en profitaient pour lui faire signer toutes sortes de décisions abjectes. Isorni a d'emblée rejeté cette stratégie, car il la trouvait indigne d'un maréchal de France. Restait la seconde manière : Pétain a agi en toute lucidité, il est resté fidèle à l'esprit de Verdun et toute sa vie n'a été faite que de sacrifices. Dans les deux cas, le résultat final était le même. Mais dans le deuxième cas, le procès prenait un sens pour l'accusé, tandis qu'il n'en avait aucun dans le premier. Or, pour l'accusé, si son procès n'avait pas de sens, sa vie tout entière s'en trouvait privée du même coup. Et je pense, pour ma part, que les six dernières années de la vie du Maréchal auraient été moins sereines si chaque matin, en se regardant dans sa glace, il avait dû se dire qu'il n'était qu'un pauvre gâteux. Sa vie, alors, se serait ramenée à un naufrage. Tandis qu'avec une plaidoirie comme celle d'Isorni, que Pétain a certainement eu la faiblesse de croire, il pouvait se regarder chaque matin dans la glace en se disant : *« Au milieu de tant de vicissitudes, quelle continuité ! »* Son malheur, autrement dit, prenait un sens. Que ce soit devant une cour d'assises ou une cour spéciale, l'accusé est par définition un vaincu qui comparaît devant ses vainqueurs. Il lui faut donc donner une valeur à sa présence en pareil lieu, faute de quoi c'est toute sa vie qui s'effondre. La stratégie de rupture a aussi pour but de donner un sens au malheur de l'accusé, de donner un sens à sa vie.

JACQUES VERGÈS
« De la stratégie judiciaire »,
in *Krisis* n° 10-11, avril 1992.



Résistant de la première heure, rescapé du camp de concentration de Mauthausen, appelé à témoigner au procès Pétain, en août 1945, le commandant Loustaunau-Lacau lâchera ces mots dans un silence glacé : « Je suis écœuré par le spectacle des hommes qui, dans cette enceinte, essaient de refiler à un vieillard presque centenaire l'ardoise de toutes leurs erreurs. »

DÉCLARATION DU MARÉCHAL À SON PROCÈS

« Mais ma vie importe peu. J'ai fait à la France le don de ma personne. C'est à cette minute suprême que mon sacrifice ne doit plus être mis en doute.

« Si vous deviez me condamner, que ma condamnation soit la dernière, et qu'aucun Français ne soit plus jamais condamné ni détenu pour avoir obéi aux ordres de son chef légitime.

« Mais, je vous le dis à la face du monde, vous condamneriez un innocent en croyant parler au nom de la justice, et c'est un innocent qui en porterait le poids, car un maréchal de France ne demande de grâce à personne.

« A votre jugement répondront celui de Dieu et celui de la postérité. Ils suffiront à ma conscience et à ma mémoire. Je m'en remets à la France ! »

23 juillet 1945.

campagne internationale, ne voulait plus le garder. L'Irlande avait fait savoir qu'elle l'accueillerait. Mais l'ancien président du Conseil a préféré rentrer en France, où il croit assez naïvement qu'il pourra se défendre avec succès.

S'il souligne au passage que le Maréchal était entouré de réactionnaires, alors que lui-même gardait ses convictions républicaines, Laval n'insiste pas moins sur le fait que le chef de l'État a accédé au pouvoir dans la légalité. Il affirme aussi que le Maréchal était d'accord pour l'essentiel avec sa propre politique étrangère, qu'il est allé volontairement avec lui à Montoire dans l'espoir que cette entrevue avec Hitler serait utile au pays.

Il insiste également sur le fait qu'un gouvernement légal était hautement préférable pour la France à la domination d'un *Gauleiter* désigné par l'Allemagne. Il prend l'exemple de la réquisition des travailleurs : il n'y a eu, dit-il, que 16 % des ouvriers français déportés en Allemagne, alors qu'en Belgique, la proportion a été de 80 %.

Fernand de Brinon, délégué du gouvernement en zone occupée, et Joseph Darnand, chef de la Milice, diront également qu'ils ont agi conformément aux directives du Maréchal.

Laval, Brinon, Darnand sont tout aussi haïs par certains pétainistes que par les résistants. Certes, selon le mot de Charles Maurras, les « collabos » ont souvent dépassé le Maréchal au lieu de le suivre. Mais sans cette aile collaborationniste, le régime de Vichy aurait-il pu tenir pendant quatre ans ? On peut au moins se le demander. Par tempérament comme par vocation, un Weygand et un Laval ne pouvaient pas s'entendre : cela ne prouve pas que le dernier n'ait pas été, lui aussi, patriote (dans ses *Mémoires*, de Gaulle lui-même dira que Laval a sans doute cherché à servir sa patrie).

Avant et après les collabos, il y a eu d'autres témoins : les uns à charge, les autres à décharge.

Le commandant Loustaunau-Lacau, grand blessé de 14-18, résistant dès 1940 et rescapé du camp de concentration de Mauthausen, a fait sensation. Cagoulard avant la guerre, il s'était brouillé avec le Maréchal. Mais il se déclare écœuré en voyant aujourd'hui des politiciens qui *« essaient de refiler à un vieillard presque centenaire l'ardoise de toutes leurs erreurs »*.

Le prince Xavier de Bourbon-Parme est, lui aussi, revenu d'un camp de déportation, celui de Dachau. Mais sans l'intervention du Maréchal, il aurait été fusillé comme agent terroriste. Il tenait à le dire, et à rappeler que si les communistes ont payé un lourd tribut à la lutte clandestine, la noblesse française a elle aussi perdu beaucoup des siens dans cette même lutte.

Réquisitoire et plaidoiries

Puis, après d'autres témoignages plus ou moins importants, ce sera l'heure du réquisitoire du procureur Mornet.

Comme le notera Fred Kupferman dans son *Laval*, *« Mornet a rayé de sa mémoire le temps passé à la vice-présidence de la commission de révision des naturalisations qui, [...] ayant examiné 16 508 dossiers fit de 6 708 juifs et autres étrangers, Espagnols, Italiens, Tchèques autant d'apatrides candidats à la déportation. »* (1)

Ce souvenir n'empêche pas le procureur Mornet d'accabler le maréchal Pétain. Ce n'est pas difficile : il lui suffit d'énumérer toutes les déclarations et décisions officielles du chef de l'État condamnant « l'ancien régime », les communistes, la Résistance, les Anglo-Saxons, et, inversement, approuvant la collaboration. Il nie que le Maréchal ait jamais joué « double

PROCÈS ET MORT DE LAVAL



« Les incidents qui se produisirent au cours du procès Laval ont pesé sur le crédit de la justice française. Des juges qui oubliaient le caractère de leur mission et l'obligation de dignité qu'elle leur confère, s'abaissaient à injurier et à menacer l'homme dont l'honneur et la vie seront remis à leur conscience ne sauraient, quel que soit l'homme, rencontrer d'excuse. Que Pierre Laval ait été condamné à mort ne surprit pas, mais que parmi ceux qui l'avaient condamné, certains lui aient jeté à la face, et d'avance qu'il aurait "douze balles ans la peau", détermina une réprobation qui put donner à croire que la Haute Cour ne poursuivrait pas ses travaux ».*

Condamné à mort le 9 octobre 1945, Pierre Laval fut exécuté le 15 octobre. Le matin du jour prévu pour l'exécution, on le trouva mourant dans sa cellule. Dans une lettre, il avait écrit : *« Je n'accepte pas la souillure d'une exécution puisqu'il s'agit d'un meurtre. J'entends mourir à ma manière, par le poison, comme les Romains... »* Il fut alors décidé de ranimer Laval pour qu'il puisse être fusillé. Dix-sept lavages d'estomac y pourvurent. Le condamné, à demi-mort, fut ensuite fusillé sur une chaise.

*Louis Noguères, *La Haute Cour de la Libération*, Éditions de Minuit.

jeu », rappelant notamment que s'il a protesté contre l'annexion de fait de l'Alsace-Lorraine, il l'a fait secrètement, alors que seule une protestation publique aurait porté – et en France, et hors de France.

Parmi les actes commis par le Maréchal ou approuvés par lui qui ont servi l'ennemi, Mornet rappelle le sabordage de la flotte à Toulon en novembre 1942. A l'époque, cependant, les Britanniques et même les Soviétiques s'étaient félicités que la flotte échappe aux Allemands. Mais cela est déjà loin.

Les trois défenseurs insisteront au contraire sur l'action tenace du Maréchal pour freiner les exigences allemandes, et sur la confiance que les Français n'ont jamais cessé de lui accorder. Ils souligneront que l'armistice a sauvé les Alliés en dissuadant Hitler d'attaquer l'Afrique du Nord, que l'existence de la zone libre a sauvé quantité de vies humaines, et que les Allemands eux-mêmes ont considéré qu'ils avaient été dupés par Vichy, qui prétendait collaborer et qui, en fait, ne faisait que contrarier leurs désirs. Ils rappelleront que le Maréchal a tenté de s'entendre avec la Grande-Bretagne (le philosophe Jacques Chevalier est venu témoigner à propos des contacts secrets avec Churchill) et que, s'il est resté à Vichy après le débarquement allié en Afrique du Nord, c'était pour être le « bouclier » des Français...

Au terme de ces débats épuisants pour tous (et d'abord pour un accusé âgé de 89 ans), le tribunal a prononcé la peine de mort, tout en émettant le vœu que, vu précisément le grand âge de l'accusé, *« la peine ne soit pas exécutée »*.

En 1955, l'ancien président de la Haute Cour de justice à partir de 1946, Louis Noguères, fait paraître un livre intitulé *Le Véritable Procès du maréchal Pétain* (2). Il y révèle que ses collègues qui jugèrent le vainqueur de Verdun n'ont même pas pris connaissance du volumineux dossier dont il publie lui-même le contenu : autrement dit, l'instruction du procès a été bâclée, le président Mongibeaux ayant estimé qu'une étude approfondie du dossier était inutile !

Dans d'autres pays, une semblable révélation aurait provoqué un véritable scandale, et le procès eût été révisé. Mais cette révision qu'ils réclamèrent, les défenseurs du Maréchal ne l'obtinrent pas. Après lui avoir donné beaucoup de publicité, les hauts responsables semblaient préférer que « l'affaire Pétain » fût oubliée.

PAUL SÉRANT *

---

(1) Fred Kupferman, *Laval*, Balland 1987, p. 498.

(2) Librairie Arthème Fayard.

*** Vingt ans en 1942, Paul Sérant fut réfractaire au STO, résistant, militant clandestin du MLN. Journaliste à la BBC de 1945 à 1947, il entreprend ensuite une carrière d'écrivain, romancier, essayiste et historien. Biographe de René Guénon, il est l'auteur du premier ouvrage consacré à l'Épuration en Europe (*Les Vaincus de la Libération*, Robert Laffont, 1964) et d'une irremplaçable analyse littéraire du *Romantisme fasciste* (Fasquelle, 1959). Son dernier livre, *Les Enfants de Jacques Cartier, Du grand Nord au Missipi* (Robert Laffont, 1991), est consacré à l'Amérique de langue française.**

LA CHRONIQUE DU PROCÈS PAR FRANÇOIS MITTERRAND

Dans cette petite salle se déroule un grand procès. Mais ce grand procès réunit de très petits hommes et donc la petite salle ne détonne plus du tout. Tout le monde s'y appelle Monsieur le Président. Chacun de ces Présidents fait de l'esprit et fait la roue. Depuis le président de la Haute Cour qui ne rate pas une occasion de sortir un bon mot, jusqu'à ces présidents du Conseil des ministres, qui, ayant tout manqué devant l'Histoire, se rattrapent en racontant des histoires. L'accusé, lui, se tait. Malgré sa surdité, on a tout lieu de croire qu'il entend et qu'il écoute. Il joue avec son képi ou avec ses gants. De temps en temps, il rosit ou sourit ou s'énerve. Et il s'obstine dans un « *non* » perpétuel. Lui aussi a attendu ce jour pour apprendre à dire « non ».

Chacun des témoins témoigne pour lui-même. M. Daladier nous récite sa défense du procès de Riom ; M. Lebrun, fort honnête homme, s'interroge et ne conclut guère. Il s'étonne au surplus d'avoir été traité avec si peu de courtoisie, lui qui fut toujours si poli. Les jurés, eux, atteints par la maladie de l'époque, se demandent à tout moment ce que les grands ancêtres de la Convention eussent fait à leur place. L'un d'entre eux me le disait hier. « *Eh ! oui, me voici en passe d'être un maréchalicide* », c'est une manière comme une autre de figurer dans la postérité. Et cela ne leur déplaît pas. Je les imagine chaque soir, hanté par le souvenir glorieux des régicides de l'autre siècle. On sent qu'ils n'interviennent que pour donner à leurs partis respectifs des arguments électoraux. Les questions qu'ils posent aux témoins sont d'une désarmante inutilité. Hors de fort intéressantes interventions de M. Stibbe et de M. Tony Revillon tout le reste fut rabâchage et bavardages.

Qui gagnera à tout cela ? Peu importe que Me Isorni soit plus éloquent que le procureur général Mornet ou que le président Mongibeaux possède l'esprit de l'escalier. Peu importe que M. Pierre Bloch songe à ses électeurs de Laon ou que M. Jammy Schmidt s'embrouille dans ses explications.

Par une fenêtre haute on aperçoit la flèche de la Sainte-Chapelle. Le ciel de juillet la découpe, fragile et pure. Véritablement c'est dehors de cette salle dorée et plate qu'il faut chercher à respirer. Dans ce procès de trahison, tant de petites trahisons s'étalent qu'on en a le cœur fatigué. Pauvre régime qui eut pour derniers défenseurs des hommes qui ne savent que discourir sur leurs erreurs. Un maréchal de France a mis la République dans sa poche. Un président de la République avait ses nuits troublées par les visages de Foch, de Poincaré, de Clemenceau. Mais il s'inclinait « constitutionnellement » devant un vote arraché à Vichy par un Auvergnat madré. Un président du Conseil, ministre de la Guerre, foudroie, cinq ans après, les généraux félons qu'il avait cependant le pouvoir de destituer. Quel Français ne se sent secrètement irrité de cette contredanse rétrospective ? Les gros titres des journaux le stupéfient « *Tiens les revoilà !* » Et il attend impatiemment les seuls témoignages qui comptent : celui des combattants de 1940 qui cherchèrent en vain des avions amis au dessus de leur tête, celui des hors-la-loi que poursuivait une police dite française acoquinée à la Gestapo, celui des déportés qu'un gouvernement honteux abandonnait aux tortionnaires. Quant aux autres accusés ou accusateurs, complices dans la trahison ou dans la lâcheté, complices de notre malheur, il se ferait un vrai plaisir de les mettre dans le même sac.


ROGER-VIOLLET

FRANÇOIS MITTERRAND*

*Journal *Libres*, quotidien du soir n°294 du vendredi 27 juillet 1945, organe du mouvement national des prisonniers de guerre et déportés.

SAINTE-HÉLÈNE À L'ÎLE D'YEU

Le plus vieux prisonnier du monde

PAR ANDRÉ BRISSAUD

Quoi que l'on pense du maréchal Pétain de 1940 à 1944, on ne peut que s'effarer des conditions inhumaines de la longue agonie qui lui fut imposée. Six années d'une détention cruelle sans jamais un geste de pitié de la part des gouvernements successifs de la IVe République. Jusqu'à la fin, celle-ci manifesta une haine tenace à l'encontre de ce vieillard de 90 ans et de sa femme. En comparaison, le sort réservé à Napoléon à Sainte-Hélène fait figure de paradis.



La lente agonie du maréchal Pétain en prison durera 2 168 jours.

Depuis le 23 juillet 1951, Philippe Pétain, maréchal de France, repose dans le petit cimetière de l'île d'Yeu, entouré de pins et de cyprès, dans une simple tombe blanche, passée à la chaux, identique à celle des paysans et des pêcheurs qui sont autour, surmontée de la croix blanche des cimetières militaires.

Périodiquement, on a parlé d'un transfert à Douaumont, selon le vœu formulé par le Maréchal lui-même. Périodiquement, le refus officiel a été opposé. Sans doute une couche trop épaisse de propagande haineuse recouvre-t-elle la vérité pour que le verdict tacite de l'Histoire demeure sans appel. On en a discuté hier, on en discute aujourd'hui, on en discutera encore demain. Mais notre propos n'est pas le procès du régime de Vichy. Nous voulons simplement rappeler ce que fut la lente agonie du maréchal Philippe Pétain qui a duré 2 168 jours, dont 90 jours au fort du Portalet et 2 050 jours au fort de la Pierre-Levée à l'île d'Yeu.

14 août 1945. C'est la dernière audience du procès Pétain devant la Haute Cour de justice. La veille, le bâtonnier Payen et Me Jean Lemaire ont plaidé, l'un en civiliste, l'autre « en fanfare ». Ce 14 août, le bâtonnier Payen



Dernier voyage du plus vieux prisonnier politique de France.

poursuit sa démonstration rigoureuse. Me Jacques Isorni prend ensuite la parole. Celui qui par son dévouement, sa fidélité, son affection, son énergie, méritera de rester historiquement « l'avocat du Maréchal », fait une plaidoirie éblouissante qui élève le débat à sa véritable hauteur. Mais quelle chance Me Isorni a-t-il de convaincre ? Le Maréchal ne peut qu'être condamné à une lourde peine sinon la peine capitale. Ainsi le veut la « raison d'État » que le général de Gaulle invoque pour soumettre la justice en sa qualité de président du Gouvernement provisoire de la République française. Cette « raison d'État » est la raison de son état personnel, la nécessité de son pouvoir : Pétain doit être judiciairement coupable pour qu'il n'y ait aucun doute sur la légitimité que de Gaulle prétend incarner depuis le 18 juin 1940. Le Maréchal le sait, aussi bien que ses trois défenseurs.

Lorsque le président Mongibeaux donne une dernière fois la parole à l'accusé, on entend la voix claire et ferme de celui-ci qui s'élève dans le prétoire et tout le monde retient son souffle :

« Au cours de ce procès, j'ai gardé volontairement le silence après avoir expliqué au peuple français les raisons de mon attitude. Ma pensée, ma seule pensée, a été de rester avec lui sur le sol de France, selon ma promesse, pour tenter de le protéger et d'atténuer ses souffrances. Quoi qu'il arrive, il ne l'oubliera pas. Il sait que je l'ai défendu comme j'ai défendu Verdun. Messieurs les juges, ma vie et ma liberté sont entre vos mains. Mais mon honneur, c'est à la patrie que je le confie. Disposez de moi selon vos consciences. La mienne ne me reproche rien car, pendant une vie déjà longue, et parvenu par mon âge au seuil de la mort, j'affirme que je n'ai pas eu d'autre ambition que de servir la France. »

Il est 21 heures. Le Maréchal est levé depuis 7 heures du matin et l'atmosphère de l'audience a été torride. La chaleur est encore lourde. Le Maréchal dîne avec sa femme, puis s'étend sur son lit, sans se déshabiller, sans dormir. Les juges et les jurés délibèrent. A minuit, le Maréchal et la Maréchale assistent à la messe de l'Assomption que célèbre pour eux le chanoine de l'archevêché.

Les heures passent. A 4 heures du matin, l'audience reprend enfin. Pendant vingt minutes, le président Mongibeaux lit l'arrêt qui reprend banalement l'accusation, sans tenir compte de tout ce qui a été révélé au cours des débats, mais en abandonnant cependant deux points : le « complot » pour s'emparer du pouvoir et le « crime » d'avoir signé l'Armistice. C'est bien entendu la condamnation à mort mais une surprise pourtant est contenue dans cet arrêt : la Haute Cour de justice émet le vœu que la sentence de mort ne soit pas exécutée ! C'est un fait sans précédent dans l'histoire de la justice française.

Indifférent, impassible, Philippe Pétain sort encadré par les gendarmes. Il va se changer, troquant sa petite tenue de maréchal de France contre un costume civil gris foncé, puis il embrasse sa femme et ses défenseurs. A 4 h 45, on emmène le condamné à mort. Ce n'est pas la mort que craint le vieillard de 89 ans, c'est la solitude. Celle-ci commence dès cet instant où il est séparé de sa compagne qui le regarde partir avec une infinie tristesse.

Tandis qu'un faux convoi destiné à tromper les journalistes se dirige vers le fort de Montrouge, Philippe Pétain est emmené en ambulance jusqu'au terrain d'aviation de Villacoublay. « *Chic,* dit-il à son gardien, *je vais voyager en avion.* » Il est maintenant plus de 5 heures. Au pied d'un Dakota on présente au Maréchal le directeur de l'administration pénitentiaire qui va l'accompagner vers une nouvelle prison.

Une cellule infecte

A 8 heures du matin, l'avion se pose à Pau et un convoi automobile transporte le condamné et sa suite pénitentiaire jusqu'au fort du Portalet où ils arrivent à 10 h 15. Délicate attention du général de Gaulle : là où Pétain a fait emprisonner Paul Reynaud, Léon Blum et Georges Mandel, on l'emprisonne à son tour.

Le condamné est immédiatement conduit à la cellule numéro 5 – celle de Mandel – et enfermé à clef. Il y a vingt-sept heures que le vieillard n'a pas dormi.

L'entrepreneur des travaux publics Michel Larré, d'Accous (Basses-Pyrénées), chargé de l'entretien du fort et qui a assisté à l'arrivée du Maréchal, dira à Pierre Bourget :

« ...La veille, on n'avait pu aménager cette chambre. La cuvette des WC est dégoûtante, laissée ainsi par les derniers FFI qui ont passé par là... Rien n'a pu être nettoyé. En poussant la porte, le Maréchal s'exclame : "C'est infect !" Les meubles fournis par



La Maréchale se verra fréquemment interdire le droit de visiter son mari.

l'Intendance sont ignobles : un petit lit de troupe, une paillasse, trois couvertures, une petite table de bois blanc dont les taches et les gouttes de bougie n'ont même pas été enlevées, une commode vétuste, une autre commode sale, deux chaises à siège de bois. Nous sommes loin de la même chambre installée confortablement en 1941-1942 pour ses prédécesseurs, tapis moelleux de laine sur tout le plancher, fauteuils de cuir, meubles vernis neufs, rideaux, etc. »

Dans la porte une fente permet à un gardien d'observer continuellement le condamné. Celui-ci, quand les verrous ont été tirés, s'assied sur son lit, regarde autour de lui, passe la main sur son front et se met à pleurer.

Ce n'est pas l'unique fois où il se laissera aller au désespoir durant ses quatre-vingt-dix jours au Portalet.

« Il y a des jours où j'ai envie de me jeter par cette fenêtre... »

Que lui importe d'avoir été « gracié », le 17 août, par de Gaulle qui a commué la peine de mort en détention perpétuelle... peine jusqu'alors inconnue du Code pénal ! L'isolement, la claustration, l'absence de courrier l'abattent. Il ne reprend courage que grâce à l'humanité de ses gardiens et de leur directeur qui, transgressant le règlement, parfois parlent avec lui. Enfin, du 1er au 15 octobre, la Maréchale obtient l'autorisation de voir son mari, à raison d'une heure par jour, toujours en présence d'un gardien. Âgée de 70 ans, souffrant de rhumatismes et d'une sciatique chronique, la pauvre femme s'installe à Urdos et effectue à pied, appuyée sur sa canne, le trajet de quatre kilomètres de côte qui lui prend une bonne heure pour aller et autant pour revenir. Quand la voiture mise par l'autorité militaire à la disposition de la direction et du médecin du fort la croise dans sa course, elle ralentit et ses occupants courtois lui adressent un coup de chapeau mais n'ont pas l'idée de lui offrir une place. Il est vrai qu'en cette période de terreur et de haine, les fonctionnaires n'ont pas intérêt à se montrer... humains.

Les quinze jours autorisés écoulés, il est signifié à la Maréchale que non seulement elle doit cesser de voir son mari mais quitter Urdos. Le Maréchal en est profondément affligé. Dans la soirée du 20, il est en proie au désespoir. On craint le pire. Le mardi 30 octobre, il écrira à sa femme : *« Je ne perds pas l'habitude de surveiller la route d'Urdos à partir de 14 h 30, bien que je sache la déception qui m'attend. »* Les 5 et 6 novembre, ses avocats, Mes Isorni et Lemaire, peuvent lui faire deux brèves visites.

« Je suis tellement content de vous voir, leur dit le prisonnier... *Vous faites bien de venir maintenant ; le troisième mois, je n'aurais pas pu résister... Heureusement qu'il y a des barreaux, ils me protègent de moi-même car il y a des jours où j'ai envie de me jeter dans le Gave... Même pas pisser sans être surveillé ! »*

Huit jours plus tard, il apprend qu'il sera transféré à l'île d'Yeu. De l'enfer, va-t-il passer au purgatoire ? *« Du moins,* dit-il, *je verrai la mer. »* Las !

Au soir du 14 novembre, Pétain et les gardiens armés de mitraillettes quittent le Portalet dans cinq voitures : direction le port de La Pallice qui est atteint à l'aube du 15.

Les marins qui conduisent Pétain à bord de l'aviso *Amiral Mouchez* le reçoivent avec tous les honneurs, bien qu'ils n'en aient pas le droit. Le commandant lui offre sa propre chambre. Pour quelques heures, Pétain peut de nouveau se sentir lui-même sur ce navire où chaque matelot se met au garde-à-vous à son passage, sur la passerelle où les officiers s'adressent à lui comme à un maréchal de France en tournée d'inspection.

A l'île d'Yeu, il ne verra jamais la mer

Le débarquement s'effectue au matin du 16 novembre. Le prisonnier est emmené en voiture du port au fort de la Pierre-Levée. Les lourdes portes se referment derrière la traction avant. Au-delà de la voûte, la cour entourée de hauts murs, planté de six marronniers malingres. Le Maréchal descend de l'auto et les gardes le guident vers un escalier de granit, trente marches très hautes, qui mène à une terrasse de ciment. Ils franchissent une porte, longent un couloir puis, à gauche, la porte de la cellule du prisonnier s'ouvre. En face, une autre pièce servira le jour de parloir et de salle à manger au prisonnier (c'est là aussi que le curé doyen de l'île célébrera la messe chaque dimanche) et, la nuit, de chambre au surveillant de service. La cellule du Maréchal mesure environ cinq mètres sur trois. Les murs blanchis à la chaux sont propres. Le mobilier est réduit : un lit de fer de soldat avec ses deux couvertures brunes réglementaires, une petite commode et deux tables de bois blanc dont

l'une supporte une cuvette et un broc en tôle émaillée, deux chaises en bois, pas de fauteuil, une armoire, un poêle à bois et, dans un angle, un rideau dissimule le seau garde-robe. L'électricité que fournit un groupe électrogène ne fonctionne chaque jour que de la tombée de la nuit à 23 heures ; ensuite, l'obscurité totale, quoi qu'il arrive. La fenêtre est grande mais grillagée et donne sur la cour, sur les hauts murs qui ferment l'horizon. Dans cette vaste cour en demi-cercle, le gouvernement du général de Gaulle a trouvé trop grande la place réservée à la promenade du Maréchal. Aussi, délicate attention, il l'a fait réduire à un espace de cent mètres sur cinquante, ceint de fils de fer barbelés de deux mètres dix de haut ! Pétain n'a droit qu'à deux demi-heures par jour de promenade dans cet enclos. Le reste du temps, il est bouclé à double tour dans sa cellule. Les gardiens n'ont le droit de lui adresser la parole que pour le service. Peu à peu, cette consigne se relâchera et ne sera plus observée. Le « charme Pétain » agira sur tous.

Le 12 décembre 1945, Pétain écrit à sa femme :

« ...Cette permanence sous les verrous a quelque chose d'affreux ; elle crée un état d'âme douloureux sur lequel le temps n'a aucune prise et que ta présence seule peut contribuer à calmer. Voilà où j'en suis. Je voudrais trouver une occupation. J'aime la lecture mais encore faut-il que le sujet m'intéresse [...]. Il faudrait que je puisse faire des marches de plusieurs kilomètres pour me préparer au sommeil. Car les nuits sans sommeil sont terribles. L'obscurité les peuple de fantômes, et le faible espoir d'une vie améliorée que l'on caresse quelques fois dans la journée, s'évanouit au cours des longues nuits sans sommeil [...]. Je souffre beaucoup d'être si loin de toi, souffrance qui s'aggrave encore d'un bras de mer à passer. Je t'embrasse de tout mon cœur toujours près de toi.

« Philippe. »

La Maréchale ne pourra venir qu'au début de février 1946. Elle voit alors son mari tous les jours, vers 14 heures, toujours en présence d'un gardien. Ce « bonheur » ne dure qu'une semaine : la Maréchale n'est pas autorisée à séjourner dans l'île. Comme au Portalet, quelques jours après le départ de sa femme, le Maréchal subit un choc, l'état de santé est altéré : de petits vaisseaux du cerveau se bouchent. L'amnésie dure plusieurs heures, puis tout rentre dans l'ordre. Pétain aura 90 ans dans deux mois.

A l'occasion de cet anniversaire, la Maréchale obtient une autorisation de séjour de deux semaines et les avocats Mes Isorni et Lemaire peuvent venir aussi. La joie du prisonnier est grande. Il dit cependant à ses avocats :

« Et l'année prochaine, à mon prochain anniversaire, où serai-je ? Au fond, si je pouvais me promener dans l'île, y habiter une petite maison, je n'aurais besoin que d'une cuisinière. Ce n'est pas drôle la prison. C'est un prisonnier qui vous parle... »

Une haine tenace contre un couple de malheureux vieillards

Mais il revient à ce qui l'intéresse d'abord, à son procès, à la révision de celui-ci.

Brusquement, il questionne :

– *Que devient de Gaulle ? Ça m'intéresse. Ce garçon est intelligent, très intelligent, même quand il met à côté de la plaque.*

Après une seconde de réflexion, il ajoute :

– *Il met souvent à côté de la plaque.*

– *Monsieur le Maréchal,* dit Me Isorni, *il a quitté le pouvoir en janvier dernier, quand les difficultés s'aggravaient.*

– *Ça ne me surprend pas... Moi, au contraire, quand c'était encore plus difficile, je suis resté. D'ailleurs, de Gaulle n'a fait ça que pour revenir, je le connais bien. Il est assoiffé de pouvoir et se prend pour Napoléon.*

– *Un Napoléon qui n'aurait gagné aucune bataille.*

– *Oui !... mais qui a si bien commenté les miennes !*

Un peu plus tard, le Maréchal dit à ses avocats :

« Vous ne savez pas comme je souffre ! Je souffre terriblement, même quand je ne dis rien et surtout quand j'ai l'air de rire. Mais je souffre sans me plaindre. Je ne me plaindrai jamais. Je ne demanderai jamais rien. J'espère que l'opinion comprendra.

– *Monsieur le Maréchal, vous avez dit vous-mêmes, il y a quelques années, que la forme la plus nécessaire du courage, c'était la patience.*

– *Patient, je le suis ; j'accepte tout.*

– *Il faut laisser passer le temps de la haine.*

– *La haine ? Je ne comprends pas la haine. Je n'en ai jamais éprouvé. »*

S'étant rendu compte des conditions dans lesquelles leur client est détenu, Mes Isorni et Lemaire, le 27 juin 1946, demandent à Georges Bidault, président du Gouvernement provisoire de la République, d'améliorer ces conditions. « *...On a même poussé le scrupule,* écrivent-ils, *jusqu'à interdire au maréchal Pétain d'adresser la parole aux deux enfants d'un garde, âgés de 4 et 5 ans...* » Ils ajoutent : « *En vous signalant un tel état de fait, incompatible avec les traditions françaises, nous pensons à la dignité de notre pays, à sa dignité vis-à-vis de lui-même comme vis-à-vis des nations libres...* » Le 6 juillet, le directeur de cabinet de Georges Bidault, Falaise, répond que « *les droits du détenu* [...] *sont exactement respectés* ».

Le Maréchal émet le souhait de recevoir « *une revue politique anglaise ou américaine qui me mettrait au courant de questions mondiales et me permettrait de perfectionner mon anglais* ». Refusé.

Il souhaite un poste de radio. Refusé.

Il souhaite « *un gros atlas complet et récent pour comprendre la politique coloniale dans son ensemble* ». Refusé.

A l'extrémité de la terrasse, en montant deux fois cinq marches, on arrive sur le talus, au sommet des murs. De là, Pétain pourrait voir la lande, les pins, les rochers, la mer immense. Refusé.

Les biens du Maréchal sont saisis. La Maréchale est absolument sans ressources. Elle demande si elle pourrait obtenir une petite pension. Refusé.

La Maréchale demande à partager la détention de son mari. Refusé.

La Maréchale vient quelques jours à la fin de juillet 1946. Un mois plus tard, elle obtient enfin l'autorisation de s'installer à l'île d'Yeu.

Les avocats font tout ce qui est en leur pouvoir pour atténuer la rigueur des mesures qui frappent haineusement ce couple de malheureux vieillards. Outre la souffrance qui résulte de la privation de la liberté, le Maréchal est torturé à l'idée qu'on peut le croire traître et indigne. Le 16 février 1947, il écrit à sa femme qui est allée à Paris pour appuyer de sa présence les deux avocats qui tentent d'obtenir des adoucissements au sort de leur vieux client : « *Ma crainte est de partir avec l'étiquette de mauvais Français. Mes compatriotes comprendront-ils, à la longue, qu'ils se sont trompés sur mes intentions ?... Ce qui me trouble, c'est de terminer ma vie avec l'idée que je suis en prison...* »

Le premier président de la IVe République naissante, Vincent Auriol, accepte d'entendre Mes Isorni et Lemaire mais il n'est nullement ému par le récit des souffrances du Maréchal

et il les adresse à son garde des Sceaux. Celui-ci, André Marie, refuse de les recevoir. Ils lui écrivent le 20 février. La réponse vient sept jours plus tard : *« ...J'ai décidé de continuer d'appliquer à Philippe Pétain, sans brimades comme sans faveurs, le régime que fixe pour tout détentionnaire le décret du 25 mai 1872 et à ne point lui accorder de mesures exceptionnelles et particulières que vous avez bien voulu solliciter aujourd'hui. »*

En juillet 1947, une commission d'enquête parlementaire sur les événements de 1939 à 1945, se rend à l'île d'Yeu pour interroger le Maréchal. Celui-ci, par sa fameuse « présence », en impose à tous et répond avec un naturel parfait. Un des enquêteurs dira : *« [...] et une sorte d'ingénuité supérieure qui décourageait l'animosité, avouant avec simplicité qu'il ne se rappelait pas tel ou tel fait. »*

Le vieux maréchal surmonte de plus en plus mal sa solitude. Un jour de tristesse profonde, au cours de sa promenade quotidienne, il se tourne vers son gardien :

« Donnez-moi une pelle, dit-il, *que je creuse ici ma tombe. »*


KEYSTONE

« On pourra dire tout ce qu'on voudra, je peux parler à mon aise puisqu'il me détestait, Pétain fut notre dernier roi de France. » Louis-Ferdinand Céline,* D'un château l'autre, *Gallimard, 1957.

Un document effrayant

Au cours de l'année 1948, il s'affaiblit de plus en plus. Il perçoit à peine les remous que provoquent les campagnes de presse passionnées autour de la création d'un Comité pour la libération du maréchal Pétain qui compte entre autres : le cardinal Liénart, le général Héring, l'amiral Lacaze, le professeur Mauriac (médecin, frère de François), Henry Bordeaux, Jérôme et Jean Tharaud, etc. Les adversaires de ce comité se déchaînent. Albert Bayet déclare sans rire : *« Si Pétain revient au pouvoir, je m'engage à rentrer dans la clandestinité... »* Yves Farge dit : *« Libérer Pétain, c'est désavouer la Résistance et réhabiliter Hitler... »* David Rousset, Claude Bourdet, Pierre Bloch, Gaston Weil, Georges Altmann, Louis Marin, le R.P. Riquet, etc. renchérissent. Tant et si bien, atroce relation de cause à effet, que le recours en grâce du chef milicien Jean Bassompierre est rejeté par Vincent Auriol et que ce garçon qui n'avait pas de sang français sur les mains est fusillé, on l'avoue ouvertement, *« en représailles »*...

Pétain, lui, doit mourir en prison, telle est l'unanime volonté de ceux qui règnent sur la IVe République. Une honorable et unique exception : Henri Queuille, médecin, qui, chaque fois qu'il le pourra quand il sera président du Conseil, manifestera une grande compréhension, un profond sens de l'humain et cherchera à adoucir les rigueurs de cette détention du « plus vieux prisonnier du monde » qui soulève l'indignation des nations libres. Mais, en novembre 1949, Georges Bidault étant alors président du Conseil, Jules Moch et René Mayer signent un effrayant document « confidentiel » – sans en avoir le droit, remarquons-le – destiné à Charles Boulay qui a remplacé Joseph Simon à la direction du fort de la Pierre-Levée, contenant les dispositions à prendre en cas de décès du Maréchal :

« ...Le bulletin de décès comportera le jour et l'heure de la mort, toutes les mentions de l'état civil, MAIS AUCUNE INDICATION DE PROFESSION, *ni la mention sans profession. Interdiction à quiconque de prendre un masque mortuaire ou une photographie... Madame Pétain seule sera autorisée à assister à la mise en bière... Le corps sera enterré à l'intérieur de la citadelle,* REVÊTU D'UN COSTUME CIVIL... *Ne seront admis à l'enterrement et à la messe,* CÉLÉBRÉE À L'INTÉRIEUR DU FORT, *que la famille et les défenseurs. »*

En mars 1950, le gouvernement expédie un cercueil à l'île d'Yeu. Celui-ci est entreposé dans une casemate, à quelques mètres de la chambre du Maréchal... Le 19 de ce même mois, René Mayer, toujours garde des Sceaux, déclare à propos du Maréchal :

« J'affirme que dans l'état de santé de celui-ci, les conditions matérielles de son existence, les soins qu'il reçoit, le climat dans lequel il vit, l'assistance des médecins, des infirmiers, des religieuses lui assurent, dans la discrétion et le silence nécessaires au maintien de la paix publique, le maximum de confort compatible avec l'exécution de la peine qu'il a encourue... »

« Consentez-vous à offrir à la France votre martyre ? »

Les rapports médicaux indiquent un déclin de plus en plus marqué :

« Moins d'amnésie mais l'affaiblissement psychique se poursuit... Episodes diarrhétiques... Alternance d'états d'hébétude, d'euphorie, d'indifférence... » (mars 1950). *« Démarche hésitante... Légers tremblements intermittents des extrémités... Boulimie...*



Le général Weygand. Dernier hommage sur la tombe encore ouverte de l'île d'Yeu.

Poussées congestives... » (août 1950).

Au début d'avril 1951 : première alerte grave. Le 7, double congestion pulmonaire avec une grosse fièvre. Les antibiotiques jugulent le mal. Le 17, nouvelle congestion pulmonaire. Le 19, le Maréchal se confesse à l'abbé Bailly qui lui donne l'absolution et lui demande :

« Monsieur le Maréchal, vous avez fait à la France le don de votre personne. Consentez-vous à lui offrir votre martyre en sacrifice ? »

– Oui je le veux. Je le veux bien.

Il s'affaiblit de jour en jour. Est-ce la fin ? Non.

Le 24 avril 1951, pour son quatre-vingt-quinzième anniversaire, c'est le miracle. Assis sur son lit, entouré de la Maréchale et de ses deux fidèles avocats, il regarde les bougies allumées sur son gâteau.

Le maréchal Pétain s'est remis à vivre.

Le 8 juin, les avocats tenaces arrachent à Vincent Auriol une *« grâce médicale »*. La détention à perpétuité dans une enceinte fortifiée est commuée en *« résidence dans un établissement hospitalier, ou tout autre lieu pouvant avoir ce caractère »*. Pétain est alors transporté dans la maison d'un îlien, Paul Luco, 27, rue Gabriel-Guist'haut, à Port-Joinville, qui devient *« une annexe de l'hôpital militaire de Nantes »*.

C'est dans cette maison que le vieillard est veillé jour et nuit par des infirmières. L'état du malade reste stationnaire, avec des périodes d'agitation et d'abattement. Le 18 juillet, le Maréchal est au plus mal. La dernière agonie commence. Elle va durer cinq jours. Le visage creusé, osseux, décharné, il a déjà un visage de cire, aux paupières mi-closes dans les orbites profondes, un visage abandonné par la vie. De temps en temps, ses lèvres entrouvertes laissent échapper un gémissement, quelquefois un cri. Il se bat.

Le lundi 23 juillet 1951, vers 9 h 15, l'infirmière M.-A. Combaluzier, alertée par un changement de rythme de la respiration, prévient le médecin-capitaine Maître qui arrive aussitôt. Son stéthoscope aux oreilles, il écoute une minute les battements du cœur, hoche la tête. L'infirmière tient dans sa main celle du mourant. Soudain, il est 9 h 22, elle dit :

« Capitaine, je crois que c'est fini. »

Philippe Pétain, maréchal de France, vient de rendre son âme à Dieu.

Prévenue, la Maréchale contemple longuement le visage de celui qui a été pendant vingt-cinq ans son compagnon de route. Elle s'approche du lit, se penche et dépose un baiser sur son front. Puis elle se redresse, stoïque :

« Ni pleurer ni gémir, avait-il toujours dit. »

Et elle se met à prier.

L'intervention de Me Isorni, qui lit au préfet de Vendée l'article 79 du Code civil, permet d'annuler les décisions rédigées par MM. Mayer et Moch. L'état-civil rend alors à Philippe Pétain la plus haute dignité nationale, celle de maréchal de France.

Nous ne décrirons pas les obsèques, très simples. Elles sont sans précédent, bouleversantes par la ferveur et la poignante émotion qui étreignent ceux qui y participent, à commencer par le général Maxime Weygand qui mène le deuil et lancera sur le cercueil descendu dans la tombe la Croix de guerre que lui a donné un ancien combattant de Verdun.

Me Jacques Isorni a écrit :

« J'entends, j'entendrai toujours le chapelet des morts, récité comme une litanie à la lueur des torches, par la foule arrêtée devant la maison interdite et que coupe, de dizaine en dizaine, l'invocation aux saints et saintes de France : Priez pour notre vieux chef ! saints et saintes de France ! »

ANDRÉ BRISSAUD *

***André Brissaud est l'auteur de nombreux ouvrages historiques sur la période contemporaine, notamment : *La Dernière Année de Vichy* (Perrin, 1965) et *Pétain à Sigmaringen* (Perrin, 1966).**

UNE MÉMOIRE TRÈS ORIENTÉE

L'interprétation des manuels scolaires

PAR JEAN-PAUL ANGELELLI

Cinquante ans après, comment enseigne-t-on l'histoire de Vichy aux enfants ? Le recul historique n'est pas encore au programme des manuels scolaires. On y colporte toujours des visions caricaturales inspirées par les préjugés politiques, tout en épargnant parfois le maréchal Pétain.

L'étude de la France pendant la Seconde Guerre mondiale est traitée dans le programme d'histoire des classes de première depuis 1988. De 1983 à 1988, elle ouvrait le programme des classes de terminale mais celui-ci couvrant désormais la période 1945-1992, il était difficile d'y maintenir la période 39-45, c'est-à-dire la Seconde Guerre mondiale.

Le transfert de 39-45 en fin de programme de première (qui commence en 1890) a suscité des protestations surtout d'associations de résistants faisant remarquer que situées en fin d'année, les « années noires » risquaient d'être sacrifiées par suite du raccourcissement du troisième trimestre (conseils de classe, dates du baccalauréat, etc.). A titre de compensation, elles ont obtenu que les manuels d'histoire des terminales comportent en introduction un résumé ou un rappel de la période supprimée mentionnant essentiellement le génocide.

Pour analyser l'interprétation qui est faite du régime de Vichy entre 1940 et 1944, nous avons examiné les manuels des grandes maisons d'édition, Hachette, Nathan, Bordas, Belin, Hatier, Delagrave. Une absence, le Colin qui n'a pas jugé bon de sortir un nouveau manuel. Il ne faut pas cacher combien une telle synthèse est difficile et subjective.

Le nom des auteurs importe peu, chaque



ROGER-VIOLLET

Le maréchal Pétain à l'école. Son rêve jamais réalisé était d'être ministre de l'Éducation nationale, fonction qu'il postula très sérieusement au sein du gouvernement Doumergue en 1934.



Juin 1940. La débâcle et l'exode. Quatre ans plus tard, par un étonnant retournement, les responsables de cette catastrophe sans précédent purent se présenter en accusateurs de l'homme qui avait alors tout sacrifié pour en limiter les conséquences et tenter de protéger les Français.

manuel est rédigé par un collectif de professeurs qui en prend la responsabilité. Il est aussi impossible de savoir le nombre d'établissements scolaires où ils sont utilisés (et de quelle façon). Il n'a pas été jugé utile de quantifier les contenus car, d'un livre à l'autre, il y a de nombreuses différences (format, nombre de pages, illustrations, documents). Dans cette étude, nous avons retenu ce qui concerne le régime de Vichy. Celui-ci se trouve inséré dans un ensemble à la fois français et européen où sont traités bien d'autres thèmes (la guerre elle-même, les résistances, les collaborations, etc.).

L'Armistice et les pleins pouvoirs

En préalable à la naissance de l'État français, c'est d'abord la signature de l'Armistice à Rethondes le 22 juin 1940 qui est évoquée. En général, les jugements sont très sévères : « *un diktat* » (Nathan), un « *armistice draconien* » (Hatier), « *des clauses rigoureuses* » (Delagrave), « *des conditions draconiennes* » (Bordas). Ce dernier manuel présente un dossier « L'armistice de 1940 est-il inévitable ? » qui, à travers divers documents, condamne l'armistice « *souhaité par Hitler* » et s'accompagne d'un « *arrière-plan idéologique et de la haine du communisme* ». Le Nathan y voit aussi pour Pétain « *un préalable* » à un « *redressement moral et intellectuel* ». Ce sont là des accusations peu nuancées. Le livre Hachette reconnaît en revanche que l'Armistice « *fut approuvé par la quasi-unanimité des Français* » et qu'il comportait des « *atouts : la flotte, l'Empire, la souveraineté étatique* » (note sur la zone libre). Le Belin note aussi des « *atouts non négligeables : la zone sud non occupée, la marine, l'Empire* ». Dans cet Empire à peine mentionné, il y avait l'Afrique du Nord où les Anglo-Saxons débarquèrent en novembre 1942. L'armée d'Afrique, maintenue et renforcée par le général Weygand avec le plein assentiment du maréchal Pétain, sera engagée contre les forces de l'Axe en Tunisie, elle participera intensément à la campagne d'Italie, puis au débarquement de Provence en août 1944 et aux combats de la Libération. Cette armée n'est pas totalement ignorée, mais sous une forme tellement elliptique qu'elle devient complètement obscure : « *les troupes françaises de Vichy* » (Hatier), « *les troupes françaises d'AFN* » (Belin), « *une force française non négligeable* » (Bordas).

Après l'Armistice, voici le vote de l'Assemblée nationale confiant le 10 juillet 1940 les pleins pouvoirs au maréchal Pétain par 569 voix contre 80 et 17 abstentions. Ce vote à une majorité très large fonde la légalité du régime.

Fut-il le résultat d'un complot ? L'accusation ne fut pas retenue lors du procès du Maréchal en 1945, mais il en reste pourtant quelque chose dans les livres. Le plus net est le Bordas qui accuse des « *milieux conservateurs* » d'avoir « *réglé leurs comptes* » avec la IIIe République, sans rappeler que l'Assemblée était pour partie issue de la Chambre du Front populaire. Le Delagrave juge ce vote « *stupéfiant* » et parle d'une « *occasion inespérée* » (sans autre précision).

Par contre, d'autres manuels relient le vote au contexte de l'époque, « *l'effondrement militaire* » (Hatier), « *les traumatismes de la déroute* » (Nathan). On y ajoute la démission de la classe politique : « *Une classe politique apeurée et sans volonté* » (Nathan). Des « *députés présents largement acquis* » pour le Belin qui précise « *la République abandonnée par les républicains* ». Le Hachette décrit des « *parlementaires désemparés, manœuvrés* » par Pierre Laval, un « *Pierre Laval camouflé derrière le Maréchal* » pour le Delagrave. On le voit, sur ce point qui permet d'instruire dès le début le procès de Vichy, il y a des nuances d'un livre à l'autre.

Sur le contenu politique de Vichy

Dans la foulée, un autre thème controversé apparaît aussitôt. Vichy fut-il un « fascisme » à la française ? Le Hachette est catégorique : « *Pas de fascisme* », mais Vichy « *dépasse le cadre d'une simple réaction* ». Opinion que rejoint le Nathan : « *Vichy n'est pas à proprement parler fasciste* », mais c'est un régime « *réactionnaire* » qui deviendra de plus en plus « *policier* ». Pour le Bordas, « *conservateur et réactionnaire* », Vichy incarne un « *État hiérarchique et répressif* » qui aura (plus tard) des « *allures fascisantes* ». On trouve une interprétation relevant de la lutte des classes dans le Bordas pour qui les fondateurs du régime sont « *les grands bourgeois et la classe moyenne* ». Pour le Belin, Vichy incarne « *une société hiérarchisée, patriotarde, cléricale* ». En fait, comme on le sait, l'État français est loin d'être homogène et les influences de gauche équilibrent celles de la droite. Le Hatier y dénombre des « *groupes de diverses origines* » depuis les réactionnaires jusqu'aux techniciens, des maurrassiens aux socialistes et syndicalistes pacifistes ou anticommunistes.

L'étude de Vichy se fait en parallèle avec l'évolution de l'Occupation entre 1940 et 1944. Les manuels unanimes stigmatisent à partir de 1943 et surtout 1944 l'évolution vers un « *État policier* » aux ordres des Allemands avec l'entrée dans le gouvernement des « *ultras de la Collaboration* » (Déat, Darnand,



Rencontre Pétain-Hitler à Montoire, le 24 octobre 1940. **« L'attitude du maréchal Pétain,** *a écrit le Dr Paul Schmidt, traducteur allemand et témoin des entretiens,* **donnait l'impression d'une sorte de hauteur peu de mise dans la situation où se trouvait la France en cet automne 1940. »** *Rien ne fut décidé. Le mot collaboration fut prononcé. Chacun des interlocuteurs voulut l'interpréter dans le sens de ses intérêts. Le 14 février 1945, Hitler dira avec amertume :* **« C'est à l'égard des Français que l'erreur de notre politique a été la plus complète. Il ne fallait pas collaborer avec eux. Cette politique qui les a servi nous a desservis. »** *(Cf. Jäckel,* **La France dans l'Europe de Hitler,** *Fayard, 1968, p. 522.)*

Henriot), l'action de la Milice contre les résistants ou la chasse aux juifs.

Les analyses sur l'opinion publique et Vichy restent nuancées pour 1940 : *« 40 millions de pétainistes »* (avec cependant un point d'interrogation) pour le Belin qui fait état d'*« une adhésion quasi unanime de l'opinion semble-t-il »*. Pour le Bordas *« Pétain, le sauveur, le "guide" aux yeux de la majorité des Français »*, en soulignant assez lourdement que « guide » se dit aussi *Duce* et *Führer*. D'une façon générale, l'histoire et la personnalité du Maréchal sont assez honnêtement présentées dans la partie concernant les débuts de Vichy. Les manuels étudient ensuite les mutations de l'opinion, le Belin évoquant le discours de 1941 sur *« le vent mauvais »*. Le même Belin rejoignant le Bordas qui voit dès 1942 s'effondrer *« le mythe du double jeu »*, surtout après le débarquement anglo-saxon en Afrique du Nord de novembre 1942, le Maréchal refusant de quitter la France, *« contrairement à l'attente des Français »*, assure le Belin. A partir de ce moment-là, la *« collaboration d'État »*, jusqu'ici distinguée ou opposée au *« collaborationnisme »* (Déat, Doriot, la LVF, *Je Suis Partout*) est de moins en moins efficace en face des exigences de l'occupant auxquelles Vichy, c'est-à-dire Laval, souscrit (la Relève, le STO).

Cependant, le Nathan juge les Français *« attentistes »* bien au-delà de 1941, mais refuse la thèse du *« Vichy bouclier »* reconnaissant que si la France n'a pas été *« polonisée »*, elle fut la *« meilleure vache à lait du Reich »* (*sic*). Quant au Hatier, présentant un dossier honnête du procès Pétain, où justement le Maréchal plaidera pour son rôle de *« bouclier »*, il écrit que *« la France pétainiste en 40 l'est demeurée longtemps »*.

Vichy archaïque ou moderniste ?

Vichy c'est aussi la Révolution nationale dont le triptyque *« Travail, Famille, Patrie »* est analysé sans indulgence. On insiste généralement sur la base rurale du régime et sur ses aspects *« corporatifs »*.

Cependant le Bordas admet *« un certain nombre de mesures sociales »*, et le Belin précise : *« l'allocation des vieux travailleurs et l'allocation de salaire unique »*. Sont aussi évoqués un peu partout les efforts pour le relèvement de la natalité et la lutte contre l'alcoolisme. Mais aussi thème plus neuf et plus récent, la *« modernité »* de Vichy avec *« une volonté de rationalisation économique »* (Belin), le *« désir d'un État fort et modernisé »* (Nathan). Ce que le Bordas atténue en assurant que *« les idées technocratiques servent les intérêts des grandes sociétés »*. Pour Hatier, *« l'État exerce un contrôle étroit sur les professions et les grands sur les petits »*. Ce même Hatier dénonce la forte augmentation de l'administration, instrument privilégié du pouvoir.

C'est Hachette qui consacre le plus de lignes à une *« œuvre non négligeable dans des circonstances difficiles »*, à savoir l'aide à la natalité, la corporation paysanne, les comités sociaux d'entreprise, les comités d'organisation, les Chantiers de Jeunesse ainsi que la *« volonté innovatrice appréciable »* des technocrates avec, en document, un extrait du Plan de dix ans prévu en 1942 pour la modernisation des secteurs clés.

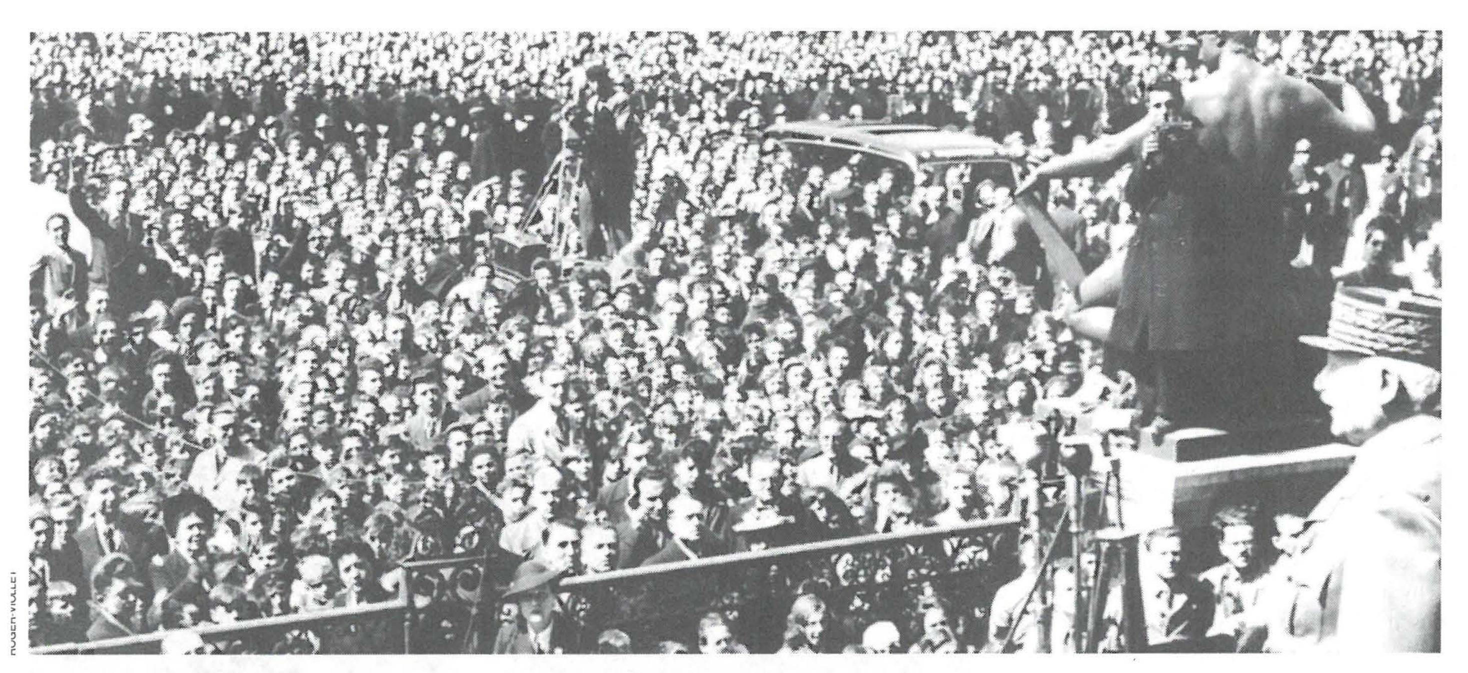
La question juive

Tous les manuels parlent abondamment des victimes de Vichy, les communistes, les francs-maçons et surtout les juifs.

Ces derniers font l'objet d'une attention particulière. L'antisémitisme est unanimement condamné (statut des juifs de 1940 et 1941, recensement obligatoire, Commissariat aux Questions juives). Le Hachette remarque que cet antisémitisme est *« l'aboutissement de tendances françaises qui connaîtront des résurgences ultérieures »* (allusion à qui ou à quoi ?). Si la distinction entre juifs français et étrangers est mentionnée, pour le Nathan *« les juifs français étaient aussi très vulnérables »*. Nathan et Hachette écrivent que c'est *« un engrenage pervers de la collaboration d'État »*. Pour le Belin : *« Vichy a collaboré à la solution finale »*, sans préciser que personne n'en soupçonnait alors l'existence.

Évoquant les enfants juifs étrangers livrés par Laval alors que les Allemands ne les réclamaient pas, le Belin ajoute cependant que cette décision s'inscrivait *« semble-t-il dans l'intention de protéger les juifs français »*. Plus loin, il est mentionné qu'en août 1943, Laval refusa d'*« enlever leur nationalité aux juifs naturalisés depuis 1927 »*, ce qui, d'après Fred Kupferman qui a révélé le fait dans son *Laval*, a sans doute sauvé 50 000 personnes (Balland, 1987).

Tous les manuels inscrivent le bilan officiel des déportations raciales : 75 000, dont 25 000 juifs français, et 2 500 survivants. Seul, le Belin mentionne que la communauté juive en France comptait, en 1939, 300 000 personnes. Aucun manuel ne donne un tableau comparatif des victimes dans les différentes communautés juives des pays occupés. Avec 20 % de pertes, la France est l'un des pays où le génocide a été le plus



Paris, le 27 avril 1944, le maréchal Pétain allant visiter les blessés du dernier bombardement anglo-américain, est ovationné par une foule énorme qui déborde la place de l'Hôtel-de-Ville. La même foule acclamera le général de Gaulle sur les Champs-Elysées quatre mois plus tard.

atténué. A cause ou malgré Vichy ? Certains livres contournent le dossier par des allusions... Pour le Hatier *« de nombreux juifs ont été sauvés au prix de risques considérables grâce à l'aide de Français non juifs »*. Le Hachette pose la question *« Vichy seul coupable ? »* en l'accompagnant d'un extrait d'un ouvrage des historiens américains Marrus et Paxton répondant par l'affirmative. Le Belin, après avoir signalé l'émotion soulevée chez les catholiques par les persécutions, avec citation de la lettre de protestation de monseigneur Saliège, indique que la population a caché les juifs mais *« contre »* le gouvernement de Vichy.

Pourtant la plus récente mise au point sur le « génocide », d'autant moins discutable qu'elle a été approuvée par les organisations communautaires, écrit qu'à partir de 1943, les juifs sont *« camouflés un peu partout »* et que les Allemands se heurtent à une *« mauvaise volonté croissante de la part des administrations, de la police, de la gendarmerie »* (1)

On le sait, des campagnes médiatiques, mettant en cause le régime de Vichy et au-delà la France et les Français, portent sur les persécutions et les déportations raciales. Drame que l'on dit occulté alors qu'il est largement évoqué dans tous les manuels scolaires, et ce n'est pas récent. En 1979, Alfred Fabre-Luce notait déjà dans un livre très mesuré cette tendance à faire des juifs des *« victimes privilégiées »* : *« Elle me paraît dangereuse pour les juifs car ce qui est déclaré sacré peut devenir plus aisément maudit »* (*Pour en finir avec l'antisémitisme*, Julliard, 1979).

L'accent mis sur les victimes juives, par rapport aux autres déportés non raciaux, aux otages fusillés, aux victimes des bombardements, à toutes les personnes mortes de faim, de froid, de maladies, s'inspire-t-elle d'une volonté louable de vérité historique ou de calculs politiques divers ? Le fait est que les manuels y participent largement.

Acharnement posthume

En un demi-siècle, la vision de cette période a évolué en fonction des circonstances et des modes. Le Nathan essaie d'ailleurs de tirer *« les enseignements des années noires »* en évoquant les *« mythes »* et les sentiments que 40-44 a suscités ou entretenus.

Fabre-Luce dénonçait *« une histoire en noir et blanc qui ignore la complexité des événements, la succession des phrases et la diversité des hommes »*. Si nous partons de ces critères, nous pouvons dire que tout en étant toujours fort sévères ou critiques pour un régime contraint d'affronter une situation dramatique, dans une totale absence de liberté d'action à partir de novembre 1942, certains ouvrages s'efforcent à l'honnêteté. Le plus simplificateur étant le Bordas, talonné par le Nathan qui présente *in fine* un *« débat »* sur *« collaborer pour préserver »* et répond par la négative en citant surtout les thèses partiales des historiens américains Hoffmann et Paxton.

Cela dit, les livres scolaires même les plus sectaires restent plus nuancés que les « dossiers » sur Vichy présentés par certains grands médias. Il sont rédigés par des universitaires qui ont le souci sinon d'équilibrer du moins de présenter des arguments pour et contre...

Même si l'histoire de Vichy ne peut être une histoire « froide », on peut s'interroger sur les raisons d'un acharnement posthume contre un régime disparu depuis cinquante ans, qui n'a pas eu de prolongement et dont les derniers nostalgiques représentent une infime minorité. Est-ce parce que les sondages successifs montrent que si la politique extérieure du régime (la collaboration) est de plus en plus durement condamnée, sans doute sous l'influence sur les nouvelles générations des livres scolaires et des médias, la personnalité du Maréchal suscite toujours indulgence et sympathie ?

A défaut donc de rayer ces quatre années de notre histoire, comme disait le procureur Mornet en 1945, on les déforme pour les utiliser comme armes contre des cibles choisies. Sous prétexte de préserver la mémoire, on la falsifie. Raymond Aron en était conscient quand, dans l'un de ces derniers articles, répondant aux amalgames et aux fraudes intellectuelles de certains auteurs, il écrivait : *« Il(s) nous annonce(ent) la vérité pour que la nation française connaisse et surmonte son passé, il(s) jette(ent) du sel sur des plaies non cicatrisées »* (2).

JEAN-PAUL ANGELELLI *

*** Jean-Paul Angelelli est enseignant. Il est titulaire d'un doctorat d'État en histoire.**

---

(1) François Bédarida, *Le Nazisme et le Génocide*, Nathan, Paris, 1989. Cette publication fut envoyée gracieusement à tous les professeurs d'histoire-géographie *« grâce au concours de quelques entreprises françaises »*.

(2) « Provocation », *L'Express* du 7 février 1982. Reproduit dans le n° 58 de la revue *Commentaire* (été 92).

Actualité de l'histoire

EXPOSITIONS

Les Vierges du Cantal

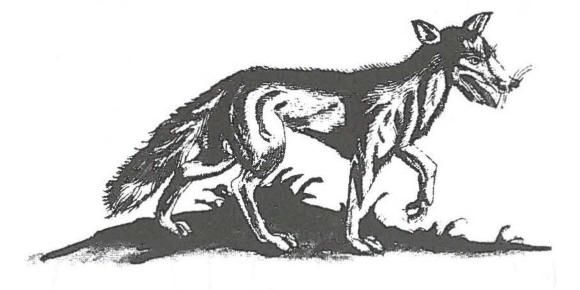
Plus de 90 œuvres du XII[e] au XIX[e] siècle – sculptures, peintures, tapisseries, orfèvreries – donnent l'occasion de découvrir l'émouvante beauté des Vierges en majesté (*Vierge assise avec l'Enfant*), des vierges de tendresse (*Vierge à l'Enfant debout*) et des vierges de piété (*Pieta*). Organisée à l'initiative de l'Association des amis du patrimoine de Haute-Auvergne, cette manifestation constitue la plus grande exposition, depuis un siècle et demi, dédiée au culte marial. Elle témoigne de l'attachement du peuple cantalou à sa tradition.

Musée du Luxembourg (19, rue de Vaugirard, 75006 Paris, tél. 42 34 25 95) Jusqu'au 25 novembre 1992.

Le loup

Aujourd'hui en voie de réhabilitation, le loup, de son nom savant *canis lupus*, a longtemps semé la terreur dans les campagnes et suscité des jugements de grande sévérité, comme ceux du comte de Buffon. Considéré non seulement comme nuisible, il fut traité en criminel et traqué sans pitié. Dès Charlemagne, deux officiers chargés de leur destruction, les *luparii*, étaient désignés dans chaque comté. La louveterie a survécu comme institution et jusqu'à la loi du 9 juillet 1971, le louvetier avait obligation d'entretenir une meute de douze chiens *« créancés dans la voie du loup »*. Parce que la chasse au loup et la vénerie au loup ont marqué l'histoire de la chasse en France jusqu'à l'aube de ce siècle, le musée international de la Chasse en a fait le thème central de l'exposition qui célèbre le quarantième anniversaire de sa création. Une quarantaine de musées en France, plusieurs services d'archives départementales et des collectionneurs privés ont apporté leur concours à cette manifestation unique. Outre le loup dans l'art, illustré par des peintures, des dessins, des gravures, des sculptures, des céramiques et des bronzes du XVII[e] au XX[e] siècle, elle présente des éléments relatifs à la louveterie d'hier et d'aujourd'hui, ainsi qu'à la vénerie du loup. Ce sont des archives du XIV[e] au XIX[e] siècle, plusieurs tenues de louvetiers, des boutons d'équipage, des tableaux et des études du XVIII[e] au XX[e] siècle, dont des œuvres de Desportes, Oudry et Brascassat.

Musée international de la Chasse (Château de Gien, 45500 Gien, tél. 37 67 69 69). Tous les jours de 9 h 30 à 18 h 30, jusqu'au 25 octobre 1992.



Sienne en Avignon

Avignon, qui vient de présenter un programme de rénovation du palais des Papes, marque les trente ans de son jumelage avec Sienne et propose, à cette occasion, deux expositions :

– Catherine de Sienne.

Accompagnée de son confesseur, Raymond de Capoue, la grande sainte mystique vint en Avignon pour demander au pape Grégoire XI de faire sa paix avec Florence et de rentrer à Rome. Dessins et peintures du XV[e] au XVIII[e] siècle retracent sa vie et illustrent la place de la femme dans les domaines politique et religieux.

— Avant Léonard de Vinci.

Manuscrits, esquisses et répliques à échelle réduite, mais en état de marche, évoquent le rôle des artistes-ingénieurs de Sienne aux XV[e] et XVI[e] siècles. Ce sont principalement les œuvres de Francesco de Giorgio et Mariano di Jacopo, dit Taccola. La poulie et la roue dentée triomphent dans d'étranges machines qui sont aussi bien des grues, des meules, des moulins, des pompes, des catapultes qu'un dragueur destiné à désensabler les rivières. Une façon de souligner les liens entre l'art, la technique et les grandes découvertes.

Palais des Papes (place du Palais, 84000 Avignon, tél. 90 86 03 32). Jusqu'au 27 septembre 1992.

Montréal, ville fortifiée du XVIII[e] siècle

Fortifiée en 1725, Montréal dut se rendre aux Anglais en septembre 1760. Dans le cadre du 350[e] anniversaire de la fondation de la ville française du Montroyal, cette exposition livre les résultats d'une enquête sur l'histoire architecturale de la cité érigée sur les rives du Saint-Laurent. Elle est le fruit de quinze ans de recherche et ne devrait pas laisser les Français de France indifférents au passé de la grande métropole francophone d'Amérique.

Centre canadien d'architecture (H3H2S6 Montréal, 19-20, rue Baile, tél. 54 939 7000). Jusqu'au 17 janvier 1993.

Des vaisseaux et des hommes

Tour à tour lazaret, muséum d'histoire naturelle, prison pour les Austro-Allemands de la Première Guerre mondiale, colonie scolaire, l'île de Tatihou, au large de Saint-Vaast-la-Hougue, vient d'être réhabilitée. Ouverte au public au printemps, elle offre un espace naturel de vingt hectares de lande, de dunes et de grèves, un fort fortifié au XVII[e] siècle et son musée maritime. Celui-ci propose, sur 600 m², une exposition évoquant les constructions et les équipages de vaisseaux de ligne à l'époque de la bataille de la Hougue dont le troisième centenaire a été célébré le 2 juin dernier. Les éléments présentés concernent les trois pays belligérants (France, Angleterre, Hollande). Ils évoquent notamment les conditions du recrutement et la vie à bord.

Musée maritime de l'île de Tatihou (50550 Saint-Vaast-la-Hougue, tél. 33 54 33 33). Jusqu'au 31 octobre 1992.

La traite de la fourrure : les Français et la découverte de l'Amérique du Nord



Soucieux de célébrer à sa façon le cinquième centenaire de l'Amérique du Nord et, en même temps, le trois cent cinquantième anniversaire de la fondation de Montréal, le musée du Nouveau Monde qui fête ses dix ans a choisi

de traiter un thème lié étroitement à l'implantation des Français en Amérique du Nord et au rôle joué par La Rochelle dans cette épopée.

Thierry Lefrançois, conservateur des musées d'art et d'histoire de La Rochelle, justifie ce choix dans l'introduction au catalogue. Il rappelle que La Rochelle était véritablement *« la plaque tournante »* des pelleteries américaines en Europe. La France possédait alors – aux XVII[e] et XVIII[e] siècles – un immense empire colonial qui correspondait à l'essentiel du territoire canadien déjà exploré et à plus de la moitié des États-Unis d'aujourd'hui, ce qu'on appelait alors la Louisiane. Jusqu'au funeste traité de Paris (1763), l'activité de La Rochelle dans le domaine de la fourrure fut supérieure à celle du port de Londres. Des secteurs entiers de l'économie – chapellerie, mégisserie, chamoiserie, tannerie, fourrure – dépendaient en grande partie de ces importations, lesquelles faisaient vivre non seulement la région, mais concernaient aussi Paris et de nombreuses villes d'Europe.

Cartes, arrêts royaux, procès-verbaux, spécimens naturalisés d'animaux à fourrure, dessins représentant coureurs de bois et Indiens, maquette de canoë en écorce de bouleau, vêtements, mocassins, fusils à pierre, cornes à poudre, couteaux, raquettes à neige : autant de témoignages émouvants sur les Français oubliés qui firent la Nouvelle-France et la Louisiane.

Musée du Nouveau Monde (10, rue Fleuriau, 17000 La Rochelle, tél. 46 41 46 50). Par ses nombreuses contributions, dont celles d'universitaires nord-américains, francophones ou anglophones, le catalogue est d'un grand intérêt scientifique (172 pages, 220 francs.). Tous les jours, sauf mardi, de 10 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 heures. Le dimanche, de 15 à 18 heures. Jusqu'au 30 novembre 1992.

Le réveil de la nation finlandaise – du naturalisme au symbolisme – dans l'œuvre de Gallen-Kallela

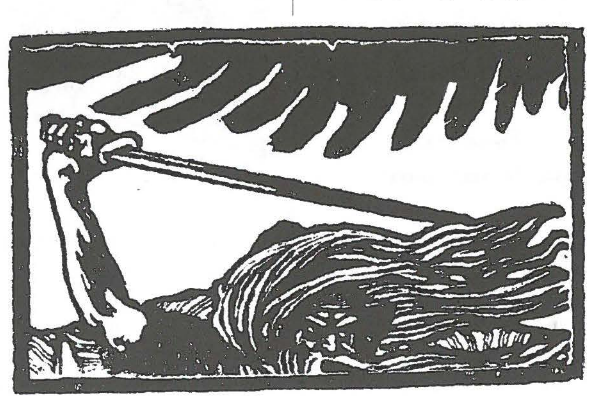
Voici soixante-quinze ans, la Finlande proclamait son indépendance (6 décembre 1917). Pour marquer l'événement et souligner l'importance de la renaissance culturelle qui a précédé la souveraineté politique, l'Institut finlandais de Paris, dirigé par le professeur Tarmo Kunnas, présente un choix d'œuvres d'Akseli Gallen-Kallela (1865-1931), l'une des figures majeures de l'art finlandais.

Celui qui fut l'ami de Sibelius et de Gorki et qui exposa Munch à Berlin, a d'abord été un peintre réaliste de plein air, à la manière de Bastien Lepage dont il admirait la peinture populaire. A Paris où il a fréquenté l'académie Julian et l'atelier Cormon, il est influencé par Puvis de Chavannes et surtout par les idées qui agitent les jeunes artistes scandinaves. Il découvre Nietzsche et se laisse gagner par le romantisme national. Dès avant son retour en Finlande, il se soucie de donner une représentation picturale aux héros de la grande épopée finnoise du Kalevala. Sur ce thème, il décore le pavillon de la Finlande à l'Exposition universelle de 1900 à Paris. Au préalable, il a parcouru la Carélie qui incarne le sanctuaire de la tradition.

Celui que l'on va reconnaître comme le *« Sibelius de la peinture »*, participe activement au mouvement Jeune Finlande. Il introduit la fresque, la gravure sur bois, dessine les premières affiches finlandaises et s'intéresse autant à la peinture proprement dite qu'à la décoration. Il s'affirme comme le représentant de l'Art nouveau en Finlande. Lors de la guerre civile (1918), le général Carl Gustaf Mannerheim fait appel à lui pour prendre en charge la presse écrite. Gallen-Kallela conçoit le graphisme des étendards, de la monnaie, des uniformes, des insignes et des ordres de la jeune République de Finlande. En 1919, il est nommé second aide de camp de Mannerheim et assume le rôle d'ambassadeur culturel.

L'exposition *Lumières du Nord* (Petit Palais, 1987) avait permis la redécouverte de Gallen-Kallela. Les œuvres présentées cette fois, appartiennent au musée d'art Gösta Serlachius de Mänttä. Elles témoignent de l'évolution de l'artiste et illustrent sa quête. Hormis les sujets parisiens, elles portent une vision énergique qui exalte les liens d'un peuple à sa terre.

Institut finlandais (60, rue des Ecoles, 75005 Paris, tél. 40 51 89 09). Du 21 septembre au 21 novembre 1992.



Un bois gravé de Gallen-Kallela.

MUSÉES

Redécouverte du musée romain de l'ancienne Carnutum

A Bad Deutsch Altenburg, à l'est de Vienne, le musée romain le plus important d'Autriche vient de rouvrir ses portes après des travaux de rénovation qui ont duré plus de cinq ans. Il présente, notamment, des armes, bijoux, mosaïques, céramiques et la reconstitution du spectaculaire mithraeum de l'ancienne Carnutum. Au carrefour de la route de l'ambre et du Danube, celle-ci fut à la fois un camp militaire sur le limes et un centre commercial important de la province de Pannonie. Les empereurs romains y résidèrent à plusieurs reprises et Marc Aurèle y séjourna, de 172 à 175, pendant les assauts des Marcomans et des Quades. Il y rédigea une partie de ses *Pensées*. Carnutum fut détruite par les Germains au IV[e] siècle.

Muséum Carnuntinum : ouvert tous les jours, sauf le lundi, de 10 à 17 heures et le vendredi jusqu'à19 heures.

Le nouveau musée de Tautavel

Classé parmi les *homo erectus*, l'homme de Tautavel (450 000 ans) représente le premier habitant connu de l'Europe. Il est l'ancêtre de l'homme de Néanderthal et de l'homme moderne. Chaque jour, son crâne découvert en 1971 à la Caune de l'Arago, près du petit village de Tautavel, attire un millier de visiteurs. Pour les accueillir, le nouveau musée dispose désormais de 3 700 m² et dispose de grands dioramas présentant, en grandeur nature, paysages et scènes du Quaternaire. Entièrement câblé et doté d'un équipement muséographique d'avant-garde, il entend, à terme, constituer un centre européen de recherches préhistoriques.

Musée de la Préhistoire (route Vingrau, 66720 Tautavel, tél. 68 29 07 76). Tous les jours de 9 h 30 à 20 h 30.

Réaménagement du Musée-Galerie de la Seita

A l'heure où l'usage du tabac est soumis à une multitude d'interdits, la Seita vient de réaménager son musée-galerie créé en 1979. Riche de plus de quatre cents objets, il évoque l'histoire du tabac à travers les âges, notamment par la reconstitution d'un fumoir de la fin du siècle dernier et de nombreux articles de fumeurs. La vitrine d'exposition temporaire présente actuellement de superbes *vistas* de cigares datant des XIX[e] et XX[e] siècles.

Musée-Galerie de la Seita (12, rue Surcouf, 75007 Paris, tél. 45 56 60 17).

LIVRES ANNONCÉS

Le Moyen Âge

– *Le Moyen Âge, une imposture,* par Jacques Heers. A paraître en septembre (Perrin).

– *Le Royaume wisigoth de Toulouse* par Joël Schmidt. A paraître début octobre (Perrin).

Livres



La Renaissance

– *Gabrielle d'Estrées* par Inès Murat. A paraître fin septembre (Fayard).

– *Les Mystères païens de la Renaissance*, par Edgar Wind. A paraître fin septembre (Fayard).

– *Aristote et la Renaissance*, nouvelle traduction de Carl Schmitt. A paraître en novembre (PUF).

La Révolution et l'Empire

– *Le procès de Louis XVI* par Bernardine Melchior-Bonnet. A paraître fin septembre (Perrin).

– *L'An I de la République*, par Jean-Paul Bertaud. A paraître en septembre (Perrin).

– *Napoléon II* par Jean Tulard. A paraître en septembre (Fayard).

Les guerres mondiales

– *La Seconde Guerre mondiale*, par Philippe Masson, réédition en poche (Larousse « références »).

– Réédition de l'*Histoire maritime de la Première Guerre mondiale* de Jean-Jacques Antier et Paul Chack. A paraître en novembre (Editions France-Empire).

Les idées politiques

– *La révolution conservatrice en Allemagne (1918-1932)* par Armin Mohler. A paraître en octobre (Pardès, B.P. 4, 45390 Puiseaux).

— *Hegel, Carl Schmitt. La politique entre spéculation et positivité*, par Jean-François Kervagan. A paraître en novembre (PUF).

– *Journal*, par Jean Cau. A paraître en octobre (Gallimard).

– *Histoire des droites en France*, ouvrage collectif en trois volumes, sous la direction de Jean-François Sirinelli. A paraître fin octobre (Gallimard).

– *La chute des aristocrates (1781-1792). La naissance de la droite* par Jacques de Saint-Victor. A paraître début octobre (Perrin).

– Réédition de plusieurs ouvrages de Léon Daudet (1867-1942), le truculent polémiste de l'Action française : *Souvenirs des milieux littéraires, artistiques, politiques et médicaux (1880-1905), Député de Paris (1919-1924), Paris vécu* et *Le Stupide XIXe siècle*. A paraître au cours du second semestre 1992 (collection « Bouquins », Robert Laffont).

Culture et histoire

– *Faut-il brûler Dumézil ?* par Didier Eribon. A paraître en septembre (Flammarion).

– *Les Beaux-Arts de la Chasse* par Dominique Venner. La chasse inspiratrice des cultures populaires des pays d'Europe depuis Lascaux, un univers de croyances, de symboles et de rites qui tiennent au sacré. A paraître fin octobre (Jacques Grancher).

– *La citadelle intérieure* par Puerre Hadot. Sur la pensée de Marc-Aurèle. A paraître en novembre (Fayard).

La Russie

– *Victorieuse Russie*, par Hélène Carrère d'Encausse. A paraître en septembre (Fayard).

–*La Fin du communisme*, par François Thom. A paraître en septembre (Critérion).

– *Sur les pas des tsars à Saint-Pétersbourg*, par Jean des Cars. A paraître en novembre (Perrin).

VIDÉO

Retrouver Sacha Guitry

— Les grands films historiques de Sacha Guitry ont marqué les années cinquante : *Si Versailles m'était conté*... (deux époques, avec Edith Piaf, Tino Rossi, Gérard Philippe, Charles Vanel, Orson Welles et Sacha Guitry) ; *Napoléon* (deux époques, avec Jean-Pierre Aumont, Orson Welles, Jean Marais et Sacha Guitry) ; *Si Paris nous était conté* (avec Jean Marais, Robert Lamoureux, Gérard Philipe, Michèle Morgan et Sacha Guitry). Disponibles chez Valmonde Vidéo (BP 104, 91323 Wissous Cedex). Prix de l'unité : 169 F.

Rubrique dirigée par Jean-Jacques Mourreau

Vie et mort de la Yougoslavie
par Paul Garde

Professeur émérite de l'université de Provence et spécialiste de linguistique slave, l'auteur ne se contente pas de relater l'histoire malheureuse de la réunion des Slaves du Sud en un même ensemble politique. Familier des peuples de l'ex-Yougoslavie, il s'attache aussi à expliquer les raisons profondes de l'échec de l'État yougoslave formé en 1918 par des peuples qui n'avaient jamais appartenu *« ni à un même Etat ni à une même culture »*. Il souligne l'importance de la césure culturelle entre ceux qui relèvent de l'Europe danubienne (Croates et Slovènes) et ceux qui appartiennent au monde balkanique (Serbes). Surtout, Paul Garde a soin de rappeler que l'espace yougoslave a été le théâtre de l'affrontement pluriséculaire entre les Européens et la Sublime Porte. Sur cette marche exposée aux frontières mouvantes, le passé a laissé des traces. Outre une multitude de minorités (Allemands, Hongrois, Slovaques, Tchèques, Bulgares, Albanais, Valaques, etc.), l'hétérogénéité culturelle se manifeste par trois alphabets et trois grandes confessions. Le christianisme a le double visage du catholicisme romain et de l'orthodoxie, tandis que les musulmans sont des slaves islamisés comme ceux de Bosnie-Herzégovine. Précis, vivant et bien documenté, cet ouvrage a le mérite de la clarté et de l'honnêteté.

Fayard, 445 p., 140 F.

J.-J.- M.

Histoire de la France
par Jean-François Chiappe

Écrite dans la lignée de Jacques Bainville, mais avec une verve inimitable, voici la plus récente et la plus allègre des histoires de France. Pour Jean-François Chiappe, cette histoire commence en 987 avec la dynastie capétienne. Il lui concède cependant des racines carolingiennes antérieures de quelques siècles. Une série de synthèses brillantes et de portraits nourris d'anecdotes. L'auteur insiste à juste titre sur la continuité de cette histoire, au-delà de toutes les fractures. Il brise avec le système artificiel de césure bâti autour de 1789.

G.C.

La NRF des années sombres (1940-1941)
par Pierre Hebey

Reconstruire les faits à partir de leur point d'aboutissement, est une facilité à laquelle échappent peu d'auteurs. Ce piège, rares sont les historiens de l'Occupation qui n'y sont pas tombés. Le comportement des acteurs de 1940 ou de 1941 est jugé sous l'éclairage de 1945 si ce n'est sous celui de 1992. Ce travers offre bien entendu toutes les commodités pour celui qui cède à la tentation facile de s'ériger en juge ou en moralisateur. Imaginons que l'Allemagne eût gagné la guerre, hypothèse plausible en 1941. Les



écrits et les comportements jugés aujourd'hui si répréhensibles seraient alors loués par les mêmes qui les condamnent avec tant de fermeté, et dont l'échelle des valeurs – ne nous faisons pas d'illusion – serait tout simplement différente. Les écrivains et journalistes d'aujourd'hui ne sont pas d'une hauteur morale ni d'une perspicacité supérieures à ceux d'il y a cinquante ans. Il est un peu dommage que l'auteur de l'étude minutieuse et savante consacrée à la *« NRF des années sombres »* n'ait pas médité cette évidence. Son travail remarquable y eût gagné en sérénité et en distanciation. Tel qu'il est, il constitue cependant un ensemble d'une grande richesse sur les écrivains et la vie intellectuelle de la période considérée. On peut néanmoins regretter l'absence d'index, indispensable dans un ouvrage de ce type.

Gallimard, 460 p. 139 F.

D.V.

Peuples et nations des Balkans

par Jacques Ancel

Réédition d'un classique paru en 1930, resté longtemps introuvable. Affecté à l'Armée d'Orient en 1916, l'auteur a découvert les Balkans sous la mitraille. En géographe, il s'est attaché à étudier les rapports entre *« habitants »* et *« faits physiques »*, mais en intégrant l'histoire, montrant ainsi que la géographie politique a aussi été une préoccupation française. Son ouvrage livre plusieurs données permanentes relatives à la complexité turbulente des Balkans. Par ailleurs, les chapitres consacrés à la pénétration des puissances occidentales rappellent les essais de thalassocratie italienne et les espérances culturelles de la France. L'ensemble est assorti de plusieurs cartes, malheureusement peu lisibles, et d'une utile bibliographie.

Editions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 220 p., 75 F.

J.-J.- M.

Chateaubriand, un diplomate insolite

par Jacques-Alain de Sédouy

L'écrivain a fait oublier le diplomate. Il est vrai que la diplomatie n'a occupé qu'une part infime de la vie de Chateaubriand : sept mois à Rome, comme secrétaire d'ambassade, puis trois à Berlin, cinq mois à Londres, huit à Rome comme ambassadeur. Mais il a été ministre des Affaires étrangères pendant un an et demi, conduisant alors « sa » guerre, l'expédition d'Espagne de 1823 dont la place du Trocadéro à Paris perpétue le souvenir. L'auteur, lui-même diplomate, brosse le portrait d'un homme soucieux *« de replacer la France à son rang en Europe »* (*Mémoires d'outre-tombe*), en même temps que de sa propre grandeur. Un ambitieux, pressé de prendre la pose et de tenir des rôles ? Un écrivain égaré dans la diplomatie ? Sédouy rend justice à Chateaubriand. Il rappelle que Chateaubriand ne manqua ni d'idées ni d'imagination, encore moins de clairvoyance. Il comprit que l'indépendance de l'Amérique latine était inéluctable, comme celle de la Grèce. Il pressentit l'unité de l'Allemagne et de l'Italie. Bref, en avance sur ceux qu'il appelait avec dédain *« les gens de diplomatie, de comptoirs et de bureaux »*, il vit venir le grand mouvement des peuples.

Perrin, 220 p., 130 F.

J.-J.- M.

L'Homme rouge ou la vie du cardinal de Richelieu (1585-1642)

par Roland Mousnier

Au tombeau posthume dressé par les historiens, Roland Mousnier, l'un des meilleurs connaisseurs des institutions de l'Ancien Régime, a voulu apporter sa pierre. Afin de *« montrer mieux l'humaine grandeur »* d'Armand Jean du Plessis. Il couronne l'édifice. Pas seulement par son érudition infaillible, par sa langue claire – celle du Grand Siècle –, par ses aperçus nouveaux (tel le chapitre sur la propagande et le mécénat du cardinal), mais surtout par la conviction que le cardinal *« se dresse comme l'un de ces géants de l'humanité qui posent toujours de nouveaux problèmes aux générations successives »*.

Une hypothèse conduit le récit et en donne la clé : *« La personne et l'œuvre du cardinal,* écrit-il, *semblent d'une profonde unité où trois forces, en action et réaction réciproque, s'exercent continuellement. »*

D'abord, *« Richelieu s'efforce d'être un chrétien »*. Et son rôle de prêtre, humaniste, dévôt, qui organise ses nuits comme un moine bénédictin, domine et dirige toutes ses activités. Ensuite, *« de naissance, Richelieu est un gentilhomme »*. Persuadé qu'il lui appartient de commander, persuadé de son devoir de monter le plus haut possible, il s'efforce de dépasser et de dominer les autres lignages. Enfin, *« Richelieu est un fidèle du roi, un dévoué, une créature. »* Il s'est donné corps et âme; mettant son cœur, son esprit, son bras, au service sans limite, même morale, de son maître. Pour lui, *« la seule fidélité était celle due au roi, chef du corps mystique que formaient le royaume et les pays sous la domination du roi de France »*. A cela s'ajoute un autre caractère, celui de la modernité qui consiste à désacraliser le monde et à reléguer Dieu et ses anges de plus en plus loin.

Laffont « Bouquins », 940 p., 155 F

F.V.

Arthur Honegger. Un musicien dans la cité des hommes

par Harry Halbreich

Né au Havre voici cent ans, Honegger a marqué la musique contemporaine et célébré à la fois Jeanne d'Arc, Jean Jaurès, les locomotives et le rugby. Le catalogue de ses œuvres dépasse les deux cents numéros. Il a abordé tous les genres : musique de chambre, symphonies, cantates, oratorios, ballets, musique de scène, chansons, opérettes, musique radiophonique et cinématographique (plus de quarante films dont le *Napoléon* d'Abel Gance et le *Mermoz* de Louis Cuny). Ce Suisse alémanique qui aimait la vitesse avait composé un drame historique à l'âge de onze ans, alors qu'il lisait passionnément *Les Maîtres chanteurs*. Il n'a jamais renié son culte pour Wagner. Admiré par D'Annunzio, admirateur de Paul Claudel, de Romain Rolland et d'Albert Schweitzer, ami de Darius Milhaud, il appartint au Groupe des Six lancé par Cocteau, mais s'en détacha rapidement pour affirmer son originalité. La monographie qui lui est consacrée est riche de nombreux documents et témoignages de première main . Elle propose un catalogue chronologique de l'œuvre, une bibliographie, un index des noms de personnes et des œuvres.

Fayard-Sacem, 813 p., 250 F.

J.-J.- M.

Routes de la soie

par Jacques Anquetil

Tisserand de son métier, l'auteur livre le récit d'une histoire vieille de plusieurs millénaires et conte le lent cheminement des caravanes, les tribulations des peuples et les itinéraires changeants. Il évoque d'étonnants personnages : le Vénitien Marco Polo, Tamerlan, Soliman et Si Lingohi, l'épouse d'un mythique empereur chinois, qui découvrit la soie voici plus de quatre mille ans.

Le lecteur découvre la permanence des échanges entre l'Asie et l'Europe, mais aussi la constante fascination que les Européens éprouvèrent pour la soie. Alexandre le Macédonien fut l'un des premiers à tomber sous sa séduction. Dans la Rome antique, elle se vendait au poids de l'or. Prisée à Byzance, elle fit la fortune de Venise, de la Sicile, de Florence et d'Avignon, avant de conquérir Lyon. François Ier s'intéressa de près au développement de la manufacture lyonnaise. Louis XIV et Louis XVI en firent de même. La soie dont la Chine avait perdu le secret, demeurait symbole de prestige.

Lattès, 406 p., 149 F.

J.-J.- M.

Gutenberg

par Guy Bechtel

Du Rhénan qui inventa la typographie et dont l'importance est peut-être supérieure à la découverte

de Colomb, nous ne savons rien ou presque. Il n'a jamais rien signé et des pans entiers de sa vie nous échappent. Les légendes se contredisent. Sa matérialité existentielle se réduit à une quarantaine d'actes juridiques. Germaniste et latiniste, le Strasbourgeois Guy Bechtel a examiné ces pièces, écarté les déductions hâtives. Bref, il a mené une véritable enquête policière et son livre se lit comme telle. A l'inventeur naïf décrit par l'historiographie traditionnelle succède le profil d'un patricien voyageur, aimant le vin, indocile et aventureux. Cet ingénieur faustien, curieux de tout, est né à Mayence au sein du patriarcat, possède une ascendance lombarde, s'est exilé un temps à Strasbourg et n'a vraisemblablement jamais porté la barbe. Wimpfeling, l'humaniste alsacien, prétend qu'il fut frappé de cécité à la fin de sa vie. Soixante-dix ans après sa mort, survenue en 1468, les brochures imprimées de Luther montrent que l'imprimerie est l'artillerie de la pensée.
L'intérêt de l'ouvrage est aussi de montrer que l'imprimerie a été une invention de synthèse, liée à l'air du temps et au bouillonnement culturel de l'Allemagne rhénane. Pour qu'elle surgisse, *« il fallut,* souligne Guy Bechtel, *que soient présents en même temps la presse, le moule, le financement, le goût et la possibilité de la précision (développement au XV[e] siècle de l'horlogerie, de l'orfèvrerie), que soient présentés aussi un certain Gutenberg et quelques autres ».*

Fayard, 696 p., 180 F.

J.-J.- M.

Bréviaire méditerranéen
par Predrag Matvejevitch

Né à Mostar, en Herzégovine, d'un père russe et d'une mère croate, l'auteur est professeur de littérature française à l'université de Zagreb et professeur invité à la Sorbonne nouvelle de Paris. Il a écrit une dizaine d'ouvrages. Celui-ci est insolite et tout à fait inclassable. Dans sa préface, Claudio Magris, l'auteur triestin de *Danube*, y voit un essai de *« philologie de la mer »* et dit qu'il tient *« à la fois du portulan, du lexique et de l'essai/roman ».* L'auteur, quant à lui, qualifie sa démarche de *« tentative de gai savoir ».*

Matvejevitch a probablement raison de dire que *« le discours sur la Méditerranée a pâti de la faconde méditerranéenne »*, mais son souci n'est pas d'en forger un nouveau. Il s'attache plutôt à entraîner son lecteur dans une quête fantastique dans le temps, l'espace et la mémoire. La première partie fait l'inventaire des topiques et discours possibles sur la Méditerranée. La deuxième se penche sur les cartes anciennes, c'est-à-dire sur la représentation graphique de l'espace et l'imaginaire. La troisième propose un glossaire où le nom de l'olivier, arbre symbole du monde méditerranéen, voisine avec des jurons anciens. La dissertation sur le port, dont Dumézil a montré la parenté avec porte, se conjugue avec une méditation sur les îles qui, en elle-même, est un bijou. L'écriture poétique, le style allègre et l'érudition font de la lecture de ce « bréviaire » un grand moment de plaisir.

Fayard, 260 p., 130 F.

J.-J. M.

La Culture de la guerre
par Franco Cardini

La recherche de la paix passe par l'étude de la guerre. Italien, ancien enseignant de l'université de Paris-VIII Vincennes, Cardini dresse un vaste panorama des liens entre guerre et politique, guerre et technologie, guerre et société, de l'aube de l'an mille à la Révolution française. *« Dans le passage de la guerre féodale à la guerre-partie d'échecs du XVIII[e] siècle, on voit non seulement se former le concept moderne d'Etat, mais on relève encore un souci constant de limiter les conflits, associé à la tentation inverse de les étendre et de les généraliser. »* Comment cohabitent dès lors l'idéal chevaleresque et l'exigence chrétienne de la *Pax Dei* ? Pendant près d'un millénaire, l'Occident va être hanté par la figure du chevalier, qui incarne la plus haute vision que l'on se fasse de la figure guerrière. Cardini n'hésite pas à considérer la naissance et le développement de la chevalerie non seulement sous l'aspect de l'institution militaire et sociale, mais encore *« comme* Weltanschauung, *comme mode de considérer la vie et la réalité historique ».* Davantage qu'une simple histoire militaire, il dresse les perspectives d'un Occident guerrier où la technique comme la philosophie, le droit comme la psychologie, l'art comme les sciences sociales ont leur mot à dire.

Gallimard, 479 p., 225 F.

B.C.

Itinéraire capétien en Ile-de-France
par Philippe Montillet

En 1987, prenant une part active à la célébration du millénaire capétien, Philippe Montillet avait pris l'initiative de publier une carte qui reprenait, parmi les 1 281 communes de l'Ile-de-France, les cités où les Capétiens avaient laissé leur empreinte. Poursuivant son initiative, il publie aujourd'hui un recueil des villes et villages de la région capitale où se perpétue encore le souvenir des *« quarante rois qui ont fait la France » : « L'Ile-de-France a vibré depuis dix ou quinze siècles au même rythme, celui imprimé par les Capétiens directs, puis par les Bourbons. Or, c'est ce passé que l'on retrouve dans la mémoire des pierres dont nous savons combien les habitants de tel ou tel village ou ville sont fiers et auquel ils sont attachés. L'identité régionale provient bien du passé commun. »*

Editions D.U.C., 45, rue Rémy-Dumoncel, 75014 Paris, 110 p., 90 F.

B.C.

Empédocle
par Jean Bollack

Une imposante entreprise de traduction des « fragments » de l'un des plus grands parmi les philosophes présocratiques. Dotée d'un riche appareil critique, elle constitue un instrument de travail utile pour l'histoire des idées. Nietzsche avait une tendresse particulière pour Empédocle, en lequel il voyait l'un de ses ancêtres, et chez qui il puisa une partie de son inspiration Par-delà Bien et Mal. Chez Empédocle, il y a vingt-cinq siècles, se trouva pleinement développée la conception du monde comme lieu d'affrontement de l'Amour et de la Haine. Cette cosmologie place l'homme comme partie intégrante de l'univers, soumis aux mêmes forces et à un éternel devenir, proche de la conception héraclitéenne.

Gallimard, 3 vol., 1400 p., 286 F.

B.C.

Introduction à une histoire naturelle
par Claude Allègre

Un large survol de l'histoire du monde, depuis le Big Bang il y a quinze milliards d'années, jusqu'à la probable disparition de l'homme… Hélas, dès qu'il aborde l'apparition de l'homme, l'auteur, professeur de Sciences de la Terre à l'université de Jussieu, a tendance à se muer en professeur de morale, surfant sur les thèmes à la mode de l'antiracisme, de l'écologisme ou du tiers-mondisme.

Fayard, 411 p., 120 F.

B.C.

La primauté du pape
par Klaus Schatz

Il a fallu attendre le premier concile Vatican, en 1869-1870, pour que soit définie la primauté de l'évêque de Rome sur l'Église, primauté qui concerne le gouvernement de l'Église et la garde de la doctrine. À la différence des autres Églises chrétiennes, les catholiques ont choisi d'adopter un modèle quasiment monarchique de gouvernement. Rivalité ou soumission à Constantinople, rapports délicats et fréquemment conflictuels avec l'empereur d'Occident, le rôle et la puissance des papes furent très variables selon les siècles et l'institution n'eut pas toujours la suprématie qu'on lui reconnaît aujourd'hui.

Cerf, 290 p., 140 F.

B.C.

Pages réalisées par Guy Chambarlac, Bruno Chossat, Jean-Jacques Mourreau, Frédéric Valloire, Dominique Venner

Agenda de l'histoire

Septembre

1er septembre
1715 – Mort à Versailles de Louis XIV le Grand, roi de France depuis 1643, fils aîné de Louis XIII et d'Anne d'Autriche.


ROGER-VIOLLET

Jean Victor Moreau.

2 septembre
1813 – Mort à Laun (Bohême) du général Jean Victor Moreau. Ce Breton natif de Morlaix a été, avec Kléber et Hoche, l'un des trois plus grands généraux républicains. Il s'était notamment illustré par la victoire de Hohenlinden (3 décembre 1800). Ses dissentiments avec Napoléon l'avaient conduit à s'exiler aux États-Unis. En 1913, le tsar Alexandre faisait appel à lui. Moreau fut mortellement blessé à Dresdes, par un boulet de canon qui lui emporta les deux jambes.

4 septembre
1768 – Naissance à Saint-Malo de François Auguste (René) de Chateaubriand.

7 septembre
1087 – Mortellement blessé à Mantes, Guillaume le Conquérant, duc de Normandie et roi d'Angleterre, s'éteint à Rouen.

9 septembre
1936 – Au cours d'une expédition sur les côtes du Groenland, le commandant Jean-Baptiste Charcot lance son ultime message : *« Il fait beau, la côte orientale est libre d'icebergs. »* Quelques heures plus tard, le *Pourquoi pas ?* s'éventre sur un rocher. Charcot et ses compagnons périssent, à l'exception d'un seul.

11 septembre
1611 – Naissance à Sedan d'Henri de la Tour d'Auvergne, futur vicomte de Turenne et maréchal de France.
1709 – A Malpaquet, près d'Avesnes (Nord), Marlborough et le prince Eugène défont les Français commandés par Villars.
1917 – Georges Guynemer, « l'as des as » des ailes françaises, disparaît dans le ciel de Flandre, entre Dixmude et Ypres.

13 septembre
1592 – Mort de Michel de Montaigne.

18 septembre
1648 – Naissance à Saint-Malo du corsaire Hervé Dufresne, sieur de Saudrais.

19 septembre
1793 –Victoire des Vendéens à Torfou.

20 septembre
1870 – A Porta Pia, les troupes italiennes ouvrent une brèche dans l'enceinte de Rome. Le 2 octobre, un plébiscite ratifie l'annexion de la « ville éternelle », laquelle est proclamée capitale du royaume d'Italie.

21 septembre
1792 – La Convention vote l'abolition de la monarchie.

24 septembre
1583 – Naissance à Hermanitz (Bohême) de l'homme de guerre allemand Albrecht von Wallenstein, duc de Friedland.

27 septembre
1601 – Naissance à Fontainebleau de Louis XIII le Juste, fils aîné d'Henri IV et de Marie de Médicis. Il règnera de 1610 à 1643.


ROGER-VIOLLET

Guillaume le Conquérant.

28 septembre
1066 – Guillaume, duc de Normandie, débarque dans la baie de Pevensey (Sussex).
1869 – Au St Martin's Hall de Londres, création de la Ire Internationale ou Association internationale des travailleurs.

30 septembre
1891 – Exilé à Bruxelles, Boulanger, le « général Revanche », se donne la mort sur la tombe de Marguerite de Bonnemains, au cimetière d'Ixelles.

Octobre

1er octobre
1684 – Mort à Paris de Pierre Corneille.

2 octobre
1535 – Jacques Cartier donne le nom de Mont-Royal ou Montréal au village indien de Hochelago. Un siècle plus tard (1642), sur le même site, un groupe de colons et de prêtres français, conduit par Paul de Chomedey de Maisonneuve, fonde la ville Marie-de-Montréal au confluent du Saint-Laurent et de la rivière des Prairies.
1892 – Mort à Paris d'Ernest Renan.
1911 – A Schwarzau et en présence de l'empereur François-Joseph, l'archiduc Charles d'Autriche épouse la princesse Zita de Bourbon-Parme.

4 octobre
1669 – Mort à Amsterdam de Rembrandt.

7 octobre
1918 – Roland Garros, qui avait réalisé la première traversée aérienne de la Méditerranée (Saint-Raphaël-Bizerte) en septembre 1911, tombe en combat aérien près de Vouziers (Ardennes).

10 octobre
1897 – Dans son discours de Remiremont, Jules Méline dénonce *« l'anticléricalisme, tactique des radicaux pour tromper la faim des électeurs »*.

11 octobre
1793 – Sac de Châtillon par le général Westermann.


ROGER-VIOLLET

Pasquale Paoli.

1795 – Pasquale Paoli embarque à Saint-Florent pour son dernier exil. Celui que les Corses avaient proclamé général en chef de leur armée (juillet 1755) et que l'Assemblée nationale avait nommé

eutenant-général de la Corse, avait ɔmpu avec la Convention (1793) et ɔnduit la résistance contre les rançais. Le « père de la patrie » ıourut à Londres le 5 février 1807. ›epuis 1889, il repose dans la hapelle de sa maison natale à Iorosaglia.

ı5 octobre

879 – Naissance à Röcken, près de ıützen, de Friedrich Nietzsche.

ı7 octobre

797 – Napoléon impose la paix de ;ampo-Formio.
879 – Mort à Lausanne d'Eugène ;mmanuel Viollet-le-Duc.



Le prince Eugène.

18 octobre

ı663 – Naissance à Paris du prince Eugène de Savoie-Carignan, cinquième et plus jeune fils du comte de Soissons et de la nièce du cardinal de Mazarin, Olympia Mancini. Entré au service de 'empereur d'Autriche (Louis XIV ı'en voulut pas dans ses armées), il se couvrira de gloire, remportant des victoires décisives sur les Turcs (Peterwaradin, Belgrade) et libérant le Banat, qu'il fit coloniser.

20 octobre

1827 – Bataille navale de Navarin : les flottes combinées de la France, de la Russie et de l'Angleterre détruisent l'escadre turco-égyptienne d'Ibrahim Pacha. Une victoire décisive pour la libération de la Grèce du joug ottoman.

24 octobre

1916 – Les troupes du général Mangin reprennent Douaumont.

27 octobre

1922 – Début de la marche sur Rome. Quarante mille Chemises noires vont y participer.

Novembre

1er novembre

1985 – Mort à Paris de Boris Souvarine.

2 novembre

1699 – Naissance à Paris de Jean-Baptiste Siméon Chardin.
1847 – Naissance à Cherbourg de Georges Sorel.

3 novembre

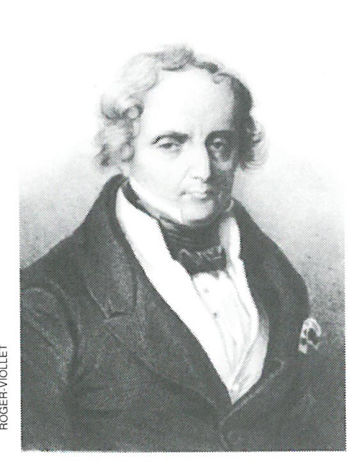
1901 – Naissance à Paris d'André Malraux.

5 novembre

1944 – Mort à Paris d'Alexis Carrel, prix Nobel de médecine en 1912.

8 novembre

1763 – Naissance à Chambéry de Xavier de Maistre, frère cadet de Joseph de Maistre. Officier dans l'armée sarde, il rejoindra Souvarov en 1799 et sera promu général major de l'armée russe en 1815. Il est l'auteur du célèbre *Voyage autour de ma chambre*.



ROGER-VIOLLET

Xavier de Maistre.

10 novembre

1620 – Arrivée en baie de Rio du navire armé par Villegagnon, vice-amiral de Bretagne. Le débarquement a lieu sur un site qui porte encore aujourd'hui le nom de Villeganhon. Villegagnon et ses compagnons ont mission de fonder une nouvelle colonie en Amérique. Parmi eux : Théret, futur aumônier de Catherine de Médicis, historiographe et cosmographe de la Cour, premier découvreur du « pétun ».

11 novembre

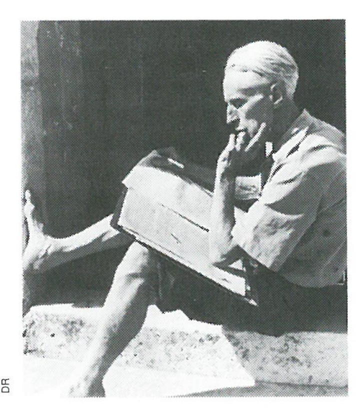
1918 – Armistice.

13 novembre

1868 – Mort à Paris de Giacchino Rossini.

14 novembre

1840 – Naissance à Paris de Claude Monet.
1879 – Naissance d'Henry de Montfreid.



DR

Henry de Monfreid.

15 novembre

1315 – A Morgarten, les Suisses des cantons confédérés de Schwyz, Unberwald et Uri défont la puissante armée du duc Léopold d'Autriche. Leur victoire sera déterminante pour l'indépendance de la Suisse.

22 novembre

1767 – Naissance à Sankt Leonhard, Passeierthal, d'Andreas Hofer, futur commandant en chef et héros national du Tyrol, fusillé par les Français à Mantoue, le 20 février 1810.

24 novembre

1642 – Naissance au château de Tourville, près de Coutances, d'Anne Hilarion de Cotentin, comte de Tourville. Louis XIV, qui le fera maréchal de France, lui donnera au préalable le titre de vice-amiral des mers du Levant et lui confiera le commandement en chef des forces navales françaises contre l'Angleterre.



ROGER-VIOLLET

Andreas Hofer.

26 novembre

1894 – Le tsar Nicolas II épouse la princesse Alice de Hesse-Darmstadt. Après la cérémonie, il n'y eut pas de réception, en raison du deuil observé en souvenir d'Alexandre III, mort peu avant.

29 novembre

1643 – Mort à Venise de Claudio Monteverdi.

30 novembre

1475 – Charles le Téméraire, grand-duc du Ponant, entre dans Nancy.
1916 – Funérailles à Vienne de l'empereur François-Joseph. Charles Ier, empereur d'Autriche, l'impératrice Zita, et leur fils aîné, l'archiduc Otto, prince héritier, conduisent le cortège mortuaire jusqu'à la crypte des Capucins.

Pages réalisées par Éric Coutances